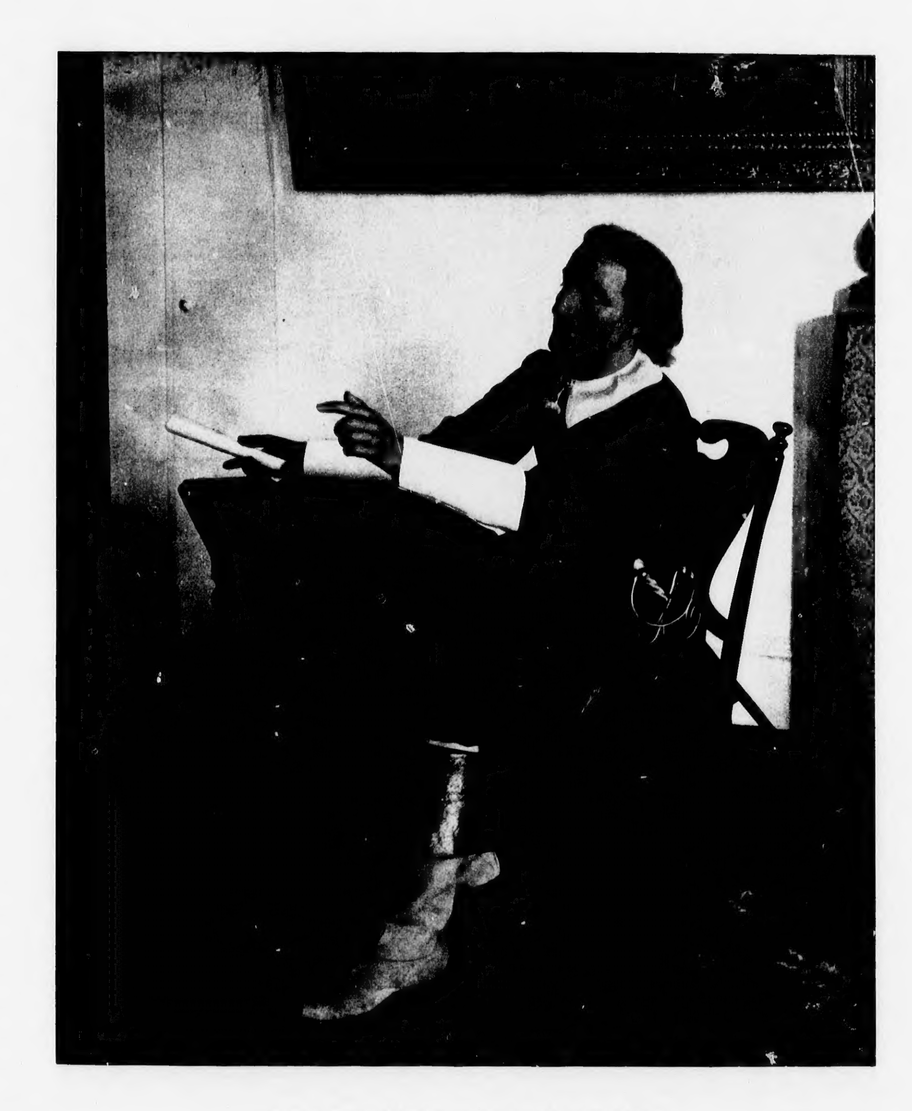
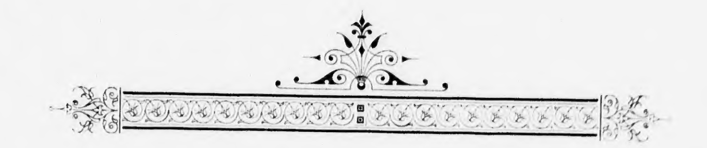
SOUVENIR MAISONNEUVE



PAUL DE CHOMEDEY, SIEUR DE MAISONNEUVE



SOUVENIR MAISONNEUVE

ESQUISSE HISTORIQUE DE LA

VILLE DE MONTRÉAL

AVEC

PORTRAITS ET BIOGRAPHIES DE QUELQUES-UNS DE NOS CANADIENS-FRANÇAIS DISTINGUÉS

ILLUSTRÉ

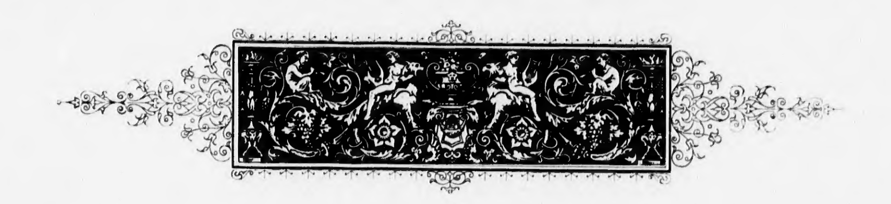
EDITEURS:

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION MAISONNEUVE

No. 190, rue Saint-Jacques

MONTREAL

DESBARATS & CIE
GRAVEURS ET IMPRIMEURS
MONTREAL

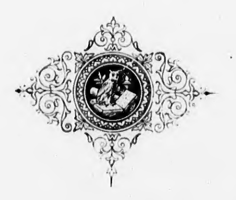


AU PUBLIC

LORSQU'IL fut décidé qu'à l'occasion du deux cent cinquantième anniversaire de la fondation de notre belle métropole, on élèverait un monument à Chomedey, Sieur de Maisonneuve, nous voulûmes contribuer, nous aussi, à la glorification du nom de l'illustre fondateur, et réunir dans un bel ouvrage, aussi soigné que possible, les portraits et les biographies de quelques-uns de nos concitoyens éminents. On nous rendra cette justice, comme l'a déjà fait, du reste, la Chambre de Commerce, par l'organe de son président, M. Morin, que nous n'avons rien épargné pour faire de cet ouvrage un travail remarquable. Il nous reste un devoir agréable à remplir: celui de remercier le public de l'encouragement qu'il ne nous a pas marchandé, car il a dépassé nos espérances. Nous remercions également les personnes qui ont bien voulu nous aider, et parmi lesquelles nous mentionnerons particulièrement la Révérende Sœur Beauchamp, de l'Hôtel-Dieu, pour les documents précieux qu'elle a mis à notre disposition; M. Leblond de Brumath, pour les notes historiques qu'il nous a fournies; M. L. E. Morin, président de la Chambre de Commerce, pour l'intérêt qu'il n'a cessé de nous témoigner; M. F. E. Meloche, pour ses plans et photographies; enfin, pour le fini de leur travail, Messieurs les photographes Québy Frères, Notman & Fils, Archambault, Laprès & Lavergne, et Desmarais. Nous sommes convaincus que tous désireront posséder notre ouvrage, digne de la population Canadienne-Française.

LES ÉDITEURS.

MONTRÉAL, le 1er janvier 1894.





MONTRÉAL

CHAPITRE I.

FONDATION DE MONTRÉAL



'ILE de Montréal occupe une superficie de 146,206 arpents. Sa situation est magnifique: placée en effet au confluent de l'Outaouais et du St-Laurent, elle se relie à l'importante ville de New York, par le lac Champlain et par la rivière Hudson.

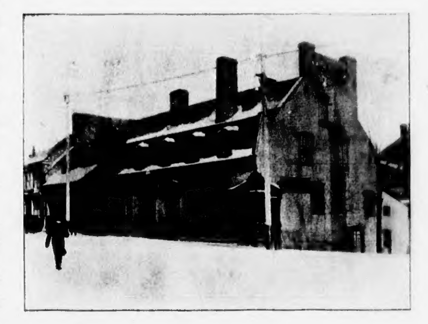
Elle appartint d'abord à M. de Lauson, qui la céda à MM. Olier, de la Dauversière et de Fancamp, associés sous la raison sociale de: *Compagnie de Notre-Dame de Montréal.* Ce n'était pas sans raison que ces trois hommes, de vertu si éminente, avaient placé leur œuvre sous la protection de Notre-Dame, car ils n'avaient pas en vue la prospérité matérielle d'un établissement terrestre, ils ne songeaient qu'à la conversion des sauvages et à la gloire de la vraie religion.

La Providence leur fit rencontrer Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, qui avait débuté fort jeune, dans le métier des armes; dès l'âge de treize ans, il guerroyait dans la Hollande.

Le 7 août 1640, M. de Lauzon signa l'abandon aux associés de l'île de Montréal, aux conditions auxquelles il l'avait reçue, avec droits de navigation de passage sur toute l'étendue de la rivière, droits de pêche à deux lieues autour de la propriété, à la charge de payer dix livres de poisson, à simple titre de reconnaissance.

Après quelques légères difficultés, cette cession fut pleinement ratifiée par la Compagnie des Cent Associés.

Au printemps de 1641, deux convois se préparaient pour la colonie, formés, l'un à la Rochelle, et l'autre à Dieppe. Le convoi parti de la Rochelle se composait de deux navires; sur le premier se trouvait M. de Maisonneuve avec 25 hommes; Melle Mance, accompagnée d'une vertueuse fille qui désirait consacrer sa vie à Dieu dans les pays lointains, le père Laplace et douze hommes seulement étaient sur le second. Le troisième vaisseau, équipé à Dieppe, portait dix hommes, dont trois étaient accompagnés de leurs femmes; il arriva le premier à Québec. La recrue se composait de cinquante-trois personnes, dont quarante-huit hommes et cinq femmes.

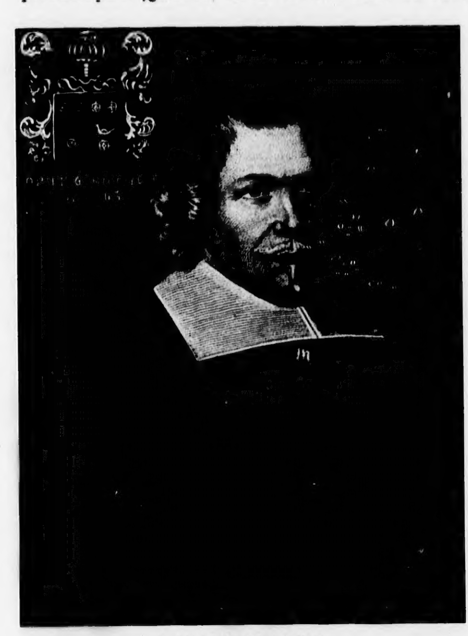


Melle Mance, née en 1606, d'une famille honorable de la magistrature, allait fonder à Montréal un hôpital qui devait devenir plus tard le magnifique refuge des malades que nous admirons aujourd'hui. Une riche

veuve, M[me] de Bullion, dont les largesses devaient, en maintes circonstances, sauver de la ruine la maison des sœurs hospitalières, lui avait remis, pour commencer un hôpital, un premier versement sur une somme de 1200 livres.

Le 24 août 1641, M. de Maisonneuve arriva à Québec: son navire, qui avait essuyé de furieuses tempêtes, avait été séparé de celui de M[elle] Mance, et avait été obligé de relâcher trois fois en France.

Il était trop tard pour s'établir à Montréal avant l'hiver: on se résigna à attendre le printemps à Québec, où le Gouverneur de Montmagny et les anciens colons firent, mais en vain, les plus vives instances pour les retenir. Pour mieux prouver que sa résolution était bien arrêtée, M. de Maisonneuve voulut reconnaître le poste et en prendre possession. M. de Montmagny céda, et le 15 octobre, le Gouverneur, M. de Maisonneuve, le père Vimont, supérieur des Jésuites, et quelques compagnons, arrivèrent au lieu appelé par Champlain: *Place Royale*, et accomplirent les cérémonies prescrites en semblable circonstance; ils prirent possession au nom de la Compagnie de Montréal. Cet endroit, où fut ensuite bâti le fort, était situé entre la petite rivière St-Pierre et le fleuve St-Laurent, et c'est là que s'élève aujourd'hui la nouvelle douane.



M. DE LA DAUVERSIÈRE

INSTITUTEUR DES RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE ST-JOSEPH
ET
PREMIER ET PRINCIPAL AGENT DE LA DIVINE PROVIDENCE POUR LA COLONISATION DE L'ILE DE MONTRÉAL

INSTIGATEUR INSPIRÉ DE L'ENTREPRISE ET MOTEUR CACHÉ DES MOYENS MIS EN USAGE POUR CETTE FIN

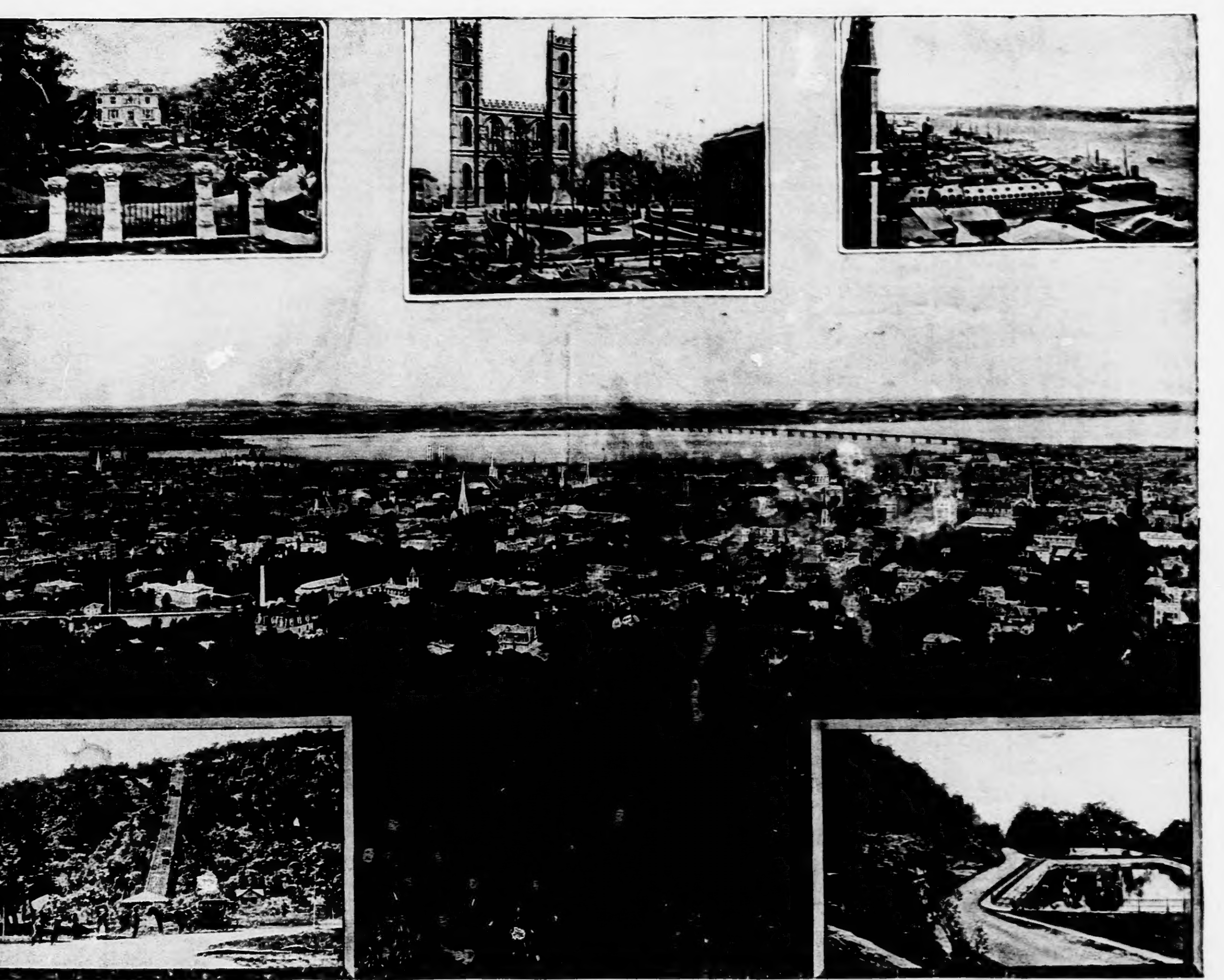
De tous les membres de la Compagnie de Montréal, M. de la Dauversière a le premier titre à la propriété de l'île, puisqu'il est partie présente au contrat de cession par M. de Lauzon et qu'il a contribué pour sa seule part au prix d'achat et à la levée de recrues, plus de cinquante mille livres de sa bourse, sans compter de pénibles voyages et de nombreuses démarches auprès des autres associés pour amener le tout à bonne fin.

Ceci admis, M. de la Dauversière est donc l'auteur de deux grandes œuvres, intimement liées l'une à l'autre: Villemarie, et l'Institut des Religieuses destinées à desservir l'hôpital de la nouvelle colonie. Il est même difficile de discerner dans la pensée du fondateur laquelle de ces deux créations est *fin* ou *moyen*: soit un pays colonisé pour y implanter son institut de religieuses; soit son institut de religieuses pour servir les malades de la colonie. Les deux œuvres ont cru et se sont développées l'une pour l'autre, voir même l'une dans l'autre.

M. de Maisonneuve et ses compagnons passèrent ensuite l'hiver dans les deux fiefs de St-Michel et de Ste-Foye, près de Sillery, qui leur furent généreusement offerts, avec la maison bâtie sur ces terrains, par un vénérable vieillard nommé Pierre Puiseau.

Enfin, le printemps arriva: le 8 mai 1642, deux barques construites à Ste-Foye, auxquelles on avait joint une pinasse et une bagarre, emportèrent MM. de Montmagny, du Puyseau, de Maisonneuve, le père Vimont, M[elle] Mance, les ouvriers, les soldats, et M[me] de la Peltrie, qui voulait établir à Montréal un nouveau monastère des Ursulines. Neuf jours après, le 17, la flottille parut en face de Montréal.

L'enthousiasme des colons éclata par des cris de joie et des cantiques d'allégresse. Ils abordèrent sur une langue de terre formée d'un côté par le fleuve, et de l'autre par une décharge de la rivière St-Pierre. Ce cours d'eau passait tout le long de la rue des Commissaires actuelle, et se jetait dans le fleuve à peu près vis-à-vis de l'ancienne douane. Le père Vimont célébra tout d'abord la Sainte Messe, puis laissa exposé sur l'autel le Saint-Sacrement, devant lequel on suspendit une fiole remplie de ces mouches à feu si brillantes et si communes en Amérique. C'est de ce 18 mai 1642, que date Montréal, dont l'emplacement était autrefois appelé Tiotiaki, par les Iroquois.



UNE RÉSIDENCE SUR LA RUE SHERBROOKE — LA PLACE D'ARMES — LE FLEUVE ST-LAURENT, VUE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME

L'ASCENSEUR DU PARC MONT-ROYAL — LE RÉSERVOIR A HAUTE PRESSION, PARC MONT-ROYAL

LA VILLE DE MONTRÉAL, VUE PRISE DE LA MONTAGNE

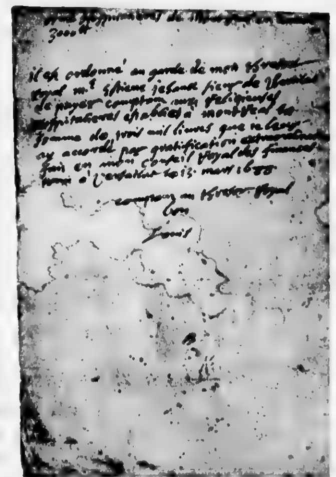
Descendus sur une pointe, dénommée en 1686 Pointe à Callière, les colons élevèrent une clôture de palis, puis un fort et une église. Ils étaient protégés contre les surprises des sauvages par le St-Laurent et par la petite rivière dont nous avons parlé. D'ailleurs, M. de Maisonneuve avait peut-être emprunté cette idée aux sauvages qui se servaient autrefois de cet emplacement comme de lieu de campement après le portage du Sault St-Louis, quand ils descendaient le fleuve. Champlain s'y était arrêté en 1603, et l'avait fortifié et cultivé; le terrain y était donc tout préparé, et était protégé par plusieurs îlots contre les glaces de l'hiver; en outre, la petite rivière offrait un port pour les chaloupes et les canots. La palissade élevée, on creusa un fossé autour du camp, et on travailla au fort la moitié de l'été. Une nouvelle recrue de douze hommes, envoyée par les associés de Montréal, arriva dans le courant de l'été, sous la conduite de M. de Repentigny. Un charpentier très pieux, habile et brave, Gilbert Barbier, surnommé Minime, conduisait aussi une grande cargaison d'ornements d'église, de denrées, de munitions de guerre, et même de pièces d'artillerie.



MLLE JEANNE MANCE
FONDATRICE DE L'HÔTEL-DIEU

La même année, à Paris, les associés offrirent à Marie le domaine de l'île, adoptèrent pour le sceau de la compagnie, la figure de Notre-Dame, et confirmèrent le nom de Ville-Marie, si heureusement donné à cette terre prédestinée. Déjà, du reste, les associés apprenaient que leur apostolat commençait à porter des fruits: le 28 juillet, Melle Mance et M. de Maisonneuve donnèrent au baptême le nom de Joseph à un enfant de quatre ans, de la nation des Algonquins.

Les travaux du fort furent interrompus brusquement par le débordement de la rivière, et les fossés se remplirent. Dans cette extrémité, M. de Maisonneuve planta au bord des flots une croix de bois, et fit vœu, si Dieu voulait sauver le fort dans lequel se trouvaient les provisions de la colonie, de porter sur ses épaules, une croix semblable, jusqu'au sommet de la montagne. La Providence récompensa cette noble confiance: les eaux s'arrêtèrent, et M. de Maisonneuve accomplit son vœu. Il chargea ses épaules d'une lourde croix, la porta l'espace d'une lieue le long des flancs escarpés de la montagne, jusqu'au sommet, où elle fut solennellement plantée. On y renferma des reliques, et à partir de ce jour, un pélerinage s'établit à la croix de la montagne.



3000 lt

Il est ordonné au garde de mon Trésor royal ...
de payer comptant aux Religieuses
hospitalières establies à Montréal la
somme de trois mil livres que je leur
ay accordé par gratification ...
Fait en mon conseil royal des finances
... le 13 may ...

Louis

BON POUR 3000 LIVRES
écrit et signé de la main de Louis XIV,
en faveur des Religieuses Hospitalières de St-Joseph,
à Montréal

L'habitation de Montréal ne pouvait pourtant rester longtemps cachée aux Iroquois: une dizaine d'Algonquins, serrés de près par un parti Iroquois, s'enfuirent vers le fort des Français, où les ennemis n'osèrent les poursuivre, mais la place était découverte. Aussi, dans le mois de juin, les Iroquois surprirent à Lachine, près de Ville-Marie, treize canots chargés de pelleteries que les Hurons venaient échanger avec les Européens. Les Hurons, se voyant inférieurs en nombre, firent société avec leurs ennemis, qu'ils engagèrent à attaquer Ville-Marie; les Iroquois acceptèrent avec joie cette

suggestion, et quarante des leurs surprirent, près du fort, six charpentiers occupés à lever le faîte d'une maison.

Les Français se défendirent avec acharnement, mais furent écrasés par le nombre; trois furent tués et scalpés; des trois autres, faits prisonniers, un seul parvint à s'échapper. Du fort, on n'avait rien entendu, et le soir, quand M. de Maisonneuve, inquiet de leur absence, fit des recherches, il retrouva les corps de Guillaume Boissier, de Pierre Laforest et de Bertrand Berté, qui furent inhumés dans le cimetière du fort, à l'embouchure de la petite rivière. Les Hurons



reçurent la juste punition de leur lâcheté: la nuit suivante, les Iroquois, tombant sur eux à l'improviste, en tuèrent la moitié; trente parvinrent à s'enfuir et se réfugièrent à Ville-Marie, où on leur pardonna leur trahison. Une partie des pelleteries enlevées aux Hurons et cachées dans les bois par leurs ravisseurs, fut retrouvée par M. de Maisonneuve, grâce aux indications fournies par le prisonnier français qui avait pu s'évader.

Le secours qu'amena en 1643, sur deux vaisseaux, M. Louis d'Ailleboust de Coulonge, accompagné de sa femme et de sa belle-sœur, fut donc reçu avec joie; avec lui arrivait aussi, un brave colon, Jean de St-Père, dont nous reparlerons. M. d'Ailleboust remplaça aussitôt la première palissade de pierre par une suite de beaux bastions parfaitement reliés ensemble et avec le principal corps de défense. Le fort avait la forme d'un quadrilatère régulier, et était

flanqué de quatre bastions en maçonnerie; les courtines de deux toises de haut, étaient en bois, et le tout mesurait trois-cent-vingt pieds de long. Trois portes y donnaient accès: l'entrée principale ouvrait sur le St-Laurent, les deux autres donnaient, celle du nord sur la petite rivière, celle du sud sur le moulin qui fut construit plus tard en 1648. Dans son enceinte s'élevaient un bâtiment à deux ailes au centre duquel se trouvait la chapelle, des magasins, servant d'entrepôt, l'hôpital. Enfin, près du fort, on établit le premier cimetière. Le Canada, en y comprenant Québec, ne comptait encore à cette époque que deux cents Européens.

CHAPITRE II.

EXTERMINATION DES HURONS.—NOUVELLE CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ DE MONTRÉAL

Il tardait à Melle Mance d'élever, à l'aide des donations de la généreuse Madame de Bullion, les murs de l'hôpital: il fut construit sur la colline qui lui a servi si longtemps d'emplacement, à l'angle nord-est de la rue St-Paul et de la rue St-Joseph (aujourd'hui rue St-Sulpice), là où se trouvent de nos jours les grands magasins des dames de l'Hôtel-Dieu. Les ouvriers travaillèrent avec ardeur, et élevèrent un bâtiment de soixante pieds de long sur 24 de large; c'est tout ce qu'on jugea nécessaire pour le commencement.

Les pois et le blé récoltés par les colons, dès la première année, ne suffisaient plus à leurs besoins: M. de Maisonneuve, sur le conseil de M. d'Ailleboust, fit semer du blé au printemps de 1644, et la moisson répondit à ses espérances. En même temps M. Olier envoyait à Ville-Marie, comme missionnaires, les quatre premiers Sulpiciens. Le roi, de son côté, vint en aide aux fondateurs, leur confirma le droit de construire un fort, d'avoir de l'artillerie, et renouvela les pouvoirs de M. de Maisonneuve: plus tard, il fit don à la colonie d'un vaisseau de 250 tonneaux, la Notre-Dame de Montréal.

En 1644, Louis XIV., de l'avis de la Reine-Régente, délivrait la colonie de la tutelle vexatoire de la Compagnie des Cent Associés, lui donnait différents privilèges, et autorisait la Société de Montréal à recevoir tout legs ou donation qui serait faite en sa faveur. Dans la suite, la grande compagnie dut renoncer au monopole absolu de la traite des pelleteries, et en étendre le privilège à tous les habitants.

Les baptêmes commençaient à devenir nombreux: 70 à 80 personnes avaient été baptisées en 1643, mais les Iroquois n'allaient pas tarder à découvrir les colons. Leur première attaque échoua: ils furent mis en déroute, et un certain nombre des leurs furent brûlés vifs par les Algonquins.



RUE ST-LAURENT, VUE DE LA RUE CRAIG

Les surprises étaient continuelles: M. de Maisonneuve dut céder au supplications des colons, et tenta une sortie. Les chiens amenés de France et surtout la chienne Pilotte, rendaient les plus précieux services. Le 30 mars 1644, l'ennemi est éventé par ces fidèles animaux: aussitôt le gouverneur se met à la tête des trente hommes les plus déterminés. On entre dans le bois, mais au lieu de surprendre, on tombe dans une embuscade. Deux cents Iroquois se précipitèrent sur les Français qui font bonne

contenance tant qu'ils ont des munitions: malheureusement elles sont bientôt épuisées, et on se replie sur le fort. De Maisonneuve protège la retraite, et casse la tête au chef sauvage qui s'est élancé pour le saisir. Enfin l'on rentre à l'abri, et dès ce moment, ce fut fini pour les murmures. Ce combat eut lieu à l'endroit où sont bâtis l'ancienne Douane et le Revenu de l'Intérieur.

Quelque temps après, M. de Maisonneuve, rappelé en France pour des affaires de famille, confia le gouvernement de Ville-Marie à M. d'Ailleboust, qui réduisit le fort à quatre bastions



HOTEL-DIEU

réguliers, très bien construits et très solides; il dura jusqu'en 1672, et fut ruiné par les glaces, après que les colons l'eurent quitté pour s'établir en ville.

Cependant, l'Iroquois, ce farouche ennemi, avait détruit le fort Richelieu, et au loin comme au près, faisait de nombreuses victimes, soit parmi les alliés, soit parmi les colons. Marie, la femme de Jean-Baptiste, un des chefs Hurons, baptisés à Ville-Marie, n'échappa qu'à grand' peine au supplice du feu. L'établissement du camp-volant, composé de quarante hommes, et qui se portait, à la nouvelle de toute attaque des sauvages, sur les points envahis, rendit alors d'inappréciables services; M. d'Ailleboust, qui venait d'être nommé gouverneur-général, le porta à soixante-et-dix hommes.

M. de Maisonneuve non plus ne perdait pas son temps: il avait fait construire en forme de fort, avec meurtrières et mâchicoulis, ce fameux moulin de la Pointe à Callière, qui fut longtemps la terreur des Iroquois, et dont on voyait encore les restes glorieux et mutilés, il y a trente ans, là où se trouvent les écluses qui ferment l'entrée du canal de Lachine. Ce qui aida le gouverneur dans le bien qu'il faisait, fut l'élévation de son traitement à quatre mille livres, et les nouveaux règlements des associés, qui défrayaient largement les dépenses de l'Hôtel-Dieu et payaient les soins d'un chirurgien chargé de soigner gratuitement les malades à Montréal.

Mais les Iroquois voulaient en finir avec les Hurons: en quinze jours, les sept églises que la Société de Jésus avait fondées avec beaucoup de peine, à l'extrémité du lac Supérieur, furent détruites et brûlées avec leurs missionnaires, les pères Daniel, de Brébœuf, Lallemand, Garnier et Chabanel. En 1650, le père Ragueneau ramena, à Québec, les restes de ces tribus: ce sont les survivants de ces massacres, dont les fils habitent aujourd'hui la mission de la Petite Lorette.

Melle Mance eut l'idée d'aller exposer aux associés cette triste situation, et elle arriva chez M. Olier à la fin de l'été 1649. Elle vit de suite que les associés, qui n'étaient plus que neuf, craignaient de se compromettre, et d'engager leurs familles et leur fortune, mais, comptant sur leur dévouement et leur générosité, elle leur demanda de s'avancer bravement, et de donner à la colonie, au lieu d'espérances, des signatures qui rendraient la confiance au pays. Ils s'exécutèrent, reconnurent officiellement M. Olier, comme président de l'œuvre, et acceptèrent la propriété de la colonie, quelque chance qu'elle dût courir, se faisant donation jusqu'au dernier survivant, et excluant leurs héritiers de toute prétention à cet héritage.

Melle Mance revint alors au Canada, accompagnée d'un certain nombre de jeunes filles, destinées au service de l'hôpital. Elle trouva les colons presque découragés par les pertes que leur faisaient subir les attaques sans cesse renouvelées des Iroquois. Jean Boudard et sa femme avaient péri, Chicot avait été scalpé, Archambault avait été tué par les éclats d'un canon : aussi M. de Maisonneuve se décida à aller demander du secours en France. Il en trouva auprès de Mme de Bullion, qui donna vingt mille livres, et auprès des associés, qui fournirent soixante-et-quinze mille livres. Grâce à ces ressources, le gouverneur de Ville-Marie put lever une nouvelle recrue de cent quinze hommes, qui l'accompagna en Canada.



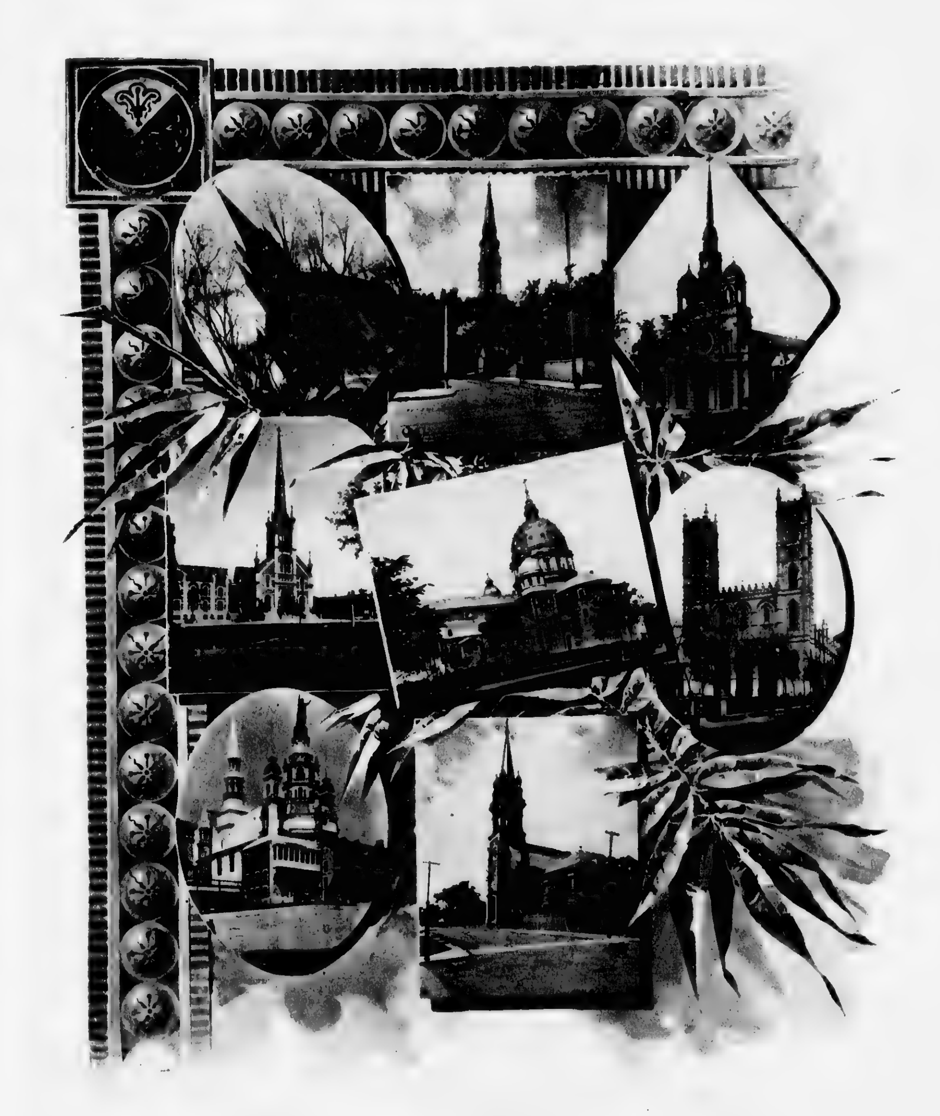
HOTEL-DE-VILLE

Beaucoup de sang avait été répandu à Montréal, en son absence, car M. de Lauson, qui avait remplacé M. d'Ailleboust, en qualité de gouverneur-général, n'y avait envoyé que dix pauvres soldats dépourvus de tout et qui y arrivèrent presque mourants. Le major Closse avait bien infligé deux rudes défaites aux Iroquois, en 1652 et en 1653, une paix de courte durée avait bien été conclue avec ces terribles ennemis, les colons n'en demeuraient pas moins, en songeant à leur nombre de plus en plus restreint, dans une anxiété continuelle. Enfin, M. de Maisonneuve arriva !

CHAPITRE III.

NOTRE-DAME DE BONSECOURS.— DOLLARD

M. de Maisonneuve était accompagné de la sœur Marguerite Bourgeois, qui venait instruire les enfants. Une épidémie, qui avait éclaté pendant la traversée, avait déjà donné un aliment au zèle de la fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame.



ST-PATRICK	ST-JACQUES	ST-HENRI
STE-CUNÉGONDE	LA CATHÉDRALE	NOTRE-DAME
BONSECOURS	STE-BRIGIDE	

GROUPE DES EXTERIEURS DE QUELQUES EGLISES DE MONTREAL

Cependant la paix conclue avec deux cantons iroquois, puis momentanément rompue, avait été rétablie, grâce aux bons soins donnés par Melle Mance, à un chef sauvage, blessé et fait prisonnier. Parmi les captifs rendus aux Français, à cette occasion, se trouvaient les deux demoiselles Moyen, Elizabeth, qui épousa plus tard le major Closse, et Marie, qui épousa en 1767, Sidrac du Gué, sieur de Boisbriant. Michel, sieur de St-Michel, Gilles Trottier, les deux filles de M. Macart, et un nommé La Perle, qui avait été pris à Trois-Rivières, furent également rendus.

L'heureuse conclusion de cette affaire donna un moment de répit à Montréal, et M. de Maisonneuve en profita pour retourner en France demander des Sulpiciens à M. Olier. Il réussit dans sa demande, et MM. Souart, Galinier et d'Allet, sous la direction de leur supérieur, M. Gabriel de Thubière de Léry-Queylus, abbé de Loc-Dieu, furent envoyés au Canada par M. Olier, qui mourut peu après. Ils reçurent, à Ville-Marie, l'accueil le plus cordial : Melle Mance leur céda une chambre de l'hôpital, et plus tard, en 1659, ils occupèrent la résidence de M. de Maisonneuve. M. Souart fut désigné comme curé de Ville-Marie, M. Galinier eut la charge de former un village de sauvages et de l'évangéliser, et M. d'Allet devait servir de secrétaire à M. de Queylus.

Le 21 novembre 1657, en assemblée générale, les habitants élirent les trois premiers marguilliers : Louis Prudhomme, Jean Cervaise, et Gilbert Barbier.

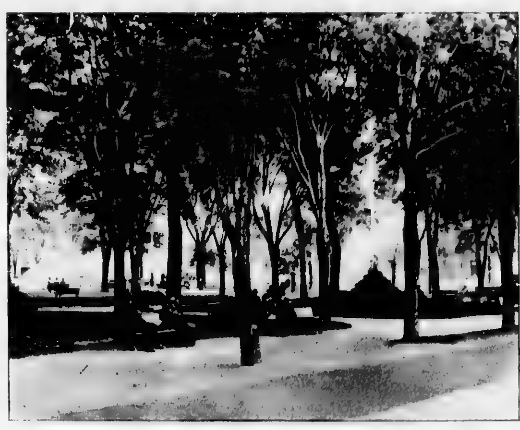


M. de Queylus, qui avait reçu de l'archevêque de Rouen les pouvoirs de grand-vicaire et d'official en Canada, exerça d'abord, durant près de onze mois, les devoirs de sa charge à Québec ; il y fit germer la dévotion envers Ste-Anne, en l'honneur de laquelle, grâce à la générosité de M. de Lessart, il bâtit une chapelle sur la côte Beaupré. Plus tard, ses pouvoirs furent restreints à l'île de Montréal, et il vint résider à Ville-Marie en 1658.

Dès son arrivée, M. de Queylus dut arrêter la construction de la chapelle de Bonsecours, qui avait été commencée l'année précédente (1657) par la sœur Bourgeois, car il ne voulait pas avoir à la mener de front avec l'établissement de l'église paroissiale. Les travaux de cette dernière avaient été commencés dès 1656, avec le produit de dons volontaires, offerts par les habitants, et le revenu des amendes imposées aux transgresseurs des lois ; ces ressources ne furent pas assez fortes, et la plus grande partie de l'édifice fut élevée aux frais des seigneurs. Le nouveau temple, bâti au coin de la rue St-Paul et de la rue St-Joseph

(St-Sulpice), était de dimensions fort modestes, et lorsqu'en 1672 fut construite une église plus vaste sur la Place d'Armes, il fut destiné au service exclusif des hospitalières et de leurs malades, aussi reçut-il d'abord le modeste vocable de St-Joseph.

Marguerite Bourgeoys n'abandonnait pas sa chapelle Bonsecours, elle partit pour Paris. Elle obtient d'abord de deux anciens associés de Montréal, une statuette de la Vierge, autrefois la propriété du R. P. Léonard, provincial des Capucins, et qui était faite du bois miraculeux de Montagu ; M. de Faucamp contribue à ce présent par le don d'une châsse de la plus merveilleuse richesse. De pieuses personnes offrent de l'argent, et la sœur Bourgeoys repart pour le Canada.



JARDIN VIGER

Un appentis de bois, en forme de chapelle, fut élevé près de la maison des sœurs, et devint provisoirement le sanctuaire de la statue miraculeuse. Deux ans plus tard, le 29 juin, eut lieu la pose de la première pierre. L'église de Notre-Dame de Bonsecours a été transformée deux fois : construite d'abord en chêne, sur fondements en pierre, elle avait quarante pieds de long sur trente de large. En 1676, on remplaça cette construction par un édifice en pierre de soixante-et-quinze pieds de long sur quarante de large, qui fut incendié, en 1754, avec une partie de la ville. En 1772, on rebâtit la chapelle telle qu'elle existe maintenant, et on lui donna cent deux pieds de longueur, sur quarante-six pieds de largeur.

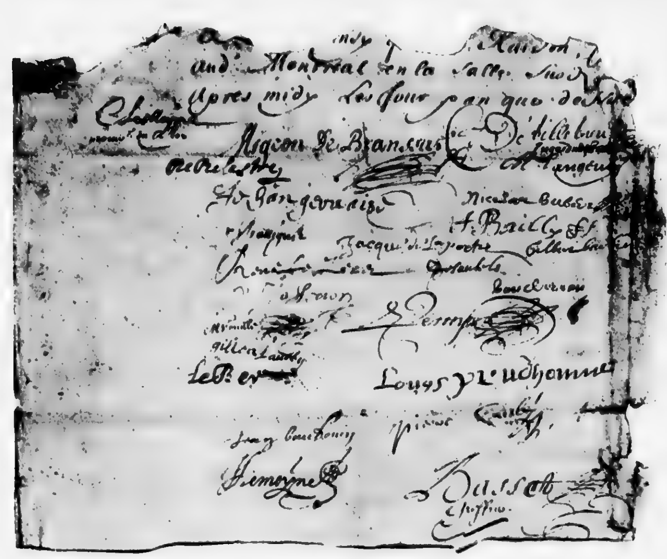
La générosité des fidèles rivalisait d'ardeur, les dons affluaient. M. de Maisonneuve offrit un canon, dont M. Souart fit faire une cloche à ses frais. Deux mille livres fournies par la piété des habitants, cent louis par la sœur Bourgeoys et ses filles, aidèrent la fondatrice à mener son œuvre à bonne fin : la nouvelle chapelle deviendra une annexe inséparable de la paroisse de Villemarie, célèbrera sa fête principale le jour de l'Assomption ; par contre, l'évêque de Québec imposa au curé l'obligation d'y faire célébrer la sainte messe le jour de la Visitation, et d'y aller en procession, le jour de l'Assomption. Depuis, la paroisse a été rattachée au séminaire de Montréal, et chaque jour deux ecclésiastiques de St-Sulpice y offrent le Saint Sacrifice.

Lorsqu'on songea à célébrer le deux cent cinquantième anniversaire de la fondation de Montréal, M. l'abbé Lenoir, qui a fait de la restauration de Bonsecours un des buts de sa vie, applaudit au projet de l'érection d'une statue au fondateur de notre belle cité, mais il crut opportun de donner à la fête son cachet religieux. Il voulut dresser, au-dessus de la vieille chapelle, une statue colossale de la Vierge, dont le piédestal pût faire façade du côté du St-Laurent, de manière à satisfaire en même temps le coup d'œil et l'idée symbolique. Il s'adressa, pour l'exécution de son projet, à M. Edouard Meloche, dont l'œuvre est remarquable : le campanile imaginé par notre artiste canadien, aussi bon architecte que peintre décorateur éminent, s'élève droit au-dessus des murs polygones qui forment l'abside de la chapelle ; il est de style renaissance, et est couronné par une statue de la Vierge, haute de trente pieds, et flanqué de deux tourelles carrées, avec lanternes, surmontées chacune d'un ange aux ailes éployées. Ce campanile est largement ajouré, et assez vaste pour qu'on y puisse dire la messe.

Mais la population croissait dans la colonie, il était temps d'ouvrir une école. M. de

Maisonneuve fit concession à la sœur Bourgeoys, le 22 janvier 1658, d'un bâtiment en pierre qui s'élevait en face de l'Hôtel-Dieu, et qui avait servi d'étable et de colombier ; cette construction avait trente-six pieds de long, dix-huit pieds de large, et un terrain de trente-huit perches y était joint. M. le curé Souart, de son côté, ouvrit au séminaire une classe pour les garçons, et fut le premier instituteur de Montréal.

Durant l'automne de 1657 était arrivé un funeste évènement, la mort de trois colons, fort estimés, Nicholas Godé, Jean St-Père et Jacques Noël. Ils avaient eu l'imprudence de recevoir quelques Onneïouts qui battaient le voisinage, et de leur donner à dîner dans une maison de la Pointe St-Charles qu'ils étaient en train de construire. Après le repas, les Français remontèrent sans armes sur la maison pour en assujettir le toit : aussitôt leurs hôtes tirèrent lâchement sur eux, et les trois victimes tombèrent sur le sol ; ils scalpèrent Godé et Noël, et tranchèrent la tête à Jean St-Père, qui avait une très belle chevelure. En représailles, M. d'Ailleboust ordonna de saisir tous les Iroquois qui se présenteraient aux habitations : douze furent faits prisonniers, et deux renvoyés aux chefs des cantons pour leur annoncer cette capture.



Signatures autographes apposees a la requête des citoyens de Villemarie, suppliant le roi Louis XIV d'accorder des lettres d'etablissement a la communaute de Religieuses Hospitalieres de St-Joseph à Montreal, 1667

Les cinq nations s'assemblèrent en conseil ; on traita de la délivrance des prisonniers, on promit la paix, mais on se prépara à la guerre. D'après leur plan, les Iroquois devaient tomber en masse sur une colonie de cinquante-cinq Français, commandée par le capitaine Dupuis, et établie, à peu de distance, à Gannentaha. Les Français furent prévenus secrètement, et échappèrent à une terrible mort : après treize jours de navigation et de fatigues, ils arrivaient à Montréal, n'ayant perdu que trois hommes noyés pendant le trajet. M. Dupuis fut aussitôt chargé, par M. de Maisonneuve, de remplacer le major Closse dans la direction des forces militaires de Montréal.

Les Iroquois étaient joués, mais non désarmés : douze cents guerriers sauvages allaient se réunir à la Roche-Fendue, aux environs de Montréal, pour se jeter sur la ville, et de là devaient aller détruire Québec. Les habitants de Québec apprirent ce danger par un prisonnier Iroquois : aussitôt ils apportèrent à leur défense une fiévreuse activité. Les habitations étaient tellement éloignées les unes des autres, qu'elles s'étendaient à près de dix lieues : on les abandonna. Tous se réfugièrent à l'évêché, au fort, chez les Ursulines ou les Jésuites ; on éleva des redoutes, on creusa des meurtrières, on établit des patrouilles.

A Villemarie, le gouverneur fit entourer d'une palissade, d'un fossé et de quatre bastions bien retranchés, un moulin qu'il avait fait élever en 1658 sur une éminence du Côteau St-Louis, et qui, appelé d'abord moulin du Côteau, devint la citadelle. M. de Queylus conservait dans ce

moulin, et dans une ferme à la Pointe St-Charles, beaucoup d'engagés aussi bons cultivateurs que braves soldats. De son côté le major Closse qui, à l'arrivée de M. Dupuis, s'était retiré dans son fief d'environ cent arpents de terre sur lesquels s'élève aujourd'hui l'hôpital Anglais, fortifia sa demeure. Enfin, en prévision d'un siège, deux puits furent creusés, l'un dans le fort, l'autre près de l'hôpital.

Mais Dieu suscita pour le salut du Canada, un martyr du patriotisme. Un matin du mois de juillet 1660, Dollard, accompagné de seize braves, quitta Villemarie à l'issue de la messe : après une marche fatigante, ils arrivèrent au pied du Long-Sault, sur la rive gauche de l'Outaouais. Le point précis où ils s'arrêtèrent est probablement Greece's Point, à cinq ou six milles au-dessus de Carillon, par où ils savaient que les Iroquois passaient, au retour de leurs chasses. Ils s'installèrent dans un misérable fort de palissades, où ils furent rejoints par deux chefs sauvages qui, s'étant lancé un défi sur le courage, cherchaient une occasion de se surpasser en valeur : c'était Anahotaha, à la tête de quarante Hurons, et Métiomègue, accompagné de quatre Algonquins.

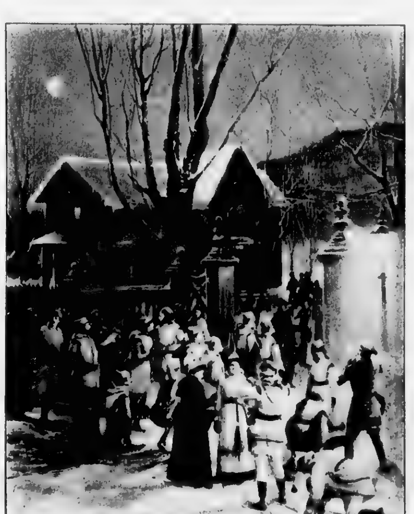
Une bande d'Iroquois parut bientôt, mais chaudement reçue, elle courut prévenir une bande de trois cents autres sauvages, dont elle s'était détachée. Ils se jetèrent tous vainement sur les Français qui, à l'abri de leurs faibles palissades, en couronnaient les pieux des têtes des ennemis, au fur et à mesure qu'ils les abattaient. Exaspéré par cet échec inattendu, les Iroquois firent demander de l'aide à une bande de cinq cents des leurs, campée aux îles Richelieu. Huit cents hommes s'élancèrent alors sur les palissades. Inutiles efforts ! les balles font dans leurs rangs de terribles ravages, et ils reculent de nouveau.

Cependant, l'eau manquait aux assiégés, que la soif torturait ; ils faisaient, de temps en temps, des sorties pour s'en procurer, et n'en pouvaient rapporter, dans des vases insuffisants, que quelques gouttes achetées au prix des plus grands dangers. Les Iroquois en profitèrent pour offrir la vie et leur amitié aux Indiens qui se rendraient à eux. Les Hurons profitèrent lâchement de cette offre, et soudain trente d'entre eux suivirent La Mouche, propre neveu du chef Huron, et bondirent par-dessus les palissades. Le brave Anahotaha tira un coup de pistolet sur son neveu, mais le manqua. Les Algonquins restèrent fidèles, et moururent bravement à leur poste.

Les Iroquois apprirent, par ces transfuges, le nombre réel de leurs ennemis, et exaspérés d'être ainsi tenus en échec par quelques hommes, jurèrent de vaincre ou de mourir. Les plus braves se firent une sorte de bouclier avec des bûches liées ensemble, et se mettant devant leurs compagnons, se lancèrent sur les palissades en s'efforçant de les arracher.

Le moment de la lutte suprême est venu : Dollard charge à mitraille un mousquet qui doit éclater en tombant, et le lance avec force ; malheureusement une branche d'arbre arrête, au passage, le terrible engin de destruction qui retombe sur les Français, et fait une sanglante trouée parmi eux : "Rends-toi !" criait La Mouche à Anahotaha : "J'ai donné ma parole aux Français, je mourrai avec eux," répondit l'intrépide chef.

Les pieux étaient arrachés ; les Français criblés de blessures, résistaient jusqu'au dernier soupir et succombaient un à un. Un seul fut sauvé par les



UN RENDEZ VOUS DE RAQUETTES

terribles sauvages, qui le livrèrent au bûcher, mais il résista héroïquement aux raffinements de la cruauté la plus barbare; pas une faiblesse ne lui échappa, et il ne cessa de prier pour ses bourreaux.

Les misérables Hurons eurent le sort qu'ils avaient mérité: ils furent brûlés dans les différentes bourgades; cinq échappèrent, et c'est par leurs récits qu'on apprit les détails de cet exploit qui sauva le Canada. En effet, les Iroquois, songeant à ce que dix-sept braves seulement avaient accompli, crurent qu'une attaque de front, contre de semblables hommes, ne pouvait qu'échouer misérablement; ils changèrent de tactique, et recommencèrent leur guerre de surprises et de guet-apens.

Le 24 juin 1661, M. Lemaître, économe du séminaire, fut massacré par les Iroquois, à St-Gabriel, et son successeur, M. Vignal, fut tué à l'île à la Pierre, appelée aujourd'hui l'île Verte, qui se trouve au-dessus de l'île Ste-Hélène. LeBer Duchesne, et J. B. Moyen, subirent le même sort; Cuillerier et Jacques Dufresne furent emmenés prisonniers, et Brigeart mourut dans les tortures.

LES VIEILLES TOURS

Un nouveau deuil vint bientôt plonger la colonie dans l'affliction: le brave major Closse périt le 6 février 1662, en courant au secours de quelques colons attaqués par une bande de sauvages. Trois mois après, une occasion s'offrit aux colons de venger leur chef regretté: cinquante Iroquois qui attaquèrent une redoute voisine du fort Ste-Marie, furent repoussés avec perte, et quelques semaines plus tard les colons en firent une quinzaine prisonniers.

Un autre jour c'était Jouaneaux qui, travaillant aux champs avec quatre ouvriers, était attaqué subitement: des cinq travailleurs, Rollin fut tué, Jérôme blessé à mort, Petit et Mentor fait prisonniers, et Jouaneaux échappa seul aux ennemis en se barricadant dans une grange.

CHAPITRE IV.

L'ILE DE MONTRÉAL PASSE À ST-SULPICE.—ARRIVÉE DU RÉGIMENT DE CARIGNAN

L'année 1663 ouvrit une ère toute nouvelle pour le Canada. Le gouverneur, M. d'Avaugour, à la suite de difficultés avec Mgr. de Laval, au sujet de la traite de l'eau-de-vie, fut révoqué par le roi et remplacé par M. de Mézy, mais il avait avant son départ convaincu le gouvernement de la nécessité qui s'imposait dans l'intérêt même du Canada, de dissoudre la Compagnie des Cent Associés, alors réduite à quarante-cinq membres, et d'établir une administration judiciaire. La compagnie remit au roi ses privilèges et ses possessions, le 24 février. Sur l'avis d'un commissaire royal, M. Gaudais-Dupont, le roi créa un conseil fixe, appelé *Conseil Souverain de Québec*, qui reçut le pouvoir d'établir, à Montréal et aux Trois-Rivières, des cours de justice inférieures.

Les changements furent aussi importants dans l'administration religieuse: le 29 mars la Société de Montréal substitua à sa place le séminaire de St-Sulpice, lui abandonnant par pur don, tout son domaine, seigneurie, fonds, métairies et autres droits sur l'île. Le contrat de cette donation fut ratifié en mai 1677, par le roi Louis XIV., et enregistré à Québec le 20 septembre de la même année. La communauté de St-Sulpice devenait donc seigneuresse de l'île de Montréal.

Il y eut dès lors trois gouvernements, portant les noms de leurs chefs-lieux : Québec, Montréal et Trois-Rivières ; chacun possédait une organisation civile et judiciaire, de telle sorte que le gouverneur ou le conseil souverain n'avaient à s'occuper de la marche des choses qu'en cas d'appel à leur autorité.

Montréal continuait à progresser : de 1642 à 1654, il y eut dans cette ville vingt-six mariages et soixante naissances ; plus tard on y comptait une centaine de ménages. Grâce à Louis XIV et à Colbert, chaque année, un certain nombre de jeunes filles sorties d'un orphelinat à Paris, étaient envoyées en Canada, et recevaient en dot du roi une maison toute bâtie et des vivres pour huit mois. Plus tard, le monarque accorda aux jeunes ménages une prime de trois cents livres ; il gratifia de plus d'une pension annuelle de trois cents livres les pères de familles qui avaient dix enfants, et de quatre cents livres ceux qui en avaient douze ; il réserva de plus le privilège exclusif de la chasse, de la pêche et de la traite, aux hommes mariés.

On voulut aussi, dans les commencements, envoyer aux officiers des épouses d'une naissance plus distinguée ; les couvents de France choisissaient pour le Canada des jeunes filles pauvres, mais vertueuses et de bonne maison. En 1665 il en arriva une quarantaine, qui trouvèrent aisément de bons partis.



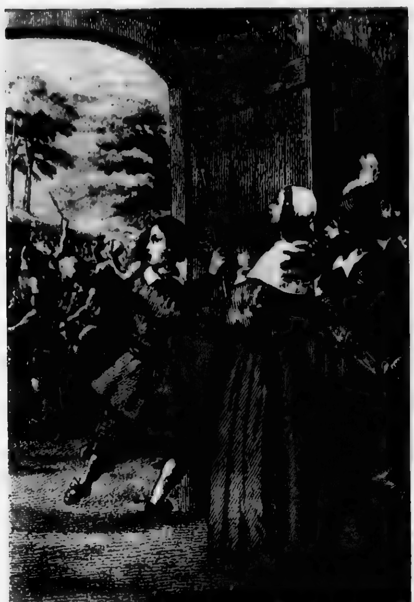
COLLEGE DE MONTREAL

Quoique dans les dix premières années tous les enfants fussent morts en bas-âge, la population, de 72 personnes qu'elle était en 1642, était montée à 196 en 1650, à 372 en 1660, à 525 en 1665, à 830 en 1672. On avait dû, en 1654, ouvrir un deuxième cimetière au lieu où se croisent actuellement les rues Notre-Dame et St-Sulpice. De 1650 à 1672, on construisit à Montréal quatre-vingt-quatorze maisons : des sentiers de huit à douze pieds de large y conduisaient. En 1672, Bénigne Basset, premier arpenteur, notaire et greffier de la justice, à Montréal, traça les premières rues de la ville : voilà comment le premier sentier, ouvert en 1645 et menant du fort à l'Hôtel-Dieu, fut remplacé en 1674 par la rue St-Paul ; un autre, ouvert en 1655, et conduisant du fort à la rue St-Jean-Baptiste, se transforma en la rue St-Jean-Baptiste, en 1684 ; un troisième tracé en 1664, et allant du fort à la côte de la Place d'Armes, devint la rue St-Dizier en 1691 ; un autre encore, datant de 1668, du fort à la rue St-Pierre, fut remplacé en 1689 par la rue St-Vincent. Bénigne Basset avait commencé l'exécution de ces voies de communication par la rue Notre-Dame qu'il fit percer, en 1672, sur la partie la plus élevée du terrain : commençant à un puits creusé en face du portail de l'église en construction, elle venait aboutir au moulin à vent servant de redoute, qui avait été élevé en 1656 sur le terrain compris aujourd'hui entre la rue Bonsecours et la place Dalhousie. Ce terrain était un petit tertre d'environ cinquante pieds d'élévation ; on ajouta à la redoute, en 1658, des petits bastions avec des retranchements garnis de chevaux de frise, et le moulin primitif devint la citadelle de Montréal. La Place d'Armes avait été ouverte en 1650.

Les seigneuries se multipliaient. En 1664, soixante-et-cinq fiefs importants avaient été

concédés dans la Nouvelle-France, dont les suivants dans le gouvernement de Montréal : la Citière, l'île de Montréal, Lanoraie, l'île Jésus, St-Sulpice, Laprairie, Lachenaie, Longueuil et l'île St-Paul.

Le 5 février 1663, le Canada fut éprouvé par un terrible tremblement de terre, dont les secousses se firent sentir plus de six mois ; dans l'île de Montréal, le désastre fut moins grand que dans les districts de Québec et de Trois-Rivières.



MELLE MANCE EN DANGER

Attaque par les Iroquois, sur les colons de Villemarie en 1650

Enfin, arriva en Canada le renfort depuis si longtemps attendu : M. le marquis de Tracy, chargé d'informer contre M. de Mézy, débarqua à Québec avec quelques compagnies du régiment de Carignan-Salières. Le reste du régiment, moins quelques compagnies, arriva avec le colonel sur une escadre portant le nouveau gouverneur M. de Courcelles, M. Talon, l'intendant, beaucoup de familles, enfin des bœufs, des moutons et des chevaux.

Un des premiers actes d'autorité de M. de Tracy causa une véritable affliction dans Montréal : sans avoir entendu les explications qu'aurait pu donner M. de Chomedey, avant même que M. de Courcelles fût débarqué, il destitua M. de Maisonneuve et nomma M. Dupuis à sa place comme gouverneur de Villemarie. Nous devons rendre cette justice au vice-roi, qu'il apporta des formes dans cet acte de rigueur, rendant ainsi implicitement hommage au mérite de cet homme de bien.

Par sa position, M. de Maisonneuve, obligé de défendre les droits des seigneurs de Montréal, n'avait pu éviter de froisser souvent les gouverneurs généraux. A peine le séminaire fut-il en possession de sa seigneurie, qu'on voulut lui enlever le droit de justice et la faculté de nommer le gouverneur de Villemarie, quoique ces privilèges eussent été accordés en 1644 à la Compagnie de Montréal par lettres-patentes royales. M. de Mézy nomma M. de Sailly, juge, Charles le Moyne, procureur du roi, et Bénigne Basset, greffier et notaire. Le Conseil Souverain confirma ces nominations.

Le séminaire protesta, forma une sénéchaussée royale à côté de celle du Conseil Souverain, créa juge M. Ch. d'Ailleboust des Musseaux, et conserva Bénigne Basset dans son office de greffier. M. de Mézy ne céda point : il révoqua Bénigne Basset de la charge de notaire royal, et nomma à sa place Nicholas de Mouchy, et de plus, deux sergents royaux, Anicet et Raguideau. En même temps, il s'arrogeait le droit de nommer le gouverneur de Montréal, et attribua ces fonctions à M. de Maisonneuve. Celui-ci, toujours prudent, répondit qu'il acceptait la commission, mais sans préjudice des droits des seigneurs. Il rendit compte de la mesure à M. Souart, représentant des seigneurs au Canada. M. Souart protesta aussitôt, et le Conseil l'ajourna à huit mois pour lui permettre de faire venir de France ses titres de propriété et les lettres patentes du roi.

La sénéchaussée du Conseil Souverain continua, mais sans procédure judiciaire, de rendre la justice jusqu'à la fin de 1665 ; dans le même temps, les cinq juges de police nommés dans une assemblée de tous les habitants de l'île, convoquée sur l'ordre du gouverneur-général, par une ordonnance de M. de Maisonneuve, du 15 février 1664, siégeaient aussi à Montréal. Les juges

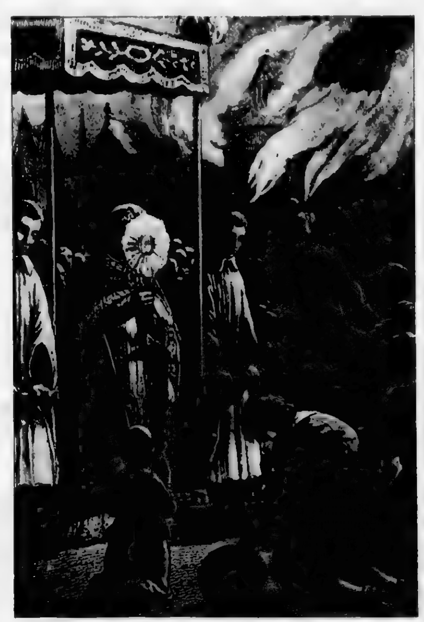
élus furent Louis Prud'homme, Jacques LeMoyne, Gabriel Lesel sieur du Clos, Jacques Picot sieur de la Brie, et Jean Leduc.

Ces démêlés durèrent trois ans, au bout desquels la fermeté du séminaire l'emporta : le roi maintint la Société de St-Sulpice dans ses droits à rendre la justice à Villemarie et à nommer le gouverneur de cette ville.

Cette résistance de M. de Chomedey blessa M. de Mézy, qui nomma le capitaine Pezard de la Touche au gouvernement de Montréal, mais cette nomination, qui ne précéda que de quelques jours la mort de M. de Mézy, resta lettre morte. M. de Maisonneuve n'en était pas moins sacrifié : il fut révoqué et retourna à Paris, où il mourut le 9 septembre 1676.

Un autre évènement funeste, la capture de Charles le Moyne par les Iroquois, vint plonger dans le deuil la petite colonie. Il était père de quatorze enfants, tous restés célèbres par leur valeur : c'étaient les sieurs de Longueuil, de Ste-Hélène, d'Iberville, de Maricourt, de Bienville, de Sérigny, de Chateauguay. Né à Dieppe, en Normandie, le 2 août 1626, il était venu, à 15 ans, rejoindre son oncle, Adrien Duchesne, établi à Québec. Il rendit de tels services à la colonie par sa valeur et sa connaissance des langues sauvages, que le roi lui accorda plus tard des lettres de noblesse, et les titres de sieur de Longueuil et de Chateauguay. C'est dans une excursion de chasse, à l'île Ste-Thérèse, qu'il fut fait prisonnier. Au bout de trois mois, il fut renvoyé à Montréal,et il y mourut en 1685. Il fut enterré dans l'église Notre-Dame.

Pendant ce temps le Canada était concédé à la Compagnie des Indes Occidentales, et les trois forts de Chambly, de Sorel et de Ste-Thérèse étaient élevés par l'ordre du marquis de Tracy. Trois des cinq cantons, intimidés par les préparatifs sérieux qui se faisaient contre eux, demandèrent la paix et l'obtinrent : les deux autres cantons Iroquois allaient être châtiés. Le 14 septembre 1666, M. de Tracy se mit en route à la tête de six cents soldats, de six cents Canadiens, dont cent dix de Montréal, commandés par Charles le Moyne et son lieutenant Picoté de Belestre, et de cent Hurons et Algonquins. La marche fut extrêmement pénible et le but de l'expédition ne fut guère atteint, car les Agniers, prévenus du danger qu'ils couraient, avaient évacué leurs villages ; on livra aux flammes leurs cabanes avec les immenses quantités de provisions qu'on y trouva.



PREMIER INCENDIE DE L'HOTEL-DIEU, 1695

A la présence du Très Saint Sacrement, le vent changeant tout-à-coup de direction, la ville de Montréal fut préservée d'une conflagration générale

Durant l'hiver de 1666 à 1667, quarante soldats sur soixante dont se composait la garnison du fort Ste-Anne, furent atteints du scorbut. Ceux dont l'état le permit furent transportés à l'hôpital de Montréal.

Le vice-roi eut, avant son départ pour l'Europe, le plaisir de faire la paix avec les Iroquois ; il réduisit aussi au vingt-sixième la dîme que l'évêque de Pétrée, dans son zèle pour le bien de l'Église, avait portée au treizième. Dès l'ouverture de la navigation, six compagnies du régiment de Carignan partirent pour la France avec M. de Tracy, mais il en revint six autres, deux ans après, rejoindre celles qui étaient demeurées et s'étaient fixées au Canada. Les officiers obtinrent des terres en fief et seigneurie, et dès ce moment on commença à établir, sur les représentations de l'inten-

dant Talon, plutôt des groupements de population que des établissements nombreux mais trop faibles. On réunit en bourgade, au Sault St-Louis, les Indiens qui voulaient embrasser le christianisme; les Jésuites fondèrent à Laprairie, en 1670, un village où purent résider ceux qui voulaient se soustraire au vice de l'ivrognerie, et vingt-cinq seigneuries furent concédées de 1675 à 1680.

M. Talon, rappelé momentanément en France en 1668, et revenu dès l'année suivante, eut le plaisir de voir, en 1670, son neveu par alliance M. Perrot, nommé par le séminaire, gouverneur de Montréal, en remplacement du sieur de la Frédière; celui-ci avait remplacé M. Pierre de St-Paul, sieur de Lamothe, qui lui-même avait succédé à M. Dupuis durant l'hiver de 1668 à 1669. M. de la Frédière avait tellement abusé de son pouvoir qu'il avait été révoqué sur la demande de l'intendant Talon. Durant ce temps, la paix avec les Iroquois faillit être troublée par l'avidité de quelques mauvais soldats qui, dans le but de lui voler ses fourrures, assassinèrent un chef Iroquois. M. de Courcelles sauva la situation par son énergie: il dédommagea la famille de la victime, et fit passer par les armes les trois meurtriers; mais peu après, les Iroquois et les Outaouais étant sur le point de recommencer leurs hostilités, il leur fit signifier qu'il ne tolèrerait pas qu'ils troublassent le repos des nations; sur la réponse arrogante des Iroquois, il partit lui-même de Montréal le 2 juin 1671 avec cinquante-six braves montés dans un bateau construit à cet effet, et dans treize canots d'écorce. Il arriva à l'embouchure du lac Ontario, et épouvanta tellement les Iroquois par son audace, que les Outaouais implorèrent la paix. Il profita de leur effroi pour obtenir leur approbation à son projet de construire un fort à Cataracoui. Ce fort, devenu aujourd'hui Kingston, fut élevé par le comte de Frontenac, et appelé Frontenac, du nom de ce gouverneur, qui venait relever M. de Courcelles de ses fonctions.

Environ deux ans avant le départ de M. de Courcelles, en 1670, Mgr. de Laval fut nommé évêque de Québec. Cette même année la petite vérole décima les sauvages, et quinze cents Indiens furent enlevés par le fléau.

CHAPITRE V.

L'ÉGLISE PAROISSIALE.—MASSACRE DE LACHINE

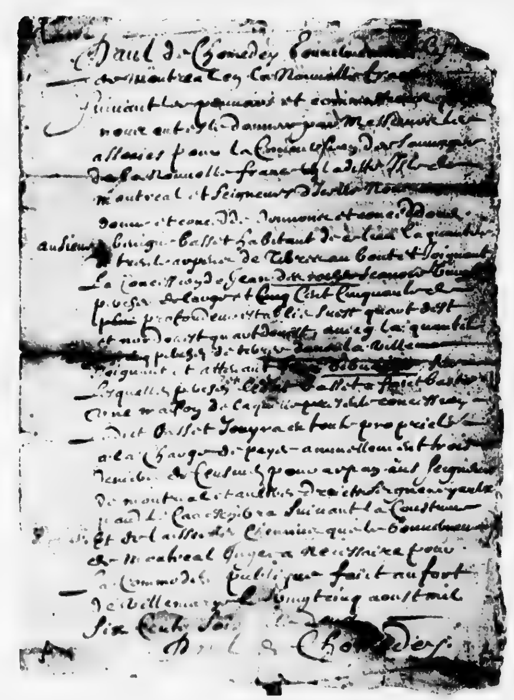
Louis de Buade, comte de Frontenac, débarqua à Québec en 1672, et poussa avec activité les travaux du fort Cataracoui. Ce lieu n'est pas le seul qui eût été fortifié à cette époque: au fort Verdun construit en 1662 au pied des rapides de Lachine, au fort Rolland bâti en 1670 près de l'endroit où s'élève aujourd'hui la gare du Grand Tronc, on ajouta en 1671 le fort Remy, à Lachine. Trois ans après, on bâtit près de la montée Dorval, le fort Gentilly ou la Présentation; enfin on éleva en 1676 le fort Cuillerier, en 1677 le fort de la Montagne, dont deux tours subsistent encore en face du Collège de Montréal, et en 1683 le fort de Ste-Anne de Bellevue à la tête du rapide de ce nom. Tous ces ouvrages de défense furent érigés en bois, sauf cinq qui furent faits en pierre: ceux de la Montagne, de Cataracoui, de Senneville (1692), de Longueuil (1690) et du lac des Deux-Montagnes (1721). Celui de la Présentation fut établi par le séminaire pour protéger sa mission de Gentilly, fondée pour l'instruction des petits Indiens au-dessus de Lachine. C'est encore St-Sulpice qui se chargea du fort Remy. Robert René Cavalier de la Salle avait obtenu en 1666, du séminaire, la première concession en censive de Lachine; placée à la tête des rapides, elle appartient aujourd'hui à M. Ed. Preston Wilgress, qui habite la maison la plus ancienne peut-être de l'île de Montréal. Trois ans après, la soif des voyages pousse de la Salle à rétrocéder sa terre à St-Sulpice, moins quatre cent vingt arpents qu'il vend à Jean Millot. Celui-ci y construit un moulin à vent en maçonnerie de la forme d'une tour "pour servir de redoute." Il l'entoura d'une palissade de pieux et y dépensa mille écus. En 1673 le séminaire le lui acheta et l'appela le fort Remy.

Notre Dame de Lourdes
Chapelle de Notre Dame du Sacré Cœur
Eglise de la Nativité de la Sainte Vierge

St Jean-Baptiste
Eglise du Gesu
St Vincent de Paul

INTERIEUR DE QUELQUES EGLISES DE MONTREAL

C'est vers cette époque que s'éleva l'église paroissiale. Le séminaire offrit pour cette fondation une somme de trois mille livres tournois, payable en trois ans, et des terrains situés derrière sa maison sur la hauteur de la rue Notre-Dame : ces propositions furent acceptées le 19 juin 1672, dans une assemblée de tous les habitants, et François Bailli, maître maçon, fut chargé de la conduite du bâtiment. Le 30 du même mois, furent posées les cinq premières pierres. Le cœur de Mlle Mance, qui mourut l'année suivante, devait être placé dans le temple sacré, mais il fut consumé lors de l'incendie qui dévora l'hôpital, où il avait été momentanément déposé.



ACTE DE CONCESSION DE DEUX LOPINS DE TERRE AU SIEUR BENIGNE BASSET, NOTAIRE.
L'un de ces terrains est devenu le site actuel de l'Hôtel-Dieu, fait partie du Parc de Montréal et du terrain de l'Exposition.
L'acte est écrit et signé de la main de Paul de Chomedey, en date du 25 août 1662

Cependant, quoique tous voulussent contribuer à la poursuite des travaux, l'ouvrage traîna quelques années à cause de la pauvreté des colons, et ne fut terminé qu'en 1678. " L'église avait, dit M. Morin, la forme d'une croix latine, avec bas-côtés terminés par une abside circulaire ; son portail, construit en pierre de taille, se composait de deux ordonnances, l'une toscane et l'autre dorique ; cette dernière ordonnance était couronnée par un fronton triangulaire. Ce beau portail, élevé en 1722 sur les dessins de Chaussegros de Léry, ingénieur du roi, était flanqué au côté droit, d'une tour carrée, surmontée d'un campanile, au sommet duquel s'élevait une belle croix fleurdelisée, haute de 24 pieds. Cette église était bâtie dans l'axe de la rue Notre-Dame, et une partie sur la Place d'Armes ; elle mesurait, hors d'œuvre, cent quarante pieds de longueur et quatre-vingt-seize pieds de largeur, la tour cent quarante-quatre pieds de hauteur. Elle fut rasée en 1830, et la tour abattue en 1843."

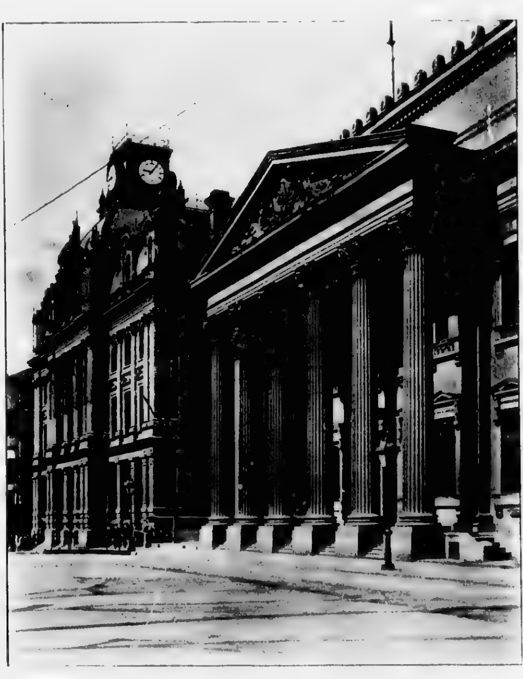
Les Sulpiciens élevèrent pour eux-mêmes une nouvelle demeure mesurant cent soixante-et-dix-huit pieds de front sur quatre-vingt-quatre de profondeur : ces vieux murs ne méritent aujourd'hui l'attention du touriste que par leur antiquité, la beauté du jardin qui s'étend derrière eux, et la vieille horloge qu'ils supportent.

Le gouverneur de Montréal, M. Perrot, neveu de l'intendant Talon, ne vit pas leur achèvement : ayant désobéi à M. de Frontenac, ayant poussé l'audace jusqu'à faire jeter en prison le sieur Bizard, lieutenant des gardes du gouverneur-général, il fut enfermé durant un an au château St-Louis, et remplacé dans le commandement de la ville par le sieur de la Naudière. Rétabli dans ses fonctions par le roi, qui lui avait fait toutefois subir trois semaines de détention à la Bastille, il fut placé plus tard à la tête de l'Acadie, et perdit la vie, dans la suite, à la Martinique. Son sort n'est pas digne de compassion, car il profitait des facilités que lui procurait sa position, pour s'enrichir par un trafic illégal des pelleteries avec les sauvages, et protégeait ouvertement les coureurs des bois.

La discorde s'établit aussi entre M. de Frontenac et l'intendant Duchesneau, qui furent remplacés, le premier par M. de la Barre, le second par M. de Meules. Mgr. de Laval céda

également son évêché à Mgr. de St-Valier (1689); le digne prélat avait ramené avec lui, dans son dernier voyage au Canada, six Récollets qui s'établirent à l'entrée de Villemarie. En 1692 ils achetèrent, pour y ouvrir une école, un vaste terrain sur la rue Notre-Dame; leur monastère et leur église, situés entre les rues Notre-Dame, des Récollets, Ste-Hélène et St-Pierre, furent construits de 1695 à 1700, et démolis en 1787. Quelques années auparavant, le roi avait établi la fixité des cures. Le souverain avait aussi envoyé au Canada un renfort de 200 soldats pour la guerre qui se rallumait avec les Iroquois, mais de la Barre eut la faiblesse de se laisser jouer par les sauvages: il fut aussitôt rappelé, et remplacé par le colonel marquis de Denonville.

M. de Denonville commença par amasser des provisions et des munitions au fort Cataracoui, puis fortifia Montréal et lui donna le chevalier de Callières comme gouverneur. Au printemps de 1685, il employa six cents hommes sous la direction de M. du Luth, ingénieur royal, à élever une palissade. Ces défenses en bois ne furent pas durables, et il fallut les réparer chaque année. Il venait de recevoir huit cents hommes de mauvaises recrues, sous le commandement du chevalier de Vaudreuil; dès lors il se trouva prêt pour son expédition.


BUREAU DE POSTE ET BANQUE DE MONTREAL

Une partie de ce renfort fut envoyé aussitôt à Montréal, où M. de Callières rassembla deux mille hommes dans l'île Ste-Hélène. Avec cette supériorité de forces, de Denonville eut pourtant la malheureuse idée de commettre un acte qui déshonora le nom français chez les sauvages: il fit saisir des députés iroquois et les envoya en France pour servir à bord des galères royales. Louis XIV désapprouva hautement cette trahison et renvoya les prisonniers au Canada.

L'armée partit le 13 juin 1687 sur quatre cents embarcations. Rejointe plus loin par six cents hommes de Détroit, elle repoussa au sortir d'un défilé huit cents ennemis embusqués dans un ruisseau et leur tua quarante-cinq hommes. Elle brûla ensuite une immense quantité de maïs aux Tsonnontouans, et leur tua un nombre prodigieux de cochons. En revenant de son expédition, de Denonville fonda un fort à Niagara, et y laissa cent hommes qui succombèrent tous sous les coups d'une maladie inconnue, probablement le scorbut. Les Iroquois voulurent se venger: vers la fin de l'été ils ravagèrent tout l'ouest de la colonie; une bande de deux cents guerriers incendia quelques maisons dans l'île de Montréal et tua plusieurs personnes.

La paix était vivement désirée par les colons: elle allait être conclue, quand les négociations furent brusquement arrêtées par la perfidie de Kondiaronk (le Rat), chef des Hurons Michillimakinacs. Mécontent de n'avoir pas été consulté en cette occurrence, il se met en embuscade avec sa troupe à l'anse de la Famine, tombe sur les députés iroquois qui se rendaient à Montréal, en tue un certain nombre et fait les autres prisonniers. Sur l'observation de ceux-ci qu'ils allaient en

ambassade à Villemarie, il feint la surprise, et prétend avoir agi sur l'ordre du grand chef français, puis les relâche. Il n'y avait plus qu'à se préparer à la lutte. Du reste, la guerre allait se rallumer avec l'Angleterre à l'occasion du détrônement de Jacques II., et M. de Frontenac, chargé de l'exécution du plan proposé par M. de Callières, pour la conquête de la Nouvelle-Angleterre, allait venir remplacer M. de Denonville.

L'année 1688 s'était passée dans la paix : aussi les colons se relâchaient-ils de leur vigilance, pendant que les sauvages se préparaient. Le chevalier de Vaudreuil commandait à Villemarie en l'absence de M. de Callières, alors en France. Dans la nuit du 4 au 5 août 1689, tout reposait dans les habitations de l'île de Montréal, pendant qu'au dehors la pluie et la grêle faisaient rage, et que quinze cents Iroquois traversaient le lac St-Louis dans leurs canots d'écorce. Ils abordent en silence sur la côte de Lachine, se divisent en plusieurs pelotons, et entourent toutes les maisons dans un rayon de plusieurs lieues. Soudain le signal est donné par les chefs : une horrible clameur déchire les airs. Les portes sont enfoncées, et les demeures dans lesquelles les Iroquois ne peuvent pénétrer sont livrées aux flammes, mais les malheureux qui en sortent affolés pour échapper aux tourments du feu, sont livrés à des tourments encore plus épouvantables. Les bourreaux tuèrent les bestiaux, brûlèrent les habitations, empalèrent des femmes, forcèrent des pères à jeter dans les flammes leurs enfants, mirent à la broche d'autres petits êtres tout vivants, et contraignirent les mères à les retourner dans le feu pour les faire rôtir.


RUE NOTRE-DAME

Tout fut brûlé et pillé, excepté les forts qui ne furent même pas attaqués ; deux cents personnes de tout âge et de tout sexe périrent dans les supplices, et une cinquantaine emmenées dans les villages pour être torturées. Quelques colons s'échappèrent toutefois, en se réfugiant dans les forts ou dans les bois.

A cette terrible nouvelle, M. de Denonville, alors à Montréal, donne au chevalier de Vaudreuil l'ordre de se jeter dans le fort Rolland avec ses troupes et une centaine de volontaires : M. de Vaudreuil y court accompagné de M. de Subercase et d'autres officiers. En arrivant au fort Rolland, ils apprennent que l'ennemi se trouve à une demi-lieue plus haut et ne se trouve séparé d'eux que par un bois assez épais. M. de Subercase, à la tête de ses volontaires, accourt, mais il est aussitôt arrêté par M. de Vaudreuil, qui allègue l'ordre formel de M. de Denonville de ne rien risquer, et l'on passe la nuit au fort. Le lendemain cent volontaires sont détachés sous le commandement de M. de St-Jean, et poussent jusqu'aux décombres d'une maison incendiée, où ils se retranchent et échangent quelques coups de fusil avec les Iroquois. Ils aperçoivent bientôt un parti de Français et d'Indiens amis qui, sorti du fort Remy, se dirigent vers eux, en grand danger d'être enveloppés par les ennemis. Les volontaires veulent s'élancer au devant de ce renfort, mais leur commandant, alléguant toujours ses instructions, les retient. Ce qu'on pouvait prévoir arriva : le détachement du fort Remy, envoyé par de Denonville au secours de M. de Vaudreuil, et composé de cinquante soldats et de trente sauvages alliés, fut exterminé : le baron de Longueuil eut un bras cassé, mais fut sauvé par quatre des meilleurs coureurs d'entre les sauvages amis qui l'emportèrent au fort Remy. Les officiers St-Pierre, Denis, Villedonné, Laplante et de la Rabeyre,

furent pris et emmenés aux villages des Iroquois : tous parvinrent à s'échapper durant la route, sauf de la Rabeyre, qui fut attaché au poteau de torture et périt dans les supplices. En lisant ces détails, on ne peut s'expliquer l'inactivité des autorités en face des sauvages ; il semble vraiment qu'elles eussent perdu la tête.

A la suite de ce désastre, les troupes rentrèrent dans les forts, et les environs, abandonnés ainsi, furent ravagés. Sur la rive opposée, les Iroquois massacrèrent une partie des soixante-et-douze habitants de Lachenaye, et emmenèrent le reste. Ils ne se retirèrent qu'à l'automne, emmenant avec eux près de deux cents captifs.

CHAPITRE VI.

Siège de Québec.—Fortifications de Montréal

M. de Frontenac apprit la sinistre nouvelle à son arrivée à Québec (12 octobre.) Il déploya aussitôt la plus grande activité. Le plan de M. de Callières ayant échoué par le retard apporté par les vents aux vaisseaux de M. de la Caffinière, il prépara trois partis de guerre, qui tombèrent sur la Nouvelle-Angleterre, dans l'hiver de 1690, par trois endroits à la fois : deux cents hommes, commandés par d'Ailleboust de Mantet et Le Moyne de Ste-Hélène, enlevèrent Corlaer (Schenectady); cinquante-deux Canadiens et sauvages, sous les ordres de François Hertel, détruisirent Salmon-Falls, et battirent en revenant deux cents Anglais qui voulaient les arrêter ; enfin, M. de Portneuf prit et rasa Casco.

Les Anglais voulurent avoir leur tour : l'amiral Phipps enleva Port-Royal, et se déshonora en manquant à la parole donnée : au mépris de la capitulation, les habitations furent pillées, et la garnison faite prisonnière.

Cette iniquité fut châtiée par le ciel : Phipps envoyé avec une flotte imposante pour assiéger Québec, fut repoussé. Pour comble d'infortune, ses vaisseaux furent assaillis dans le bas du fleuve par une terrible tempête ; plusieurs navires se perdirent corps et biens. L'armée de Winthrop, composée de trois mille hommes, devait dans le même temps marcher sur Montréal : désorganisée par la maladie et la discorde, elle dut se disperser.

Non découragés encore, six cents Anglais commandés par le major Schuyler, marchèrent au mois d'août, sur Laprairie. M. de Callières court occuper ce lieu avec huit cents Canadiens, soldats et sauvages, et envoie le capitaine de Varennes avec trois cents hommes barrer la route de Chambly. Les Anglais réussirent pourtant à passer, et profitant des ténèbres, se glissèrent, dans la nuit du 10 août, le long de la hauteur sur laquelle le fort était construit. Par une négligence impardonnable, le quartier des milices avait été laissé dégarni cette nuit-là : les Anglais s'y jetèrent. Une sentinelle les aperçut et prévint M. de St-Cirque, qui remplaçait M. de Callières, malade. M. de St-Cirque s'avance aussitôt avec son bataillon pour explorer les lieux, à peine a-t-il fait quelques pas, qu'une décharge de mousqueterie

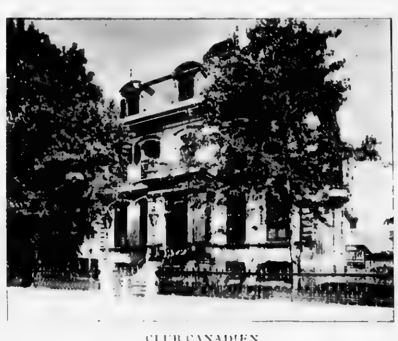


CARRE ST-LOUIS

éclate : il tombe blessé à mort, et dix-huit de ses compagnons sont tués, parmi lesquels le capitaine Dosta, le lieutenant Domergue, et le brave Jean LeBer Duchesne.

En voyant accourir de la Chassaigne avec le second bataillon, les ennemis cèdent le terrain, mais pied à pied, jusqu'à ce que, par l'arrivée de M. de Varennes, accouru de Chambly au bruit de la fusillade, ils soient pris entre deux feux. Dès ce moment ils étaient vaincus, mais ils se rallièrent deux fois encore : ils perdirent quatre-vingt-dix hommes dans ce combat. Les Français eurent à déplorer la perte de trente-sept des leurs.

Les Iroquois inquiétaient aussi toujours les environs de la colonie ; ils furent taillés en pièces à Boucherville, et sur les bords des lacs St-François, Champlain et des Deux-Montagnes. De Frontenac leur infligea en outre une rude leçon : parti de l'île Perrot le 7 juillet 1696, avec trois mille hommes, il ravagea les deux cantons des Onnontagués et des Onneïouts. Cette longue guerre se termina par le traité de Ryswick en 1697 : M. de Frontenac mourut l'année suivante à l'âge de soixante-et-dix-huit ans ; il fut remplacé par M. de Callières, qui lui-même céda les fonctions de gouverneur de Montréal à M. de Vaudreuil.



CLUB CANADIEN

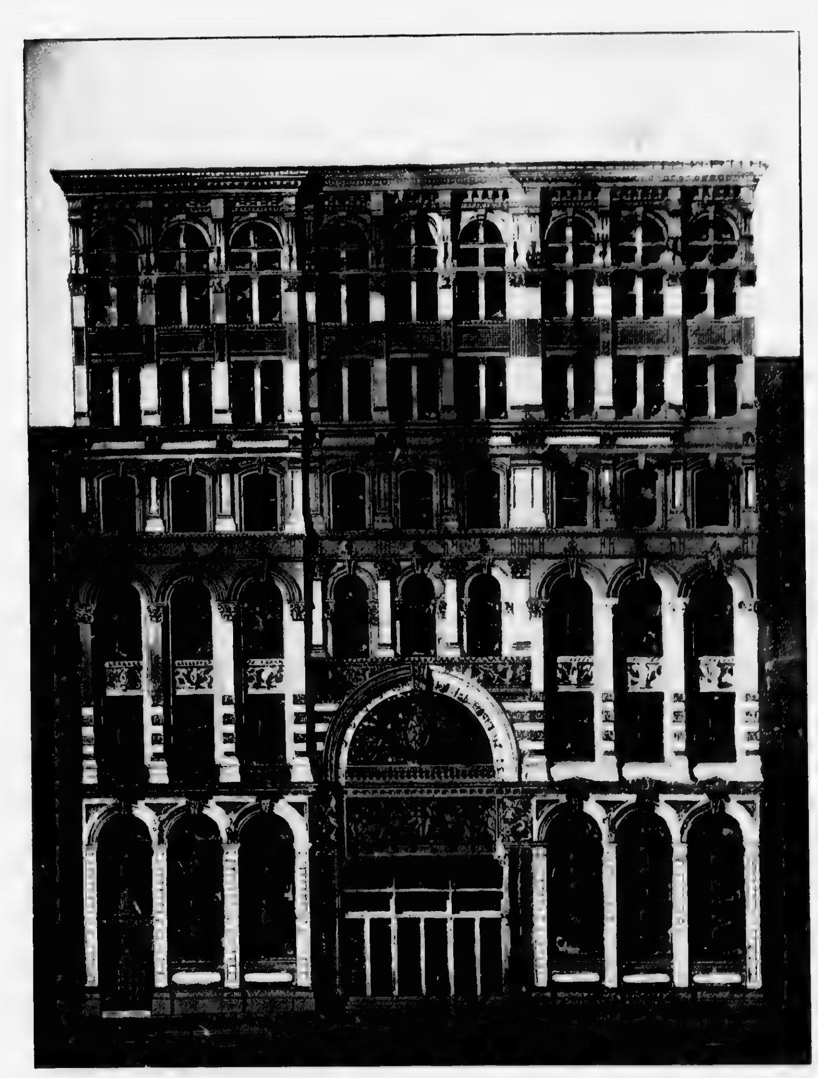
C'est alors que M. de Vaudreuil acheta de Charles d'Ailleboust des Musseaux et d'autres, les terrains près de la place Jacques-Cartier et tout l'espace compris entre les rues St-Vincent, St-Charles, Notre-Dame et St-Paul. "En 1702, ajoute Benjamin Sulte, il obtint la seigneurie de Vaudreuil. La mort de M. de Callières l'appela à Québec en 1704 pour être gouverneur-général. Plusieurs années après, sa femme posa (1723) la pierre angulaire du château Vaudreuil, un bel édifice de pierre qui faisait face à la rue St-Paul ou plutôt au fleuve, car en 1721 il avait acquis les lots de ce côté. Le pauvre marquis n'eut pas la satisfaction d'habiter cette demeure somptueuse, il mourut en 1725. En 1763 son fils vendit la propriété à M. de Lotbinière." Enfin, occupé comme collége le 1er octobre 1773, le château de Vaudreuil devint la proie des flammes le 6 juin 1803.

La même incendie dévora le couvent des Jésuites qui, bâti en 1692, était situé en face de la place Jacques-Cartier, en partie, dit Morin, sur le terrain occupé par le Palais de Justice et le Champ de Mars. Il avait été construit en 1692 et se composait d'un corps-de-logis principal, d'une église et d'une chapelle. C'est aussi dans les dernières années du XVIIe siècle que fut construit le palais de l'Intendance (1698) près de la rue St-Victor et entre les rues St-Paul et des Commissaires. Il était le siège de l'administration de la cité, de l'île tout entière et des environs ; il fut rasé en 1793.

A peine en possession de son administration, M. de Callières songea à conclure la paix avec les Iroquois : il y réussit. Les préliminaires du traité furent signés en 1700 et ratifiés le 4 août 1701 dans une assemblée imposante tenue sous les murs de Montréal. Trente-huit députés y assistèrent et signèrent le traité définitif : la cérémonie fut attristée par la mort du chef Kondiaronk, devenu l'allié fidèle des Français. Il fut enterré à Montréal avec une grande pompe.

M. de Callières mourut deux ans après, au moment où la guerre avec l'Angleterre venait de se rallumer. Le marquis de Vaudreuil lui succéda, et fut remplacé dans le gouvernement de Montréal par Claude de Ramesay. M. de Vaudreuil parvint à maintenir la paix avec les Indiens, mais, à la suite de la capture par les Anglais des provisions apportées au Canada par le vaisseau de M. de Maupeou, la vie devint fort chère à Montréal : la pénurie des vêtements attira pourtant un avantage à la colonie, celui de pouvoir fabriquer de la toile.

Les colonies anglaises avaient formé le projet d'envoyer une flotte attaquer Québec, pendant



NOUVELLE BATISSE DE LA BANQUE DU PEUPLE, RUE ST-JACQUES

que quatre mille hommes, arrivant par le lac Champlain, enlèveraient Montréal. On fortifia aussitôt Chambly, et tous les habitants du gouvernement de Montréal furent obligés d'y donner chacun huit jours de corvée. Comme on craignait toujours à Québec l'arrivée de la flotte ennemie, M. de Ramesay y descendit avec toutes ses troupes, laissant M. de Longueuil à Montréal pour y commander. Mais les vaisseaux ennemis ne devaient pas parvenir jusqu'au Cap Diamant: la flotte de l'amiral Walker, composée de quatre-vingt-huit vaisseaux et transports, fut surprise dans le St-Laurent par une tempête, et perdit huit navires avec neuf cents hommes (1711). Cet échec ne laissa à Nicholson, qui s'avançait sur Montréal, avec quatre mille six cents hommes, d'autre alternative que celle de battre en retraite.



PONT ST-LAURENT DU CHEMIN DE FER PACIFIC CANADIEN, LACHINE

Le traité d'Utrecht termina cette guerre (1713). Louis XIV cédait à l'Angleterre l'Acadie, Terreneuve, la Baie d'Hudson, et le pays des Iroquois. La France profita de la paix qui suivit pour élever les fortifications de Louisbourg, dans l'île Royale (Cap Breton).

Alors Montréal prospéra: la population de l'île était, en 1740, d'environ huit mille âmes, et celle de tout le Canada atteignait le chiffre de cinquante mille habitants. On créa dans la ville, en 1717, une Bourse pour la réunion des négociants, et en 1721 un système de poste et de messageries pour le transport des lettres et des voyageurs, entre Montréal et Québec. Mais les fortifications n'étaient encore qu'ébauchées: en 1716, le régent imposa à la ville, dans le but de les élever e contribution de six mille livres, dont deux mille devaient être versées par le séminaire. ortifications ne furent commencées qu'en 1722, sous la direction de M. Chaussegros de Léry, mais ne furent jamais complétées: on les démolit en 1804, et c'est de cette époque que date l'extension des faubourgs St-Laurent, des Récollets et de Québec. Les murailles en pierre brute, garnies de barbacanes, avaient dix-huit pieds de haut: elles présentaient treize bastions, et on pénétrait dans la ville par huit portes et huit poternes.

L'instruction des habitants resta beaucoup plus en retard: même dans les villes, dit Garneau, on se contentait des connaissances nécessaires pour le courant des emplois. La maison établie en 1688, par Jean-François Charron, Pierre LeBer et Jean Fredin, dans le but de soigner les malades et de former des instituteurs pour les écoles de campagne, ne réussit pas: les membres de la communauté se dispersèrent les uns après les autres. M. Charron ne perdit pas courage: en 1692, il consacra sa grande fortune à la fondation d'un hôpital et d'une école, et reçut des dons nombreux de personnes charitables, six *frères hospitaliers de St-Joseph de la Croix*, vulgairement appelés *Frères Charron*, prirent l'habit en 1701 et prononcèrent des vœux en 1704. L'hôpital tomba, mais, en 1718, François Charron obtint du régent une subvention annuelle de trois mille francs pour la formation de maîtres d'école. Son institut, après différentes alternatives de succès et d'insuccès, s'éteignit en 1745, et la communauté des Sœurs de la Charité (Sœurs Grises) fondée par Mme d'Youville, entra dans ses bâtiments pour y soigner les malades (1747). Ces religieuses, à la suite de l'incendie du 12 juin 1721, qui dévora l'Hôtel-Dieu et les deux tiers de la ville, reçurent dans les murs de l'Hôpital-Général les Sœurs de St-Joseph avec leurs malades.

l'Hôtel-Dieu, qui avait déjà été une première fois la proie des flammes en 1695, fut rebâti en 1723. Le feu le consuma une troisième fois le 10 avril 1734, mais on le reconstruisit la même année.

CHAPITRE VII.

CAPITULATION DE MONTRÉAL.—TRAITÉ DE PARIS

Sur les pressantes instances du gouverneur-général, l'indolent Louis XV s'était décidé à envoyer du renfort au Canada : le vaisseau le "Chameau" amena deux cent cinquante passagers. Au moment où ils atteignaient le terme d'un si long voyage, une tempête les jeta sur les écueils de l'île du Cap Breton, et tous périrent (1725). Le marquis de Vaudreuil ne survécut guère à ce désastre : il mourut à Québec le 10 octobre suivant. Le gouverneur de Montréal, M. de Longueuil prit temporairement l'administration du pays, jusqu'à l'arrivée du marquis de Beauharnais.

Aussitôt débarqué, le nouveau gouverneur-général songea à exterminer les Outagamis, qui avaient recommencé leurs brigandages. M. de Ligneris partit de Montréal dans l'été de 1728 avec quatre cent cinquante Canadiens et huit cents sauvages, et rencontra les Malhomines, qu'il mit en déroute sur les bords du lac Michigan. A cette nouvelle, les Outagamis et leurs alliés prirent la fuite, et on ne put les atteindre. On dut se contenter de brûler leurs villages, leurs provisions de maïs et leurs moissons. Leurs vainqueurs allaient être également éprouvés, en 1729 par la famine, l'année suivante par des inondations et des tremblements de terre, et en 1733 par la petite vérole qui enleva, outre le gouverneur de Montréal M. de la Chassagne, neuf cents personnes dans le gouvernement de Montréal seulement.

Le Canada n'avait pas cessé de donner des arrhes à la justice divine ; en 1744 se fit sentir un nouveau tremblement de terre tellement violent que des maisons furent renversées, et que des habitants furent tués. Il fut suivi d'une famine et d'une épidémie qui, durant trois années consécutives, exercèrent de terribles ravages parmi les blancs, mais plus encore chez les Indiens ; les hôpitaux furent continuellement remplis durant ces années de deuil. Malgré tout, la population s'accroissait : en 1721, on comptait vingt-cinq mille habitants dans la Nouvelle-France, on y comptait cinquante mille âmes en 1744.

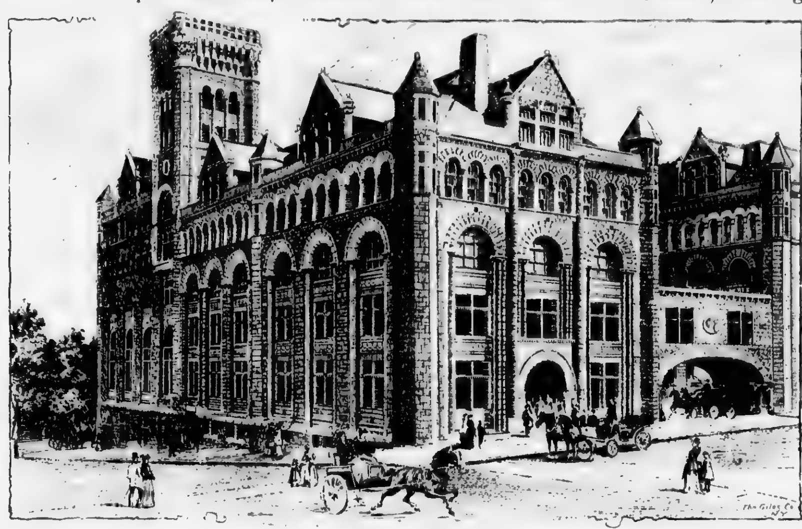
Un autre fléau allait se joindre à tous les autres : la guerre de la succession d'Autriche éclata. Les armes françaises y gagnèrent un nouvel éclat : faut-il rappeler la bataille de Fontenoy gagnée par le maréchal de Saxe sur les Anglais, les Autrichiens et les Hollandais ? la victoire de Grand-Pré remportée par M. de Ramezay en Acadie ? Malheureusement, après 49 jours d'héroïque défense M. Duchambon dut rendre Louisbourg, la flotte envoyée pour reprendre cette place fut dispersée par une tempête, et le nouveau gouverneur-général du Canada, M. de la Jonquière, chargé, avec trente bâtiments de ligne, d'escorter trente bâtiments de transport chargés de troupes et de provisions, tomba dans une flotte anglaise de dix-sept



PONT VICTORIA, CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC

navires de guerre ; après une lutte longue et acharnée, il fut obligé de se rendre avec ses vaisseaux. Le comte de la Galissonnière, nommé gouverneur par intérim, construisit une suite de forts du Canada à la Louisiane, porta la milice à douze mille hommes, et envoya trois cents soldats occuper la vallée de l'Ohio.

Le traité d'Aix-la-Chapelle termina cette guerre, et M. de la Jonquière fut rendu à la liberté ; la corruption commença à s'étaler dans son administration au Canada, mais le gouvernement suivant celui du marquis Duquesne de Menneville, rétablit l'ordre dans les finances. Ce dernier envoya M. de Contrecœur chasser les habits rouges de la vallée de l'Ohio. DeJumonville, chargé de sommer les Anglais de se retirer du territoire contesté fut cerné avec trente-quatre hommes par les troupes du major Washington, et tué avec neuf des siens, quoiqu'il eût dû être protégé par les plis de son drapeau parlementaire. Un tel outrage au droit des gens va être vengé ; M. de Villiers, frère de deJumonville, avec sept cents hommes, enlève le fort Nécessité, défendu par cinq cents Anglais et neuf canons.



LA GARE WINDSOR DU CHEMIN DE FER PACIFIQUE CANADIEN

Les commissaires de la Grande-Bretagne étaient encore à Paris, mais de fait la paix était déjà rompue ; déjà même Braddock avait été nommé général des forces britanniques dans le Nouveau-Monde. La guerre de sept ans allait s'ouvrir, mais la disproportion des forces était grande ; la population du Canada et de la Louisiane atteignait à peine quatre-vingt mille âmes, tandis que celle de la Nouvelle-Angleterre dépassait douze cent mille habitants. Le baron de Dieskau reçut le commandement des troupes françaises, et M. de Vaudreuil fut nommé gouverneur. Le début de la campagne fut malheureux ; deux navires, portant M. Rigaud de Vaudreuil et huit compagnies de troupes furent enveloppés et pris par la flotte ennemie, malgré une vigoureuse résistance.

En 1755, les Anglais attaquèrent par trois points : Moncton attira honteusement les Acadiens dans un piège à Grand-Pré, les embarqua pêle-mêle dans ses vaisseaux, et les dispersa sur les côtes des colonies anglaises. Braddock, avec mille deux cents hommes, se fit battre sur les bords de la rivière Monongahéla par les deux cent cinquante Canadiens, et les six cents sauvages de Beaujeu, qui fut tué au commencement du combat. Enfin Johnson s'était avancé avec six mille hommes sur le fort St-Frédéric ; un détachement de mille deux cents soldats qu'il avait envoyé en avant fut mis en déroute par Dieskau, mais le général français, ayant voulu, malgré la fatigue de ses soldats, enlever ensuite les retranchements de Johnson, fut repoussé, perdit huit cents des siens, et tomba lui-même grièvement blessé au pouvoir de l'ennemi.

Le marquis de Montcalm nommé pour le remplacer, débarqua au printemps de 1756 avec

de Lévis, Bourlamarque, Bougainville, et mille quatre cents soldats. En 1756, Montcalm enleva Oswego, où il fit mille six cents prisonniers ; en 1757, il s'empara du fort William-Henry, que Monroe défendit vaillamment durant six jours ; malheureusement sa victoire fut ternie par les sauvages alliés qui tombèrent sur les vaincus à leur sortie du fort et en massacrèrent un certain nombre. Cette année la récolte manqua, et les souffrances du peuple furent grandes ; l'infâme intendant Bigot n'arrêtait pas pour si peu les invitations à ses fêtes, et l'on jouait jusque chez M. de Vaudreuil. Bigot avait des imitateurs : à Montréal, le commissaire Varin poussa si loin ses exactions qu'il fut relevé de ses fonctions et remplacé par le sieur Martel, frère du garde-magasin du même nom en cette ville. Ce même garde-magasin Martel avait été l'associé de Varin, et tous deux avaient établi à Montréal une maison dirigée par Pénissault et surnommée par le mépris populaire la Friponne ; elle causait le plus grand tort au commerce local, car seule elle approvisionnait tous les postes de traite des environs.

L'année 1758 s'ouvrit par la prise de Louisbourg, admirablement défendue par M. de Drucour. Avec six mille hommes de troupes seulement, Montcalm devait lutter contre huit mille envahisseurs ; il n'en remporta pas moins sur Abercomby une éclatante victoire à Carillon ; pendant sept heures consécutives, Montcalm, Lévis, Bourlamarque, à la tête de trois mille héros, repoussèrent le choc de seize mille Anglais. Six fois Abercromby revient à la charge, six fois il est forcé de reculer, et il laisse cinq mille des siens sur le champ de bataille. En se retirant sur le fort Edouard, le général anglais envoya le colonel Bradstreet détruire le fort Frontenac, défendu par soixante-dix soldats ; le colonel Forbes s'empara aussi du fort Duquesne, qui fut réparé par les Anglais, et prit le nom de Pittsbourg.

La lutte suprême allait s'engager : en 1759, Wolfe vint assiéger Québec avec onze mille hommes, Amherst lui amenant douze mille hommes par le lac Champlain, et Prideaux devait le rejoindre par le lac Ontario, Niagara et Montréal.

La flotte de Wolfe, guidée par un traître, Denis de Vitré, arrive devant Québec le 27 juin : le général anglais, ne pouvant réussir à faire sortir Montcalm de ses retranchements, bombarde inutilement la ville. Il tente alors près de la côte du Saut Montmorency une attaque qui échoue et lui coûte six cents hommes.

Quoique l'ennemi eût enlevé Niagara, la campagne semblait terminée, car l'on était arrivé au 12 septembre, et quelques compagnies étaient même parties pour faire la moisson, lorsque le 13, à une heure du matin, par une nuit fort noire, Wolfe surprit le poste de l'anse au Foulon, et les troupes anglaises, avant le lever du soleil, couvrirent les plaines d'Abraham. Montcalm, accouru de Beauport avec quatre mille cinq cents hommes voulut engager le combat avant que l'ennemi eût le temps de se retrancher.



DESCENTE DANS LES RAPIDES DE LACHINE

Les Anglais essuyèrent sans

s'ébranler la première décharge. Wolfe avait commandé à ses soldats de mettre deux balles dans leurs fusils, et de ne tirer que quand les Français seraient à vingt pas. L'ordre fut exécuté ponctuellement, et cette terrible décharge, suivie par une charge à la baïonnette, mit les Français en déroute. Wolfe et Montcalm furent tués tous les deux ; les Français perdirent dans cette fatale journée près de mille hommes, y compris deux cent cinquante prisonniers ; la perte des Anglais s'éleva à sept cents hommes environ. A cette nouvelle, de Lévis accourut de Montréal où il avait été envoyé pour surveiller les travaux de défense, et ordonna aux troupes qui se retiraient sur Trois-Rivières, de revenir sur Québec. Mais avec une indignation patriotique, il apprit que M. de Ramezay, à qui le gouverneur avait confié Québec, venait de rendre la place. Le mal était irrémédiable : M. de Lévis se retira sur la rivière Jacques-Cartier, où il prit ses quartiers d'hiver, et les miliciens se dispersèrent pour faire les récoltes. Le général Murray, avec ses huit mille hommes, passa l'hiver à Québec, où il fut laissé comme gouverneur.

Dès que le printemps fut arrivé, de Lévis, qui était parvenu à équiper tant bien que mal près de sept mille hommes, marcha sur Québec, et vint offrir le combat à Murray dans les plaines de Ste. Foye, le 28 avril 1760. Après une lutte terrible et acharnée, durant laquelle nos miliciens, particulièrement ceux de Montréal, commandés par M. de Repentigny, firent des prodiges de valeur, les Anglais retraitèrent en désordre : mille des leurs restèrent sur le champ de bataille. Lévis investit Québec, mais il ne pouvait prendre la place qu'en recevant du renfort : ce furent des vaisseaux anglais qui en amenèrent au contraire à l'ennemi ! Il ne lui restait qu'à se replier sur Montréal.

PAGE AUTOGRAPHE DES ANNALES DE L'HÔTEL-DIEU, PAR LA SŒUR MORIN, (1697)
Contemporaine de Monsieur de Maisonneuve, et témoin oculaire de ce qu'elle écrit à la louange du premier gouverneur de l'île de Montréal

Enveloppé par vingt mille Anglais, il consentit à se rendre, mais en réclamant pour ses troupes les honneurs de la guerre : cette demande si légitime fut repoussée. Indigné de ce refus, de Lévis se retire avec ses deux mille compagnons d'armes dans l'île Ste. Hélène, résolu à y vendre chèrement sa vie. Sur l'ordre formel de M. de Vaudreuil, il se décide à capituler, mais

du moins l'Anglais, qui n'a pas eu la générosité de rendre honneur au courage, n'aura pas ses drapeaux : les flammes dévorent ces étendards glorieux. Le 8 septembre 1760, le général Amherst signait la capitulation de Montréal ; le même jour, les Anglais prirent possession de la ville, et le gouverneur, le général de Lévis, les troupes et les fonctionnaires s'embarquèrent pour la mère-patrie. Les deux dernières frégates françaises, presque dépourvues d'artillerie et d'équipage, avaient été obligées de se rendre, après un héroïque combat soutenu par M. de Vauquelin.

La population de Montréal dépassait à cette époque huit mille habitants. Ses fortifications, démolies et restaurées plusieurs fois, et améliorées par M. de Léry, ne pouvaient guère servir que contre les attaques des tribus aborigènes, aussi les laissa-t-on peu à peu tomber en ruines. Elles s'étendraient aujourd'hui, approximativement, de la rue McGill à la place Dalhousie, et de la rue des Fortifications à celle des Commissaires. Trente-et-une rues et quatre ruelles étaient ouvertes dans ce temps-là : la principale, la rue Notre-Dame, traversait toute la ville. On y remarquai le monastère et l'église des Récollets : lors de la cession, cette propriété tomba entre les mains du gouvernement britannique, qui la céda à l'hon. Charles Grant en échange de l'île Ste. Hélène, ainsi nommée en l'honneur de la femme de Champlain, Hélène Boulé. Plus tard, cette ancienne propriété des Récollets fut vendue à la fabrique de la paroisse de Montréal. Au coin de la rue St-François-Xavier se trouvaient les tribunaux et le greffe : en face le séminaire et l'église paroissiale : le cimetière était contigu à l'église. Un peu plus loin on remarquait la prison, et vis-à-vis, sur l'emplacement où elle est aujourd'hui, la chapelle de la Congrégation, appelée plus tard N. D. de Pitié, qui fut incendiée en 1768 et rebâtie ainsi que la chapelle de N. D. des Victoires plusieurs années après.



RUE ST-DENIS

En face de la place Jacques-Cartier, était la maison des Jésuites brûlée en 1803, et non loin la chapelle N. D. de Bonsecours, détruite par l'incendie de 1754. L'Hotel-Dieu, de fort vastes dimensions, s'élevait sur la rue St-Paul ; un couvent, une église, et un grand jardin y attenaient. On voyait, sur la rue où ils se trouvent encore, les bâtiments de la Congrégation, et en face de la place Jacques-Cartier, le château Vaudreuil. La fabrique en 1773 acheta ce château dix mille neuf cents louis ; elle en fit un collège nommé St. Raphaël, qui reçut la première année cinquante-deux pensionnaires et autant d'externes : les études qu'on y faisait allaient jusqu'à la rhétorique.

Entre les rues St. Paul et des Commissaires s'élevait le palais de l'Intendance. Près de la rue St. Paul, sur le terrain où l'on voit aujourd'hui les magasins Frothingham, était construite l'antique résidence de M. de Maisonneuve, qui fut d'abord le premier séminaire de Montréal. A l'extrémité ouest de la rue St. Jacques, on remarquait la poudrière, et à côté le cimetière de la poudrière, établie vers 1750. En face, était installée la fabrique.

Les maisons étaient couvertes en bois : aussi la ville fut-elle maintes fois incendiée : le feu dévora le 19 juin 1721 l'Hôtel-Dieu et cent soixante habitations, le 10 avril 1834, le même édifice et quarante-six maisons, en 1754 l'église Bonsecours et toutes les constructions voisines, en 1765 presque toute la partie occidentale de la cité, en 1768, une centaine de maisons.

La capitulation de Montréal avait spécifié que les habitants et les communautés conserveraient

leur religion et tous leurs biens ; néanmoins un grand nombre de familles à l'aise reprirent le chemin de la vieille France. Le général Amherst divisa le Canada en trois gouvernements correspondant aux anciennes divisions : Thomas Gage fut nommé gouverneur de Montréal, et prit comme secrétaire un Suisse français, M. G. Mathurin. Il établit des tribunaux, et permit aux Canadiens de prendre part à l'administration de la justice, en qualité de juges. En 1761, le gouvernement de Montréal fut divisé en cinq arrondissements ayant chacun une chambre de justice. A Montréal siégeait une fois par mois un conseil d'officiers des troupes devant lequel pouvaient appeler des décisions de leur chambre de justice les habitants des environs ; on pouvait finalement en appeler au gouverneur général, qui jugeait en dernier ressort. Ainsi fut établi le régime militaire, au mépris de la capitulation.



COUVENT DE VILLA-MARIA (DETRUIT PAR UN INCENDIE EN 1893)

A la suite du traité de Paris (1763) qui cédait presque toutes les colonies françaises, y compris le Canada, à l'Angleterre, douze cents personnes quittèrent la Nouvelle-France. De huit mille trois cents âmes qu'il y avait à Montréal en 1760, la population tomba en 1765 à cinq mille sept cent trente-trois habitants.

En 1763, Burton, gouverneur de Trois-Rivières, remplaça à Montréal le général Gage nommé à la place de Jeffrey Amherst. L'année suivante, Murray fut nommé gouverneur de la province de Québec, à laquelle on imposa les lois criminelles anglaises ; on voulut aussi obliger les Canadiens à prêter le serment d'allégeance et introduire chez eux les lois civiles anglaises, mais en présence de l'opposition que souleva cette mesure, Murray décida que dans les actions relatives à la tenure des terres, aux droits d'héritage, etc., on suivrait les anciennes lois du pays.

Les Canadiens n'étaient pas non plus satisfaits des magistrats et des officiers publics tarés qu'on leur imposa : ils avaient en outre à se plaindre de la conduite que tenaient les troupes d'occupation. Enfin, en 1774, sous le gouvernement de Carleton, le Canada obtint l'*Acte de Québec*, qui assurait aux habitants le libre exercice de leur religion, les dispensait du serment du test, rétablissait l'usage des lois civiles françaises, et créait un conseil législatif. Les Anglais habitant Montréal s'assemblèrent pour protester contre les concessions faites par l'Angleterre, mais la Grande-Bretagne redoutait plus à ce moment une alliance des Canadiens-Français avec les Américains qui s'agitaient et allaient se soulever, que le mécontentement injustifiable de quelques-uns de ses sujets.

CHAPITRE VIII.

L'INVASION AMÉRICAINE.—EXTENSION DE MONTRÉAL

Dans la lutte engagée entre l'Angleterre et ses colonies, le peuple canadien eût volontiers soutenu le parti des Etats-Unis, mais le clergé et la noblesse parvinrent à lui faire garder la neutralité, aussi le manifeste adressé par le congrès de Philadelphie aux habitants de notre pays et répandu à profusion dans les villes et les campagnes ne produisit que peu d'effet.

En février 1775, une assemblée des commerçants anglais, convoquée par des délégués envoyés *incognito* par le congrès, se tint à Montréal ; bientôt la ville fut remplie d'espions. Un grand nombre de marchands anglais, dit Sanguinet, se montrèrent publiquement dévoués en faveur des Bostonnais par leurs discours. On les accusa même d'être les auteurs d'une insulte faite dans la nuit du 1er mai à la statue du roi d'Angleterre, au cou de laquelle avait été suspendue, au bout d'un collier de pommes de terre, une croix portant ces mots : Voilà le pape du Canada et le sot anglais. Les coupables restèrent introuvables.

Dès ce moment les évènements allaient se précipiter : les Américains enlevèrent successivement Carillon, St-Frédéric et St-Jean ; ce dernier fort leur fut repris par le major Preston. Le 26 mai, le gouverneur Carleton fit son entrée à Montréal, et lança, pour mettre les milices sur pied, une proclamation qui rétablissait la loi martiale en Canada. M. Duffy-Desaulniers fut nommé colonel, M. Neveu-Sevestre lieutenant-colonel, et M. St. George Dupré major des milices de la ville. En septembre, un parti de Yankees fut mis en déroute auprès de St. Jean par quatre-vingts sauvages ; à cette nouvelle, environ deux cents volontaires canadiens partirent en avant sous la conduite de M. de Longueuil. La ville était relativement tranquille ; les habitants étaient néanmoins inquiétés par les préparatifs de départ du général Carleton "qui faisait embarquer dans les navires mouillés devant la ville, tous les vivres du Roy, le bagage des troupes qui étaient à St-Jean." Beaucoup d'officiers américains pénétrèrent peu à peu dans la place, en se faisant passer pour marchands.

Le 24 septembre Allen traversa de Longueuil au courant Ste-Marie, avec cent cinquante hommes ; un nommé Jacques Roussin lui prêta des canots pour amener les autres Yankees qui étaient restés dans le fort de Longueuil. Aussitôt trois cents Canadiens et trente marchands anglais s'armèrent, et sortirent de Montréal sous les ordres du major Campbell ; ils repoussèrent les Américains au bout d'une heure de combat, et leur firent une trentaine de prisonniers, entre autres Allen et quelques Canadiens rebelles. Le major Carden et Alexander Paterson furent mortellement blessés. Cette victoire décida les gens de la campagne, et il se trouva dans la ville plus de douze cents habitants des villages environnants, joints à plus de six cents de la ville, et à une centaine de sauvages. Mais l'inaction du gouverneur lassa leur patience, et beaucoup regagnèrent leurs foyers.

Il ne sortit de sa torpeur que le 26 octobre, en apprenant l'entrée des Américains dans le fort Chambly. Avec huit cents Canadiens, cent trente soldats et quatre-vingts sauvages il s'embarqua dans quarante chaloupes. Arrivé à trois quarts de lieue audessus du fort, la flottille essuya des coups de feu, et se promena ensuite devant Longueuil, hors de la portée des fusils des rebelles. "Enfin fatigué de se promener, le général descendit



LE MONUMENT NATIONAL

dans l'île Ste-Hélène, et quelques Canadiens avec les Sauvages mirent pied à terre sur les battures, et commencèrent à fusiller sur les Bostonnais qui ripostèrent : tout le reste fut spectateur. M. de Montigny, l'aîné, qui conduisait un des bateaux sur lequel il y avait un canon, demanda au général ce qu'il fallait faire ; il lui répondit qu'il fallait aller souper en ville. Sur les cinq heures du soir, les Bostonnais amenèrent une pièce de canon, qu'ils avaient reçue le matin du fort de Chambly, et qui commença à tirer sur notre petite armée, alors le général revint en ville avec tout son monde." Trois sauvages furent tués, deux autres et trois Canadiens furent faits prisonniers.

Les Américains enlevèrent ensuite le fort St-Jean, et vinrent camper au fort Laprairie. Carleton battit aussitôt en retraite vers Québec avec cent trente hommes de troupes et ceux des habitants qui voulurent l'accompagner, sur des vaisseaux dont trois étaient armés en guerre. C'était le 11 novembre : le lendemain dimanche, vers minuit, Montréal se rendait à Montgomery.

La flottille de onze bâtiments qui transportait Carleton et sa suite fut prise à Sorel ; seuls le gouverneur, son aide-de-camp de Lanaudière et le sergent Bouthillier s'échappèrent dans un canot, à la faveur des ténèbres. Les onze embarcations avec leur équipage furent ramenés à Montréal, et le 23 novembre, Prescott et ses troupes se rendirent aux Américains, et furent détenus au fort Chambly. Montgomery marcha aussitôt sur Québec ; on sait qu'il fut repoussé avec perte, et que lui-même périt devant la ville. A cette nouvelle David Wooster, qui gouvernait Montréal d'une manière fort vexatoire pour les citoyens restés fidèles au drapeau anglais, ordonna aux officiers de milice de lui remettre leurs commissions : ils refusèrent. La punition fut immédiate : il envoya quatre officiers supérieurs en captivité au fort Chambly. Le 20 mars, il alla rejoindre l'armée américaine devant Québec, et fut remplacé comme commandant de Montréal par Moïse Hazen.

Le 29 avril suivant, arriva à Montréal une commission composée de Benjamin Franklin, Samuel Chase et Charles Carroll ; elle était chargée par le congrès de pousser les Canadiens à la révolte, et elle amenait aussi dans ce but un imprimeur Joseph Fleury Mesplet, qui s'installa dans le vieux château, rue Notre-Dame, où il imprima des affiches et manifestes. La commission échoua, mais l'imprimeur demeura, se fixa à Québec, revint encore à Montréal où il publia le premier livre qui ait paru à Montréal ; plus tard encore il lança le premier numéro de la *Gazette de Montréal*.

A la suite de leur défaite auprès de Québec, les Américains avaient dû abandonner Montréal, qu'ils avaient occupée sept mois et sept jours. Ils furent encore battus le 11 octobre sur le lac Champlain. Mais ils prirent leur revanche l'année suivante : à Saratoga ils forcèrent Burgoyne à se rendre avec son armée composée de cinq mille huit cents hommes. La guerre se termina en 1783 par un traité qui reconnaissait l'indépendance des Etats-Unis, et leur abandonnait le lac Champlain.

Le gouverneur Carleton n'avait cessé de mécontenter durant cette guerre les Canadiens par les mesures arbitraires qu'il avait prises : le régime de son successeur Haldimand fut plus tyrannique encore : il maintint l'ordonnance par laquelle Carleton décrétait que tout habitant était assujetti au service militaire pendant un laps de temps illimité. Une foule de personnes étaient emprisonnées sous de futiles prétextes, et un riche commerçant de Montréal, M. du Calvet fut conduit en prison à Québec, et resta dans les fers durant près de trois ans, sans qu'il pût savoir de quel crime il était accusé.

En 1789 on créa une chaire de philosophie et une classe de langue anglaise au collège St-Raphaël, et dans le même temps on applaudissait les poésies d'un Français, Joseph Quesnel, qui s'était marié à Montréal et établi à Boucherville.

Cependant l'Angleterre se décida à souscrire au vœu des Canadiens, et à leur accorder en 1791, une constitution qui divisait le pays en deux provinces, à chacune desquelles étaient donnés

un conseil législatif et une assemblée représentative. Un certain nombre de jeunes gens, réunis dans un banquet à Montréal pour célébrer cette joyeuse nouvelle, burent à l'abolition de la tenure féodale, à la liberté civile, à la liberté religieuse, à la liberté de la presse, à la révolution française, car la grande révolution étendait ses commotions jusqu'à notre pays.

Quelques années auparavant, en 1783, avait été établie une loterie dont les produits devaient être consacrés au payement des frais de construction d'une nouvelle prison. Il y avait vers cette époque dans le district de Montréal neuf mille sept cent quatre-vingt-quatorze maisons et cinquante-cinq mille six cent trente-quatre habitants, dont deux cent douze esclaves. L'esclavage existait encore alors dans le Canada, où son abolition officielle ne date que de 1833. Le nombre des protestants s'était accru considérablement par l'immigration des United Empire Loyalists, c'est-à-dire des familles qui, lors de la reconnaissance par la Grande-Bretagne de l'indépendance des Etats-Unis, transportèrent au Canada leurs tentes pour qu'elles demeurassent sous les plis du drapeau anglais. En 1786, après l'administration provisoire de Henry Hamilton et du colonel Hope, Carleton, devenu lord Dorchester, était revenu prendre les fonctions de gouverneur-général. Deux ans après Fleury Mesplets fonda la *Gazette Littéraire*; l'infortuné journal ne vécut que dix-huit mois, il fut supprimé par Carleton à cause de ses tendances annexionistes. En 1790, Montréal avait dix-huit mille habitants, Québec n'en comptait que quatorze mille.



L'ILE STE HELENE

C'est sous l'administrateur Alured Clarke, succédant momentanément à lord Dorchester, que la constitution de 1791 fut mise en vigueur : le Bas-Canada fut divisé en comtés, cités et bourgs, et le nombre des représentants fut fixé à cinquante. Montréal fut partagé en quartiers Est et Ouest, et eut le droit d'élire deux députés par quartier. En juin 1792, les députés élus furent pour le quartier Ouest James McGill et J. B. Durocher ; pour le quartier Est Joseph Frobisher et John Richardson ; pour le comté, Papineau et James Walker.

Le 20 décembre de la même année, la *Gazette de Québec* publia un avis annonçant le premier départ de la malle postale entre Montréal et les Etats voisins ; ce service devait être bi-mensuel, et il était hebdomadaire entre cette ville et Québec. En 1792 fut construite l'église écossaise St-Gabriel qui existe encore aujourd'hui, et une dizaine d'années plus tard la ville fut autorisée par un acte de la législature, à construire un palais de justice à la condition que cette dépense n'excédât pas cinq mille louis. On nomma aussi un inspecteur chargé de dresser le plan

de la ville et des terrains adjacents, et de veiller à l'ouverture des rues; on commença aussi en 1804 la démolition des fortifications, qui disparurent complètement en 1877.

Une question vitale pour la ville était celle de la distribution de l'eau : en 1801 se forma dans ce but une compagnie, dont le plan était d'utiliser l'eau d'une source située en arrière de la montagne. Des tuyaux de bois furent posés, mais le débit de la source était si modéré qu'il ne pouvait suffire aux besoins de la cité. Aussi la charte de cette compagnie fut-elle vendue à d'autres personnes en 1816. La population de la ville était alors d'environ vingt mille âmes, et il n'y avait guère que trois ou quatre épiciers et un magasin de nouveautés sur la rue Notre-Dame. Sur la rue St-Jacques se voyaient les résidences des principaux citoyens; les maisons de commerce étaient presque toutes élevées sur la rue St-Paul; on remarquait cependant sur la rue St-Laurent quelques cabarets tenus par des Allemands et quelques petites épiceries.



JACQUES VIGER, PREMIER MAIRE DE MONTREAL

Le premier essai d'éclairage des rues fut tenté en 1815 par S. Dawson et d'autres, qui firent placer, à cinquante-quatre pieds l'une de l'autre, vingt-deux lampes dans une partie de la rue St-Paul; la rue Notre-Dame suivit cet exemple; l'année suivante, le parlement adopta un acte pourvoyant à la pose de lampes dans les rues et à la création d'une garde de nuit. On choisit vingt-quatre hommes chargés d'entretenir les lumières et de faire la police.

Dès l'année 1799, pour cause de salubrité publique, on avait abandonné les cimetières de l'Hôpital et de la Poudrière pour en ouvrir un nouveau sur l'emplacement du square Dominion actuel, et plus tard le cimetière fut étendu sur le site de la nouvelle cathédrale. En 1799 également les protestants, désireux de posséder un lieu de repos séparé, achetèrent une pièce de terre sur la rue Dorchester; en 1816, ils en ouvrirent un nouveau sur le chemin Papineau.

Les édifices allaient se multiplier dès le commencement du siècle : le collège St-Raphaël, détruit par un incendie en 1803, en même temps que l'église des Jésuites, et une partie de la prison, fut réouvert dans une construction de la rue du Collège; une nouvelle prison fut bâtie en 1808; l'église St. André fut terminée en 1805 sur la rue St-Pierre; le marché de la place Jacques-Cartier, renfermant quarante étaux, fut ouvert en 1808; la colonne Nelson fut érigée en 1809.

Dans notre siècle adorateur du veau d'or, on ne pouvait se passer de banques : la première, la Banque de Montréal, dont le capital s'élève aujourd'hui à douze millions de dollars, fut fondée en 1817 par plusieurs marchands opulents avec un capital de quatre-vingt-sept mille cinq cents piastres; elle fut incorporée l'année suivante; elle s'amalgama plus tard avec la Banque du Canada établie avec un capital de un million cinq cent mille piastres. La City Bank, fondée en 1821, fut moins heureuse; elle éprouva des revers qui la firent tomber.

Les progrès de l'instruction furent plus lents : l'école des Récollets se maintint jusqu'en 1826, mais l'Institution Royale, fondée en 1803 dans le but d'anglifier le pays, ne put réussir auprès des

Canadiens-Français, qui refusèrent d'envoyer leurs enfants à ces écoles protestantes, et établirent des écoles paroissiales. Un Ecossais demeurant à Montréal, l'honorable James McGill donna à cette institution une propriété de quarante-sept acres de terrain située près de cette ville, et sur laquelle se trouvaient plusieurs constructions ; il lui léguait en outre dix mille livres en argent.

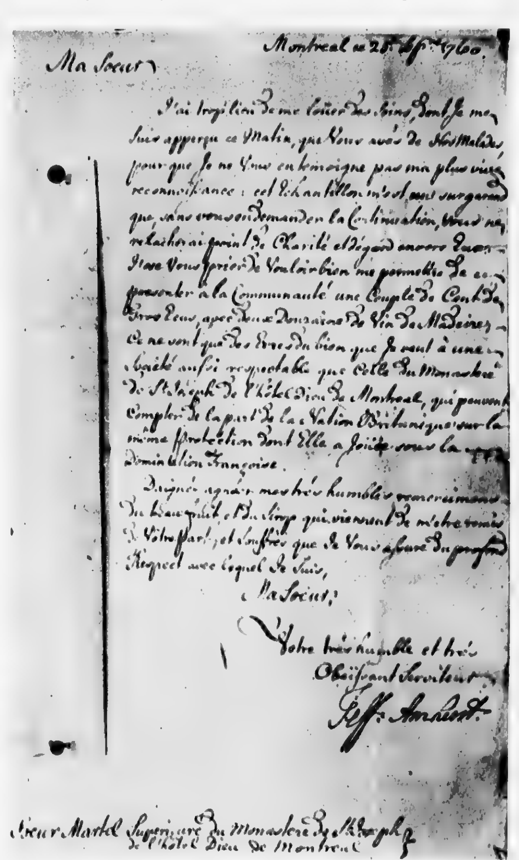
Les communications avec les environs devenaient plus faciles ; vers 1740, la sœur d'Youville avait placé un passeur qui faisait avec une embarcation le service entre Longueuil et Montréal. Le 30 avril 1801, un service de bateaux traversiers fut établi entre les deux rives par Alexis Patenaude, et cette traverse régulière ne fut remplacée que vers 1830 par les horse-boats, c'est-à-dire les bateaux mûs par des chevaux ; peut-être même y eut-il en 1825 et 1826 une traverse tenue par un bateau à vapeur appelé *le Jérémie*. Le premier bâtiment à vapeur construit en Canada, appartenait à un brasseur écossais John Molson, et se nommait l'*Accommodation*. Lancé le 3 novembre 1809, il arrivait soixante-et-six heures plus tard à Québec : dix ans plus tard, sept bateaux naviguaient entre Québec et Montréal. Déjà en 1789, on avait commencé, pour éviter les rapides de Lachine, à creuser un canal de deux pieds et demi d'eau, en utilisant la rivière St-Pierre.

La justice n'en avançait pas moins d'un pas boîteux : le fouet était fort en honneur. La peine du pilori, appliquée sur la place du marché, fut transportée plus tard au pied de la colonne Nelson. La Cour du Banc du Roi, à Montréal, commença à siéger le 1er septembre 1802 : durant cette session fut jugé le premier cas de meurtre rapporté dans l'histoire de la ville, et le condamné fut pendu. Il n'était pas rare à cette époque de voir de simples vols punis de la peine de mort ; en revanche, la justice faisait parfois preuve d'une clémence extraordinaire en faveur des assassins.

CHAPITRE IX.

GUERRE DE 1812.—LE CHOLÉRA.—SOULÈVEMENT DE 1837

Dans les premières années de ce siècle, on ne relève d'évènements un peu saillants que la confiscation des biens des Jésuites par l'assemblée, et l'adoption de l'acte des prisons, en 1805, qui imposait certains droits sur les thés, les spiritueux et les sirops dans le but de couvrir les dépenses occasionnées par la construction des prisons de Montréal et de Québec : les députés de Montréal protestèrent vainement contre cet acte. Ils allaient avoir bien d'autres difficultés sous James Craig, qui arriva en 1807,



Montreal ce 28 7bre 1760.

Ma Sœur,

J'ai trop lieu de me louer des Soins, dont je me suis apperçu ce Matin, que Vous avés de nos Malades, pour que je ne Vous en témoigne pas ma plus vive reconnoissance : cet échantillon m'est un sur garand que, sans vous en demander la Continuation, Vous ne relacherai point de Charité et d'égard envers Eux. J'ose Vous prier de Vouloir bien me permettre de vous presenter à la Communauté une Couple de Cent de [illegible] Ecus, avec deux Douzaines de Vin de Madeire ; Ce ne sont que des Gages du bien que je veut à une Société aussi respectable que celle du Monastere de St Joseph de l'Hotel Dieu de Montreal, qui peuvent compter de la part de la Nation Britannique sur la même protection dont Elle a jouïe sous la domination Françoise.

Daignés agréer mes très humbles remerciments du bouquet et du Sirop qui viennent de m'etre remis de Votre part, et souffrés que je Vous assure du profond Respect avec lequel je suis,

Ma Sœur,

Votre très humble et très Obeïssant Serviteur

Jeff. Amherst.

Sœur Martel Superieure du Monastere de St Joseph de l'Hotel Dieu de Montreal

LETTRE AUTOGRAPHE DU GENERAL AMHERST A SŒUR MARTEL
Supérieure du monastère de St-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 28 septembre 17

et dont l'administration tyrannique fut qualifiée de Règne de la Terreur ; il se produisit même à Montréal un mouvement de révolte contre son autorité. Des articles violents parurent dans le *Canadien ;* il y répondit en saisissant le journal, en faisant jeter en prison l'imprimeur M. Lefrançois, et MM. Bédard, Blanchet, Taschereau, à Québec, et P. Papineau, Corbeil et Laforce à Montréal. Il dut bientôt les relâcher, et comme l'Angleterre allait se mesurer avec les Etats-Unis, elle voulut ménager les Canadiens, et remplaça Craig par Sir George Prévost.

La guerre de 1812 était ouverte : Montréal fournit beaucoup d'officiers qui servirent dans la milice et dans les compagnies de volontaires. Les Américains, battus sur trois points en 1812, furent plus heureux l'année suivante, mais durent cependant battre en retraite par suite de leurs défaites à Chrystler's Farm et à Chateauguay. En 1814, la Grande Bretagne envoya au Canada quinze mille hommes de troupes, qui guerroyèrent principalement dans le Haut-Canada. Enfin la paix fut conclue en 1815.

C'est l'année suivante que Sherbrooke, devenu gouverneur, acheta l'île Ste-Hélène pour le gouvernement anglais, de l'honorable W. Grant, baron de Longueil, moyennant quinze mille louis sterling, payable par trois terrains situés dans la ville.

Au milieu des préoccupations de la guerre, les Canadiens s'occupaient de littérature : le *Spectateur*, auquel collaborèrent Bibaud, Viger et Mermet, naquit en 1813 ; l'*Abeille Canadienne*, l'*Aurore*, le *Montreal Herald* suivirent de près le *Spectateur*. Tous, ainsi que le *Canadian Times*, le *Canadian Spectator* et la *Minerve*, prirent une part active à l'agitation qui se manifesta dans le pays et particulièrement à Montréal, à l'occasion du projet de l'union des deux Canadas. Les Anglais rêvaient depuis longtemps ce changement, qui fut pourtant momentanément abandonné, par suite de l'opposition énergique des Canadiens-Français.

D'autres difficultés, qui ne firent que s'aggraver avec le temps, s'étaient élevées entre les députés de l'assemblée législative et le gouvernement à propos des subsides dont ce dernier voulait avoir exclusivement la distribution ; le parlement, maintes fois prorogé, maintenait toujours ses revendications avec la même énergie.

La ville continuait à s'étendre ; la première pierre de la nouvelle église Notre-Dame fut bénite le 3 septembre 1824 ; les frais de construction de ce beau monument furent couverts par une souscription. L'ancien temple fut démoli en 1830, mais la vieille tour et le clocher sud subsistèrent jusqu'en 1843.

Monseigneur Lartigue acheva en 1825 la construction du premier palais épiscopal et de la cathédrale commencée en 1822, sur la rue St-Denis, entre les rues Ste-Catherine et Mignonne. Jusqu'alors la "Ladies' Benevolent Society" avait secouru les émigrants ou les malheureux affaiblis par leur voyage en mer. En 1818, on affecta un fonds de mille deux cents louis au soulagement des indigents, et un peu plus tard on établit pour les malades pauvres une espèce de sanitarium, qui céda la place en 1822, à l'Hôpital Général fondé par souscriptions.

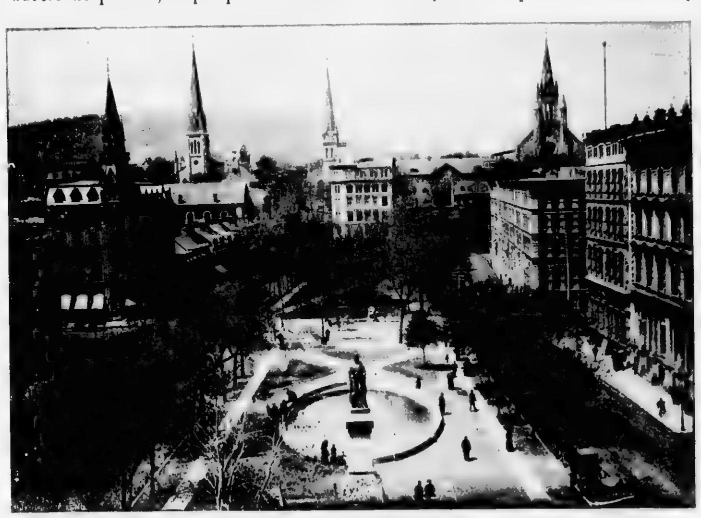
Parmi les édifices qui s'élevèrent vers 1830, il faut citer encore : le palais de justice, la nouvelle prison du district, érigée sur l'emplacement de celle qui avait été détruite par le feu en 1803, l'orphelinat pour les filles irlandaises, l'hôpital des Sœurs Grises et l'asile de la Providence.

A la place de la vieille citadelle, sur la rue Notre-Dame, on avait créé un square assez élégant, le square Dalhousie ; de jolies résidences en pierre s'élevaient de toutes parts, et la rivière St-Pierre, canalisée jusqu'au faubourg Québec, pouvait recevoir les bateaux sans difficulté ; on avait agrandi le Champ-de-Mars, et on y avait placé des bancs et planté des arbres. On termina en 1825 le canal Lachine, dont les travaux avaient coûté cinq cent mille piastres et qui a une longueur de huit milles et un quart ; enfin on commença en 1830, sur le bord du St-Laurent, la construction des quais.

Montréal progressait aussi au point de vue intellectuel : les avocats fondèrent en 1828 une bibliothèque d'ouvrages de droit, et les disciples d'Esculape, outre leur bibliothèque de livres

traitant de médecine et de chirurgie, voulurent avoir un collège médical. La bibliothèque publique comptait huit mille volumes dès 1822; M. Viger donnait des lectures ou des leçons de droit civil. En 1827 on remarquait dans la ville, qui comptait trente-deux mille âmes: les collèges de Montréal et McGill, l'Institut Médical, les sociétés d'Histoire Naturelle et d'Horticulture, trois bibliothèques, l'Hôpital-Général, l'Hôtel-Dieu, et plusieurs sociétés de bienfaisance ou autres. Enfin, Bibaud publiait la *Bibliothèque Canadienne*, et l'honorable Morin, qui la cédait bientôt à M. L. Duvernay, fondait la *Minerve*.

L'heure avait sonné pourtant où le Canadien-Français opprimé et sevré de ses plus légitimes libertés allait s'étreindre avec le colosse anglo-saxon; il ne s'était pas laissé éblouir par les concessions illusoires offertes par lord Aylmer, et la presse le soutenait noblement; Duvernay et Tracey, les rédacteurs de la *Minerve* et du *Vindicator*, furent même incarcérés, mais à leur sortie de prison, le peuple montréalais les reçut triomphalement. Les premiers troubles éclatèrent à Montréal en mai 1832, à l'occasion de l'élection d'un représentant pour le quartier Ouest, et la même année que l'incorporation de Montréal accordée le 12 avril 1832, et proclamée le 5 juin suivant; jusqu'alors les affaires municipales avaient été administrées par les juges de paix, siégeant dans ce but en sessions spéciales. La première assemblée de la corporation eut lieu le 5 juin 1833: M. Jacques Viger fut nommé maire, et il garda cet honorable poste jusqu'en 1836.



CARRE VICTORIA

Dans l'élection de Montréal-Ouest, deux candidats étaient sur les rangs: M. Tracey, dont nous avons parlé plus haut, et un riche marchand, M. Stanley Bagg. L'élection fut longue et tumultueuse: pendant trois semaines il y eut des rixes continuelles. Le 21 mai une démonstration populaire se changea en émeute, les soldats tirèrent sur la foule, et trois Canadiens-Français furent tués. Une enquête eut lieu, à la suite de laquelle le colonel Mackintosh et le capitaine Temple furent arrêtés, mais le grand jury rejeta l'accusation. Le Dr Tracey fut finalement élu par trois voix de majorité, mais le choléra, qui enleva en 1832 six pour cent de la population de la ville, l'emporta avant qu'il eût pu occuper son siège à la chambre; le terrible fléau avait été importé de Dublin par des passagers du "Carricks."

L'épidémie n'arrêtait pas l'agitation: la chambre d'assemblée adopta les quatre-vingt douze résolutions qui furent envoyées à Londres en même temps que des pétitions signées par les marchands anglais demandant le maintien de la constitution. Les Canadiens-Français comprenaient la nécessité de l'union: le 24 juin 1834, M. Ludger Duvernay fonda en notre ville l'association St-Jean-Baptiste. Les élections de cette année furent agitées, et le choléra sévit encore, quoique avec moins de violence; en huit semaines neuf cent treize personnes descendirent dans la tombe.

Quelques mois après débarquait à Québec, accompagné de trois commissaires, le nouveau gouverneur, lord Gosford, chargé de régler sur-le-champ toutes les questions importantes en Canada, son rapport fut défavorable aux Canadiens-Français, et le bureau des colonies ordonna le paiement des fonctionnaires sur les deniers publics, sans l'assentiment de la législature. Le *Populaire* créé à Montréal dans le but d'apaiser les esprits, échoua dans ses tentatives : à la suite d'une interdiction des réunions publiques, de la destitution de juges de paix et de grand nombre d'officiers de milice, particulièrement de M. Papineau, une grande assemblée de ceux qui prêchaient la revendication des droits par la force ouverte, eut lieu à St-Charles, sous la présidence de Wolfred Nelson ; des propositions adoptées à cette assemblée naquit un appel au peuple, qui fut répandu à profusion. Le clergé, par la voix du premier évêque de Montréal, Mgr Lartigue, tenta vainement d'enrayer le mouvement, et le gouvernement, sérieusement alarmé, fit venir des troupes du Nouveau-Brunswick.

Le lundi 6 novembre, vers deux heures de l'après-midi, les Fils de la Liberté se réunirent, malgré la défense publiée par le gouvernement, dans la cour de la taverne Bonacina, en face de l'église presbytérienne américaine. Ils poursuivirent quelques loyaux sur la rue St-Jacques et brisèrent quelques fenêtres, mais furent à leur tour mis en fuite par les membres du *Doric Club* et d'autres. Les troupes rétablirent l'ordre et durent disperser encore dans la soirée une foule de loyaux qui commençaient à saccager la maison de Papineau. Dans la même soirée des partisans trop zélés du gouvernement brisèrent les presses du *Vindicator*, et maltraitèrent tellement le général des Fils de la Liberté T. S. Brown, qu'il en perdit un œil. Sir John Colborne, alors à Sorel, vint fixer le 9 novembre ses quartiers généraux à Montréal.

A la suite de ce mouvement de révolte, le gouvernement lança des mandats d'arrestation, et promit de fortes récompenses pour la capture de vingt-six insurgés, parmi lesquels Papineau, Morin, W. Nelson. Le juge de paix Turton Penn signa l'ordre d'incarcération de Ch. A. Leblanc, qui devint plus tard shérif de la ville, de L. M. Viger, surnommé le Beau Viger, de Georges de Boucherville, et de plusieurs autres.

Le 22 novembre, les Patriotes, armés de quelques vieux fusils, de fourches, de lances, de bâtons, et possédant en fait d'artillerie, un canon de bois, repoussèrent les troupes régulières dans les plaines de St-Denis. Ce fut leur seule victoire : trois jours après ils furent mis en déroute à St-Charles, où ils perdirent une centaine de tués, et une trentaine de prisonniers. Les prisons regorgèrent alors de patriotes ; la loi martiale fut proclamée dans le district de Montréal, et les banquiers firent transporter leurs fonds dans la citadelle. On construisit même, par mesure de prudence, de solides barricades aux extrémités des rues menant hors de la ville. Dans le même temps Sir John Colborne écrasait Chénier à St-Eustache, et en guise de feu de joie pour célébrer sa facile victoire, il promenait la torche incendiaire de St-Eustache à St-Benoit.

L'ordre régna à Varsovie. Le 27 mai 1838, lord Durham, remplaçant lord Gosford, débarquait à Québec. Il pardonna dans une proclamation à tous les prisonniers, sauf à huit, qui furent déportés aux îles Bermudes, où il restèrent jusqu'à l'annulation de la proclamation de lord Durham par l'Angleterre, et défendit sous peine de mort l'accès du pays à L. J. Papineau et à une douzaine d'autres patriotes. Le gouverneur-général, froissé du blâme infligé par le ministère anglais à la décision qu'il avait prise, donna sa démission, et retourna en Europe, Sir John Colborne le remplaça : aussitôt l'agitation recommença. Sur plusieurs points de la province, il y eut des escarmouches où les patriotes furent écrasés ; un grand nombre d'entre les prisonniers passèrent devant des conseils de guerre en même temps que les principaux Canadiens-Français de cette ville et de la campagne arrêtés, la plupart sans motif.

Le 23 novembre la cour martiale de Montréal commença le procès de douze patriotes, en condamna quatre à mort, six à la déportation, et en acquitta deux : des quatre réservés à la peine capitale, deux furent exécutés : Cardinal et Duquette, qui furent pendus le 21 décembre, à neuf

heures du matin. D'autres exécutions suivirent encore malheureusement : le 10 janvier 1839, Joseph Robert, A. Sanguinet, Chs. Sanguinet, F. X. Hamelin, P. Pinsonneau, Th. Robert et Jac. Longtin furent condamnés à mort et pendus ainsi que Decoigne, le 18 du même mois. Le 15 février suivant, cinq autres patriotes furent livrés au bourreau ; c'étaient Narbonne, Daunais, Nicolas, le Français Hinderlang et le chevalier de Lorimier, qui fut exécuté le dernier. Le capitaine Jalbert, accusé d'avoir tué le lieutenant Weir, de complicité avec J. B. Maillet, Joseph Pratte et Louis Lussier, qui avait pu s'enfuir aux Etats-Unis, n'échappa à la corde fatale que parce que les jurés ne purent s'entendre sur le verdict ; l'issue du procès Jalbert créa des mécontents, et plusieurs membres du jury furent attaqués, mais l'ordre fut promptement rétabli par les troupes. Enfin le 27 du même mois, J. Word, commandant le *Buffalo*, reçut à son bord 58 condamnés à la déportation : ces malheureux furent transportés à Sydney (Australie), d'où ils ne revinrent qu'en 1845.

CHAPITRE X.

MONTRÉAL DE 1830 JUSQU'À NOS JOURS

Semblable au sauvage enfant des bois qui, en luttant contre ses ennemis, se baisse soudain au milieu du combat pour ramasser un objet de verroterie dont il ornera sa tête, la ville de Montréal, quoique en proie aux horreurs de la guerre intestine, poursuivait ses améliorations et ses agrandissements. En 1830, on vota une certaine somme pour ériger une prison et pour faire entourer le port de quais en pierre de taille. Les protestants élevèrent successivement la chapelle des Baptistes, sur la rue Ste-Hélène (1831) ; sur la rue Wellington un temple (1833) qui fut brûlé en 1845 ; au coin des rues St-Pierre et St-Jacques, une chapelle à l'usage de la secte Unitarian ; enfin en 1834, sur la rue Ste-Hélène une église presbytérienne, qui fut démolie en 1867, et sur la rue St-Maurice, un temple pour les Indépendants.



RESERVOIR À HAUTE PRESSION, PARC MONT-ROYAL

Le service entre Montréal et Longueuil s'améliorait rapidement : le 15 juillet 1834, avait eu lieu le premier voyage du bateau traversier l'Union Canadienne, construit par une société de cultivateurs de Longueuil. Deux ans après, le système des *horse-boats* entreprit la traverse entre Longueuil et Hochelaga, et la

société Jodoin-Lespérance remplaça, en 1843, ce service par des bateaux à vapeur. Le premier bateau à vapeur entre ces deux localités, le *Longueuil*, avait été établi par le gouvernement en 1842. La société Jodoin-Lespérance, sagement conduite, resta longtemps propriétaire des bateaux traversiers; elle vint à se dissoudre, et M. Ed. Lespérance, s'associant avec M. Is. Hurteau, la nouvelle Compagnie de Navigation de Longueuil se fit incorporer. Le capitaine Lespérance mourut en 1868; M. Hurteau resta seul, et fut remplacé, en 1879, par M. Ov. Dufresne. Le chemin de fer le Sud-Est, qui avait son terminus à Longueuil obtint, par l'achat de la majeure partie des actions, le contrôle de la compagnie, et fit construire le *South Eastern* qui transporta pendant cinq ans les chars entre Longueuil et Hochelaga, jusqu'à ce que, en 1887, le Pacifique Canadien, qui administrait aussi le chemin de fer le Sud-Est eût terminé son pont à Lachine. Depuis 1886, la Compagnie de Navigation du Richelieu a acheté presque toutes les actions de la Compagnie de Longueuil et en est devenue la maîtresse presque absolue.

La ville de Montréal acheta en 1836, des sulpiciens, le carré de la Place d'Armes, et donna, en 1832, à M. J. Hay, le privilège d'alimenter d'eau la population par une machine de la force de quarante chevaux-vapeur. L'eau, amenée du St-Laurent, était mise en réserve dans deux citernes contenant deux cent cinquante mille gallons et élevées seulement de vingt-sept pieds au-dessus du niveau de la rue Notre-Dame, de sorte qu'une grande partie des habitants devaient recourir aux porteurs d'eau. En 1849 on construisit ailleurs un réservoir de vingt-cinq pieds de haut contenant deux cent huit mille pieds cubes.

D'autres banques ouvraient leurs bureaux: la *City Bank* rue St-Paul, en 1833; la Banque du Peuple, en 1835, rue St-François-Xavier.

L'instruction du peuple ne pouvait être négligée: les Frères de la Doctrine Chrétienne ouvrirent deux classes en 1837, et une troisième l'année suivante, vis-à-vis du séminaire. Les Sulpiciens leur donnèrent deux ans plus tard, pour les fins de l'éducation, le terrain de la rue Cotté, et cette même année, 1839, vit le retour, dans le pays, des Jésuites qui s'installèrent, en 1848, sur la rue Bleury. Deux ans plus tard arrivaient les Pères Oblats.

La population s'accroissait; elle était déjà de vingt-sept mille deux cent quatre-vingt-dix-sept âmes en 1837, et de quarante mille en 1841, mais le fléau de l'ivrognerie exerçait ses ravages parmi elle. Les Anglais luttèrent contre lui par la "Young Men's Temperance Society," la "Montreal Society for the Promotion of Temperance," la "Montreal Temperance Society," et Mgr. Bourget, de son côté, érigea canoniquement la Société de Tempérance du Diocèse de Montréal.

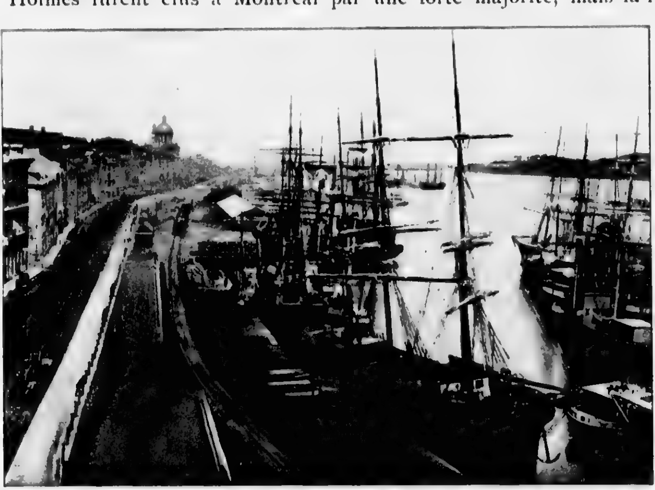
Cependant la Grande Bretagne, malgré l'opposition faite par le clergé et le peuple canadien-français, avait uni les deux Canadas en 1840, et lord Sydenham, gouverneur-général, avait appliqué la mesure dès l'année suivante. Il attacha son nom à un autre acte important: le 25 juin 1840, il signait l'acte d'incorporation de Montréal, qui remplaçait celui de 1832. Cet acte constituait le maire, les échevins et les citoyens en un corps politique, et divisait la ville en six quartiers: Est, Ouest, Centre, de la Reine, St-Laurent, Ste-Marie; il permettait encore au gouvernement de la province, de nommer, pour le temps d'alors, le premier maire de la cité, et dix-huit échevins. L'hon. C. M. McGill fut nommé maire, et J. P. Sexton, greffier de la cité. Dans les élections de 1841, les réformistes emportèrent vingt-six sièges, et leurs adversaires seize seulement. Le choix de la ville se porta sur l'hon. G. Moffatt, marchand, et sur Benj. Holmes, caissier de la Banque de Montréal, et le comté élut A. M. Delisle. Les journaux étaient alors la *Minerve*, qui avait un moment suspendu sa publication, l'*Aurore des Canadas*, le *Herald*, le *Courrier*, la *Gazette*, les *Mélanges Religieux*, le *Morning Courrier*, le *Canada Times*, le *Commercial Messenger*, le *Transcript*, et le *Times and Commercial Advertiser*.

La première voie ferrée du Canada fut menée en 1839 de la rive sud du St-Laurent en face de la ville, jusqu'à St-Jean, et en 1847 celle de Montréal à Lachine commença à transporter les voyageurs.

Dans le même temps, la Société St-Jean-Baptiste était réorganisée et Montréal devenait la capitale du Canada, en 1843.

Les années qui suivirent n'offrent d'autres faits saillants que les élections de 1844, dans lesquelles un nommé Johnson fut tué dans une émeute de peu d'importance, et l'incendie du Palais de Justice, embrasé par un jeune homme, Carolus Lepage, qui fut condamné à quinze ans de réclusion ; mais en 1847, sous l'administration de lord Elgin, le typhus, apporté par des émigrants irlandais, se déclara à Montréal. On dut parquer les malheureux sur les bords du fleuve, à la Pointe St-Charles : trois mille six cent quatre-vingt-deux Irlandais, victimes de l'épidémie, furent inhumés dans une fosse commune, sur la rive gauche du St-Laurent ; une énorme pierre, sur laquelle est gravée une modeste inscription, s'élève sur leur tombe.

Les libéraux l'emportèrent dans les élections générales de 1847-48, et MM. Lafontaine et Holmes furent élus à Montréal par une forte majorité, mais la lutte avait été acharnée : " Les émeutiers," dit L. O. David, " s'étaient emparé, dès le matin, d'un poll qui se trouvait près des brasseries Molson, sur la rue Ste-Marie, soixante Canadiens-Français partirent pour les déloger. MM. Coursol et Euclide Roy, à cheval, marchaient à la tête de la colonne. La troupe cheminait tranquillement, lorsque soudain, en passant devant un hôtel, le 'Royal Oak Inn,' elle fut assaillie par une grêle de balles partie des fenêtres de cette maison. C'étaient les Glengary qui, à l'abri des murs, tiraient à bout portant sur la petite troupe ; MM. Coursol, Roy, Papin et quelques autres, qui étaient armés, firent le siège de l'hôtel à coups de pistolet, et en chassèrent les Glengary, qui eurent deux hommes tués et plusieurs blessés."



LE HAVRE DE MONTRÉAL

Vers la fin de cette année, les échevins votèrent £200 pour l'embellissement du jardin Viger, et autorisèrent le maire à émettre des actions pour l'achat d'un terrain et l'érection d'un nouveau réservoir à la Côte-à-Baron.

L'année 1843 devait laisser de tristes souvenirs dans la mémoire des Montréalais ; elle débuta par de nouveaux ravages du choléra et par des scènes de désordre à l'occasion de l'indemnité votée par la Chambre en faveur des Canadiens-Français éprouvés par la révolte de 1837. Le jour même (25 avril) où le gouverneur sanctionna cet acte, un ramassis de fanatiques envahit la chambre des représentants du peuple et mit le feu à l'édifice : les archives de la province et les deux bibliothèques, renfermant trente mille volumes, devinrent la proie des flammes. Les pertes furent évaluées à quatre cent mille piastres. Aussitôt après, les émeutiers allèrent porter la torche incendiaire chez MM. Lafontaine, Hincks, Holmes, Nelson et Wilson. Quatre personnes influentes, compromises dans ces troubles, furent arrêtées, puis acquittées. Un certain nombre de gens, assemblés sur le Champ-de-Mars deux jours après, protestèrent contre la loi de l'indemnité, tout en blâmant les troubles, et l'assemblée donna au gouverneur l'assurance de son appui pour toute mesure relative

au maintien de l'ordre. Le calme en effet était loin d'être rétabli, et le sang-froid seul du colonel Gugy sauva la ville des horreurs d'une lutte fratricide. Le gouverneur général fut insulté les rues ; il transféra alors le siège du Gouvernement à Toronto, jusqu'à la clôture du Parle et à Québec pendant les quatre années subséquentes.

A la suite de ces désordres, plusieurs personnes furent arrêtées le 15 août ; dans la soirée de ce jour, les émeutiers essuyèrent une décharge faite par les troupes, et un nommé Mason fut tué. Durant l'enquête à ce sujet, le feu éclata dans la maison de M. Lafontaine, qui se rendit à l'hôtel du Gouvernement, sous la protection d'une escorte de soldats. Quelques jours auparavant, l'hôtel Donegani était devenu la proie des flammes.

Le feu allait exercer bien d'autres ravages dans notre ville ; les flammes dévorèrent, le 15 juin 1850, l'église St. Stephens et plus de deux cents demeures ; le 23 août de la même année, près de cent cinquante habitations ; le 7 juin 1852, tout le pâté de maisons compris entre les rues St-Pierre et St-François d'un côté, et entre les rues St-Sacrement et St-Paul de l'autre. Enfin, le 8 juillet, un incendie consuma tout ce qui se trouverait aujourd'hui entre les rues St-Laurent, Mignonne, St-Denis et Craig, soit le palais épiscopal, la cathédrale au coin de la rue Ste-Catherine, l'entrepôt de foin, onze cents maisons ; huit mille personnes restèrent sans abri.

La ville adopta aussitôt des plans pour la construction du réservoir qui fonctionne enc e aujourd'hui sur le penchant du Mont-Royal ; il peut contenir vingt-quatre millions de ga impériaux et débite journellement dix millions de gallons d'eau. L'incorporation de la Comp du Grand-Tronc date de la même époque.

En 1850, fut érigé l'évêché anglican de Montréal, dont le premier titulaire fut le Rév. Dr. Fulford, et, le 29 juin 1851, fut bénite, par Mgr Bourget, la pierre angulaire de la cathédrale St-Pierre. Citons, parmi les édifices élevés depuis : le Théâtre-Royal de la rue Cotté, le couvent de Villa-Maria, et plus tard le magnifique noviciat du même nom, qui vient d'être la proie des flammes, le Grand Séminaire de St-Sulpice (1854), le collège de Montréal, la banque Molson (1853), l'église St-Jacques (1860), le monument érigé sur la tombe des victimes politiques de 1837-38, le *Drill Shed*, l'église du Gésu et une foule d'autres.

Parmi les autres fondations, nous remarquons l'établissement du cimetière Mont-Royal (1853), l'ouverture des deux écoles normales, Jacques-Cartier et McGill (1857), la création de la Société Historique de Montréal (1857), l'érection d'un édifice permanent pour les expositions, et du bassin que l'on voit encore entre le Palais de Justice et l'Hôtel-de-Ville, l'inauguration, au milieu de grandes fêtes, du pont Victoria par le prince de Galles, et celle des lignes de tramways, l'incorporation des banques des Marchands et Jacques-Cartier, la construction d'un immense égoût dans la rue McGill, etc.

Les chemins de fer et les compagnies de navigation se multipliaient : en 1853, fut incorporée la première ligne faisant un service régulier entre l'Angleterre et Montréal, elle prit le nom de "Canadian Steam Navigation Company." La ligne ferrée de Montréal à Portland fut inaugurée la même année, et celle du Grand-Tronc, de Montréal à Brockville, le 19 novembre 1855. La multiplication des voies de communication est l'indice évident de l'accroissement de la population : elle était en effet, à Montréal, de cinquante-sept mille sept cent quinze âmes en 1852, de quatre-vingt mille en 1858, de quatre-vingt-onze mille cent soixante-neuf en 1861, de cent soixante-dix mille en 1870. Différents fléaux l'éprouvèrent dans la dernière partie de ce siècle ; une émeute au sujet de l'apostat Gavazzi, dans laquelle un certain nombre de gens turbulents, rassemblés dans le but d'assaillir l'apostat, osèrent tirer sur les troupes envoyées pour rétablir l'ordre, et comptèrent quarante des leurs tués ou blessés par la riposte ; une nouvelle invasion, en 1854, du choléra, qui enleva mille cent quatre-vingt-six personnes en moins de dix semaines ; une explosion de l'usine à gaz, qui tua plusieurs hommes, le 6 avril 1856 ; l'explosion de la chaudière du bateau traversier qui faisait le service entre Montréal et Longueuil, occasionnant la mort d'une cinquantaine de passa-

gers; un incendie qui, éclatant à bord d'un bateau sur le St-Laurent, le 27 juin 1857, coûta la vie à plus de deux cent cinquante personnes; une inondation qui, en 1861, engloutit trois personnes et beaucoup d'animaux; un terrible ouragan et deux légères secousses de tremblement de terre qui, la même année, causèrent quelques dommages; enfin la chaleur accablante de l'été 1868 qui tua un assez grand nombre de gens.

Nous ne saurions terminer cette esquisse sans rappeler le chaleureux accueil fait par la population à M. de Belvèze, commandant de la *Capricieuse*, et à son équipage lors de leur visite au Canada, en 1855; le même enthousiasme se manifesta lorsque dans le milieu de l'été de l'année suivante, le 39e Régiment, qui s'était vaillamment comporté en Crimée, fut amené dans le port de Montréal par les bateaux à vapeur *John Munn* et *Québec*, et surtout lorsque le prince de Galles en 1860, le prince Albert peu après, et en 1869 le prince Arthur, troisième fils de la reine Victoria, honorèrent Montréal de leur présence. Dans deux circonstances, la guerre faillit éclater avec les Etats-Unis; un grand nombre de soldats furent même envoyés d'Angleterre et entassés dans notre ville, et on avait même songé à élever de nouvelles fortifications autour de Montréal, mais ce malheur fut heureusement évité. Cependant le 13 mars 1866, à l'occasion de l'invasion des Féniens, une compagnie et une batterie d'artillerie, composées exclusivement de volontaires, furent dirigées sur la frontière. Les quinze cents Féniens envahisseurs s'empressèrent de repasser la ligne 45e avec une précipitation remarquable.



UNE DÉBACLE, LE PRINTEMPS, DANS LE HAVRE DE MONTRÉAL

Le 22 mai 1867, une proclamation annonçait aux Canadiens la fin de la Constitution de 1840, et le commencement de l'Union Fédérale pour le 1er juillet suivant. L'inauguration de la Confédération fut célébrée avec éclat le 1er juillet. Dans le mois de mai précédent, le conseil de ville, préoccupé de la nécessité de construire, pour les volontaires, une salle d'exercices convenable, avait décidé que le nouvel édifice serait construit sur la rue Craig, en face du Champ de-Mars.

Les élections de septembre furent accompagnées de scènes de désordre; un certain nombre de partisans de M. Devlin, apprenant que son adversaire, M. McGee, avait obtenu la majorité des votes, allèrent attaquer le Mechanics' Hall, dans lequel se tenait le comité central de ce dernier; ils brisèrent les vitres et tentèrent de pénétrer dans l'édifice. Une lutte s'engagea, et les émeutiers, dispersés par un détachement de cavalerie, brisèrent en se retirant beaucoup de vitres aux résidences particulières. Dans le même temps, les zouaves pontificaux partaient en grand nombre pour aller défendre à Rome les droits de l'Eglise injustement attaqués.

L'année suivante, l'hon. Th. d'Arcy McGee, député de Montréal, était assassiné à Ottawa;

un nommé Whelan fut accusé de ce crime, jugé et condamné à mort. L'été qui suivit fut exceptionnellement chaud ; durant plusieurs jours le thermomètre marqua de 90 à 100 degrés à l'ombre. Cette chaleur accablante fit périr un assez grand nombre de personnes ; le 17 juillet, on enrégistrait dix décès par insolation.

Le développement de la ville s'accomplissait avec rapidité, et la population commençait à se répandre de tout côté autour de son enceinte, ce qui permettait de prévoir l'annexion de quelques-uns des villages les plus proches. A cette époque, la population atteignait cent soixante-et-dix mille habitants ; elle s'était accrue de cent soixante-et-sept mille âmes depuis l'année 1760.

Enfin, le 10 avril 1870, on apprit le retour des Féniens : tous les bataillons furent mis sous les armes, et la cavalerie de Montréal fut envoyée vers la frontière que deux cents Féniens avait passée. Ils furent attaqués à Cook's Corner et mis en fuite, après une faible résistance ; O'Neil et plusieurs de leurs chefs furent faits prisonniers. Ainsi échoua la deuxième tentative d'invasion fénienne.

Nous arrêtons à cette date de 1870 l'histoire abrégée de notre ville. Les évènements qui se sont passés depuis cette époque sont encore trop présents à l'esprit de nos lecteurs pour qu'ils trouvent de l'intérêt à en lire les détails. Qu'on nous permette d'émettre un vœu en terminant : puisse nos arrières-neveux n'avoir pas à faire de comparaison trop défavorable pour nous, si, lors du trois cent cinquantième anniversaire de la fondation de notre cité, on compare dans un ouvrage du genre de celui-ci, notre époque à celle de nos ancêtres !



LA CÉLÉBRATION DU DEUX CENT CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE VILLE-MARIE.

Les citoyens de Montréal ont pu remarquer que depuis plusieurs années un mouvement très prononcé, ayant pour but l'étude et la conservation des traditions de notre histoire, s'est fait sentir dans notre ville. Montréal est le dépositaire d'une foule de traditions glorieuses pour les deux grands peuples qui ont lutté pendant un siècle et demi pour la souveraineté du Nouveau-Monde. C'est à Montréal que s'est déroulé la dernière scène dans ce grand drame qui a changé les destinés d'un continent.

Deux associations, la Société des Antiquaires, fondée en 1860, et la Société Historique, fondée en 1857, se chargérent de la tâche patriotique de rappeler les souvenirs du passé,—et à ces deux sociétés et à leurs membres sont dûs une foule d'importantes études sur l'histoire de notre ville.



LE CHATEAU DE RAMEZAY

Le mouvement actuel est le résultat des efforts des membres de la Société des Antiquaires. Leurs travaux depuis ces dernières années ont eu pour but: I. L. commémoration du deux cent cinquantième anniversaire de la fondation de Montréal par une exposition de portraits historiques et par l'érection d'un monument à Maisonneuve, sur la Place d'Armes; II. la pose d'un certain nombre de plaques commémoratives sur différents sites historiques de notre ville; III. la conservation de l'antique chateau de Ramezay, cette relique si précieuse du régime français, et IV. la fondation d'un musée et d'une galerie historique. La Société Historique de Montréal aussi a voulu contribuer sa part à la célébration générale, et élève sur la place du marché Ste-Anne un superbe monument à la mémoire de l'illustre Olier.

Tous ces projets patriotiques furent mentionnés de temps à autre par différentes personnes, mais la première proposition pratique fut celle émise il y a une quinzaine d'années par le savant abbé Verreau, d'ériger un monument à Maisonneuve. La société des Antiquaires, par l'entremise de son président, l'hon. juge Baby, et M. W. D. Lighthall, représentants les deux éléments de notre population, seconda énergiquement ce projet, qui bientôt sera un fait accompli.

La société qui avait déjà fait preuve d'activité, organisa en 1887, pour célébrer la vingt-cinquième anniversaire de sa fondation, une exposition de portraits historiques. Le grand nombre de portraits et de reliques précieuses découvertes en organisant cette exposition, et surtout celle de 1892, fit concevoir le projet de la création d'un musée et d'une galerie de portraits historiques, qui est à la veille de s'accomplir. On suggéra que cette collection de reliques fut placé dans le vieux chateau de Ramezay, et de là est venu le projet de conserver le chateau.

Le grand projet, cependant, celui de la célébration du deux cent cinquantième anniversaire de Montréal, prit naissance dans l'esprit actif du regretté M. R. C. Lyman. Ce dernier après avoir fait passer par la Société une résolution à cet effet, dans le mois d'avril 1888, publia en octobre suivant, au nom de la Société, son livret intitulé: "Shall we have a World's Fair in Montreal in 1892, to celebrate the 250th anniversary of the founding of Ville-Marie?" Ce livret attira beaucoup l'attention de la presse canadienne, et de là passa aux journaux de New-York qui s'emparèrent de cette suggestion comme un projet très avantageux pour leur ville. C'est à Chicago cependant



J. S. SHEARER
Président du Comité des Finances

que l'idée se réalisa. Ainsi la grande exposition universelle de Chicago, un des plus grands spectacles dans l'histoire du monde, avait pris naissance à Montréal. Le projet, limité à une commémoration du deux cent cinquantième anniversaire de la fondation de Ville-Marie, fut réveillé de temps à autre par les journaux jusqu'à ce qu'en 1891, une assemblée des citoyens fut convoquée pour nommer un comité chargé de l'exécution du projet. Un comité préliminaire avait déjà contracté avec M. Hébert, l'artiste canadien, alors à Paris, pour l'exécution d'une statue à Maisonneuve, si l'argent nécessaire pouvait être obtenu. L'habileté de M. Hébert étant reconnue, et le comité des citoyens, ayant dès le début, assumé le projet de ses amis, aussi bien que leurs obligations, M. Hébert fut continué comme l'artiste du monument.

Les officiers généraux choisis par le comité des citoyens pour l'organisation de la célébration furent :—président, l'honorable juge Baby ; vice-présidents, Sir Donald Smith, M. P., Jacques Grenier, et l'hon. Edward Murphy ; secrétaires-archivistes, J. A. U. Baudry, et de Léry Macdonald ; secrétaires-correspondants, Lucien Huot et W. D. Lighthall ; trésoriers, J. D. Rolland et Richard White. Après avoir discuté les détails préliminaires de la célébration, le comité donna toute son attention au monument projeté. Il devint bientôt évident au comité des citoyens que le délais était trop court pour la préparation d'une démonstration convenable pour le 18 mai 1892 ; l'exposition de Chicago aussi présentait un désavantage, et il fut décidé de remettre la célébration.



ROUER ROY
Président du Comité du Château de Ramezay

Les travaux du monument furent cependant commencés, et la Société des Antiquaires, ne voulant pas laisser passer inaperçu le 18 mai 1892, avec un nombre des citoyens, assista à la pose de la première pierre des fondations et y plaça du côté ouest, une plaque en plomb, portant les noms des personnes présentes. Ce même jour quelques membres de la Société rendirent au Custom House Square le nom qui fut imposé à cet endroit par Champlain en 1611 :—La Place Royale—en vertu d'un ordre du conseil de ville, sur requête de la Société des Antiquaires.

L'automne précédent, une cérémonie imposante avait eu lieu sur cette place. Le 8 octobre 1891, la Société posa sur la bâtisse de la douane, deux plaques historiques ; la première à la mémoire de Champlain ; la seconde rappelant la première visite de Maisonneuve à Montréal, le 8 octobre 1641. Le sénateur Murphy présidait à cette cérémonie. Ces plaques furent les premières de cette série de plaques com-

LUCIEN HUOT, *Secrétaire Correspondant* W. D. LIGHTHALL, *Secrétaire Correspondant*

J. A. U. BAUDRY, *Secrétaire Archiviste* L'HON. JUGE BABY, *Président* DE LERY MACDONALD, *Secrétaire Archiviste*

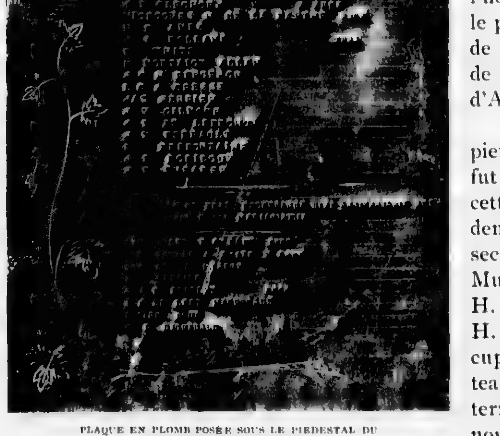
HON. EDWARD MURPHY, *Vice-Président* JACQUES GRENIER, *Vice-Président* SIR DONALD A. SMITH, *Vice-Président*

J. D. ROLLAND, *Trésorier* RICHARD WHITE, *Trésorier*

LES OFFICIERS GENERAUX CHOISIS PAR LE COMITE DES CITOYENS POUR L'ORGANIZATION DE LA CELEBRATION

mémoratives qui ornent aujourd'hui notre ville. Ce projet proposé par M. Lighthall, fut confié à un comité composé de l'hon. juge Baby, l'hon. sénateur Murphy, MM. J. A. U. Baudry, de Léry Macdonald, Gerald E. Hart, William McLennan, R. C. Lyman et le vicomte de la Barthe. Une cinquantaine de tablettes sont posées actuellement.

Au mois de septembre 1892, la Société des Antiquaires offrit de nouveau au public le spectacle intéressant et instructif d'une exposition de portraits historiques. Cette entreprise fut la pièce de résistance de la grande exposition provinciale de cette année, et le seul évènement d'importance commémoratif du deux cent cinquantième anniversaire de Montréal, qui eut lieu cette année.



PLAQUE EN PLOMB POSÉE SOUS LE PIEDESTAL DU MONUMENT MAISONNEUVE

Lorsque le comité des citoyens se mit à l'œuvre, deux comités spéciaux furent formés. Le premier était chargé de l'érection du monument et l'autre devait continuer le mouvement pour la conservation du chateau de Ramezay. L'exécutif du comité du monument fut composé comme suit : président, l'hon. juge Pagnuelo ; vice président, M. J. O. Cleghorn ; secrétaire, M. le vicomte de la Barthe ; trésoriers, MM. J. D. Rolland et Richard White. Grâce aux efforts et à la persévérance de l'hon. juge Pagnuelo, assisté de M. de la Barthe, le public de Montréal aura la satisfaction, au mois de mai prochain, d'assister à une célébration digne de la circonstance, et de saluer sur la Place d'Armes la statue du fondateur de Ville-Marie.

Le 4 septembre 1892, eût lieu la pose de la pierre angulaire du piédestal. Sous le piédestal fut placé une plaque en plomb, reproduite sur cette page. Le comité du chateau, sous la présidence de M. Rouer Roy, C. R., assisté par le secrétaire, M. R. W. McLachlan ; le sénateur Murphy, et MM. S. C. Stevenson, J. S. Shearer, H. J. Tiffin, de Léry Macdonald, L. W. Sicotte, H. H. Lyman, L. W. D. Lighthall et autres, s'occupa activement de la conservation du vieux chateau, et réussit si bien que la veille de la vente du terrain, par le gouvernement, (qui eut lieu le 23 novembre 1893), le conseil de ville, après une délibération de quelques heures, se décida à acheter le chateau pour le conserver comme musée historique.

Celui qui paraissait être le point central de toutes ces entreprises depuis des années : le savant et affable président de la Société des Antiquaires, l'hon. juge Baby, autrefois ministre fédéral, fut choisi comme président général de la célébration. Descendant de trois des anciens gouverneurs de Montréal, le chevalier de la Naudière et les deux barons de Longueuil, cette charge lui revenait comme de droit.

L'hon. juge Pagnuelo, le président du comité du monument, s'est distingué par l'habileté et l'énergie qu'il déploya en menant à bonne fin l'entreprise si difficile du monument.

MONUMENT MAISONNEUVE, CARRE DE LA PLACE D'ARMES

LE MONUMENT MAISONNEUVE.

Dans le printemps de 1891, une nombreuse assemblée des citoyens de Montréal eut lieu, sous la présidence du maire, au Mechanic's Hall, pour organiser des fêtes en l'honneur du deux cent cinquantième anniversaire de la fondation de Montréal qui tombait en 1892, la même année que l'exposition de Chicago. Un comité provisoire, choisi à cette assemblée, se réunit à l'hôtel-de-ville dans le mois de mai, et nomma plusieurs comités chargés, les uns d'organiser un banquet, un congrès, des fêtes générales, les autres de voir aux invitations, de s'entendre avec les hôteliers, les compagnies de navigation et de chemins de fer, etc , etc. C'est aussi à cette assemblée que fut nommé le comité du monument Maisonneuve, dont l'exécutif se compose des personnes suivantes: L'hon. juge Pagnuelo, président; J. P. Cleghorn, vice-président; vicomte H. de la Barthe, secrétaire; J. D. Rolland et R. White, trésoriers; Dr. J. L. Leprohon, R. Préfontaine, M. P., l'échevin Cressé, J. S. Shearer, J. X. Perrault, le Dr. W. H. Hingston, W. D. Lighthall, de Léry Macdonald, l'ex-maire Grenier, etc., etc. Le dessin d'un monument préparé, quelques années auparavant, par M. P. Hébert, artiste canadien résidant à Paris, à la demande d'un comité volontaire, fut présenté et jugé insuffisant. Après discussion, il fut résolu de s'adresser à M. Hébert pour lui demander le modèle d'un monument dont les données principales lui furent envoyées. Deux maquettes en plâtre furent reçues, l'une ayant, outre la statue de Maisonneuve sur le haut d'une colonne, deux statues latérales, et l'autre quatre statues posées aux angles du piédestal.



LE JUGE PAGNUELO
Président du comité du monument Maisonneuve

Nous donnons sur la page suivante une reproduction de l'une de ces maquettes, sur laquelle on voit une guirlande de fleurs qui entoure le piédestal. Cette guirlande devait être composée de feuilles d'érable, de rose, de chardon et de trèfle, pour représenter les quatre nationalités qui habitent Montréal. Elle fut définitivement retranchée comme surcharge inutile. L'écusson de la ville de Montréal, du reste, représente toutes les nationalités. Il fut aussi décidé par le comité, de retrancher les figures allégoriques, de même que le bûcheron, qui ornaient les angles du piédestal, et d'y substituer des statues historiques, qui sont celles de Melle Mance soignant un enfant blessé, celle de Lambert Closse avec la chienne Pilote, celle d'un sauvage et celle d'un colon soldat. Quatre bas-reliefs sont placés sur les quatre côtés du piédestal, et représentent: 1. La réunion à Meudon de MM. Olier, de la Dauversière, le baron de Renty, le baron de Fancant, fondant la société de Ville-Marie, dont Maisonneuve devait devenir le chef; 2. La célébration de la première messe au débarquement de Maisonneuve sur l'île de Montréal, à la Pointe Callières; 3. Maisonneuve surpris sur la Place d'Armes, et se défendant contre les Iroquois; 4. La mort de Dollard Désormeaux au combat du Long Sault. Deux ou trois statues de Maisonneuve furent préparées par M. Hébert et transmises au comité. L'une d'elle représentait M. de Maisonneuve plantant son drapeau de la main gauche, et indiquant de l'index de la main droite, la terre dont il prenait possession; la deuxième représentait

de Maisonneuve tenant le drapeau de la main gauche et la main droite étendue pour prendre possession du pays.

Ces poses furent jugées équivoques, et il fut suggéré de mettre le drapeau dans la main droite et de porter la main gauche sur la garde de l'épée. Plusieurs autres détails attirèrent l'attention du comité, dont la première séance eut lieu le 9 juillet 1891, et qui s'assembla très fréquemment jusqu'à l'été 1892, alors que M. Hébert vint au pays pour s'entendre définitivement sur les derniers détails. Un contrat fut signé, devant le notaire Marin, entre lui, le président et le secrétaire, le 4 juin 1892, pour la somme de $16,000. Ce contrat comprenait les cinq statues, les quatre bas-reliefs en bronze, quatre mascarons jetant l'eau dans le bassin de la fontaine, et l'écusson de la ville.



PHOTOGRAVURE DE LA DEUXIÈME MAQUETTE DU MONUMENT MAISONNEUVE, REJETÉ PAR LE COMITÉ

Le monument devait avoir une hauteur totale d'environ trente pieds, de la ligne d'eau au sommet du chapeau de la statue de Maisonneuve. Cette statue avait dix pieds de hauteur avec le socle, et les statues latérales une hauteur de sept pieds. M. Hébert devait préparer une maquette définitive de quatre pieds de hauteur avec les bassins, et les soumettre au comité dans le mois de septembre suivant. Tous les ouvrages en bronze devaient être faits en bronze Keller, par une maison de première classe de Paris, dont le choix devait être ratifié par le président du comité. C'est la maison Thiébault qui a été choisie.

Comme chargé de la partie artistique du monument et des travaux en bronze, M. Hébert devait préparer les plans et les soumettre à l'approbation du comité. La maquette promise fut envoyée vers le mois d'octobre et acceptée avec quelques légères modifications. La statue et les bas-reliefs arrivèrent à Montréal en septembre 1893.

Dès l'automne de 1891, les fondations du monument avaient été faites sur la Place d'Armes; elles ont coûté $2,700. Le piédestal en marbre gris a coûté environ $6,000. Ces travaux ont été donnés par soumissions.

Le 4 septembre 1892, eut lieu la cérémonie de la pose de la première pierre du piédestal, en présence d'un grand concours de citoyens, sous la présidence du juge Pagnuelo, président du comité. Une plaque commémorative a été placée sous la première pierre, à l'angle sud. Nous en donnons un fac-simile à la page 56.

Le monument coûte environ $26,000, dont la ville de Montréal a souscrit $6,000; le supérieur du séminaire de Montréal, $2,500; Sir Donald Smith, $500; la Banque de Montréal, $250; la Banque d'Epargne, $250; la Banque Jacques-Cartier, $200; la Banque d'Hochelaga, $200; la Banque du Peuple, $200; le gouvernement français a souscrit 500 francs.

Cette œuvre a été menée à bonne fin, grâce aux efforts persévérants du président, du secrétaire, de M. Cleghorn, du Dr Leprohon, de M. J. O. Villeneuve et de quelques autres citoyens.

L'œuvre de M. Hébert a été soumise à la critique des premiers artistes de Paris, tels que Bartholdi, J. Turcan, V. Dalou, Auguste Paris, O. Berthet, qui en ont fait les plus grands éloges.



LE VICOMTE H. DE LA BARTHE.
Secrétaire du comité du Monument Maisonneuve

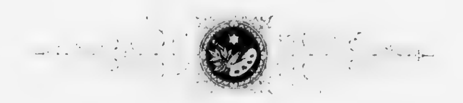
Bartholdi a fait la statue de la Liberté qui éclaire la baie de New-York; Dalou est l'auteur du bas-relief qui orne le piédestal sur lequel s'élève la statue de Mirabeau. M. Dalou a également fait le monument du peintre Eugène Delacroix, qui s'élève dans les jardins du Luxembourg, ainsi que ceux de Victor Noir et de Blanqui, au cimetière du Père Lachaise. Auguste Paris a sculpté le monument élevé à la mémoire du sergent Bobillot qui trouva la mort au Tonquin. Voici des extraits de leurs lettres à M. Hébert:

"Votre composition offre tous les éléments d'un monument charmant, et je ne doute pas que l'exécution ne les réalise complètement . . . . . BARTHOLDI."

"Votre esquisse me fait l'effet d'être un tout bien harmonieux. La base, malgré son apparence massive, paraît être très élégante avec ses quatre jolies statues. J. TURCAN."

"Non seulement cette œuvre, prise dans son ensemble, fait l'effet le plus agréable à cause de sa symétrie architecturale et sculpturale; mais de plus, les petites figures, aussi bien que les bas-reliefs, qui sont particulièrement intéressants, contribuent à donner à la base du monument une apparence très imposante. En un mot, les parties secondaires étant d'un dessin entièrement nouveau, ajoutent au charme de votre composition. Pour finir, votre œuvre, j'en suis convaincu, fera le plus grand honneur tant à son auteur qu'au pays où elle doit s'élever. V. DALOU."

"Il y a plusieurs figures et la difficulté de les grouper n'était pas petite; vous en êtes sorti avec bonheur, mon cher ami, et en vrai maître de l'art. O. BERTHET."



L'HON. J. A. CHAPLEAU.

L'honorable Joseph Adolphe Chapleau est né à Ste-Thérèse de Blainville, comté de Terrebonne, en 1840. Ses parents d'origine française, arrivèrent en Canada au commencement du siècle et s'établirent dans la seigneurie de Terrebonne. M. Chapleau fit ses études au collège de Terrebonne et au collège de St-Hyacinthe ; il s'y distingua brillamment; ses professeurs lui prédisaient déjà le plus bel avenir. Aussitôt ses études terminées, il commença l'étude du droit, et fut admis en 1861 (2 Dec.) au barreau, dont il devint bientôt l'un des membres les plus distingués. En peu de temps, M. Chapleau se montra orateur brillant et puissant, et l'opinion que le barreau du Bas-Canada se forma de lui, sous ce rapport, a été depuis, entièrement partagée dans une sphère plus large par tout le pays. N'étant encore qu'étudiant en droit, il prit un grand intérêt aux affaires politiques, et c'est ce qui explique comment il entra dans la lutte à un âge où il est rare de voir les hommes oser briguer les honneurs parlementaires. Ce n'est cependant pas de son propre mouvement qu'il entra d'abord dans l'arène, c'est à la demande pressante de son parti qu'il se vit forcé de partager son talent entre la politique et sa profession d'avocat. En 1867, à la première session de la législature de Québec, après la Confédération, il y représenta le comté de Terrebonne, après avoir été élu par acclamation. Les succès politiques de M. Chapleau furent aussi rapides que ses triomphes au barreau. Avant d'entrer dans le ministère de l'hon. M. Ouimet, il était regardé, à la chambre, comme le plus fort champion du parti conservateur, et dès ses débuts, il fut considéré comme le futur chef des Canadiens-Français du pays. C'est en qualité de solliciteur-général qu'il entra dans le gouvernement, en février 1873, position qu'il occupa jusqu'à la fin de 1874, quand le ministère Ouimet démissionna. En janvier 1876, il accepta la position de sécretaire provincial dans le cabinet formé par M. de Boucherville. Lors du renvoi du cabinet de Boucherville par le lieutenant-gouverneur Letellier, en 1878, M. Chapleau devint le chef du parti conservateur, et pendant les dix-huit mois qu'il passa dans l'opposition, il déploya, d'une manière plus remarquable peut-être qu'à tout autre époque de sa vie, les puissantes qualités d'orateur, d'organisateur, de diplomate, et de chef de parti, dont la nature l'a si richement doué. Pendant cette époque de luttes politiques, M. Chapleau a prouvé au pays qu'il possédait une énergie, une largeur d'idées, et un dévouement aux intérêts publics tels, que l'influence qu'il acquit alors dans sa province natale existe encore actuellement, et est sans rivale. A la chûte du gouvernement libéral, en 1879, M. Chapleau forma un ministère dont il resta le chef jusqu'en 1882, alors que sa mauvaise santé l'obligea de se retirer. C'est à cette époque qu'il fit son entrée dans la Chambre des Communes, et accepta dans le gouvernement de Sir John A. Macdonald, le portefeuille de secrétaire d'état, qu'il garda jusqu'en 1892. Lors de la reconstitut du cabinet par Sir John Abbott, on lui offrit et il accepta le poste plus difficile de Ministre des Douanes. Le sept décembre 1892, il fut nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec.



L'HONORABLE JOSEPH ADOLPHE CHAPLEAU

Malgré le mauvais état de sa santé pendant ces dix années, M. Chapleau n'a pas cessé d'exercer son influence salutaire dans le monde politique, et en de nombreuses occasions, dans des moments difficiles, il vint au secours de son parti, et la force et l'énergie dont il fit preuve dans ces occasions démontrèrent clairement qu'il était toujours en pleine possession de ses ressources politiques.

Parmi ses compatriotes, la popularité de M. Chapleau est considérable, et, du reste, il n'a rien épargné pour l'acquérir et l'augmenter. Ses grandes qualités ont été

appréciées aussi bien en Europe qu'au Canada, et en 1882, le président de la République Française l'éleva à la dignité de commandeur de la Légion d'Honneur. En 1873, il fut nommé Conseil de la Reine, et en 1884, le gouvernement fédéral le chargea de se rendre dans la Colombie Anglaise pour y étudier la question de l'immigration chinoise en Canada. Le rapport qu'il publia, de sa mission, est un des plus interressants qu'on puisse lire. M. Chapleau occupe la chaire de droit international à l'Université Laval de Montréal, et cette institution lui a conféré le dégré de docteur en droit civil. Il est directeur du chemin de fer Pontiac et Jonction du Pacifique, du Montréal et Occidental, vice-président du Crédit-Foncier Franco-Canadien et un des directeurs de la banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal. Il a épousé, en 1874, Mlle Marie Louise King, fille du lieutenant-colonel King, de Sherbrooke. M. Chapleau est catholique romain, et a reçu, en 1881, le cordon de commandeur de l'ordre de St. Grégoire le Grand.

MGR EDOUARD-CHS FABRE

Marchant de front avec le pouvoir temporel, représenté par notre lieutenant-gouverneur, nous trouvons le représentant du pouvoir spirituel, l'éminent prélat qui est à la tête de l'archidiocèse de Montréal.



MONSEIGNEUR EDOUARD-CHARLES FABRE

Mgr Fabre a vu le jour le 28 février 1827, il est par conséquent, âgé de soixante-sept ans. Son père, M. Raymond Fabre, et sa mère, Luce Perrault de son nom de jeune fille, appartenaient à nos meilleures familles canadiennes, et par leurs vertus chrétiennes tenaient un rang distingué dans notre société.

Le jeune Fabre, l'aîné de la famille, montra dès sa plus tendre enfance, la vocation la plus prononcée pour la vie religieuse. Turenne, enfant, s'endormait sur des canons, Mgr Fabre avant même d'aller à l'école, se plaisait à faire des chapelles et à dire la messe avec ses jeunes camarades.

A neuf ans, il fut envoyé au collège de St-Hyacinthe. En 1843, il alla passer dix-huit mois à Paris, chez M. Bossange. Dans cette société distinguée, au milieu des plaisirs de la grande ville, sa vocation ne fit que raffermir, et il prit la soutanne à Châtenay, le 7 septembre 1844. Le 13 du mois suivant, il entra au séminaire d'Issy, où sa bonne fortune le jeta dans la compagnie de jeunes séminaristes qui sont devenus comme lui des prélats éminents, et parmi lesquels Mgr Fabre se plaît à nommer Mgr Latour d'Auvergne, archevêque de Bourges ; Son Eminence Lavigerie, archevêque de Carthage ; Mgr Hugonin, évêque de Bayeux ; Mgr Thomas, évêque de la Rochelle ; Mgr Soubiran, évêque de Sébaste, Mgr Leuillieu, évêque de Carcassonne ; et enfin, le Père Hyacinthe, orateur d'une si merveilleuse éloquence mais qui depuis, hélas ! . .

En 1866, le jeune lévite fit son premier voyage de Rome et alla se jeter aux pieds du Saint-Père. De retour au Canada, il reçut l'ordination, le 23 février 1850, des mains de Mgr Prince. Le jeune prêtre fut envoyé d'abord à Sorel en qualité de vicaire de Messire Mag. Limoge. En 1852, il fut transféré à la Pointe Claire où il passa deux ans, gagnant les cœurs de tous ses paroissiens par son aménité, son zèle infatiguable et sa piété exemplaire.

Mgr Bourget appréciant toutes les qualités du jeune prêtre, le rappela bientôt à lui et lui conféra le titre de chanoine. En 1869, Mgr Fabre visita de nouveau la Ville Eternelle, pendant le concil du Vatican. Ce fut dans le cours de ce voyage qu'il eut le bonheur de se lier d'amitié avec Mgr Pie, évêque de Limoges. Un des hommes les plus distingués de l'épiscopat français. Mgr Fabre profita de ce voyage pour aller étudier en Belgique le système de language articulé enseigné aux sourds-muets. C'est à ses soins que nous devons l'introduction de ce système dans nos asiles de sourds-muets.

Le jeune chanoine fut nommé co-adjuteur de Montréal au consistoire du 1er mai 1873, avec le titre d'évêque de Gratianopolis ; il succéda à Mgr Bourget le 11 mai, 1876, et il fut élevé à l'archiepiscopat le 8 juin 1886.

Mgr Fabre est d'une taille plutôt grande à laquelle un certain embonpoint donne un cachet de dignité. Il a le

visage plein, le front bien découvert, la physionomie douce, affable et sympathique, les manières aisées et distinguées, les gestes vifs mais tempérés par une grâce naturelle et la prestance fort belle. Sa mémoire est remarquable et son élocution des plus faciles.

Le premier mai de cette année, Sa Grâce l'archevêque Fabre célébrait le vingtième anniversaire de son élévation à l'épiscopat. Les catholiques de tout le diocèse ont été invités à s'unir pour célébrer dignement l'anniversaire de leur pasteur. Cent cinquante prêtres ont répondu à cet appel et se sont réunis autour de leur évêque. Après la messe, qui eut lieu à la Cathédrale, un *Te Deum* solennel fut chanté, et une adresse fut présentée par les membres du diocèse de Montréal. Sa Grâce remercia tous les assistants des efforts qu'ils avaient faits et leur dit qu'il comptait beaucoup sur leurs efforts réunis pour réussir.

Le soir, il y eut une grande démonstration à la Cathédrale. Au moins deux mille personnes, parmi lesquelles on remarquait des hommes de haute position, s'étaient donné rendez-vous dans la grande cathédrale. Des adresses de félicitation et de fidélité furent lues en anglais et en français, et plusieurs discours furent prononcés par nos citoyens.

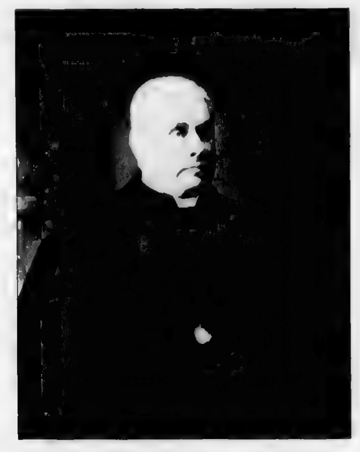
HON. ALP. DESJARDINS



L'HON. ALPHONSE DESJARDINS, MAIRE DE MONTREAL

S'il est un homme dont la province de Québec, la ville de Montréal et en particulier le comté de Terrebonne ont droit d'être fiers, c'est bien l'Hon. Alphonse Desjardins, sénateur et maire de Montréal. Peu d'hommes se sont, comme lui, illustrés d'une manière aussi éclatante dans le barreau, de même que dans la politique. Né à Terrebonne, le 6 mai 1841, M. Alphonse Desjardins, comme MM. les Drs Desjardins, savants oculistes de Montréal, dont il est le frère, est descendant d'une famille qui s'établit en Canada avant la cession à la Grande-Bretagne. Le désir de devenir un homme utile et l'amour de la science le firent entrer jeune encore au collège Masson, à Terrebonne, mais quelques années plus tard, il entra au collège de Nicolet, qui a fourni à la province tant d'hommes distingués dans les différentes positions sociales. Là, ses supérieurs l'aimèrent et ses confrères apprécièrent hautement les qualités qui le font si bon et si sympathique dans tous ses rapports avec ses concitoyens. Après avoir fait de fortes études classiques et avoir remporté la palme à Terrebonne et à Nicolet, il choisit le Droit comme devant être plus tard l'objet de ses affections et de ses occupations quotidiennes. M. Alphonse Desjardins a eu une des carrières les plus prospères et les plus enviables parmi nos Canadiens-Français. Il commença à étudier le Droit au cabinet de M. Wilfrid Prévost, aujourd'hui membre du Conseil Législatif, et termina ses études dans les bureaux de la société légale Fabre, Lesage & Jetté, de Montréal. En 1862, il fut admis avec distinction membre du Barreau de Montréal, où il exerça sa profession, avec honneur et succès, jusqu'en 1867, mais à cette époque, trouvant un champ plus vaste et plus proportionné à la hauteur de ses talents dans le journalisme, M. l'avocat Alphonse Desjardins accepta d'être associé à la rédaction du journal *L'Ordre*, dont les articles de cette époque firent sensation dans le monde des journalistes. Quelques années plus tard, il fut rédacteur du journal *Le Nouveau-Monde*, qui, comme lui, était libéral-conservateur. Du journalisme, où il se distingua par ses articles toujours propres à animer le courage et l'ambition de ses confrères politiciens, M. Desjardins se jeta d'une manière active dans les luttes politiques, et, en 1874, il fut élu, sans opposition, député aux Communes, par le comté d'Hochelaga, et fut ré-élu en '78, '82, '87 et '91, époque à laquelle il prit un fauteuil au sénat de la Puissance. Orateur dont l'éloquence entraîne et convainc, M. Desjardins fut toujours le sujet de la plus docile attention à la Chambre des Communes, et les électeurs du comté d'Hochelaga ont toujours été fiers de leur représentant. Il a été élu président de la Banque Jacques-Cartier et du Crédit Foncier du Bas-Canada, est devenu un des directeurs de la Compagnie Richelieu en 1887, puis élu vice-président de la 'Montreal and Western Railway Company.'

Finalement, les électeurs de Montréal, croyant voir dans M. le sénateur Desjardins un homme capable de présider dignement les démonstrations canadiennes-françaises de l'été 1893, et de recevoir avec honneur les étrangers qui seraient invités de prendre part à nos fêtes, lui offrirent



RÉV. J. U. LECLERC

le fauteuil de premier magistrat de la ville, tâche difficile qu'il accepta et qu'il occupe maintenant avec une habileté remarquable. Tous les citoyens de Montréal sont heureux de voir M. Desjardins à la tête des affaires de la ville. Voici une carrière dont peut se glorifier M. Desjardins. Nous regrettons de n'être pas plus compétents que nous ne le sommes, car nous avions un beau sujet à développer et nous n'avons pas su en profiter ; du reste, à quoi nous servirait d'essayer à faire davantage l'éloge d'un homme comme M. le maire Desjardins, lorsqu'il est connu dans toute la province comme un politicien habile, un brillant orateur et un homme d'affaires digne du comté qui l'a vu naitre et de la ville qui le compte parmi ses citoyens les plus distingués.

RÉV. J. U. LECLERC

Le Révérend M. J. U. Leclerc naquit à l'île Bizard, le 7 août 1836. Jeune encore, il manifestait le désir de dévouer sa vie au service de l'Église, c'est le seul but vers lequel tendaient ses aspirations ; il entra au collège de Montréal, où il fit ses études jusqu'à la classe de philosophie qu'il étudia au collège des Jésuites à Montréal, et au collège St-Michel à Toronto. En 1858, il alla occuper une chaire de professeur au collège de Sandwich, Ont., mais après un an, il résigna cette charge pour venir au séminaire de Montréal, où il se livra exclusivement à l'étude de la théologie, et où il fut ordonné prêtre en 1862. Il fut d'abord vicaire à Vaudreuil, qu'il quitta deux ans après sa nomination, au grand regret de tous les paroissiens, pour remplir les fonctions de chapelain à la Réforme de St-Vincent-de-Paul jusqu'en 1873, époque à laquelle il fut nommé chapelain du pénitencier, où il sut conquérir l'estime de tous les prisonniers par son zèle infatigable et ses manières affables dans les rapports qu'il eut avec eux pendant dix ans. En 1883, Mgr l'évêque de Montréal nomma le Rév. M. Leclerc curé de la paroisse St-Joseph, sur la rue Richmond, à Montréal, qu'il administre depuis avec dévouement et à la grande satisfaction de tous ses paroissiens, pour lesquels il montre une affection toute paternelle. Il y a quatre ans, le Rév. M. Leclerc, dans l'intérêt de sa santé et pour augmenter ses connaissances géographiques sur son pays, visita les territoires du Nord-Ouest et les Provinces-Maritimes.

M. Leclerc est le type du curé bienfaisant, véritable ministre de Jésus-Christ sur la terre.

RÉV. MAGLOIRE AUCLAIR

Nos lecteurs du quartier St-Jean-Baptiste seront sans doute heureux de voir leur digne curé, M. Magloire Auclair, occuper une place d'honneur dans la galerie de nos Canadiens-Français distingués.

M. Magloire Auclair naquit à St-Vincent-de-Paul, le 19 septembre 1846, et fit ses études au collège de Ste-Thérèse, où il se fit remarquer par un caractère studieux et un jugement sain, et par des succès brillants



RÉV. MAGLOIRE AUCLAIR

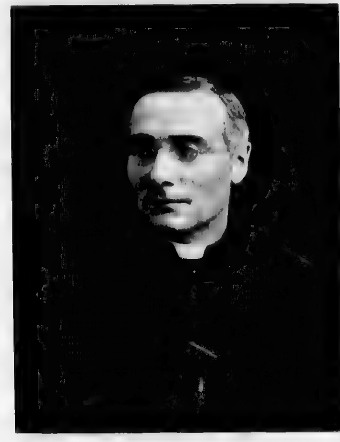
dans tous les concours auxquels il prenait part. Après un brillant cours d'études classiques, M. Auclair voulut consacrer sa vie en se dévouant au salut des âmes que Jésus-Christ a rachetées au prix de son sang précieux ; en 1865, il revêtit le saint habit ecclésiastique au collège

de Terrebonne où il fut professeur pendant une année. En 1866, il résigna la charge de professeur pour ne s'occuper exclusivement que de l'étude de la théologie et de la formation ecclésiastique au Grand Séminaire où il demeura trois ans et trois mois et fut ordonné prêtre le 19 décembre 1869.

Ayant puisé toutes les ressources nécessaires au saint ministère, après avoir reçu le Saint-Esprit en même temps que le pouvoir de faire descendre Jésus sur les autels, et le privilège infini d'immoler la victime innocente, le Rév. Magloire Auclair reçut la mission d'aller exercer le ministère sacerdotal à St-Cyprien de Napierville, où il servit avec empressement son digne et respectable curé, le Rév. M. Morrison, pendant sept ans, et à la mort de ce dernier, il partit pour St Louis du Mile-End, où il exerça son zèle jusqu'en automne 1877. A cette époque, par décision de Mgr. l'évêque de Montréal, il fut nommé curé à St-Lazare, où il établit cette paroisse. Il n'y demeura que trois ans. Ce ne fut pas sans un profond et véritable chagrin que les paroissiens le virent partir pour St-Jean-Baptiste de Montréal, où il exerce encore son saint ministère. M. le curé Auclair est membre de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle, et de l'Association des Artisans Canadiens-Français ainsi que des Forestiers Catholiques. Le Rév. M. Auclair a doté sa paroisse d'une magnifique église, d'une belle sacristie, d'une académie pour les garçons, d'une autre pour les petites filles, évaluées toutes les deux à quatre-vingt mille piastres, et de plus d'une chapelle dédiée au Sacre-Cœur, de trente mille piastres. Il est en ce moment à faire préparer les fondations d'un hospice qui sera destiné à recevoir les pauvres abandonnés et les orphelins de sa paroisse. Cet hospice qui coûtera environ soixante mille piastres sera situé au coin des rues Sanguinet et Rachel.

RÉV. CURÉ BONIN

M. Joseph Bonin, curé de la Pointe St-Charles à Montréal, est né à Lanoraie, comté de Berthier, en 1845. Il est le fils de M. Basile Bonin, cultivateur à l'aise, de Lanoraie, comté de Berthier, et qui est très estimé et respecté de ses paroissiens. Son cours d'études qu'il fit au collège de Joliette, fut une longue suite de succès, digne couronnement d'un talent supérieur joint à un travail énergique et persévérant. Ses études terminées et le temps étant venu pour M. Bonin de se choisir une arme pour se préparer aux grands combats de la vie, M. Bonin n'eut pas de peine à se décider pour le choix d'un état. La vocation qui s'était révélée en lui de bonne heure, c'était le sacerdoce. M. Bonin prit l'habit ecclésiastique au collège de Joliette, son "Alma Mater," et fut professeur de belles-lettres et de rhétorique à cette institution. Admis à pratiquer le saint ministère il fut d'abord vicaire à Joliette, ensuite au Mile-End, puis envoyé de là à St-Henri de Montréal. Plus tard il fut chargé de la cure de Ste-Émélie, comté de Joliette, et à son arrivée dans cette localité, bâtit une magnifique église, et s'occupa beaucoup de colonisation. Prédicateur distingué, il fut appelé en diverses occasions à prêcher à Joliette et ailleurs des retraites et des jubilés ainsi que plusieurs discours de circonstances. Il quitta cette paroisse pour remplir ses fonctions à St-Augustin, comté des Deux-Montagnes, où il laissa le meilleur des souvenirs. En septembre 1893, il fut appelé à la cure de la Pointe St-Charles de Montréal, pour succéder au Rév. M. Carrière qui, pour raisons de santé, demanda et obtint sa démission.



REV CURE BONIN

La paroisse de la Pointe St-Charles est une paroisse très importante, et le talent et l'habileté du nouveau pasteur sont regardés comme étant à la hauteur de la tâche qui lui a été confiée. L'église qui est en construction et dont le coût s'élèvera à environ cent quatre-vingt mille piastres sera un des plus beaux temples religieux de notre ville.

M. Bonin est le cousin germain de M. H. Bonin, avocat et associé de l'hon. L. O. Taillon. L'un des frères de M. Bonin est curé de Ste-Mélanie (Joliette) et l'autre, le plus jeune, nommé curé de Ste-Blaise dans l'automne de 1892, est considéré comme un homme zélé et très énergique.

M. le curé Bonin a profité des moments de loisir, que lui laissent ses nombreuses occupations, pour publier quelques œuvres littéraires.

Il est l'auteur d'un petit ouvrage sur la vie de l'hon. Barthélémy Joliette, fondateur de la ville de ce nom.

Cet ouvrage a été fort apprécié par le public amateur de l'histoire de notre pays.

E.

RÉV. MARIE-RÉMI-CLOTAIRE DÉCARY

Les paroissiens de St-Henri qui liront notre galerie biographique seront sans doute heureux de voir leur digne curé figurer parmi tous les Canadiens-Français les plus distingués.



RÉV. MARIE-RÉMI-CLOTAIRE DÉCARY

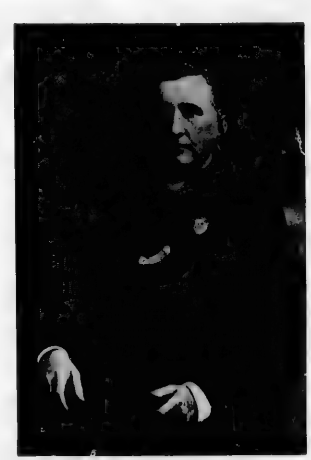
Marie-Rémi-Clotaire Décary est né à St-Laurent, comté Jacques-Cartier, en 1855, et fit ses études classiques au collège Ste-Marie, sous la savante direction des RR. PP. Jésuites. Après un brillant cours d'études, M. Décary, désireux de sacrifier sa vie au salut des âmes, et de se faire apôtre de Jésus-Christ, entra au séminaire de Montréal où il fit ses études théologiques complètes. Rempli d'un esprit d'abnégation pour lui-même, il montra toujours une grande application à ses devoirs de séminariste. Ordonné prêtre le 10 septembre 1871, il partit immédiatement pour St-Polycarpe où il servit son curé avec tant d'empressement et de respect, que ce fut avec peine que celui-ci vit partir son vicaire pour Beauharnois, où Mgr l'évêque l'envoyait. De là M. Décary s'en alla en mission dans l'Ile de Vancouver et dans la Californie, où il se dévoua tout entier à répandre les lumières de l'Évangile pendant trois ans. Puis il partit pour le diocèse d'Ogdensburg, N. Y., où il fonda deux paroisses, savoir : Lyon-Mountain et Dannamora, pendant qu'il desservait Bedford où il demeura trois ans.

Après ce laps de temps, M. Décary revint dans le diocèse de Montréal et fut nommé curé de St-Henri qu'il divisa il y a quelque temps pour fonder la paroisse de Ste-Élizabeth. Toutes les grandes améliorations ont été faites depuis qu'il est curé de St-Henri. M. le curé Décary est membre de la C. M. B. A. Les paroissiens de St-Henri doivent s'honorer et s'estimer heureux d'avoir un curé aussi zélé et aussi éclairé.

JOSEPH-HERMENÉGILDE LECOURT, CURÉ

Joseph-Hermenégilde Lecourt, curé de la paroisse de la Longue-Pointe, est né le 12 mars 1843 à St-Laurent, comté de Jacques-Cartier. Il est le troisième fils de Jean-Baptiste Lecourt cultivateur de la même localité, sa mère, femme d'un dévouement et d'un talent remarquables, n'eut pas grand peine à inculquer à son fils les principes d'une bonne éducation chrétienne, car le futur abbé était d'une nature docile et toujours portée au bien. Il entra au collège de Ste-Thérèse où ses brillantes qualités et sa bonne conduite faisaient l'admiration des élèves et des professeurs. Un talent supérieur joint à un travail persévérant devait naturellement lui faire récolter tous les lauriers et toutes les distinctions de sa classe, et le jeune Hermenégilde revenait sous le toit paternel à la fin de chaque année scolaire couronné de grands succès. Il reçut le titre de bachelier ès-arts en philosophie pour l'année 1865. Il était collègue et ami intime du savant vice-recteur de l'Université Laval à Montréal, M. l'abbé Proulx, ainsi que du Rév. Paul Larocque, chanoine et curé de St-Hyacinthe.

Après avoir terminé son cours d'études, il prit l'habit ecclésiastique, fut ordonné prêtre le 9 août 1868, devint procureur la même année, enseigna la philosophie pendant quatre ans et fut deux ans directeur du collège Ste-Thérèse. Il laissa cette institution en 1880 et fut missionnaire un an à Rogersfield, diocèse d'Ogdensburg, puis curé trois ans à St-Isidore de Prescott, Ont., diocèse d'Ottawa. Depuis 1885 il est curé de la Longue-Pointe. Son abord facile, sa courtoisie, et son grand esprit de conciliation, lui ont conquis l'estime et l'affection de ses ouailles, depuis qu'il a été appelé à administrer cette paroisse.



RÉV. JOSEPH-HERMENÉGILDE LECOURT

RÉV. H. BRISSET, CURÉ D'HOCHELAGA

Parmi les Canadiens-Français qui se sont le plus distingués, M. le curé Brisset tient une place d'honneur que certes, il a mérité par ses talents et son énergie. M.



RÉV. H. BRISSET

Hyacinthe Brisset naquit à Berthier-en-haut, le 17 mai 1851, et fit ses études classiques au collège Ste-Marie, sous l'habile direction des RR. PP. Jésuites, où il brilla par une intelligence prompte, un jugement sain et des succès répétés dans tous les concours auxquels il prit part. Désireux de consacrer sa vie au salut des âmes et à la gloire de Celui qui a répandu jusqu'à la dernière goutte de son sang pour la rédemption du genre humain, M. Brisset ne recula pas devant tous les sacrifices et l'abnégation de soi-même, et entra, au Grand Séminaire de Montréal, où il puisa toutes les ressources nécessaires pour le digne exercice du ministère sacerdotal. Il fut ordonné prêtre le 23 décembre 1876 au Grand Séminaire de Montréal, et d'abord vicaire à Ste-Rose, à St-Gabriel, puis à Ste-Cunégonde, il entra ensuite au collège de Montréal, où il fut un professeur estimé de ses supérieurs et de ses élèves. Ses explications étaient claires et précises ; un élève ne partait jamais de la classe sans avoir compris, tant il avait le don de communiquer sa science. Du collège de Montréal, il s'en alla exercer le saint ministère à St. Henri de Montréal, au Sacré-Cœur, puis quelque temps plus tard il fut nommé chapelain à Villa-Maria, qu'il quitta au grand regret des révérendes Sœurs de la Congrégation, pour remplir les fonctions de chapelain au couvent des sœurs Ste-Croix, à St-Laurent, puis au Bon-Pasteur, à Montréal; à Ste-Brigide et à la Pointe St-Charles, où il était comme desservant. C'est lui qui bâtit l'église actuelle pendant l'absence du Révérend H. Carrières, qui alla en Europe pour cause de santé. A son retour, ce dernier trouva une nouvelle église St-Charles que M. Brisset venait d'ériger. En 1892, par décision de Mgr. l'archevêque de Montréal, il fut nommé curé d'Hochelaga, où il s'est distingué par un esprit d'entreprise étonnant. Il prit une part active dans la construction de l'église paroissiale de la Nativité de la Ste-Vierge à Hochelaga, qui est un des plus beaux monuments de Montréal.

M. LE CURÉ TASSÉ.

Le vénérable curé de Longueuil est né à St-Laurent, dans l'île de Montréal. Il commença sa carrière sacerdotale en l'année 1855 ; il y a donc près de quarante ans. Nous lui souhaitons de longues années de vie, et en le faisant, nous sommes certains d'être les interprètes fidèles de ses paroissiens, près desquels il jouit de la plus grande vénération et de la plus profonde estime. Son cours d'études classique terminé au collège de Montréal, M. Tassé commença sa théologie au Grand Séminaire, également dirigé par les messieurs de St-Sulpice.

Pendant les sept premières années de sa prêtrise, M. Tassé enseigna les belles-lettres et la rhétorique au collège de Ste-Thérèse, et ses anciens élèves conservent le souvenir des excellentes leçons qu'il leur donna. Il abandonna ensuite la chaire de littérature pour la cure de St-Benoit, où il demeura durant seize ans. La paroisse



M. LE CURÉ TASSÉ

de St-Lin le garda cinq ans, de 1878 à 1883 ; dans l'automne de 1883, il fut nommé curé de Longueuil. Pour mieux répondre à toutes les exigences de ses fonctions sacrées, M. Tassé a toujours voulu rester étranger aux partis politiques.

RÉV. L. M. LAVALLÉE, CURÉ

Le Rév. L. M. Lavallée, curé de St-Vincent-de-Paul de Montréal, naquit en 1834, à Ste-Elizabeth, comté de Joliette. Il fit, au Séminaire de St Hyacinthe, son cours classique, et ses études théologiques au Grand Séminaire



RÉV. L. M. LAVALLÉE

de Montréal. Ordonné prêtre à Ste-Elizabeth en 1859, il fut successivement vicaire à St-Henri de Mascouche, et à Ste-Marguerite de Blairfindie (L'Acadie) en 1860. En 1862 il fut nommé, encore bien jeune, à la cure de Ste-Julienne, puis à celle de St-Zotique en 1864. Il laissa le meilleur des souvenirs dans cette paroisse qu'il desservit pendant sept ans avec habileté et dévouement. A la fin de l'année 1871, il était nommé curé de la paroisse de St-Vincent-de-Paul de Montréal, où il est encore aujourd'hui. M. Lavallée est un travailleur infatigable et un administrateur des plus intègres. Lorsqu'il arriva dans sa nouvelle paroisse, rien n'était fait, tout était laissé à son zèle.

Il a l'honneur d'avoir attaché son nom à la construction de la splendide église de sa paroisse en 1876 et qui est aujourd'hui une des plus belles de Montréal ; un magnifique presbytère, ainsi qu'un couvent pour les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, qui fut construit quelques années plus tard. Ce couvent comprend un pensionnat, une académie et une école paroissiale qui compte aujourd'hui plus de huit cents élèves. A son instigation, l'école pour jeunes gens et garçons (sous sa paroisse et sous la conduite des commissaires) qui tombait en ruine, fut restaurée complètement en 1890. Cette maison d'éducation instruit plus de huit cents jeunes gens ou petits garçons. Elle se divise en deux parts : une académie et une école paroissiale. M. Lavallée est aumônier de la prison de Montréal (section des hommes). Il fonda dans sa nouvelle paroisse la congrégation des hommes, des jeunes gens, celle des Dames de Ste-Anne, qui compte au-delà de neuf cents membres, celle des Enfants de Marie composée de six cents membres, la congrégation du Sacré-Cœur qui compte quatre cents membres. Sa paroisse compte aussi deux sections de Forestiers, composées de près de cent membres chacune, ainsi qu'une section de la C. M. B. A., un asile des petits enfants dirigé par les sœurs de la Providence, qui comprend au-delà de quatre cents enfants. On y remarque la St-Vincent-de-Paul qui secoure de nombreux pauvres et distribue tous les hivers en pain et en bois pour plus de six cents piastres. La population de la paroisse est de douze mille âmes. M. Lavallée est un des partisans les plus dévoués et les plus éclairés de l'instruction du peuple, cela est dû en grande partie à son travail incessant et à ses efforts énergiques, et l'on ne peut qu'admirer les institutions sans rivales qu'il a fondées pour fournir à nos enfants les armes nécessaires pour les grands combats de la vie. Son abord facile, sa courtoisie et son grand esprit de conciliation lui ont conquis l'estime et l'affection de ses paroissiens. Une visite chez M. le curé est toujours chose agréable. Sous sa parole simple et sans apprêt, les doutes se dissipent comme par enchantement.

Nous reproduisons plus loin l'intérieur de son église paroissiale.



RÉV. PIERRE-THOMAS HURTEAU

RÉV. PIERRE-THOMAS HURTEAU

M. Pierre Thomas Hurteau est un de nos plus dignes et de nos plus respectables ecclésiastiques. Il naquit il y a près de soixante-dix ans au village de Contrecœur, comté de Verchères, dans la province de Québec. Aujour-

d'hui, il est retiré au couvent des sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie, à Longueuil. Il fit ses études classiques au collège de Montréal, et il y resta onze ans : huit années comme écolier, et trois années comme professeur. Les élèves ont gardé de lui le meilleur souvenir. A sa



M. LE CURÉ ECREMENT

sortie du Grand Séminaire, M. Hurteau exerça le saint ministère à Varennes en qualité de vicaire, puis fut choisi pour diriger l'important village de St-Lin comme curé. Il passa encore dans d'autres paroisses, et partout se distingua par son zèle apostolique ; malheureusement la maladie l'arracha brusquement à ses bonnes œuvres, et il dut abandonner il y a dix ans le ministère actif. Aujourd'hui M. Hurteau exerce les fonctions de chapelain au couvent de Longueuil. Il a été commissaire d'écoles pendant quinze ans.

M. LE CURÉ ECREMENT

On n'ignore pas combien il faut de tact et de science du monde, pour diriger les paroisses si importantes et si populeuses d'une grande ville comme Montréal ; mais c'est de M. le curé Ecrement surtout que l'on peut dire avec justesse "the right man in the right place." Populaire, il l'est plus que personne, et ses ouailles le considèrent non comme un maître, mais comme un père. Né à St-Jacques l'Achigan, M. Ecrement a été neuf ans professeur au collège de L'Assomption, puis six ans chapelain des sœurs du Saint Nom de Jésus et de Marie du couvent d'Hochelaga.

Depuis un an et demi environ il était curé de la paroisse de Ste-Julienne, dans le comté de Montcalm, lorsqu'il fut appelé, par suite de la mort de M. le curé Séguin, à diriger la paroisse de Ste-Cunégonde. L'archevêque de Montréal prouva en cette circonstance encore qu'il connaissait parfaitement son clergé, car M. Ecrement sait se faire estimer et aimer chaque jour davantage de ses nouveaux paroissiens.

RÉV. GEORGES-MARIE LEPAILLEUR

Le Rév. Georges-Marie LePailleur naquit à Chateauguay, dans le comté de Chateauguay, le 25 septembre 1858. Il est le fils de A. N. LePailleur qui, après avoir pratiqué comme notaire public à Chateauguay, alla plus tard se fixer à Lachine. Le sujet de notre esquisse reçut son éducation au collège de Montréal, et son cours d'études terminé, il prit l'habit ecclésiastique et fut ordonné prêtre le 3 juin 1882. Il fut professeur pendant quelque temps à son "alma mater" et devint vicaire à Hochelaga en 1883, d'où il alla, le 22 septembre 1889, à la desserte de Maisonneuve, jeune paroisse d'avenir détachée en 1888 de celle d'Hochelaga, par M. le curé Adam qui en était le premier desservant. M. LePailleur devint le premier curé de Maisonneuve le 20 août 1892. Doué d'une grande énergie et d'un ardeur constant pour le travail, et grâce aux efforts qu'il fait pour l'accroissement temporel aussi bien que spirituel de sa paroisse, M. LePailleur méritera une place honorable dans les annales historiques de la ville de Maisonneuve. Le soin de l'instruction est spécialement l'objet de son attention. Président des commissaires d'écoles, il consacre plusieurs heures chaque semaine à la visite des classes de sa paroisse. M. LePailleur s'occupe aussi beaucoup des sociétés de bienfaisance et est le Chef Ranger de la Cour Maisonneuve. Il fait aussi partie de la C. M. B. A. et des Artisans Canadiens.



RÉV. GEORGES-MARIE LEPAILLEUR

RÉV. JAMES LONERGAN, CURÉ

Les paroissiens de Ste-Brigide de Montréal, seront sans doute heureux de voir leur digne curé, M. Lonergan, occuper une place d'honneur parmi les Canadiens distingués de Montréal. Né à Ste-Thérèse de Blainville le



RÉV. JAMES LONERGAN, CURÉ

1er janvier 1835, M. Lonergan fit ses études au collège de Ste-Thérèse où il se distingua par des talents brillants et un travail constant. Après avoir remporté de nombreux succès dans tous les concours, il accepta la chaire de professeur de rhétorique et de belles-lettres au collège Ste-Thérèse où il fit ses études théologiques, qu'il termina au grand séminaire, et fut ordonné prêtre le 16 août 1857. Reçu prêtre, il fut de nouveau professeur de rhétorique au petit seminaire Ste-Thérèse, puis vint au collège de Chambly dont il fut le vingt-sixième et dernier directeur. De là il s'en alla vicaire à Beauharnois où il demeura pendant sept mois. En 1859 il partit pour l'évêché de Kingston où il demeura huit ans, ayant été administrateur du diocèse de Kingston pendant huit mois, durant l'absence de feu Mgr Horan, en 1862. Après avoir voyagé en Europe, le Rév. M. Jas. Lonergan revint à Montréal et fut nommé premier curé d'Hochelaga, où il fut chapelain des Sœurs des SS. Nom de Jésus et Marie. Il fut aussi un des fondateurs de l'asile St-Jean-de-Dieu qui prit naissance à Hochelaga. Après sept ans de dévouement à Hochelaga, il revint curé des Irlandais à Ste-Brigide d'abord, puis curé des Irlandais et des Canadiens à la même paroisse en 1874. M. Lonergan a bâti l'église et le presbytère de Ste-Brigide, l'église Ste-Marie pour les Irlandais, et en 1881 il fut nommé curé des Canadiens seulement. Les Canadiens de Ste-Brigide doivent être fiers de leur digne curé, de même que celui-ci est fier de ses ouailles.

RÉV. LOUIS-FRANCOIS-TANCRÈDE ADAM

Le Rév. Louis-François-Tancrède Adam, le digne curé de la paroisse du Sacré-Cœur, naquit au Coteau-du-Lac, comté de Soulanges, en 1850, et fit ses études au collège Bourget de Rigaud. Après avoir terminé un cours d'études classique des plus brillants, il prit l'habit ecclésiastique au collège de Rigaud, son "alma-mater," et fut successivement professeur de philosophie et des sciences pendant sept ans. Il fut ordonné prêtre en 1873, et fut appelé à Ste-Cunégonde en qualité de premier vicaire, lors de la fondation de cette paroisse par le Rév. F. J. Prudhomme, actuellement retiré du ministère et établi à l'Épiphanie. Il fut ensuite vicaire au Sacré-Cœur de Jésus à Montréal, pendant deux ans. En 1877, il reçut la mission d'aller desservir les Canadiens-Français de Whitehall, N. Y., E. U., par Mgr Fabre qui le rappela au pays en 1883, époque à laquelle il fut nommé curé d'Hochelaga. En 1892, il obtint la cure de la paroisse du Sacré-Cœur dont les paroissiens le virent revenir avec la plus grande satisfaction. Il s'est toujours montré très dévoué pour l'avancement spirituel de sa paroisse. Son zèle lui a gagné l'estime et l'affection de ses paroissiens. M. le curé Adam est le directeur de la caisse ecclésiastique et membre de l'officialité diocésaine, charge qu'il remplit avec la délicatesse, le désintéressement et l'impartialité qu'on lui connaît.

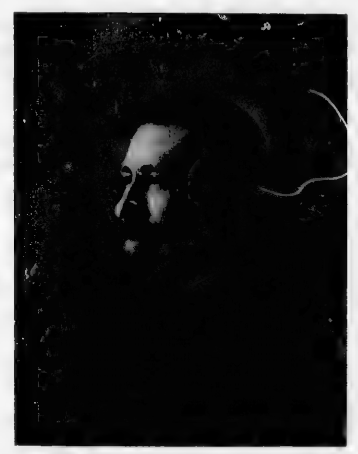


RÉV. LOUIS FRANÇOIS TANCRÈDE ADAM

Le cadre restreint d'une notice biographique ne nous permet pas de rapporter tous les détails d'une carrière jusqu'à présent saintement remplie. Qu'il nous suffise de dire que la noble mission du prêtre il la comprend affectueusement en se dévouant avec un zèle infatigable au salut des âmes dont il a la gouverne.

RÉV. CHS. LAROCQUE

Le Rév. Chs. Larocque, curé de la paroisse St-Louis de France de Montréal, naquit à Bridport, Vermont, en 1853. Il est le frère de Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Sherbrooke. Il fit, au collège de Ste-Thérèse, son



RÉV. CHS. LAROCQUE

cours classique ainsi que ses études théologiques. Ordonné prêtre en 1878, M. Larocque demeura huit ans au séminaire de Ste-Thérèse, comme professeur, procureur et directeur des élèves. Obligé de quitter cette maison pour cause de santé, il fut appelé à exercer le saint ministère à Montréal. Lors de l'érection de la nouvelle paroisse de St-Louis de France, en 1888, M. Larocque fut appelé comme premier curé. Cette paroisse situé dans une des localités les plus fashionables de la partie nord de la ville, est destinée à devenir l'une des plus importantes de la métropole et offre un vaste champ au zèle du nouveau pasteur qui est un travailleur infatigable et un administrateur des plus habiles. M. Larocque, par son abord facile, sa courtoisie et son grand esprit de conciliation, s'est acquis l'estime et l'affection de ses paroissiens.

RÉV. JOSEPH-EUCLIDE BRIEN, VICAIRE

Doué d'une modestie rare, d'un mérite réel, le Rév. M. Joseph-Euclide Brien est compté au nombre de ceux qui promettent pour l'Église du Canada. Né à St-Jacques de l'Achigan, il est le fils de François-Xavier Brien, ancien cultivateur, et de Victorine Royal, l'un et l'autre très estimés dans cette vieille paroisse qui est située dans le comté de Montcalm, et résidant actuellement à Montréal. Il fit ses classes au collège des Sulpiciens. Ordonné prêtre le 20 décembre 1890, il fut nommé professeur d'éléments latins au collège de Montréal, où il garda ces fonctions pendant un an.

A la fin de l'année scolaire, il fut nommé successivement remplaçant comme chapelain à Ste-Darie, desservant à St-Isidore, et en 1891 il passa en qualité de vicaire à la paroisse de Longueuil. Enfin, le 20 septembre 1893, au grand regret des paroissiens de Longueuil, au milieu desquels il était devenu populaire, il dut quitter cette paroisse pour celle de L'Acadie, comté de St-Jean, où il fut appelé comme vicaire.

M. Brien est membre de la caisse ecclésiastique et de plus membre de l'ordre des Forestiers Catholiques où il remplit la charge de chapelain.

RR. PP. OBLATS.

Les RR. PP. Oblats de Marie Immaculée qui ont pour fondateur de leur ordre Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, arrivèrent en Canada le 8 décembre 1841. Ils étaient seulement : les RR. PP. Honorat, Logier, Telmon et Beaudran qui vinrent s'établir d'abord à St. Hilaire, puis à Longueuil, et finalement à Montréal en 1848. Les Oblats de Marie Immaculée sont des missionnaires, surtout des pauvres, comme l'indique leur devise : *Evangelizare pauperibus misit me—pauperes evangelizantur.* Ils donnent aussi l'éducation dans les grands séminaires et les collèges et possèdent ici en Canada une magnifique université à Ottawa, ainsi qu'un collège et sont à la tête d'un grand séminaire pour l'archidiocèse

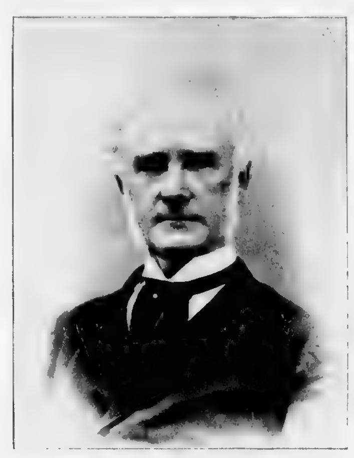


RÉV. JOSEPH EUCLIDE BRIEN

d'Ottawa. Ils ont un grand nombre de missions dans les territoires du Nord-Ouest et la Colombie Anglaise. La communauté a à Montréal sa maison-mère provinciale, tandis que la maison-mère générale est en France où demeure le supérieur-général, le Rév. Père Soulier,

qui vient d'être nommé par le chapitre pour remplacer le Rév. Père décédé au mois de décembre 1892.

Les RR. PP. Oblats comptent en Canada cent et quelques sujets sous la direction du Rév. Père Provincial, J. Lefebvre, nommé en 1891, sans compter ceux qui évangélisent les diocèses de St-Boniface et de St-Albert, et les vicariats apostoliques de la Saskatchewan, Athabaska, Mackenzie et le diocèse de New-Westminster, C. A. Les évêques Oblats de Marie sont au nombre de douze, ayant la direction des diocèses et vicariats apostoliques. Leur maison-mère provinciale est à Montréal, le noviciat à Lachine, près de Montréal, et leur scholasticat à Ottawa.



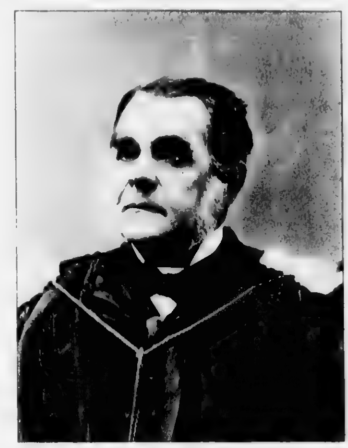
DR WILLIAM H. HINGSTON

Dr WILLIAM H. HINGSTON

William H. Hingston est le fils du lieutenant-colonel Hingston du 100e régiment de ligne. Il naquit à Hinchinbrook, près de Huntingdon, et fit ses études avec distinction au collège de Montréal, passa quelques années dans un laboratoire de pharmacie ; étudia la médecine à l'Université McGill, où il fut gradué en 1851. Il partit aussitôt pour l'Europe, visita l'Angleterre, l'Irlande, l'Ecosse et tout le continent en général, où il passa son temps dans les hôpitaux, et à son retour au Canada, il remporta des diplômes d'Écosse, de France, de la Prusse, de l'Autriche et de la Bavière. Il commença à exercer sa profession sur la rue McGill, et en peu de temps se forma une clientèle des plus enviables. En 1872 il se transporta sur la Côte du Beaver Hall et plus tard sur l'Avenue Union, et finalement sur la rue Sherbrooke où il est encore aujourd'hui. Le Dr Hingston possède depuis de nombreuses années une clientèle qui s'étend par tout le Canada et dans plusieurs parties des Etats-Unis. Comme littérateur, le Dr Hingston écrit avec élégance et facilité, et plusieurs sujets médicaux ont été de temps à autres traités par lui ; le plus important parmi ses ouvrages est peut-être celui qui traite du climat du Canada et son influence sur la vie et la santé publiques. Aucun membre de la profession en Canada n'a reçu autant de marques de distinction par les universités et les sociétés savantes. Outre les dégrés de médecine et les diplômes qu'il a reçus, le collège Bishop de Lennoxville lui a conféré le titre de D. C. L. ; le collège Victoria de Toronto celui de LL. D. Il est le premier Canadien qui fut admis dans les rangs de l'académie, ses successeurs furent Sir William Logan et Sir William Dawson. Les associations médicales de New-York, Massachussets, du Nouveau-Brunswick, etc., etc., lui conférèrent le titre distingué de membre honoraire. En lui ouvrant les portes de l'association, Sir H. Foster fit remarquer que le Dr Hingston était trop connu dans la profession à Montréal pour qu'il fût nécessaire de faire son éloge, sa réputation ne se renfermait pas dans les limites de son pays. Il a été pendant longtemps président de la société Médico-Chirurgicale de Montréal. Les membres canadiens-français de la profession en cette ville l'ont choisi comme président de la société de Médecine Pratique. En 1892, il fut invité à faire un discours sur la chirurgie devant l'Association Médicale de la Grande-Bretagne ; et la presse médicale de la Grande-Bretagne parla dans les termes les plus flatteurs de la manière dont il remplit cette mission. Elle disait que c'était la première fois que l'Angleterre était allé rechercher en dehors de ses rivages des conférenciers sur la chirurgie. Lorsqu'il fut décidé de faire ce choix en dehors des îles britanniques, le Canada eut l'honneur d'être choisi, et toutes les voix étaient unanimement portées vers le Dr Hingston.

Quoiqu'il ait commencé sa carrière professionnelle comme praticien général, il s'initia de plus en plus à la chirurgie, et c'est l'opinion des hommes de la profession que les opérations les plus difficiles ont été pratiquées par lui avec succès. C'est lui qui a introduit la plupart des opérations étrangères dans le pays. Dans l'enlèvement de la langue et de la machoire inférieure ainsi que des reins, M. le Dr Hingston a la supériorité sur tout autre chirurgien de l'univers. Pendant de nombreuses années on concédait aux Allemands la prépondérance dans cette dernière opération et en second lieu aux Français et aux Anglais. Il est maintenant admis que le Dr Hingston précéda les Allemands d'environ un an, et les Français ainsi que les Anglais d'une période beaucoup plus longue. Il avait été à diverses reprises sollicité d'accepter la candidature comme maire de la ville de Montréal, et finalement par les membres de sa profession, il accepta et défit son adversaire, l'hon. M. Beaudry, par dix voix contre une. Il fut subséquemment reélu par acclamation. C'est au Dr Hingston que revient le mérite de l'établissement du département de l'hygiène dans notre ville, et des lois qui en sont la base. Pendant une de nos épidémies de la petite vérole, il écrivit à titre

d'instructions aux vaccinateurs quelques remarques sur la vaccination, que le conseil-de-ville crut devoir faire imprimer en français et en anglais, et distribuer dans toutes les familles. Dans ce pamphlet l'avantage de la vaccination fut démontrée avec tant de force et de clarté que l'objec-



DR JEAN PHILIPPE ROTTOT

tion d'une certaine classe de notre population cessa bientôt. Mais ses efforts pour la cause de la santé publique s'étendent en dehors de la ville de Montréal. Lorsque le gouvernement de la province choisit une commission de médecins prête à aviser dans les occasions pressantes qui résulteraient d'une épidémie soudaine, on choisit le Dr Hingston comme président, et c'est depuis ce temps que les excellentes mesures de salubrité amenées devant la législature ont été mises en opération.

Dr JEAN-PHILIPPE ROTTOT

Voici un nom qui mérite une place d'honneur dans les annales du peuple canadien. Jean-Philippe Rottot naquit à l'Assomption en 1825. Le jeune Jean-Philippe fut élevé sous les soins affectueux de sa mère, une de ces nobles femmes qui comprennent et savent accomplir leur mission de mère chrétienne. Sa première éducation, celle qui forme le cœur et fait germer les aspirations de l'âme, fut toute entière l'œuvre du plus pur instinct maternel. En 1835, il entra au collège de Montréal où il fit ses études classiques. Il se distingua toujours par des talents brillants. Mémoire extraordinaire, jugement vif et sain, il brilla toujours au premier rang dans sa classe qui comptait, cependant, tant de talents distingués. Durant tout son cours d'études, il sut conquérir l'estime et l'affection de ses supérieurs et de ses compagnons, par sa bonne conduite, ses manières affables et ses bons égards envers tous ses confrères. Après un fort cours d'études, il se décida à étudier la médecine et entra à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal. Quatre ans plus tard (1847) il fut licencié en médecine par le Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec et prit son diplôme de Doctorat en Médecine à l'Université Laval.

Le docteur Rottot fut très heureux dans l'exercice de sa profession et après quelques années de pratique, à peine, il pouvait se flatter d'avoir pu acquérir la confiance générale et l'estime de ses confrères. Aussi fut-il nommé professeur à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal jusqu'à la fondation de l'Université Laval à Montréal, où, pressé par les instances réitérées de la faculté, il alla occuper une des principales chaires de cette université. Le Dr Rottot qui est aujourd'hui le doyen et président de la faculté médicale de l'Université Laval à Montréal, fut, alternativement, professeur de pathologie interne et clinicien de pathologie médicale à l'hôpital Notre-Dame, charge qu'il occupe encore aujourd'hui. Ses confrères en particulier, et ses concitoyens en général lui ont toujours manifesté une grande confiance en l'élevant à la charge de président du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec. De plus il fut élu pendant plusieurs termes président de la société St-Jean-Baptiste, et échevin de la ville de Montréal. Le Dr Rottot, comme la plupart de ses confrères, n'a jamais eu le loisir de se mêler aux luttes politiques, cependant nous avons pu apprécier la chaleur de son éloquence dans quelques fêtes organisées par l'association conservatrice.



DR LOUIS BENJAMIN DUROCHER

Dr LOUIS BENJAMIN DUROCHER

Un des membres les plus anciens et les plus distingués de la profession médicale, un des doyens de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, un des citoyens

les plus sympathiques de la cité se présente sous le courant de notre plume. Louis Benjamin Durocher naquit en 1830, à St-Antoine, comté de Verchères, paroisse importante où sont nés plusieurs de nos hommes distingués. Jeune encore, il entra au collège de St-Hyacinthe où il se distingua par son talent facile et solide, et brilla toujours au premier rang. Ses études classiques terminées, il embrassa l'étude de la médecine et fut gradué en 1853 à l'Université de Cobourg et à Toronto. Le Dr L. B. Durocher exerça sa profession avec honneur et succès pendant dix-sept ans dans le magnifique village de Terrebonne, et depuis ce temps la ville de Montréal a l'honneur de le compter au nombre de ses citoyens



DR ADOLPHE DAGENAIS

les plus distingués. Il est un des professeurs et un des doyens de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, d'abord affiliée à l'Université Victoria, Ont., puis Faculté Médicale de l'Université Laval à Montréal. Comme doyen de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, le Dr L. B. Durocher sut toujours défendre les droits de cette École, et c'est surtout au moment des tentatives d'union avec l'Université Laval qu'il combattit fermement pour le maintien de cette même école.

Il fait partie de plusieurs sociétés, entr'autres celles de l'Union Catholique et la Société Médicale dont il est un des membres actifs. Lors de l'union de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal avec l'Université Laval, il fut nommé doyen et président de la Faculté Médicale jusqu'en 1892, et en même temps professeur de jurisprudence médicale et de texicologie. Comme médecin pratiquant, il n'eut pour ambition que de se rendre utile à la société et de faire honneur à sa profession, mais c'est surtout comme professeur que sa réputation brille avec éclat. Ses élèves ont été de tout temps ses enfants et il a toujours eu pour eux une affection toute paternelle. En littérature, le Dr Durocher n'est pas non plus un homme ordinaire, l'on peut en juger par plusieurs écrits, surtout par le rapport qu'il fit en collaboration avec M. N. Bourgoin, écr., sur les asiles d'aliénés en 1888, à l'hon. A. R. Angers, alors lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Quant à ce qui concerne la politique, le Dr Durocher appartient au parti conservateur national. Nous le félicitons de tout cœur d'une si belle carrière.

N. B.—M. le Dr Durocher unit son sort, en juillet 1883 à Mlle Elizabeth Desjardins, la sœur de l'honorable Alphonse Desjardins, sénateur et maire de Montréal, et des docteurs Édouard et Henri Desjardins, savants oculistes de la cité de Montréal.

Dr ADOLPHE DAGENAIS

Homme laborieux, médecin prudent, professeur dévoué, tel est le Dr Adolphe Dagenais, dont nous essaierons de faire le portrait.

M. Adolphe Dagenais naquit à Hochelaga, paroisse de Montréal, en 1836. Après quelques années de séjour au toit paternel, il entra au collège de Montréal où il continua à faire valoir les bons principes que lui avait inculqués sa mère chrétienne, et à faire briller les qualités dont la nature l'a si richement doué. Après un brillant cours d'études sous la savante direction des messieurs de St-Sulpice, M. Dagenais résolut de se livrer au soulagement de l'humanité souffrante, aussi embrassa-t-il la noble profession médicale. Ce fut au mois d'octobre 1854 que le jeune Dagenais entra à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, d'où il sortit quatre ans plus tard (1858), licencié par le Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec. Il débuta et continua depuis à exercer sa profession à Montréal.

En 1866 il fut élu membre du Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada, gradué de l'Université Victoria en 1867 et de l'Université Laval en 1878. Le Dr Dagenais fut successivement professeur agrégé à la chaire d'obstétric de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal de 1872 à 1878 ; président de la Société Médicale de Montréal en 1876, professeur d'obstétric et de cliniques obstétricales de l'Université Laval à Montréal de 1878 à 1891, clinicien obstétrical depuis ce temps et médecin en chef de la Maternité de la Miséricorde depuis 1872. Le Dr Dagenais a été de plus, en 1867, rédacteur de la *Gazette Médicale* en collaboration avec le regretté Dr Lemire, puis un des fondateurs et rédacteurs de l'*Union Médicale* avec les Drs Rottot et L. J. P. Desrosiers. Nous devons noter en sus que M. le Dr Dagenais a été secrétaire du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec de 1876 à 1879, et aussi trésorier du même collège depuis 1889. Il fut l'un des premiers médecins du dispensaire de la Providence, et



DR EMMANUEL PERSILLIER-LACHAPELLE

aussi médecin de service à l'Hôtel-Dieu de 1870 à 1878. Il fut chargé du service médical au collège de Montréal, son *alma-mater*, à la mort du regretté Dr Munro, en 1879. Il est l'un des médecins consultants de l'hôpital Notre-Dame. Ses capacités lui donnèrent droit à la charge de médecin examinateur de la Société des Artisans Canadiens-Français, de l'Union St-Pierre et aussi de la compagnie d'assurance sur la vie (Canada Life Insurance Co.). Les nombreux et savants écrits du Dr Dagenais ont été fort appréciés par le monde médical, et même reproduits par des journaux étrangers surtout en France et en Belgique. Le Dr Dagenais a grandi à l'ombre du drapeau conservateur et il lui est toujours resté fidèle.

Dr EMMANUEL PERSILLIER-LACHAPELLE

Né en 1845 au Sault-au-Récollet, le Dr Lachapelle entra quelques années plus tard au collège de Montréal, où il fit ses études classiques. En 1869, ses études médicales, qu'il fit à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, étant terminées, il reçut le diplôme de docteur en médecine de l'Universite Victoria de Cobourg, Ont., et plus tard, celui de l'Université Laval. Nommé médecin de l'Hôtel-Dieu et professeur à l'École de Médecine en 1875, il donna sa démission en 1877, pour prendre une part très active dans l'établissement de l'Université Laval à Montréal, et accepter une chaire dans la faculté de médecine de cette université, où il enseigna jusqu'en 1890, époque à laquelle il se retira du professorat. Si la ville de Montréal jouit aujourd'hui des services signalés et innombrables que l'hôpital Notre-Dame rend tous les jours à ses citoyens, elle le doit en partie à l'esprit d'initiative et d'entreprise du Dr E. P. Lachapelle, qui en fut le promoteur et l'un des zélés fondateurs, et qui est le président actuel de son bureau médical. Il fut pendant douze ans gouverneur et trésorier du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec (1877 à 1889). Il fut élu président de la société St-Jean-Baptiste en 1887, et il est vice-président de l' "American Public Health Association," et de la " Montreal Medico-Surgical Society." M. le Dr E. P. Lachapelle fut aussi un des fondateurs du Conseil d'Hygiène de la province dont il remplit les fonctions de président depuis sa fondation, en 1886. Le Dr Lachapelle a été propriétaire et directeur de l'*Union Médicale du Canada* de 1876 à 1882. En politique, le Dr E. P. Lachapelle est libéral.

Dr JOS.-ANT. STANISLAS BRUNELLE

Joseph-Antoine-Stanislas Brunelle, médecin-chirurgien, 698 rue Sherbrooke. Il arrive malheureusement trop souvent que nos hommes de talent, découragés par le peu de succès qu'ils rencontrent au début de leur carrière dans leur pays natal, se laissent tenter par les apparences de prospérité entrevues comme à travers un prisme, que leur offre la république voisine, se décident à aller tenter fortune au pays des dollars et privent ainsi



DR JOS. ANT. STANISLAS BRUNELLE

leur patrie des services que leurs talents lui donnent le droit d'attendre d'eux, pour les donner à l'étranger. Celui dont nous écrivons cette courte notice biographique, est dans une position toute contraire. C'est un sujet américain qui est venu s'établir au milieu de nous. Il nous

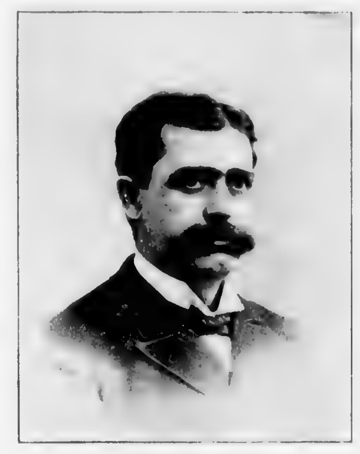
appartient de droit, cependant, étant d'origine canadienne-française. Le Dr Brunelle est né à Roxbury, Boston, Mass., il y a quarante-un ans. Il laissa les lieux de sa naissance très jeune pour venir faire ses études au collège de St-Hyacinthe. Il s'établit comme médecin-chirurgien en 1874, alors qu'il n'avait encore que vingt-deux ans. Ses talents et son habileté professionnelle le firent bientôt remarquer, et lui valurent d'être nommé à plusieurs positions importantes. On s'aperçut bientôt que l'on ne s'était pas trompé en lui accordant la confiance qu'il avait si bien su mériter. Il est encore aujourd'hui professeur de chirurgie à l'École de Médecine et chirurgien de l'Hôtel-Dieu. Plusieurs sociétés de médecine et autres ont aussi l'honneur de le compter parmi leurs membres, entre autres, la société de Médecine Chirurgicale, la société Médicale de la Puissance, la société de Médecine Pratique, la société de Chirurgie, etc., etc. Quand on a tant de travaux et de devoirs à remplir, on n'a guère le temps de s'occuper de politique active. Cela n'empêche pas d'avoir ses opinions et ses convictions. C'est ainsi que le Dr Brunelle accorde son appui au grand patriote Wilfrid Laurier, et qu'il soutient la politique de réforme dont ce grand chef est le champion dans notre pays. Le Dr Brunelle a son bureau au numéro 698 rue Sherbrooke, où une clientèle nombreuse et choisie l'honore de sa confiance.



DR H. JEANNOTTE

Dr H. JEANNOTTE

Hermenégilde Jeannotte, M. D., né le 14 octobre 1850, gradué de l'École de Médecine 1874. Pratiquant à Montréal depuis juin 1875. Occupe un des premiers rangs dans la profession en cette ville.



DR MAXIME BEAUSOLEIL

Dr MAXIME BEAUSOLEIL

Le Dr Beausoleil ! voilà une figure qui n'est pas banale ; d'une obstination incroyable quand une fois il a choisi un parti, c'est un homme d'action dont les coups de boutoir sont terribles lorsqu'il se jette dans la mêlée. S'il s'est créé des ennemis acharnés, il a aussi acquis des amis dévoués ; en un mot c'est QUELQU'UN.

Il naquit en 1855, à St-Félix-de-Valois, dans le comté de Joliette, où il commença son instruction. Il suivit ensuite un cours classique au collège de Joliette et se fit remarquer par sa facilité de travail. Ses études terminées, il n'hésita pas sur la carrière qu'il devait embrasser, car dès ses jeunes années, son rêve avait été de soigner ses semblables ; à l'École de Médecine du reste, comme sur les bancs du collège, la clarté de son intelligence, son esprit d'observation, son jugement droit devaient lui faire obtenir les plus brillants succès. Il s'établit comme docteur en médecine à Montréal en mai 1880, et dès 1884, il était choisi par l'École de Médecine comme professeur agrégé à la chaire d'histologie, puis en 1887 comme professeur suppléant à la chaire de matière médicale et de thérapeutique. De cette même époque datent les derniers efforts tentés pour unir à Montréal l'Université Laval à la vieille École de Médecine et de Chirurgie : les uns luttèrent pour l'union, les autres combattirent pour le maintien du contrôle de l'enseignement médical par les médecins : *Hippocrate dit oui, Gallien dit non.* Ce fut une lutte épique, dans laquelle se jeta vaillamment le Dr Beausoleil, et grâce à son énergie, grâce à ses écrits aussi profonds, aussi sérieux que caustiques, ces tentatives demeurèrent sans succès jusqu'au moment où le Saint-Père et l'hon. Mercier, alors

premier ministre de la province de Québec, intervinrent directement dans le débat, et tranchèrent la question en faveur de l'union.

Rien de ce qui touche au développement et à l'avancement de la science médicale au Canada ne laisse le docteur indifférent, et lorsqu'une réforme lui paraît nécessaire, il la poursuit avec ardeur ; il n'épargne alors ni son temps, ni ses veilles, ni même son argent. De concert avec quelques-uns de ses confrères, il a fondé la société de Médecine Pratique, dont il est le vice-président. Malgré ses nombreuses occupations, il trouva durant deux ans, le temps nécessaire pour rédiger en collaboration avec le Dr J. I. Desroches, le *Journal d'Hygiène Populaire*. Il fut pendant trois ans rédacteur de la *Gazette Médicale de Montréal* (1887-1890). Aux dernières élections du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec, il fut élu, sans opposition, régistrateur de ce même collège, position de confiance qu'il occupe encore aujourd'hui. Sa nombreuse clientèle ne lui permettrait pas de se mêler activement de politique, et le parti des libéraux constitutionnels auquel il est profondément attaché, le regrette, car s'il en avait le temps, il serait un vaillant champion : quelques pamphlets, dans lesquels s'est exercée sa plume alerte et acérée, ont prouvé à ses adversaires qu'il était périlleux de s'attaquer à lui. Ajoutons pour finir qu'il est depuis plusieurs années directeur médical en chef de la *Mutual Reserve Fund Life Association* de New-York, une des institutions les plus florissantes dans ce genre ; il est aussi depuis 1885 un des examinateurs de la *North American Life Association Company*.

Dr J. I. DESROCHES

Il ne sera pas hors de propos d'enrégistrer dans notre galerie biographique le nom d'un des médecins hygiénistes les plus distingués et les plus honorés.

M. Jos. Israël Desroches naquit en 1852, à St-Esprit de Montcalm, où il grandit sous les yeux et les instructions d'une mère vigilante et dévouée au bonheur de ses enfants. Pendant quelque temps ses parents lui firent fréquenter les écoles de la paroisse, mais voyant dans leur enfant un privilégié de la Providence, et ne pouvant résister aux instances réitérées qu'il faisait pour aller au collège, ils décidèrent de le mettre sous la tutelle des Sulpiciens du collège de Joliette où il excella dans toutes les matières du cours classique. Le jeune Desroches remporta la palme dans plusieurs branches, mais c'est surtout en littérature qu'il brilla avec éclat. En 1873, ses études primaires étant terminées, il se voua tout entier à l'étude de la médecine. Il entra à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, qui fut pendant quatre années, témoin de l'ardeur studieuse et de l'attention soutenue de M. Joseph I. Desroches. Au bout de quatre années de cléricature requises, il conquit d'emblée le doctorat en médecine, et les succès auxquels il avait droit par ses talents et son travail opiniâtre. Il débuta dans l'exercice de sa profession à Montréal où il a toujours continué à pratiquer avec tout le succès auquel s'attendaient ceux qui l'ont connu pendant ses études. Comme nous l'avons fait remarquer, le Dr. J. I. Desroches aime deux choses surtout, quoiqu'admirant sa profession, ce sont l'hygiène et la littérature, et c'est pour co-ordonner ces deux matières qu'il fonda le *Journal d'Hygiène Populaire*, petit pamphlet si bien écrit, si intéressant et destiné à rendre de si grands services à notre bonne population canadienne qui n'attend que le précepteur pour s'instruire. En vrai littérateur, le Dr J. I. Desroches rédige son *Journal d'Hygiène* d'une manière agréable et instructive, et possède le secret de le rendre à la portée de tous.

Les sociétés françaises d'hygiène trouvant qu'il serait injuste et ingrat de laisser dans l'ombre un écrivain si



DR J. I. DESROCHES

utile à la société et de ne pas récompenser son mérite, le décorèrent aussi dignement que possible. Le Dr J. I. Desroches fut donc diplômé d'une médaille d'or de la société d'Hygiène de l'Enfance de Paris, en 1887. Il fut admis membre de la société Française d'Hygiène de Paris ; de la société d'Hygiène de l'Enfance de Paris et de la société des Sciences Physiques, Naturelles et Climatologiques de l'Algérie ; il est aussi membre et ancien président de la société Médicale de Montréal, et gouverneur du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec.

Le Dr J. I. Dersoches ne fait pas de politique tant s'en faut, il fait simplement son devoir, il vote, et jusqu'ici il l'a toujours fait au bénéfice du parti conservateur. Voilà une carrière qui, quoique pas encore bien longue, fait honneur à la race canadienne-française et au Dr Desroches en particulier.



DR L. D. MIGNAULT

Dr L. D. MIGNAULT

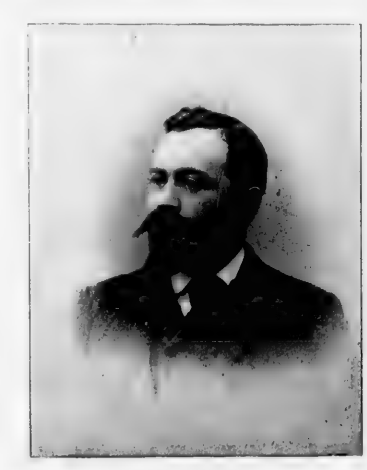
Le Dr Louis-Daniel Mignault naquit à Worcester, Mass., E. U., en 1856. Il descend d'une des premières familles françaises qui vinrent au pays, Jean Mignot dit Chatillon, son ancêtre, qui arriva à Québec en 1646. Le Dr Mignault est le fils de P. B. Mignault, M. D., qui se distingua comme patriote en 1837, et de feue Dame Catherine O'Callaghan. Il fit son cours d'études au collège de Ste-Marie à Montréal où il se distingua par une ferme volonté de s'instruire, accompagné d'un travail constant et efficace qui fut couronné par une longue suite de succès. En 1876, M. le Dr Mignault entra à l'Université McGill où il fit ses études médicales et fut diplomé avec distinction docteur en médecine en 1880. Après avoir voyagé en Europe où il visita les principales villes, M. le Dr Mignault vint s'établir à Montréal en 1881, et est devenu aujourd'hui un des membres les plus marquants de la profession médicale dans notre métropole. C'est vers cette époque qu'il fut choisi par l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal comme professeur d'anatomie descriptive, qu'il enseigna jusqu'en 1887 avec un zèle et une habileté qui lui font le plus grand honneur. C'est à cette date qu'il quitta la chaire d'anatomie pour s'occuper de celle de physiologie qu'il enseigna d'abord à l'École de Médecine et de Chirurgie et à l'Université Laval depuis l'union universitaire. En 1883, M. le Dr Mignault épousa Melle Caroline Bertrand, fille de Charles Bertrand, seigneur de l'Ile Verte. Il est médecin consultant de l'Hotel-Dieu, du couvent d'Hochelaga et des Dames du Sacré-Cœur. Il est aussi président honoraire du congrès Pan Américain, section de pathologie, il est membre de la société Médico-Chirurgicale et de la société de Médecine Pratique de Montréal.

En politique M. le Dr Mignault est conservateur.

Dr JOSEPH ASSELIN

Voici encore un homme qui fait honneur à la ville de Montréal et qui lui rend des services signalés.

Le Dr Joseph Asselin naquit à Joliette en 1859 où il fréquenta, dès sa jeunesse, l'école du village jusqu'à ce qu'il entrât au collège de la même localité où il fit des études complètes et laissa de si bons souvenirs. Le cœur plein de bons principes et l'âme pleine d'espérance, il partit en 1877 pour Montréal où il entra à l'École de Médecine et de Chirurgie où, comme aujourd'hui encore, il se distingua par une affabilité courtoise dans ses rapports avec ses confrères et une patience infaillible dans l'étude de la médecine. En 1881 il fut diplomé docteur en médecine à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal et à l'Université Victoria de Cobourg, Ont., et désireux de secourir d'une manière spéciale et plus efficace, les petits enfants malades, il partit pour l'Europe où il suivit pendant deux ans et demi les cours des plus habiles spécialistes de l'Europe. Pour donner une idée de la science et de l'habileté avec lesquelles le Dr Asselin exerce sa spécialité, il nous suffira de nommer quelques-uns des savants médecins qui furent tour à tour ses professeurs ; citons Bouchut, Simon, Descroizilles, Parrot, St-Germain qui sont les gloires de Paris dans la spécialité des maladies des enfants. Non content de rendre un service ordinaire aux enfants de Montréal en les traitant à domicile, le Dr Asselin fonda un dispensaire pour les



DR JOSEPH ASSELIN

enfants à l'asile de la Providence, coin des rues St-Hubert et Ste-Catherine, et depuis 1885 il se dévoue au progrès de cette institution qui est son œuvre à lui tout seul, et qui lui est chère pardessus tout. En 1889 il en établit une semblable à la maison-mère de la rue Fullum, et

depuis la fondation de ces deux dispensaires plus de quinze mille enfants ont été traités avec succès et avec tout le dévouement dont est capable notre distingué jeune concitoyen, M. le Dr Joseph Asselin. Il est aussi professeur de clinique des maladies des enfants au dispensaire de la rue Ste-Catherine depuis sa fondation.

En 1883, M. le Dr Asselin voulut partager les tribulations de l'existence avec une personne qui lui était déjà chère et qui possédait toutes les vertus d'une vraie chrétienne ; il s'unit à Melle A. Laurier, fille de feu le Dr Laurier de Joliette. Comme on le voit, le Dr Asselin rend de grands services à la ville de Montréal par son dévouement aux petits enfants, et ses distingués compatriotes lui en sauront gré. Il s'est laissé tenter par le désir d'être charitable, il a exécuté ce qu'il désirait et nous pouvons dire qu'il a suivi la noble devise de tout cœur canadien : faire le bien toujours et partout.

Le Dr Asselin crut toujours qu'il valait mieux employer son temps au soulagement des petits souffreteux que de faire de la politique, il s'en tint à distance et resta indépendant en évitant de se lier à aucun parti.

Dr NORBERT FAFARD

Voici un modeste mais savant disciple d'Esculape dont la vertu, le dévouement et la science lui méritent d'occuper une des premières places dans notre humble travail biographique

Norbert Fafard naquit en 1848, à Ste-Geneviève, splendide village situé sur la rive sud de la Rivière des Prairies, dans le comté de Jacques-Cartier. Il fit ses études au collège de Montréal d'où il sortit en 1869 décidé d'étudier la médecine qu'il aimait audessus de toute autre profession. Après un bon cours d'études médicales à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal où il fut gradué en 1873, le Dr Fafard ouvrit un cabinet à Montréal, où il se livra à la pratique de la médecine, tout en étudiant fermement la chimie qu'il possède à tel point qu'il est devenu le type le plus parfait de l'expert chimiste. Dès l'année où il fut admis à la pratique de la médecine, M. le Dr Fafard voulut partager les misères et les joies de la vie avec une personne chère à son cœur et douée de toutes les vertus que doit posséder une épouse chrétienne. Rien ne manquait plus à son bonheur, une femme charmante, une clientèle nombreuse, etc., lorsque la mort toujours inflexible vint ravir à son affection sa compagne adorée qui faisait son bonheur et sa consolation. Depuis la fondation de l'Université Laval à Montréal, où il fut aussi gradué, le Dr Fafard est professeur de chimie et de toxicologie à la même université.

Lors de l'union universitaire en 1891, il cessa d'occuper la chaire de toxicologie, mais pressé par les démarches, les requêtes et les instances des étudiants, il accepta de nouveau cette chaire. Depuis que, comme professeur, il est en communication directe avec les élèves, en médecine, le Dr Fafard est aimé de tous, sa popularité va grandissante, et l'estime dont il est l'objet augmente de jour en jour. C'est un médecin dans l'âme et un professeur distingué, il connait tous les secrets de sa profession et de l'enseignement.

Plusieurs sociétés, spécialement la Société Médico-Chirurgicale et la Société d'Hygiène ont l'honneur de le compter au nombre de leurs membres. Le Dr Fafard accueille toujours avec la bienveillance et la politesse qui le caractérisent tous ceux qui vont frapper à sa porte, soit pour réclamer ses soins ou pour demander un conseil qu'il ne refuse jamais et qu'il donne avec l'impartialité et le désintéressement le plus complet. Ses amis sont les



DR NORBERT FAFARD

affligés et les infirmes, aussi il ne leur ménage pas les soins les plus empressés et les consolations les plus douces. Comme politicien, le Dr Fafard n'a jamais eu le loisir de travailler pour le succès du parti conservateur auquel il appartient, cependant il fait son devoir en cela comme en toute circonstance, il vote pour le candidat qui mérite sa confiance et son appui.

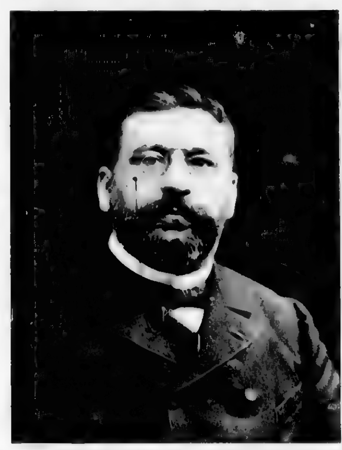
Voici en quelques lignes la biographie bien imparfaite de notre distingué concitoyen, M. le Dr Fafard. Une carrière aussi honorable et aussi méritoire constitue l'héritage le plus précieux qu'il puisse transmettre comme exemple à ses descendants. Peut-être aurions-nous dû ne pas entreprendre d'écrire cette vie à la description de laquelle il faudrait une plume bien autrement autorisée que la nôtre, mais nous nous sommes dits : le Dr Fafard ne peut pas nous garder rancune, il nous pardonnera certainement et nous ne nous sommes pas trompés, n'est-ce pas ?

Dr AZARIE BRODEUR

Le Dr Azarie Brodeur est un des Canadiens-Français les plus remarquables de notre génération. Depuis bien des années la profession médicale n'a pas fourni de sujet plus brillant, plus instruit et plus heureux. A peine âgé de trente-six ans, il revenait d'Europe et s'établissait définitivement à Montréal, après une absence de treize années, consacrées au travail et à l'étude. Ce long stage avait été bien employé, car il pouvait, à son retour, exhiber à ses amis et admirateurs les diplômes suivants qui valent bien les titres de n'importe quelle noblesse :

Le diplôme de docteur en médecine de la Faculté de Paris ;

Le diplôme de lauréat de l'Institut de France, section de l'Académie des Sciences, (Prix Godard pour le meilleur



DR AZARIE BRODEUR

mémoire sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie des organes génitaux-urinaires);

Le diplôme de chevalier de la Légion d'honneur, obtenu sur demande spéciale des professeurs de la Faculté pour reconnaître et récompenser l'effort constant, les études aussi brillantes que solides, l'expérience pratique acquise dans l'internat, dont il avait donné des preuves irrécusables au cours de ses examens et dans la soutenance de sa thèse.

Cette simple énumération nous dispenserait de tout autre éloge, cependant nous ne croyons pas devoir passer sous silence les succès du Dr Brodeur aux concours de l'internat des hôpitaux de Paris. Dès 1877, il est nommé, au concours, externe titulaire à l'hôpital Lourcine ; en 1881, il est nommé, au concours, interne provisoire à l'hôpital Chardon-Lagache ; en 1882, il est nommé, toujours au concours, interne titulaire à l'hôpital des Incurables à Ivry.

De pareils résultats sont exceptionnels, car les prix des concours des hôpitaux de Paris sont disputés par des milliers d'étudiants, tant français qu'étrangers, et celui qui décroche la timbale dans une pareille lutte peut être fier de son succès.

Quel est l'étudiant canadien — même le mieux doué et le plus favorisé, — qui ne serait pas heureux de montrer à son retour, un seul des diplômes que nous venons d'énumérer ? Certes, il n'aurait pas tort, car aucun d'eux ne peut être obtenu qu'au prix d'une application incessante au travail, et des études diverses que la Faculté de Médecine de Paris exige de ses candidats avant de les recevoir.

Cependant, le Dr. Brodeur a été, plus que tout autre, l'artisan de sa fortune. Il était pauvre, isolé et sans protection, d'un caractère un peu sauvage et tout d'une pièce, ce qui, joint au sentiment de sa valeur et à un orgueil de bon aloi, le rendait réfractaire à toute courbette, toute flatterie, et même à toute habileté diplomatique pour aplanir les dfficultés ; il n'a donc dû sa brillante position qu'à son talent et à son indomptable énergie ; chaque victoire a été enlevée de haute lutte.

Le Dr Brodeur est né à Varennes le 7 juillet 1850 ; il est le treizième enfant de feus Alexis Brodeur et Josephte Choquet. Sa généalogie remonte jusqu'à Jean Brodeur dit Delavigne, qui émigra du diocèse de Luçon (Vendée) au Canada en 1679, et s'établit à Boucherville. En 1689, il transporta ses pénates à Varennes, et depuis cette époque jusqu'à aujourd'hui, le foyer qu'il a fondé ainsi que la terre qu'il a défrichée ont toujours été occupés par la famille Brodeur.

Les descendants de Jean Brodeur sont très nombreux dans le district de Montréal ; plusieurs d'entre eux ont fait leur marque dans le commerce, l'industrie et les professions libérales. Tous ont conservé les traits caractéristiques du Vendéen : la probité, l'amour du travail, l'esprit d'ordre et d'économie et cette ténacité proverbiale qui accomplit des prodiges quand elle est bien dirigée, de même qu'elle fait commettre de lamentables erreurs dans le cas contraire.

Le Dr Brodeur n'a pas plus que les autres échappé aux lois de l'atavisme. Sous les dehors du savant et de l'homme du monde, on retrouve le type primitif dans toute sa pureté, mais il a eu le bonheur de tourner son énergie vers un but élevé et, ce qui aurait pu devenir un grave défaut, s'est transformé en une précieuse qualité.

Nous allons donner sommairement et chronologiquement la liste des travaux du Dr Brodeur, l'espace qui nous est réservé ne nous permettant pas de nous étendre davantage sur ce sujet. Du reste, ce travail a été très bien fait dans la *Presse* du 17 mars 1887, et dans le *Monde Illustré* du 4 février 1888, auxquels nous renvoyons ceux de nos lecteurs qui désireraient de plus amples renseignements

En 1864, il commence ses études classiques au collège de Varennes, de là passe au collège de St-Laurent où il les termine en 1872 ;



RÉSIDENCE ET HOPITAL DE M. LE Dr BRODEUR

En 1872, il entre à l'école de médecine Victoria à Montréal, et en 1874, il en sort pour aller continuer ses études à Paris ;

En 1874, il se rend à Paris et suit les cours de l'hôpital Trousseau ;

En 1876, il passe au concours, externe titulaire et est transféré à l'hôpital Lourcine ;

En 1877 et 1878, il est externe titulaire à l'hôpital Beaujon ;

En 1879, il retourne à l'hôpital Lourcine ;

En 1880, il continue ses études à l'hopital Beaujon ;

En 1881, il est nommé au concours, interne provisoire à l'hôpital Chardon-Lagache ;

En 1882, il est nommé au concours, interne titulaire à l'hôpital des Incurables à Ivry ;

En 1883 et 1884, il est à l'hôpital Tinon en qualité d'interne ;

En 1885, il est à l'hôpital St-Louis, toujours en qualité d'interne ;

Durant son internat, le Dr Brodeur publie dans les *Archives générales de la médecine*, dans le *Bulletin de la société anatomique*, dans le *Progrès médical*, dans la *France médicale* et dans la *Revue de médecine* de nombreux mémoires sur les cas les plus intéressants de son service médical et chirurgical aux hôpitaux de Paris.

En 1886, il visite les principales villes de l'Europe et lie connaissance avec les princes de la science dans ces divers pays. A son retour, il passe ses notes en revue, écrit sa thèse et se prépare à l'examen final.

A la fin de 1886, il passe ses derniers examens et soutient brillamment sa thèse : "De l'intervention chirurgicale dans les affections du rein," devant un bureau d'examinateurs de l'Académie de médecine composé de MM. les Drs Trélat, Réclus, Farabœuf et Landouzie ; il en sort avec la note "Extrêmement satisfait," et la médaille d'argent. Quelques jours plus tard, il est proclamé "lauréat de la faculté de médecine de Paris," par décret inséré à l'officiel.

Les maîtres, devenus ses protecteurs, sollicitent de M. de Freycinet, alors premier ministre de France, la croix de la légion d'honneur pour récompenser une belle carrière d'études, et au 1er janvier 1887, il recevait cette décoration si enviable et si honorablement gagnée.

La bienveillance de ses maîtres et professeurs ne devait pas se borner à cette démarche : ils présentèrent la thèse du Dr Brodeur à l'Académie des sciences, qui lui décerna le prix Godard de 1887, (mille francs, et le titre de lauréat de l'Institut de France) comme auteur du meilleur mémoire de l'année sur le sujet traité.

Le Dr Brodeur revint au Canada au commencement de 1887 et s'établit à Montréal. De prime abord, il prit la première place, et l'a depuis, constamment maintenue

et affermie. Sa clientèle n'a de limites que la durée de la journée et les moyens physiques de la servir. Il a un établissement magnifique au numéro 707 rue Sherbrooke. A son foyer, une épouse aussi intelligente qu'aimable préside à la vie d'intérieur ; il aime sa profession et recueille le fruit de ses travaux et de ses sacrifices. Puisse-t-il jouir longtemps de son bonheur et de ses succès.



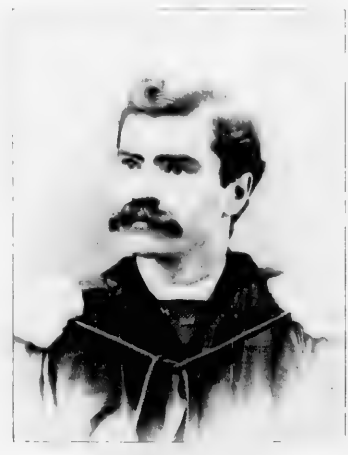
DR JOSEPH-PIERRE CHARTRAND

M. J. P. CHARTRAND, M.D., C.M.

Le Dr Joseph-Pierre Chartrand naquit, en 1861, à St-André Avelin, comté d'Ottawa, de l'union de M. Joseph Chartrand, notaire, et de Dame Léocadie Bélanger Après avoir appris tous les principes de l'honnêteté sur les genoux de sa bonne mère, il fit son entrée, en 1875, au collège Joliette, où il reçut son éducation classique Au collège on le citait comme un modèle, tant pour sa conduite irréprochable que pour son travail constant, qui lui fit remporter des succès signalés pendant tout le cours de ses études. Fait pour le sacrifice et l'abnégation, M. Chartrand crut que la profession médicale serait plus en rapport avec son caractère, et entra à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal. Pendant ses études médicales, il se fit remarquer par une grande assiduité aux cours et aux cliniques ; aussi remporta-t-il son diplôme du Doctorat en medecine avec honneur et distinction en 1883, époque à laquelle il débuta dans l'exercice de sa profession à Acton Vale, où il demeura seize mois, et revint à Montréal, où on le mandait pour occuper la chaire de Chimie à l'École de Médecine et de Chirurgie. Il remplit la charge de professeur de Chimie jusqu'en 1891, et dans cette même année partit pour Paris, où il fit une étude spéciale de la chirurgie sous les plus éminents chirurgiens de l'Europe. Il revint à Montréal, où on le combla d'honneur en le nommant, d'abord professeur de Toxicologie à l'Université Laval à Montreal, charge qu'il remplit pendant la session 1891-92 ; chirurgien de l'Hôtel-Dieu, médecin du dispensaire de la Providence et de Ste-Pélagie. Dans toutes ces positions il fait honneur à lui-même et à toute la profession médicale en général, car quoique le Dr Chartrand soit le plus jeune membre de la Faculté de Médecine de l'Université Laval à Montréal, il n'en est pas un des moins distingués. Plusieurs marques de confiance lui ont été accordées par plusieurs sociétés, telles que médecin-examinateur de la Compagnie d'Assurance "La Canadienne," la Société des Artisans Canadiens-Français, la "Catholic Mutual Benefit Association," et la Société des Forestiers Indépendants et autres. M. le docteur Chartrand est certes un des chirurgiens les plus distingués de la ville de Montréal, et il nous pardonnera sans doute si nous ne lui ménageons pas les louanges qu'il a méritées par son travail. Le parti conservateur ayant mérité sa confiance et son appui, M. le docteur Chartrand lui est toujours resté fidèle. Considérant toutes les charges importantes qui lui ont été confiées, on peut dire que beaucoup d'honneurs lui sont réservés pour plus tard.

Dr M. T. BRENNAN.

Le Dr Michel-Thomas Brennan naquit, en 1863, à Montréal, et fit son cours d'études à l'École Normale Jacques-Cartier, où il se distingua par un travail ardent et une intelligence vive. Au sortir de son *Alma Mater*, il entra à l'Université Laval à Montréal, où il fit ses études médicales, pendant lesquelles il ne remporta pas



DR MICHEL THOMAS BRENNAN

moins de succès que dans ses études classiques. En 1884, il reçut son diplôme, avec de grandes félicitations, Docteur en Médecine. L'année suivante, il fut nommé médecin-interne de l'Hôpital Notre-Dame, et se dévoua pendant quatre ans au traitement de ses nombreux malades, et se fit remarquer par un zèle infatigable et une grande habileté. Depuis cette époque, il est chirurgien de l'hôpital et occupe la section de Gynécologie. M. Brennan fit plusieurs voyages à New-York, afin de se livrer à l'étude de la gynécologie et de l'histologie. Il étudia sous les maîtres les plus célèbres dans ces sciences. Lorsqu'il revint à Montréal, il fut appelé au professorat par la Faculté de Médecine de l'Université Laval, dont il est professeur agrégé d'histologie et de gynécologie. Il a été professeur à l'École Normale Jacques-Cartier pendant une douzaine d'années. M. le docteur Brennan est membre de plusieurs sociétés, dont les principales sont : l'Association Médicale du Canada, la Société Médicale-Chirurgicale de Montréal, Société de Médecine Pratique de Montréal, l'Association des Internes de l'Hôpital Notre-Dame, et de la Société Antiquaire et Numismatique de Montréal. M. Brennan a écrit des articles remarquables dans l'*Union Médicale*, dont il est secrétaire de la rédaction. Ses écrits présentent un grand intérêt pratique pour la science médicale.

M. JOHN WILLIAM MOUNT, M. D.



M. JOHN WILLIAM MOUNT, M. D.

M. le Dr J. W. Mount est un des médecins les plus âgés de Montréal et il a aussi une carrière très bien remplie.

Il est né à St-Henri de Mascouche de feu le Lieutenant-Colonel Philippe Mount, agent de la Seigneurie " Lachenaie, " et de feue Dame Marie Angélique Gariépy. Il fit son cours aux collèges de Ste-Thérèse et de l'Assomption, où il se distingua par un travail constant couronné de succès fréquents. Sur la fin de ses études classiques, il entra à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal et alla terminer ses études médicales à l'Université McGill où il prit ses degrés universitaires en 1851. M. le Dr J. W. Mount débuta dans l'exercice de sa profession à St-Henri de Mascouche. En 1854, il épousa Mlle Mary Jane Farrell, de Kingston, sœur de Sa Grandeur feu Mgr John Farrell, premier Évêque de Hamilton, Ont. Après avoir pratiqué successivement à St-Henri de Mascouche, à Terrebonne et à Acton Vale, il vint s'établir à Montréal, en 1869, et se dévoua avec succès au traitement de ses nombreux malades, qui mettent en lui toute leur confiance. M. le Dr Mount fut échevin de la cité de Montréal, de 1882 à 1888. Il est le médecin de la prison de Montréal, au département des femmes. M. le Dr Mount a été de tout temps un des soutiens et un des organisateurs les plus zélés de la Société St-Jean-Baptiste de cette ville, et son nom a figuré avec honneur dans nos fêtes nationales, rappelons ici en passant, le grand succès remporté par ce dévoué patriote à la cause nationale, lors des fêtes de 1884, où il se prodigua afin de faire de cette célébration un jour glorieux dans les annales canadiennes. Il lui revient la plus grande part d'honneur et de mérite du succès de ces fêtes.

M. le Dr Mount s'est beaucoup occupé de mesures hygiéniques; il a fait partie des citoyens unis au comité de santé afin d'améliorer l'état sanitaire de la ville de Montréal, depuis 1874 à 1880.

Lorsqu'il était échevin, il fut nommé président du Comité de Santé.

M. GUILLAUME-ERNEST ROY, M.D.

Parmi nos Canadiens-Français distingués, il n'en est peut-être pas un qui ait eu une carrière aussi intéressante que le Dr G. E. Roy. Né à Boucherville, M. G. E. Roy fit ses études au collège de Montréal. En 1850 le jeune Roy partit pour voyager et visita entr'autres contrées la Floride, le Texas, le Mexique et vint à Cuba où il se fit Flibustier et combattit pour l'indépendance de ce pays sous le général Narciso Sopiz. De Cuba il se sauva avec ses compagnons et son général sur leur navire d'expédition à Ste-Augustine d'où, protégé par les citoyens de cette ville, il réussit à prendre la fuite pendant la nuit et alla se réfugier à la Nouvelle-Orléans, échappant ainsi à sa condamnation d'être pendu ou fusillé. De la Nouvelle-Orléans, il partit pour Bâton Rouge, où il fut chargé de conduire les esclaves nègres sur les plantations du général Zachary Taylor, ex-président des États-

Unis. En 1851, Mr. G. E. Roy revint, de son expédition aventurière, en Canada, où il entra comme commis chez ses cousins, MM. Roy et Duford, marchands à Montréal.

Après avoir pu se réaliser un petit capital, il commença à étudier la médecine et en 1860 il fut diplômé


M. GUILLAUME ERNEST ROY, M.D.

Docteur en médecine de l'Université Victoria, de Cobourg, Ont. Il alla s'établir à Boucherville, où il pratiqua pendant dix-neuf ans, et en 1879 il vint ouvrir son bureau à Hochelaga où il exerce depuis sa profession avec honneur et succès. M. le Dr Roy est chirurgien-major du 65e bataillon, et il se distingue comme tel par toutes les capacités médicales et militaires, qu'il possède à un degré très élevé. Il est juge de paix, fonctions qu'il a remplies maintes et maintes fois avec l'honnêteté et l'impartialité du magistrat ; il fut pendant longtemps maire de Boucherville, lors de son séjour en cette paroisse. M. le Dr Roy conserve avec soin sa carabine et son couteau de chasse, souvenirs précieux de son expédition à Cuba. Il est aussi un numismate distingué et possède une nombreuse collection de riches pièces d'argent antiques, telles que des pièces du Japon, de Chine, d'Egypte, etc., et des médailles de chefs sauvages d'Amérique. En 1892, M. le Dr Roy fit un voyage en Europe dans l'intérêt de sa santé et visita les principales villes de France, d'Angleterre, d'Irlande et d'Italie, ainsi que toutes les sommités médicales de chaque pays, et fut bienvenu partout.

En politique, M. le Dr Roy est un des zélés et chauds partisans du parti libéral ; c'est un vrai rouge.

M. J. F. PHILIAS PROULX, M. D.

Toujours heureux de faire connaitre, ou plutôt de rappeler au souvenir de notre belle nation canadienne les talents si distingués auxquels elle a donné naissance, nous demeurons impuissants quand il s'agit de faire la biographie d'un homme tel que le Dr J. F. Philias Proulx. En effet, M. le docteur Proulx est un de nos grands savants et un de nos plus célèbres, de même qu'un de nos plus anciens médecins de Montréal.

Certains d'être approuvés par tous ceux qui connaissent un tant soit peu le Dr Proulx, nous avons un devoir à remplir, et nous le remplirons le mieux qu'il nous sera possible.

M. Philias Proulx est né à Verdun, près de Montréal, en 1823. Après quelques années d'école préparatoire aux grandes études qu'il était appelé à faire, le jeune Philias alla passer les belles années de sa jeunesse au collège St-Hyacinthe. Dès ses premières années au collège, ses directeurs virent en M. Proulx un sujet chez lequel tous les plus beaux talents étaient innés, et ils ne pouvaient se lasser d'admirer et d'encourager un enfant qui devait être plus tard l'honneur et la gloire de la nationalité à laquelle il appartient.

A la fin d'un brillant cours d'études, M. Proulx se livra à l'étude de la médecine, qu'il considérait comme étant l'une des plus propres à former le cœur et à développer l'intelligence. En 1844, M. Proulx était gradué avec honneur à l'Université McGill de Montréal, après avoir pris primitivement son diplôme de Doctorat au collège Jefferson, de Philadelphie, E.-U., A.

Diplômés de ces deux universités si importantes, M. le docteur P. Proulx, ne pouvait que remporter des


[illegible] PHILIAS PROULX

succès, juste prix de ses sacrifices et de ses longues études. Après avoir laissé à regret deux fortes clientèles, l'une à Boucherville, l'autre à la Beauce, il vint se fixer à Montréal, où de nombreux clients l'honorent depuis de leur confiance et de leur affection

Coroner pendant vingt-deux ans, le Dr Proulx remplit cette charge importante avec une dignité, un dévouement et une intégrité indiscutables.

Sans avoir eu jamais le loisir de se mêler aux luttes politiques, le Dr P. Proulx s'est toujours rangé du côté du parti conservateur.



M. VICTOR PERREAULT, M.D.

M. VICTOR PERREAULT, M.D.

M. Victor Perreault naquit à Montréal en 1829 ; son père, M. Augustin Perreault, se fit remarquer comme bienfaiteur de l'honorable M. Morin, ancien orateur de la Chambre et du Dr Meilleur, ancien surintendant de l'Instruction Publique. Le jeune Victor reçut son éducation au collège de Montréal, où il se distingua par une grande intelligence et son amour de l'étude. Ses classes terminées, il étudia la médecine à l'Université McGill, sous le Dr Bruneau. Il fut admis à la pratique en 1852, avec grand succès. Cette même année, il partit pour l'Europe où il séjourna pendant dix-huit mois. Le Dr Perreault, à son retour en Canada, exerça sa profession pendant trente ans à St-Eustache, après quoi il fit un deuxième voyage en Europe, et à Rome il fut l'objet de faveurs spéciales de la part de Sa Sainteté le Pape Léon XIII. Il fut honoré d'une audience privée auprès du Souverain Pontife qui lui accorda l'insigne honneur de bénir un ostensoir pour l'usage de l'église de Beauharnois. Revenu en Canada, il alla se fixer dans la paroisse de Beauharnois, où il exerça sa profession pendant deux ans. Amant passionné de son art et doué d'une louable ambition, le Dr Perreault retourna en Europe pour suivre les cours des meilleurs hôpitaux de France et étudia en particulier le traitement des maladies de la peau. A son retour, le Dr Perreault vint s'établir à Montréal, où il rend des services signalés comme dermatologiste. Le Dr Perreault est inventeur d'un savon médicinal pour traiter certaines maladies de la peau. Cette préparation chimique est très en vogue et est d'une grande utilité pour la profession. En politique, il a pris autrefois une part active en faveur du parti libéral.

M. BENJ. HORMISDAS LEBLANC, M.D.

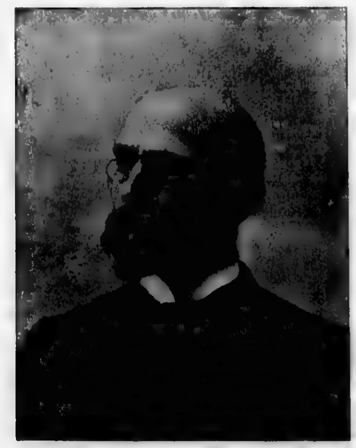
Benj. Hormisdas Leblanc, premier médecin de la Pointe St-Charles de Montréal, et un des pionniers de l'endroit, naquit à l'Epiphanie d'une famille éminemment respectable. Son père, Séraphin Leblanc, était un homme d'un grand esprit d'entreprise et un de ceux qui jouissaient de la plus haute considération dans son village qui lui devait une partie de sa prospérité, amenée par l'établissement de maisons industrielles dans les paroisses. Il était à la tête d'un moulin d'une importance considérable dont le trafic s'étendait non seulement dans l'endroit où il était établi, mais encore dans les paroisses de Repentigny, Varennes, Verchères, L'Assomption, Saint-Roch, Saint-Jacques, Saint-Esprit, etc. Le séminaire de Saint Sulpice lui avait confié l'administration de tous ses moulins. Le jeune Benjamin, après avoir fait un cours brillant d'études au collège de L'Assomption et à Joliette, alla à Québec pour faire sa cléricature. Il fut reçu médecin en 1865, après avoir passé des examens qui firent honneur à son talent et son assiduité au travail. En



DR BENJ. H. LEBLANC

1865, il vint s'établir à la Pointe Saint-Charles de Montréal, au No 131, rue Centre ; il y acquit une grande réputation, une grande popularité et une clientèle nombreuse. C'est un des membres zélés et actifs de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Il fut le président de

cette association pour la section Saint-Charles en 1884, et le char allégorique la "Grande Hermine," représentant cette section, que l'on a tant admiré lors de la procession qui eut lieu cette année-là, fut construit sous sa direction. En politique, c'est un conservateur, parti auquel a toujours été fidèle la famille Leblanc, de génération en génération.



DR ALPH. O. GERVAIS

M. ALPHONSE O. GERVAIS, M.D.

Dr Alphonse O. Gervais naquit, en 1842, à Saint-Roch-l'Achigan, comté de L'Assomption, et en 1854 il entra au collège de l'Assomption, où il fut pendant huit ans un des élèves les plus studieux. Il suivit les traces d'un grand nombre de ses prédécesseurs qui passèrent par les mêmes bancs et qui se distinguèrent par des succès répétés, et au collège et pendant leur carrière. Après avoir terminé ses études classiques, il quitta le collège, emportant avec lui l'estime de ses condisciples et laissant aux supérieurs d'excellents souvenirs qui sont encore frais dans la mémoire des savants directeurs du collège de L'Assomption. En 1862, il entra à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, où il ne se distingua pas moins qu'au collège par un travail assidu, une intelligence vive et des succès brillants, et en 1866 il fut diplômé Docteur en médecine de l'Université Victoria, de Cobourg, Ont. Il fit ses débuts professionnels dans le comté de L'Assomption, qui le revit avec plaisir et qui lui promit la prospérité à laquelle lui donnent droit ses capacités scientifiques. Le Dr Gervais exerça sa profession à Saint-Paul-l'Ermite, comté de L'Assomption, pendant treize années qui furent courtes aux yeux des citoyens de l'endroit, à cause des services innombrables qu'ils reçurent de sa part, et en 1879 il revint à Montréal où une nombreuse clientèle l'honore de sa confiance. Sa réputation excellente et ses capacités médicales lui valurent l'honneur d'être élu maire et conseiller municipal de Saint-Paul-l'Ermite pendant longtemps, charge qu'il occupa de manière à faire honneur à sa paroisse adoptive, et revenu à Montréal il fut admis membre de la Société de Médecine pratique. De plus, il fut nommé médecin examinateur de la "Union Mutual Life Insurance Co. of Maine" En politique, le Dr Gervais est conservateur, parti qu'il appuya de son éloquence chaleureuse et entraînante. Voyant en lui l'homme qu'il faudrait pour représenter dignement le comté de L'Assomption à la Législature, on lui offrit la candidature qui fut appuyée par un grand nombre des citoyens les plus recommandables du comté, mais la fortune lui fut contraire, il fut battu par son adversaire libéral et c'est alors qu'il se retira de la politique.

Dr SIMÉON LONGTIN

Siméon A. Longtin naquit à St-Constant, comté de Laprairie, en 1844. Il fit ses études classiques à l'École Normale Jacques-Cartier, et étudia la médecine au "Victoria College." Il fut admis à la pratique en 1868, avec grand succès. Le Dr Longtin exerça sa profession à St-Philippe de Laprairie pendant un an et demi, et ensuite à Laprairie. Il est indispensable, pour posséder à fond les secrets de la médecine dans ses moindres détails, de traverser les mers et de s'initier à l'art des grands maîtres



DR SIMÉON LONGTIN

de l'Europe. Le Dr Longtin eut cette louable ambition et en 1873, il alla étudier dans les hôpitaux de Londres et de Paris pendant un an, et à son retour en Canada, en 1874, le Dr Longtin alla se fixer à Laprairie, où il compte aujourd'hui une clientèle des plus enviables. Mr le doc-

teur Longtin a su conquérir l'estime de ses co-paroissiens qui l'ont nommé premier magistrat de leur village, et M. le maire a justifié cette confiance qu'on avait mise en lui. C'est un homme de progrès, et le village de Laprairie lui est redevable d'un grand nombre d'améliorations. Il est


M. GASPARD ARCHAMBAULT, M.D.

médecin-examinateur du "New York Life" et de l'assurance "Ætna." Il est membre de la Société Médicale et de la Société St-Jean-Baptiste. En politique, il est indépendant.

M. GASPARD ARCHAMBAULT, M.D.

Le Dr Gaspard Archambault naquit, le 15 janvier 1851, à L'Assomption, où son père, M. Camille Archambault, exerçait le notariat. Il fit ses études au collège Ste-Marie, dirigé par les Rév. Pères Jésuites, à Montréal, et étudia la médecine à l'Université Victoria, de cette ville, où il obtint avec honneur, en 1873, ses degrés de Docteur en médecine.

Depuis lors, le docteur Archambault a toujours exercé sa profession à Montréal, où il s'est créé en peu de temps une des clientèles les plus étendues et les plus lucratives.

En 1878, il épousait Mlle Marie Louise Papin, fille de feu Joseph Papin, Écr., avocat, M.P., et un des plus brillants orateurs de son temps.

Le Dr Archambault fut, pendant plusieurs années, médecin du dispensaire des Sœurs de la Providence, et, en 1879, il fut nommé médecin de l'Hôtel-Dieu et professeur de dermatologie à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal.

Le Dr Archambault est médecin-examinateur de l'Union Saint-Joseph et de plusieurs assurances sur la vie ; il est considéré comme un des médecins et un des citoyens les plus estimés de Montréal.

M. S. LACHAPELLE, M.D., M.P.

Aimez-vous les types accentués, énergiques? Voilà votre homme.

Grand, svelte, élégant, cachant sous un air de bonté une énergie de fer, tel est le Docteur Séverin Lachapelle.

En 1850, naissait à St-Rémi, comté de Napierville, celui qui devait être plus tard un des hommes les plus marquants de la province de Québec.

Tout jeune encore, il entra au collège de Montréal. En 1868, un mouvement se faisait parmi les Canadiens pour porter secours au Roi Pontife, Pie IX. Le jeune Séverin n'avait alors que dix-sept ans. Trempé pour la lutte, jouteur redoutable, caractère généreux et sympathique, courageux et brave jusqu'à la témérité, il fut un des premiers à s'enrôler dans le premier détachement des zouaves pontificaux.

Pendant son séjour à Rome, notre jeune zouave se distingua par les vraies qualités du soldat, l'intrépidité, la constance imperturbable, l'ardeur belliqueuse et la bonne humeur. Un acte de bravoure lui obtint le grade de caporal, puis de sergent.

Après deux années de service, il revint à Montréal, encouragé, récomforté pour la vie, par les nombreuses bénédictions de Pie IX., retrempé dans les principes d'une foi inébranlable.

En 1870, il commença ses études à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, et en 1874, il entrait


M. S. LACHAPELLE, M.D., M.P.

dans la même carrière que son bon vieux père achevait de parcourir. Il fit ses premières armes à St-Constant, pendant deux ans. En 1876, il sacrifia une nombreuse clientèle, qu'il s'était faite bien promptement, et vint s'établir à Montréal, où il choisit St-Henri, comme lieu

de sa résidence. Bientôt après l'Université Laval était fondée à Montréal, le docteur Séverin était nommé un de ses professeurs ; depuis lors il enseigne les études intéressantes de l'hygiène et des maladies des enfants.

En 1892, les électeurs du grand comté d'Hochelaga lui prouvèrent leur confiance, en le choisissant unanimement leur représentant aux Communes. C'était la récompense naturelle et bien méritée d'un dévouement inaltérable au parti conservateur, pour lequel il n'hésita jamais de prodiguer son temps et les secours de sa puissante parole.

Aujourd'hui, le docteur Séverin Lachapelle continue à habiter la ville de St-Henri, se livrant sans cesse à une pratique, qui lui reste fidèle, malgré ses nombreuses occupations, et voyant augmenter continuellement sa réputation dans le traitement des maladies des enfants, pour lesquels il a une passion sans précédent, son dicton est qu'il est dévoré par le microbe de l'amour des enfants malades.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages d'hygiène : "La Santé pour tous," le "Manuel d'Hygiène de la province de Québec," le seul recommandé dans les écoles par le Conseil d'hygiène de cette province.

Marié en 1874 à Demoiselle Elise Demers, fille de Louis Demers, maitre-boucher de Montréal, il est père de trois enfants, Maria, Séverin et Ernest, les seuls survivants d'une nombreuse famille.



DR G. H. DESJARDINS

M. G. H. DESJARDINS, M.D.

Le Dr G. H. Desjardins naquit en 1848, à Terrebonne. Il suivit son cours classique au collège Masson, puis il se livra à l'étude de la médecine. C'est à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal qu'il étudia d'abord pendant les deux premières années, 1867 et 1868. Vers cette époque, au mois de février 1868, M. G. H. Desjardins s'enrôla dans l'armée du Pape: et il eut la bonne fortune, quelques mois après son arrivée à Rome, d'être choisi comme assistant chirurgien-major du régiment. Ce nouveau titre lui favorisa son admission à l'Université de Rome "la Sapienza," où il eut l'avantage d'y terminer son cours de médecine commencé à Montréal. Au mois de juin, 1870, il reçut avec honneur son diplôme de Docteur en Chirurgie.

Au mois de septembre 1870, à la prise de Rome, nous le retrouvons sur le champ de bataille, au milieu des blessés, leur prodiguant ses soins.

Quelques jours après la prise de Rome, il revint au Canada, s'établit à Montréal et fit de la pratique générale jusqu'en 1876, époque à laquelle il se livra à la spécialité des maladies des yeux. Il devint l'associé de son frère, le Dr Edouard Desjardins, qui a été le premier médecin spécialiste en Canada. Plus tard, les docteurs Desjardins fondèrent l'Institut Ophthalmique de la rue Ste-Catherine, et ajoutèrent au dispensaire des maladies des yeux celui des maladies des oreilles, du nez et de la gorge, qu'ils confièrent au Dr Rodolphe Boulet, leur nouvel associé.

Ce dernier eut l'avantage d'être chef de clinique dans les principales institutions ophthalmiques de Paris.

L'Institut Ophthalmique, sous la direction de ces trois médecins distingués, reçoit tous les jours des malades des différentes parties du Canada et des États-Unis.

M. JOSEPH GAGNON, M.D., J.P.

Nous commettrions un oubli regrettable en même temps qu'une injustice, si nous allions omettre le nom de M. le Dr Jos. Gagnon, qui est sans contredit un des praticiens les plus distingués et les plus habiles de la ville de Montréal. Le Dr Jos. Gagnon naquit en 1848, au Sault-au-Récollet, joli village situé près de Montréal, sur la rive sud de la Rivière-des-Prairies, et quelques années plus tard, il entra au séminaire de Sainte-Thérèse, où il se distingua d'entre tous ses confrères par sa docilité et son travail sérieux. En 1868, il entra à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, et, après les termes requis, il obtint avec distinction son diplôme de Docteur en Médecine de l'Université Victoria, de Cobourg, Ont. Dans l'exercice de sa noble profession, il montre un zèle et un dévouement infatigables ; la nuit comme le jour, sa porte est constamment ouverte aux pauvres malades qui viennent réclamer ses soins ; souvent, et très souvent même, il ne peut résister à la tentation d'être charitable. Pendant sa carrière, le Dr Jos. Gagnon fut honoré d'un grand nombre de charges importantes qui indiquent que ses concitoyens ont une grande confiance en lui, et, de son côté, il est toujours et partout à la hauteur de sa position et sait faire honneur à ses confrères et à ceux qui placent en lui leur confiance. Le Dr Gagnon est, depuis plusieurs années, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, sec-



M. JOSEPH GAGNON, M.D.

tion Sainte-Brigide, membre de la Société Médicale du Canada, médecin examinateur de la " Travellers Insurance Co.," de la " Sun Life Insurance Co." et de l'Ordre des Forestiers Catholiques. Il fut pendant longtemps médecin de l'Hôtel-Dieu, du dispensaire de l'Asile de la Providence et professeur agrégé de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal. Le Dr Gagnon est chirurgien-major de la Garde Ville-Marie, cour No 277, et c'est avec plaisir que nous le félicitons de cet honneur.

En politique, M. le Dr Joseph Gagnon est indépendant, il appuie le parti qu'il croit le plus honnête et le mieux mériter sa confiance.

Il est aussi titulaire d'un grand nombre d'autres charges, lesquelles, quoique ne rapportant presque rien, sont remplies toujours avec intégrité et dévouement. Comme juge de paix, il fut toujours impartial et interpréta toujours la loi avec intelligence et honnêteté.

M. BROUILLET, M.D.

Victorin Joseph Elzéar Brouillet naquit, en 1846, à Saint-Jacques-l'Achigan, dans cette partie qui forme aujourd'hui la paroisse de Saint-Alexis-de-Montcalm. Il fit son cours d'études, partie au collège de Joliette et partie au collège de L'Assomption. M. Brouillet était un élève très studieux, occupant toujours un des premiers rangs de sa classe et promettant déjà beaucoup de succès pour l'avenir. Il s'était distingué surtout dans l'étude des sciences pour lesquelles il avait manifesté une passion vraiment ardente. L'époque de la vie, bien critique pour un grand nombre, où il faut se choisir une arme pour se préparer aux grands combats de la vie, étant arrivée pour le jeune Elzéar, il n'eut pas de peine à se choisir un état. La vocation, qui s'était réveillée de bonne heure en lui, c'était la médecine et il en donna une preuve dans l'amour qu'il montrait pour l'étude de cette science pendant sa cléricature, et les distinctions signalées avec lesquelles il passa ses examens pour la pratique de sa profession. C'est en 1874 qu'il fut reçu médecin-chirurgien et il débuta dans sa nouvelle carrière dans la paroisse de Saint-Esprit, comté de Montcalm, où il pratiqua pendant dix ans ; il passa ensuite quatre ans à Kamouraska et vint s'établir définitivement dans la ville de Maisonneuve, où il réside depuis cinq ans. Il s'est acquis une haute réputation, non seulement dans sa nouvelle paroisse, mais aussi dans la ville de Montréal, où sa clientèle est très nombreuse. Il a été appelé à faire des opérations chirurgicales très importantes, qu'il a toujours pratiquées avec succès. M. le Dr Brouillet a pris une part très active dans la politique, depuis 1867 jusqu'en 1875, et, à chaque campagne électorale, il fit une lutte vigoureuse en faveur du parti conservateur, et, par son énergie, ses connaissances et son éloquence convaincante, chaque rencontre de *husting* était pour lui un succès. En 1878, il posa sa candidature dans le comté de Montcalm pour le Gouvernement fédéral, mais il fut défait. Il entreprit les campagnes de 1881-1882 et 1886-1887 dans les comtés de Montcalm et Kamouraska, et s'y fit connaître comme jouteur redoutable, mais toujours courtois et loyal envers ses adversaires, même au plus fort de la discussion. Il a soutenu un grand nombre de polémiques dans plusieurs journaux, notamment dans *Le Monde*, où il soutint



M. BROUILLET, M.D.

avec ardeur l'utilité des études classiques pour les candidats à l'étude de la médecine ; or, voici ce qu'il écrivait dans le mois de juillet 1892.

" L'admission de certains individus à l'étude de la médecine se prouve d'une manière irréfragable. Il semble

être de convention que, pourvu que l'on paie bien le montant exigé, l'on soit certain de son admission. Il est vraiment déplorable que l'on ait à signaler de telles choses, mais il n'est pas moins vrai que ces abus se commettent et ont eu pour conséquence des fraudes et des



M. HENRI ALFRED ARCHAMBAULT, M.D.

illégalités de la part de certains aspirants à l'étude et à la profession médicale. Des jeunes gens, n'ayant pas, ou n'ayant qu'une faible connaissance des classiques, ont été admis à l'étude de la médecine." Enfin, il écrivait dans *La Minerve*, en 1892, plusieurs articles remarquables, au sujet de la division du comté d'Hochelaga, et réussit à faire approuver ses vues, avec l'énergie dont il est doué, lorsqu'il voulut faire donner le nom de Maisonneuve à la subdivision de ce comté.

M. HENRI ALFRED ARCHAMBAULT, M.D.

Né à L'Assomption, comté de L'Assomption, le docteur Henri Alfred Archambault, qui a trente-sept ans, habite au numéro 117, de la rue St-Hubert. Élevé d'abord au collège de Joliette, il vint à Montréal terminer ses études, sous des maîtres de grande réputation, et entra ensuite à l'École Polytechnique. Il y passa deux ans, mais il reconnut bientôt que sa vocation l'appelait à soigner ses semblables : il se présenta à l'examen préliminaire à l'étude de la médecine, et fut admis avec distinction. Aussitôt ses cours de médecine terminés à l'Université Victoria, il se fixa à Montréal, comme médecin-chirurgien. Sa bonne réputation lui mérita l'honneur d'être nommé par le Gouverneur-Général, le 11 août 1891, assistant-chirurgien du 65me bataillon des Carabiniers de Mont-Royal. En politique, le Dr Archambault est franchement conservateur.

M. JOSEPH ARTHUR ROCH LEONARD, M.D.

Nos lecteurs de Ste-Cunégonde nous en voudraient si nous omettions le nom d'un des hommes les plus estimés et des plus considérables de cette ville, tant comme citoyen, que comme médecin et pharmacien. Le Dr J. A. R. Léonard, de son côté, nous pardonnera si nous ne cachons rien aux lecteurs et si nous leur dévoilons ce que sa modestie aimerait à laisser dans l'ombre et dans l'oubli. Le Dr Léonard naquit en 1852, à St-Vincent-de-Paul, et quelques années plus tard il entra au collège Ste-Marie, où il fut à la bonne école pour développer les talents dont la nature l'a si richement doué et pour apprendre à devenir un citoyen intègre et distingué. Ami de l'étude sérieuse et du travail profond, le jeune écolier fit de fortes études classiques et remporta des succès souvent répétés. En 1872, il entra à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, où il ne se distingua pas moins qu'au collège ; toujours à l'étude et au travail, le jeune étudiant, M. J. A. R. Léonard, vit ses efforts couronnés de succès en 1876, époque à laquelle il obtint, avec distinction, son diplôme de Docteur en médecine de l'Université Victoria, de Cobourg, Ont., et entra en pratique à Ste-Cunégonde, où il demeure depuis, au milieu d'une population qui l'honore de sa confiance et de son estime. D'un esprit d'entreprise auquel on ne connait point de bornes, le Dr Léonard eut la bonne idée de se lancer dans le commerce de la pharmacie en même temps



M. JOSEPH ARTHUR ROCH LEONARD, M.D.

que servir sa clientèle, et pendant douze années il sut si bien diriger ses affaires, qu'il possède aujourd'hui une magnifique pharmacie pourvue de tous les médicaments et les parfums les plus nouveaux. Le Dr Léonard peut se flatter d'avoir conquis l'estime de ses collègues et de ses

concitoyens, aussi fut-il honoré de plusieurs charges de confiance, telles que représentant du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec, en 1892, à la Législature provinciale ; représentant et président de la société St-Jean-Baptiste de Ste Cunégonde, à Québec, en



M. LOUIS LABERGE, M.D.

1880 ; médecin-examinateur de la société des Artisans ; des Forestiers Indépendants, cour Notre-Dame ; de la C. M. B. A. ; et membre de l'Association pharmaceutique. De plus, il est échevin et pro-maire de la ville de Ste-Cunégonde, depuis 1889.

En politique, le Dr J. A. R. Léonard, se déclare libéral franc et constitutionnel. En présence d'aussi nombreux succès, nous pouvons augurer que beaucoup d'honneurs l'attendent pour plus tard. Nos félicitations.

M. LOUIS LABERGE, M.D.

M. Louis Laberge, nommé médecin de la ville de Montréal en 1885, est né en cette dernière ville en 1851. Il a étudié aux collèges de Terrebonne, de Montréal, de Ste-Thérèse et Ste-Marie. Il a obtenu son diplôme à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal et sa licence, au Collège des Médecins et Chirurgiens, en 1874. En 1889, le Conseil municipal de Montréal l'envoya en France représenter la ville, au Congrès international d'hygiène et de démographie de Paris. Il fait une spécialité de la guérison du bégaiement et des autres infirmités de la voix. Il est membre de la Société Française d'Hygiène de Paris, de l'American Public Health Association, de la Société Médico-Chirurgicale et de la Société Microscopique de Montréal. C'est aussi un des fondateurs de l'Association Canadienne pour l'étude et la propagation de la science sociale. Le Dr Laberge est un des officiers les plus zélés du bureau municipal d'hygiène et non seulement il possède toutes les qualités requises pour remplir les devoirs de son poste important, mais il ne néglige aucun détail pour découvrir tout ce qui peut nuire à l'hygiène publique et il s'évertue à doter Montréal du meilleur système sanitaire.

M. LOUIS VERNER, PHARMACIEN, M.D.

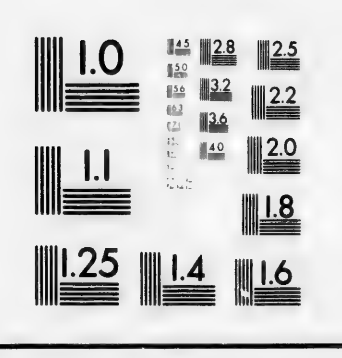
Le Dr Louis Verner naquit, de parents pauvres, à Chateauguay, le 17 avril 1841. A l'âge de treize ans, il quitta le foyer paternel pour entrer au collège de L'Assomption. Après y avoir passé un an, il alla au collège de Montréal, où il poursuivit ses études jusqu'en 1857 avec un succès marqué. Dépourvu de fortune et doué d'une énergie et d'une grande force de caractère, les revers le trouvèrent prêt pour la lutte. Il entra comme commis dans un magasin de son village, qu'il quitta au bout d'un an pour les forêts du Haut-Canada, où il fut employé comme commis dans un des chantiers les plus considérables de Peterborough. Après avoir donné à ses patrons la plus grande satisfaction jusqu'en 1863, M. Verner résolut d'engager le fruit de ses épargnes pour compléter son instruction à l'École Normale Jacques-Cartier, à Montréal. L'année suivante, on lui conféra le diplôme d'école modèle. Dans la suite, il se dévoua à l'enseignement à Longueuil, puis à Saint-Michel-de-Bellechasse. Trois ans après, il se présenta pour l'admission à l'étude de la mé-



M. LOUIS VERNER, PHARMACIEN, M.D.

decine, et, son brevet obtenu, il enseigna encore un an pour augmenter ses épargnes. Enfin, en 1869, il devint étudiant en médecine à l'Université Laval, de Québec. Après deux années d'études, il obtint avec distinction son titre de bachelier en médecine au printemps de 1872. Il

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



vint terminer ses cours à l'Université Victoria, de Montréal, et y reçut le titre de Docteur en médecine. Il partit pour les États-Unis, pour pratiquer à Spencer, Mass. Dans sa nouvelle patrie, il put à son aise déployer ses rares qualités ; aussi le succès ne manqua-t-il pas de sourire à ses belles entreprises. En 1876, il dit adieu au ciel hospitalier des États-Unis et vint se fixer à Sherrington, comté de Napierville, jusqu'en 1882, époque où il vint à Montréal. A son arrivée au milieu de nous, il établit, au coin des rues Rachel et Drolet, une pharmacie de premier ordre, où se trouvent en dépôt tous les remèdes patentés en vogue dans la province, et toutes les préparations chimiques employées par la profession. Ses connaissances et son travail lui ont attiré une clientèle des plus nombreuses.



M. F. ANTHIME GADBOIS, M.D.

M. F. ANTHIME GADBOIS, M.D.

M. F. Anthime Gadbois naquit à St-Antoine de Richelieu, en 1845, et fit ses études classiques au collège de St-Hyacinthe, où il laissa d'excellents souvenirs. En 1867, M. Gadbois voulant se consacrer au soulagement de ses semblables, entra à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, où il se distingua par une assiduité à toute épreuve aux cours et cliniques des savants professeurs de la Faculté et fut diplômé Docteur en médecine de l'Université Victoria de Cobourg, à Montréal, en 1871. Il entra immédiatement dans la pratique de la médecine à Sherrington, P. Q., où il se dévoua pendant dix ans au traitement des malades nombreux dont il possédait la confiance à tel point qu'ils le virent partir avec regret en 1881.

Arrivé à Montréal il établit une pharmacie qu'il administra avec tant d'habileté et de talent qu'elle est aujourd'hui une des mieux achalandées et des mieux assorties en médicaments et parfums qu'il y ait à Montréal. Tout en étant assidu à ses affaires commerciales, M. le Dr Gadbois pratique la médecine avec succès, à la satisfaction de la nombreuse clientèle qui l'honore de sa confiance. Le Dr Gadbois est médecin examinateur de la "Catholic Mutual Benefit Association" et membre de l'Association Pharmaceutique de Montréal. Il est médecin de l'Hôtel-Dieu et du dispensaire de la Providence. Grâce à son travail et son assiduité aux affaires, M. le Dr Gadbois est devenu un membre important de la profession médicale et de l'Association Pharmaceutique de Montréal. En politique, le Dr Gadbois est conservateur.

M. AMÉDÉE ANACLET BERNARD, M.D.

On ne peut faire une meilleure réplique à ceux qui prétendent que la race canadienne-française est une race inférieure, un peuple de parias, qu'en leur désignant le nombre de nos compatriotes qui honorent dignement les professions libérales ou qui se distinguent dans les autres carrières. A un philosophe grec qui niait le mouvement, on répondit en marchant devant lui ; à ceux qui nient notre égalité intellectuelle ou morale, on peut répondre en leur indiquant nos hommes marquants : "Voyez."

C'est donc avec un sentiment d'orgueil national que nous enregistrons dans notre "Souvenir Historique," les noms de ceux qui contribuent à nous maintenir au niveau des races rivales qui se coudoient sur notre continent.



AMÉDÉE ANACLET BERNARD, M.D.

La carrière médicale est sans contredit l'une de celles qui fournissent le plus grand nombre de ces hommes éminents à notre pays, et Montréal est la ville qui en compte le plus grand nombre. Il y en a aussi une foule qui, après y avoir fait leurs études, se répandent dans toutes

les parties du Canada et des États-Unis. Parmi ceux qui se trouvent dans ce dernier cas, nous mentionnerons ici, M. le Dr Amédée Anaclet Bernard. De Belœil, lieu de sa naissance, le jeune homme qui fait le sujet de notre esquisse, se rendit à Montréal, pour faire ses études au collège des Sulpiciens, Côte-des-Neiges, qu'il termina à



M. P. F. CASGRAIN, M.D.

l'Université Laval, en 1886. Après avoir reçu son brevet de Docteur en médecine, le jeune médecin alla s'établir à St-Ours, rivière Richelieu. Il demeura dans cette paroisse jusqu'en 1891, époque à laquelle il vint tenter fortune à St-Henri de Montréal, où le voisinage de la Métropole contribua probablement, pour une large part, à lui procurer une clientèle nombreuse. Il est un des associés de M. R. G. Devins, le pharmacien bien connu de Montréal. Le Dr Bernard appartient à la Société des Artisans Canadiens-Français et à l'ordre des Forestiers Indépendants. Le parti conservateur compte le Dr Bernard parmi ses adeptes. Il fut élu conseiller aux dernières élections municipales de la ville de St-Henri et choisi comme président des comités du feu et de la police.

M. P. F. CASGRAIN, M.D.

M. le Dr Pierre François Casgrain naquit à la Rivière-Ouelle, située sur la rive sud du Saint-Laurent, dans le comté de Kamouraska. Il descend d'une des plus anciennes familles françaises établies en Canada. Son père, Pierre François Casgrain, était l'ancien seigneur de La Rivière-Ouelle.

M. le Dr Casgrain est le cousin de M. l'abbé H. R. Casgrain, un écrivain célèbre ; de l'honorable Charles Eugène Casgrain, sénateur du Dominion ; de l'honorable F. C. Casgrain, procureur général de la province de Québec ; et de M. P. B. Casgrain, ancien député de l'Islet pour la Chambre des Communes. Il fit une partie de ses études classiques au collège de Sainte-Thérèse et l'autre partie au collège des Sulpiciens de Montréal, où il brilla par ses dispositions remarquables. En 1871, il sortit du collège et entra à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal et fut gradué à cette institution en 1875. Il alla pratiquer un an à Fall River, Mass., et revint en Canada, où sa carrière a été très heureuse. Sa clientèle se recrute surtout dans nos familles riches de la rue Saint-Denis, où il est établi au No 367. En 1883, il épousa Mlle Marie Hélène Adèle, fille de feu l'honorable juge Berthelot. Elle mourut sept ans plus tard. Il fut choisi par plusieurs sociétés comme leur médecin examinateur, entr'autres la "Catholic Benevolent Legion," la Société des Forestiers Catholiques, cour de Brébœuf, l'"Ancient Order United Workmen," la "Select Knights of Canada." Il a toujours été retiré des luttes politiques et de tout ce qui y a rapport. Il est indépendant de tout parti.

M. CHARLES ALFRED PRATT, M.D.

Le docteur Charles Alfred Pratt habite Longueuil, mais il est bien connu à Montréal, où il a beaucoup d'amis, et passe pour un piocheur acharné. On regrette vraiment qu'il ait cru devoir se retirer si vite de la vie active, et enlever à ses nombreux patients les lumières de son expérience, car, quoiqu'âgé de 48 ans seulement, il ne pratique plus depuis huit ans. Il est cependant en bonne santé, et se propose de retourner voir Paris qu'il visita il y a deux ans. Né à Montréal, élevé au collège des Pères Jésuites, M. Pratt commença à pratiquer la médecine en 1870, les connaissances qu'il avait acquises



M. CHARLES ALFRED PRATT, M.D.

ne lui suffirent pas, et la passion de l'étude le poussa à étudier le droit ; il suivit l'excellent bureau de M. Dorion. Attaché aux idées libérales, M. Pratt est conseiller municipal à Longueuil, commissaire d'écoles et commissaire des petites causes.

M. ZOTIQUE LAROCHE, M.D.

M. le Dr Zotique Laroche naquit à Montréal, de parents honnêtes. Tout jeune, M. Laroche s'appliqua à l'étude et l'aima tant qu'il ne recula pas devant une vie de travail et de sacrifices. En 1867, il entra au collège



M. ZOTIQUE LAROCHE, M.D.

de Montréal, où il s'appliqua avec tant d'assiduité à ses études, qu'il sortit du collège après avoir remporté de brillants succès.

Se décidant pour l'étude de la médecine, il entra, en 1875, à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, et en 1876, il obtint, avec distinction, son diplôme de Docteur en médecine. Il débuta dans l'exercice de sa profession à St-Paul d'Abbottsford, où il ne demeura qu'un an, puis il partit pour Springfield, Mass., où il pratiqua avec satisfaction, pour lui et ses clients, pendant trois ans. Ensuite, il revint à Montréal, où il réside depuis, honoré de la confiance d'un grand nombre de malades, qu'il traite avec intelligence et dévouement. Nuit et jour, le Dr Z. Laroche n'hésite jamais à porter son secours et ses soins à ceux qui les réclament. Les Forestiers Catholiques de la cour du Sacré-Cœur, doivent à son énergie et à son esprit d'entreprise, l'érection de cette Cour dont il est le fondateur et le médecin-examinateur, depuis le mois de décembre 1889.

Comme médecin tout aussi bien que comme citoyen, M. le Dr Laroche s'est toujours fait remarquer par ses manières affables et s'est conquis l'estime de tous ceux qui se sont adressés à lui pour le consulter, soit dans ce qui a rapport à sa profession, soit pour toute autre affaire. M. le Dr Zotique Laroche n'eût jamais le loisir de se mêler à la politique, aussi s'en tint-il toujours à distance, donnant son appui et son vote au parti qui mérite sa confiance.

M. FÉLIX LABADIE, M.D.

La ville de Montréal, qui est considérée avec droit comme la métropole de l'Amérique Britannique, a marché à grands pas, depuis quelques années, dans la voie du progrès et de la prospérité. A quoi attribue-t-on ces succès? Au développement de l'industrie, à la multiplication des manufactures et au commerce en général; mais on oublie une branche sociale qui devrait être placée peut-être au premier rang comme contribuant au progrès des villes; on oublie la médecine, dont tout le bien est très souvent inconnu et relégué dans l'ombre et l'oubli. Que deviendraient les villes, sans le médecin pour protéger la santé des citoyens et panser les plaies de ceux qui sont victimes de nombreux accidents. Parmi nos praticiens bien connus et savants, nous devons enregistrer le nom de M. le Dr F. Labadie. Né à Montréal en 1855, il fit ses études au collège Sainte-Marie, d'où il sortit en 1874, époque à laquelle il entra à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal. En 1878, après de fortes études médicales, il fut diplômé Docteur en médecine de l'Université Victoria de Cobourg, Ont., et se fixa à Montréal. Il pratiqua depuis avec grand succès et est un médecin recherché. Il fut pendant longtemps médecin du dispensaire de l'Asile Saint-Joseph, de la rue Cathédrale, charge qu'il remplit avec honneur et dévouement, au bénéfice des malades si nombreux qui visitent cet hospice. Le Dr Labadie est depuis longtemps membre de la Société Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse Saint-Joseph. Quand il n'est pas occupé à soigner ses malades,

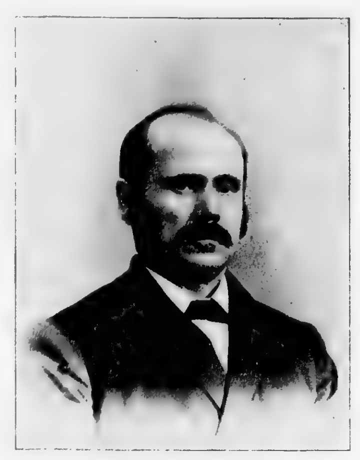


M. F. LABADIE, M.D.

il donne des consultations et fait des visites. Il étudie profondément les découvertes modernes des savants Européens; mais il n'a pas de temps à consacrer à la politique. Cependant le parti libéral reçoit avec reconnaissance son vote et son appui.

M. JOSEPH ARTHUR ROY, M.D.

Le Dr Joseph Arthur Roy naquit à l'Acadie, comté de St-Jean, en 1850, et fit ses études au collège de St-Jean, puis au collège de St-Hyacinthe et alla enfin les terminer au collège de Montréal, où il s'est distingué comme il se



M. JOSEPH ARTHUR ROY, M.D.

distingue maintenant, par un esprit sérieux et réfléchi. Après un brillant cours classique, il se décida pour la profession médicale et entra à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal où il obtint son diplôme de Docteur en médecine de l'Université Victoria, de Cobourg, Ont., en 1874. M. le Dr Roy entra immédiatement dans l'exercice de la médecine qu'il pratique depuis avec succès, et se voue, avec un zèle infatigable au soulagement de ses nombreux malades.

Sa science profonde et son habileté consommée lui valurent l'honneur d'être nommé professeur agrégé de botanique à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal et de cliniques médicales à l'Hôtel-Dieu, charges qu'il remplit pendant cinq ans à la grande satisfaction de la Faculté et de ses élèves. Depuis l'union universitaire, il a résigné sa charge de professeur. M. le Dr Roy est médecin consultant du dispensaire de l'asile St-Joseph, rue Cathédrale, il a constamment pratiqué à Montréal, et a toujours été honoré de la confiance d'une nombreuse clientèle. En politique, M. le Dr Roy est parfaitement indépendant de tout parti et donne son appui au candidat de son choix.

M. GEORGES THÉOPHILE MOREAU, M.D.

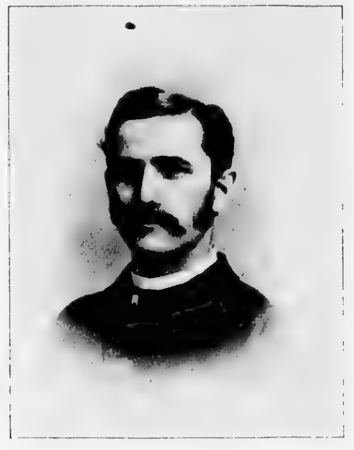
M. le Dr Georges Théophile Moreau naquit, en 1855, à Batiscan, comté de Champlain. Les premières années de sa jeunesse s'écoulèrent sous le toit paternel jusqu'à l'âge de neuf ans, époque où il eut le malheur de perdre sa mère. Tout jeune encore, il manifestait le désir de s'instruire pour faire fructifier les talents dont Dieu l'avait si richement doué et, malgré son jeune âge, il entra au collège de Trois-Rivières, où il se fit remarquer, pendant tout son cours d'études, par une intelligence brillante, un travail assidu et sérieux. Aussi fut-il toujours au premier rang de ses classes. En 1876, M. G. T. Moreau entra à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, où il resta pendant quatre ans. En 1880, il obtint avec distinction son diplôme de Docteur en médecine de l'Université Victoria de Cobourg, Ont. M. le Dr G. T. Moreau fit ses débuts professionnels à Warren, R.I., É.-U., où il se dévoua, pendant sept ans, au soulagement des malades qui réclamaient ses soins, puis revint à Montréal, où il exerce dignement sa profession. Pendant son séjour dans la république voisine, il prit part au mouvement canadien et assistait à la convention canadienne de Fall River, en 1881. Il prenait aussi un grand intérêt à tout ce qui pouvait améliorer la condition de nos frères exilés. Il prit une part des plus actives à l'érection de l'église canadienne de Warren, R.I. Il travaillait de concert avec le curé à l'établissement d'une école canadienne, lorsqu'il se décida de se repatrier. Il a laissé à Warren les meilleurs souvenirs, car il était estimé et aimé, non seulement de ses compatriotes, mais aussi de toutes les autres nationalités. Aussitôt revenu à Montréal, l'École de Médecine et de Chirurgie l'honora de la nomination de professeur



M. GEORGES THÉOPHILE MOREAU, M.D.

agrégé ; il fut chargé aussi du soin d'un certain nombre de malades dont il est médecin visiteur. Pendant ses visites, le Dr Moreau se fait un plaisir de donner des cliniques aux élèves qui les goûtent agréablement et qui en profitent d'autant plus qu'elles sont données avec intelligence et de bon cœur. M. le Dr Moreau est actuellement

professeur suppléant à la chaire de médecine légale et de toxicologie. Il est membre des Forestiers Catholiques (cour Saint-Louis) et de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle, dont il fut le président et dont il a l'honneur d'être le chancelier actuel, et député-chef d'arrondissement.



M. FERDINAND ANTOINE JEANNOTTE, M.D.

M. FERDINAND ANTOINE JEANNOTTE, M.D.

Parmi les jeunes médecins dont la ville de Montréal a droit d'être fière, il en est un qu'il serait injuste d'omettre dans la liste des jeunes qui se sont distingués dans la profession médicale. Né à la Pointe-aux-Trembles, comté d'Hochelaga, en 1850, le Dr Jeannotte fit ses études complètes au collège de L'Assomption, où il puisa tous les principes qui doivent guider un honnête homme dans sa carrière professionnelle. Doué d'une intelligence très vive, le jeune écolier remporta des succès signalés dans ses études, et, en 1880, il sortit du collège pour entrer à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, qui lui décerna le diplôme de Docteur en médecine, mérité par son travail et son assiduité. Le Dr Jeannotte ouvrit son bureau à Montréal, où il ne ménage pas ses soins empressés aux nombreux malades qui placent en lui leur confiance. Il suffit d'un coup d'œil, sans être physionomiste, pour connaître le Dr Jeannotte ; la figure douce, franche et sympathique, l'œil noir et vif, tel est le jeune médecin dont nous entreprenons de faire la biographie, au risque d'être censurés par ceux qui ne le connaissent pas. Honnête et intègre, le Dr Jeannotte fut honoré de plusieurs charges de confiance, telles que médecin examinateur de l'Association des Artisans Canadiens-Français, de l'Alliance Nationale, de la Société Bienveillante Saint-Roch, de l'Union Saint-Vincent, et membre de l'Union Saint-Pierre ; il fut aussi, pendant quelques années, médecin examinateur de la compagnie d'assurances La Canadienne. Dans toutes ces occupations que lui valut sa renommée, il fut à la hauteur de sa position et sut ne pas faire mentir ceux qui avaient dit du bien de lui. Il a seulement quelques années de pratique, et déjà sa réputation est établie, son avenir est fait et il a conquis l'estime générale par sa douceur, son affabilité et sa bienveillance envers tous ceux avec qui il est en rapport.

Comme politicien, le Dr Ferdinand Jeannotte n'a jamais paru sur la scène, ni ne s'est mêlé aux luttes politiques d'une manière quelconque, et on ne lui connaît pas même de parti bien tranché. Le Dr Jeannotte est parfaitement indépendant de tout parti politique, car il se consacre entièrement à la médecine. Par ses débuts couronnés de succès, nous sommes autorisés à prédire, à M. le Dr Jeannotte, un magnifique avenir, et nous sommes certains qu'il ne manquera pas d'en profiter.

ÉDOUARD ÉTIENNE LAURENT, M.D., C.M.

Le Dr Édouard Étienne Laurent est né à Louiseville, province de Québec, en 1862. Il fréquenta d'abord les écoles des Frères de la Doctrine Chrétienne, puis il compléta son éducation, partie au Séminaire de Nicolet et partie au Séminaire des Trois-Rivières. Des revers de fortune, dont ses parents furent victimes, l'obligèrent à



ÉDOUARD ÉTIENNE LAURENT, M.D., C.M.

demeurer trois ans dans sa famille, après avoir terminé ses études classiques, alors, il se décida pour la médecine, et il fit ses études à l'École de Médecine et de Chirurgie, à Montréal.

Par son travail laborieux, il acquit une science profonde, et après avoir obtenu ses titres et diplômes de M.D.

et C.M., en avril 1888, il entra comme médecin interne à l'Hôtel-Dieu jusqu'en 1890. Pendant ces deux années, il se mit en rapport avec les médecins les plus éminents et les plus savants de Montréal.



M. GEORGES EDMOND BARIL, M.D

En 1890, il s'établit sur la rue Centre, à la Pointe St-Charles. C'est un homme très actif qui ne connaît ni le repos, ni les loisirs. Sa famille ayant été éprouvée par des revers de fortune, durant sa cléricature, il employait ses moments de récréations et ses vacances à gagner sa vie et à payer ses cours universitaires ; doué d'une persévérance et d'un courage indomptable, il est parvenu à son but, et aujourd'hui il compte une très bonne clientèle. Le Dr Laurent est membre de plusieurs sociétés de bienfaisance et médecin de la *Canada Refining Co'y*, et agrégé à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, depuis qu'il est médecin. En politique il est indépendant.

M. GEORGES EDMOND BARIL, M.D.

M. Georges Edmond Baril naquit à Ste-Geneviève de Batiscan, en 1859, et fit ses études au collège de Trois-Rivières, où il puisa tous les principes qui sont le guide de l'homme honnête et chrétien.

En 1878, il entra à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, où il reçut son diplôme de Docteur en médecine de l'Université Victoria de Cobourg, Ont., en 1882, époque à laquelle il entra dans l'exercice de sa profession. Médecin savant et habile, M. le Dr Baril a remporté des succès répétés dans le traitement de nombreux cas difficiles, en très peu de temps il a pu se faire une magnifique clientèle, qui l'honore de sa confiance depuis son arrivée à Hochelaga, en 1883. M. le Dr Baril a été professeur agrégé de matière médicale et de thérapeutique à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, avant l'union universitaire. En 1884, il épousa mademoiselle Euphémie Émery-Coderre, fille de feu le Dr J. Émery-Coderre, ancien professeur et président de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal. M. le Dr Baril est le médecin consultant du monastère des Carmélites, charge qui nécessite des études spéciales sur les végétaux, ces religieuses étant soumises au stricte et austère régime végétal, il est aussi médecin de l'Hôtel-Dieu et du dispensaire de la Providence. Ses concitoyens lui témoignèrent beaucoup d'estime et de confiance en le choisissant comme président de la société St-Jean-Baptiste, charge dont il s'acquitta avec honneur et distinction.

En politique, M. le Dr Baril appartient au parti conservateur qui, jusqu'ici, a mérité sa confiance et son appui. Le Dr Baril est un des membres fondateurs de la société de Médecine Pratique de Montréal.

M. JOSEPH ANTOINE ARTHUR RICARD, M.D.

Le Dr Ricard, dont nous allons vous entretenir pendant quelques instants, est un jeune médecin, cependant sa carrière est magnifique et son avenir est brillant. Il vit le jour à Montréal, en 1865, et commença par fréquenter l'École des Frères, où il apprit les éléments d'une éducation supérieure qu'il reçut au collège de Sainte-



M. JOSEPH ANTOINE ARTHUR RICARD, M.D.

Thérèse, où il entra en 1876. Au collège, il se distingua par toutes les qualités qui l'ornent au plus haut degré ; par une intelligence vive, un travail assidu, une affabilité à toute épreuve dans ses rapports avec ses supérieurs et ses condisciples, et les succès qu'il remporta dans les

concours du collège. En 1884, il termina ses études classiques et entra à l'Université Laval à Montréal, où, comme au collège, il fut l'ami de tous ses camarades qu'il entraînait par son exemple au travail et à l'assiduité aux cours et cliniques. En 1888, il emporta avec distinction son diplôme de docteur en médecine et ouvrit un cabinet où son digne père, feu M. le Dr Ricard, donna tant de fois des preuves de son dévouement pour les nombreux clients qui étaient sous ses soins. Étant à une si bonne école, le Dr Arthur Ricard débuta dans l'exercice de sa noble profession avec toute la dignité et la sagesse des meilleurs médecins. L'Hôpital Notre-Dame l'appela au service et le nomma médecin du dispensaire, en le chargeant du dispensaire des enfants, comme assistant du Dr Séverin Lachapelle ; dans l'accomplissement de son devoir en rapport avec cette charge, le Dr Ricard ne faillit jamais, et, en médecin habile et intelligent, il est toujours à la hauteur de sa position. Depuis 1888, le Dr Ricard traite de nombreux malades et met à leur disposition toute la science et le zèle dont il est capable ; ceux qui le connaissent l'apprécient hautement. Cédant aux instances réitérées de plusieurs sociétés de secours mutuel, entr'autres la " Catholic Mutual Benefit Association," dont il est le secrétaire, et la Société des Artisans ; il remplit avec succès les fonctions de médecin examinateur de ces différentes associations ; le Dr Ricard est aussi membre actif de la Société de Médecine Pratique de Montréal. Autant il est dévoué pour tout ce qui est du ressort de sa profession, autant il est indifférent pour ce qui regarde la politique ; il s'en occupe si peu qu'on ne lui connaît même pas de parti réellement tranché.

M. LOUIS ÉDOUARD FORTIER, M.D.

Grand, élancé, de visage sympathique, manières élégantes, le Dr Fortier est déjà l'une des figures les plus en vue dans notre monde médical.

Jeune encore—il n'a que vingt-huit ans—et à la tête d'une clientèle nombreuse, il est médecin de l'Hôtel-Dieu, professeur agrégé à l'Université Laval, et il vient de quitter la rédaction de *La Gazette Médicale*, qu'il a dirigée pendant trois ans.

Ce travailleur est un Québecquois. Il était encore enfant lorsque sa famille quitta la vieille capitale pour venir demeurer à Montréal. C'est au collège des Jésuites de cette ville qu'il fit ses études classiques. Il fut l'un des plus brillants élèves de cette institution. L'on rappelle encore, au collège, le concours en vers latins qui eut lieu lors du séjour de Mgr Smeulders dans la province. Les élèves de belles-lettres, de rhétorique et des deux classes de philosophie y prirent part. A la grande surprise de ses camarades, le jury décerna la palme au jeune Fortier, alors élève de belles-lettres, et le chargea de présenter l'adresse de bienvenue au délégué pontifical.

Littérateur à ses heures, il connaît dans leurs détails les classiques grecs, latins et français ; aujourd'hui encore, malgré les soucis d'une clientèle déjà forte, il trouve le moyen d'en revoir quelque partie tous les jours. Ce goût pour les lettres est d'ailleurs commun à plusieurs membres de sa famille. Son frère, M. Auguste Fortier, étudiant en droit, est l'auteur de plusieurs nouvelles et récits très



M. LOUIS EDOUARD FORTIER, M.D

intéressants. Il vient de publier un grand roman de mœurs : " Les Mystères de Montréal," et un autre : " Fort-à-Fort, " au sujet d'un procès qui se déroule actuellement et qui est en passe de devenir célèbre.

Ses études terminées, le jeune Fortier choisit la carrière médicale. A l'École de Médecine, comme au collège, il se fit remarquer, et c'est avec distinction qu'il obtint le diplôme de Docteur en médecine, au printemps de 1889.

Il partit immédiatement pour aller s'établir à Fortierville, paroisse du comté de Lotbinière, à la fondation de laquelle il avait contribué avec son père, M. Édouard Fortier, ancien marchand de Québec. Il y demeura six mois, à faire le bien que l'on attend d'un médecin dévoué et éclairé.

Mais il avait des ambitions : la métropole l'attirait, il y revint. Jeune, inconnu, il eut des débuts laborieux : il ne se rebuta pas ; il avait des loisirs, il se prépara à concourir pour une place de médecin de l'Hôtel-Dieu, qui était vacante ; il l'obtint. Il se fit nommer médecin des dispensaires et soigna les indigents. On le vit partout, dans les caves, dans les mansardes : on l'appela le médecin des pauvres. Son dévouement, son affabilité le firent aimer et la clientèle augmenta rapidement. Aujourd'hui, bien que n'ayant pas abandonné les déshérités de la fortune, il possède une clientèle nombreuse et bien choisie. Parmi ses clients, il est plus que sympathique, il est véritablement aimé, parce qu'il est très bon et qu'il ne laisse jamais un malade sans une parole de consolation ou d'encouragement.

Le Dr Fortier aime sa clientèle et a même refusé plusieurs positions importantes, entr'autres celle de médecin à l'asile d'aliénés Saint-Jean-de-Dieu.

Aux dernières élections provinciales, une nombreuse délégation des électeurs du comté de Lotbinière le pria de poser sa candidature. Mais le Dr Fortier refusa, préférant se consacrer exclusivement à ses malades.

A l'Hôtel-Dieu, où il fait le service d'été dans le département des Anglais, depuis 1890, on l'estime beaucoup. Doué d'un jugement droit, d'un tempérament calme, il excelle dans le diagnostic des maladies. Son travail constant, la justesse peu commune de ses vues, sa grande modestie, en font l'un des médecins les plus estimés parmi ses confrères.

En mai 1889, alors qu'il était encore à Fortierville, l'École de Médecine le nomma démonstrateur d'anatomie. Il s'acquitta de cette charge avec beaucoup de science et de dévouement.

Pendant la session 1890-91, lors des troubles que soulevèrent les questions d'union entre l'École de Médecine et l'Université Laval, le Dr Fortier fut chargé de remplacer le professeur de matière médicale qui avait résigné sa charge. Il fit le cours pendant la session, mais, l'année suivante, l'union étant faite, il retourna à son poste de démonstrateur d'anatomie, qu'il occupe aujourd'hui avec tant de succès.

Le Dr Fortier écrit beaucoup. Avant la fusion des deux facultés de médecine, il fut pendant trois ans rédacteur de *La Gazette Médicale de Montréal*, organe de l'École de Médecine. Il fait maintenant partie de la rédaction de *L'Union Médicale* et du *Journal d'Hygiène Populaire*.

Sous le rapport de la polémique, le Dr Fortier a écrit plusieurs articles sur "L'Union des Universités," "Les Droits de l'École," etc., etc.

Au point de vue scientifique, il est l'auteur d'un cours de matière médicale et de plusieurs travaux très intéressants sur "La Ventilation des Maisons," "La Théorie Microbienne," "L'Alcool, sa nature et ses effets;"—ce dernier travail vient d'être traduit en anglais pour une encyclopédie médicale.

La matière médicale des Sœurs de la Providence compte en lui un de ses collaborateurs les plus actifs.

Somme toute, le Dr Fortier aime la médecine, et, bien qu'il soit encore l'un des jeunes de sa profession, on peut prévoir qu'avant longtemps, il en sera l'un des maitres.

M. A. CHRÉTIEN-ZAUGG, M.D.

Voici un nom que nos lecteurs sont heureux de voir occuper une place dans le recueil biographique de nos Canadiens-Français les plus distingués. Ceux qui se sont fait traiter par le Dr Chrétien-Zaugg, dont nous voulons parler en ce moment, nous en seront particulièrement reconnaissants. Le Dr Chrétien-Zaugg naquit à Montréal, en 1865, et quelques années plus tard il entra au collège de Sainte-Thérèse, où il conquit l'estime de ses supérieurs et de ses condisciples, qui regrettèrent de ne le plus voir revenir dans l'automne de 1882, époque à laquelle il se décida à étudier la médecine. Les sacrifices que le médecin est constamment obligé de s'imposer pour exercer dignement sa profession ne l'ont pas fait hésiter, et en 1882 il entra à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, où il se distingua par des talents brillants et par une étude consciencieuse. En 1886, après avoir remporté son diplôme de Docteur en médecine de l'Université Victoria de Cobourg, Ont., il partit pour l'Europe, où il étudia la spécialité des maladies des yeux sous le célèbre de Wecker ; celle des oreilles, du nez et de la gorge sous le savant Chatellier. Ces savants spécialistes, qui furent ses professeurs, l'avaient en haute estime et on peut dire que le Dr Chrétien est leur digne émule. Il fut à Paris chef de clinique. En septembre 1891, à son retour à Montréal, il a été honoré d'une nombreuse clientèle qui met en lui, avec raison, toute sa confiance ; de son côté, le docteur met à la disposition de ses clients tout son dévouement et toute sa science, et certes ce n'est pas sans efficacité ; ses succès passés ont auguré de ses succès présents et futurs. La Société d'Ophtalmologie, de Rhinologie, d'Otologie et de Laryngologie est heureuse de le compter au nombre de ses membres. Le Dr Chrétien-Zaugg remplit avec distinction la charge importante de clinicien des maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge à l'Hôtel-Dieu de Montréal. En politique, il est tout à fait indépendant ; il ne s'est jamais mêlé aux luttes

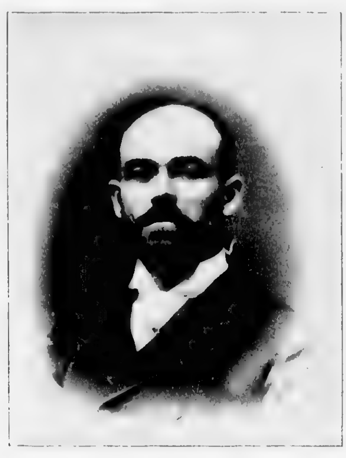


M. A. CHRETIEN-ZAUGG

politiques et il s'en est toujours tenu à distance ; il n'en a d'ailleurs jamais eu ni le temps ni le goût. En face d'une carrière, bien courte il est vrai, mais si bien remplie, nous présentons nos plus sincères félicitations au Dr Chrétien et nous lui souhaitons pleins succès pour l'avenir.

M. HECTOR ROY, M.D., C.M.

Parmi les hommes distingués et entreprenants que nous rencontrons à la Côte St-Paul, nous remarquons un médecin bien estimé et très bien connu dans Montréal, M. Hector Roy, qui est dans sa vingt-neuvième année,



M. HECTOR ROY, M.D., C.M.

est né à L'Acadie, dans la province de Québec, en 1864. Le jeune Hector, dès son enfance, manifesta le désir de se faire instruire. Ses parents donnèrent satisfaction à ses goûts, et il reçut son éducation partie au collège Ste-Thérèse de Blainville et partie au Séminaire de philosophie de Montréal, chez les Sulpiciens. Décidé d'embrasser la vie du monde, il résolut de se livrer à l'étude de la médecine, et il suivit ses cours à l'Université Victoria de Montréal. Il obtint durant sa cléricature les mêmes succès qu'il avait eus au collège et il fut gradué de l'Université Victoria, en 1890. Il fut choisi comme médecin interne à l'Hôtel-Dieu de Montréal, et assistant du Dr Hingston, chirurgien, charge qu'il occupa pendant deux ans. Il est établi depuis un an à la Côte St-Paul, comme médecin et chirurgien.

C'est un homme très énergique et qui a conscience des devoirs que lui impose sa profession. Studieux et d'une grande ambition, chaque jour il augmente en science et en capacités. Il est membre de l'association des Forestiers Indépendants, médecin-examinateur de la Cour de la Côte St-Paul, médecin du bureau de santé, et de plus, l'un des médecins-examinateurs de la "New-York Life Ins. Co." M. Hector Roy appartient au parti conservateur. En résumé, c'est un homme très compétent et qui est très estimé de ses compatriotes dont il est bien connu.

M. J. ULRIC LALONDE, M.D.

M. J. Ulric Lalonde, naquit à Beauharnois, en 1863, et reçut son éducation au collège de Montréal. Il passa à cette institution un brillant examen de philosophie, ses succès dans les sciences l'avaient d'abord embarrassé sur le choix d'une carrière, mais il se décida pour la médecine. Il fit sa cléricature à l'Université Laval de cette ville, et tout en suivant son cours de médecine, il était lecteur au séminaire de Notre-Dame et bibliothécaire au Cabinet de Lecture Paroissiale et par ce moyen subvenait à ses dépenses. Grâce à la protection du Séminaire, il put entrer à l'Hôpital Notre-Dame comme assistant chirurgien. En 1891, il fut élu par acclamation président des étudiants en médecine et ceux qui ont assistés au plus beau banquet que les étudiants aient jamais donné, cette même année, ont été témoins de son talent d'organisateur. M. le Dr Lalonde fut admis à la pratique de sa profession, en 1891, il est aujourd'hui fixé dans la ville de Ste-Cunégonde, dont il est un des médecins les plus éminents, jouissant du respect et de l'estime d'un très grand nombre d'amis. Le cercle médical fondé par le Dr Dagenais, ressuscité plus tard par le Dr A. A. Foucher et abandonné depuis par l'inconstance des étudiants, fut rétabli de nouveau sous sa présidence et tint régulièrement ses séances pendant toute l'année. Malheureusement il est disparu avec son président et attend encore un homme de cœur et d'énergie pour continuer l'œuvre de ses prédécesseurs.



M. J. ULRIC LALONDE, M.D.

M. le Dr Lalonde est membre de la société des internes de l'Hôpital Notre-Dame, du cercle Ville-Marie, médecin-examinateur de l'ordre des Forestiers Catholiques, des Artisans Canadiens-Français et de l'Alliance Nationale. En politique, il est conservateur.

AVILA ROMUALD LEMIRE-MARSOLAIS, M.D.

Voici un jeune médecin qui a su, grâce à ses talents et à son énergie, se frayer un chemin parmi tous les obstacles qui abondent dans les diverses positions sociales. Le jeune médecin dont nous rappelons le nom à nos lecteurs, qui se feront un plaisir et un honneur de parcourir avec nous les différentes phases de sa vie, c'est le Dr Avila Romuald Lemire-Marsolais. Il naquit dans le comté de Joliette, en 1859, où il fréquenta, dès sa jeunesse, avec docilité et distinction, les écoles de son village natal. Jeune encore, il entra au collège de Montréal, d'où sont sortis tant de grands hommes et d'où il sortit lui-même l'esprit développé et enrichi, le cœur plein d'espérance et une ferme volonté de devenir un médecin distingué. Ses désirs furent accomplis à l'aide d'un travail constant et consciencieux, car pendant toutes ses études médicales, qu'il fit à l'Université Laval, à Montréal, il obtint dans tous ses examens, la note "très bien," qu'aucun des étudiants, depuis la fondation de la succursale de l'Université Laval, à Montréal, n'avait pu obtenir excepté lui et le Dr Jos. Lemaitre, qui le précéda d'une année. En 1883, le Dr Marsolais fut gradué avec grande distinction de l'Université Laval, à Montréal, et après concours, il fut nommé interne en chef de l'Hôpital Notre-Dame, où il avait passé sa quatrième année de cléricature comme assistant interne. M. le Dr Marsolais ouvrit son bureau à Montréal où une nombreuse clientèle le consulte tous les jours avec satisfaction, et en 1885, il unit son sort à mademoiselle Corinne Laviolette, fille de l'honorable J. G. Laviolette, M.C.L., qui fut heureuse de partager les misères de la vie avec un homme si aimable et si distingué. C'est à cette époque que la Faculté de Médecine de l'Université Laval, voulant rendre justice à son talent, et récompenser son mérite, le nomma médecin de l'hôpital Notre-Dame, où, comme pendant son internat au même hôpital, il montra un dévouement et un zèle sans bornes au traitement des pauvres malades. Un peu fatigué des travaux qu'il devait s'imposer pour répondre aux besoins de sa nombreuse clientèle et surtout voulant se perfectionner dans l'étude de sa profession, le Dr Marsolais partit, en 1889, pour l'Europe, où il visita plusieurs des principaux hôpitaux, entr'autres, ceux de Paris, Londres, Rotterdam, Genève, Rome, Berlin et autres, d'où il revint à Montréal. M. le Dr Marsolais, grâce à son honnêteté, mérita qu'on lui conférât des charges d'honneur et de confiance telles que, délégué des anciens élèves de l'Université Laval, à Montréal, au Syndicat financier de la même Université, de plus, il fait partie, comme membre actif, de la Société de Médecine Pratique et aussi de l'Association des internes de l'hôpital Notre-Dame. Le Dr Marsolais est un des professeurs de la Faculté de Médecine Vétérinaire, de l'Université Laval depuis sa fondation, en 1887. Le Dr Marsolais ayant grandi à l'ombre du drapeau conservateur, est resté toujours fidèle au parti qui l'arbore.

M. J. CAMILLE BERNIER, M.D.

Parmi les hommes dont notre pays s'honore, la plupart d'entre eux sont arrivés à la célébrité où à la fortune après bien des années de luttes. On se glorifiait autrefois d'être de naissance illustre, on se fait honneur aujourd'hui d'être né pauvre et d'avoir été l'artisan de sa propre fortune. Être vainqueur dans la lutte journalière du "*Struggle for life*," voilà ce qui sacre les chevaliers d'aujourd'hui. Dans un pays démocratique, la seule noblesse est celle du cœur, et c'est là la seule véritable. Le Dr Camille Bernier est l'un de ces jouteurs victorieux. Il n'est qu'au début de sa carrière, mais cependant sa clientèle déjà si nombreuse et toujours grossissante prouve que c'est un médecin très recherché dans le quartier de la rue St-Denis. Avec du cœur et de l'intelligence on



M. J. CAMILLE BERNIER, M.D.

réussit toujours. Le Dr Bernier n'a aujourd'hui que vingt-huit ans, il est né à St-Georges de Henriville, comté d'Iberville, il est le frère de l'honorable sénateur Bernier, qui représente la division du Manitoba et qui est l'un des plus grands défenseurs de notre race dans la Chambre Haute, à Ottawa. Il reçut son éducation classique d'abord à Ste-Marie de Monnoir et la plus grande partie au collège de St-Hyacinthe, et fit son cours médical à l'Université Laval de Montréal, où il remporta son diplôme de Docteur en médecine, après de brillants examens. Laissé sans ressources à la mort de son père, arrivée après la première année d'études médicales, il fut forcé par cette circonstance douloureuse de pourvoir lui-même à ses besoins journaliers. Il travailla pour gagner le prix de ses cours et sa pension pendant les trois dernières années de ses études. Il est établi dans l'un des quartiers de Montréal qui promettent le plus pour l'avenir

et à mesure que ce quartier prendra de l'extension, tout nous porte à croire qu'il acquiérera une fortune considérable. Pour qui ne se sent pas d'inclination pour les luttes politiques et pour les conflits qui résultent du déchaînement des passions de parti, il n'est pas de moyen plus sage que de conserver son indépendance, afin de pouvoir donner son appui au plus méritant et à celui que l'on croit le plus sincère dans ses déclarations, et le plus en état de prendre les intérêts du pays avant ses intérêts personnels. C'est ainsi que pense le Dr Bernier et c'est pourquoi il se déclare indépendant quand on l'interroge sur ses opinions politiques.



M. HENRI MASSON-DUHAMEL, M.D

M. HENRI MASSON-DUHAMEL, M.D.

La province de Québec, et en particulier la ville de Montréal, peut se flatter de posséder des hommes illustres parmi les nombreux médecins qui y résident. Nous entreprenons ici de faire la biographie d'un jeune homme de vingt-quatre ans, un médecin spécialiste dont l'avenir est déjà fait, c'est M. le Dr Henri Masson-Duhamel, qui peut être, à juste titre, classé dans la catégorie des spécialistes distingués. Né à Montréal en 1869, M. Henri Duhamel, fils de M. Jos. Duhamel, écr., C. R., de la ville de Montréal, se fit remarquer dès sa jeunesse par un goût prononcé pour la science, car, à ce moment, l'amour de la médecine se développait chez lui, et aussi par une énergie et une fermeté de volonté qui le distinguent. Jeune encore Henri Duhamel fit son entrée au collège de Sainte Marie, habilement dirigé par les RR. PP. Jésuites, où il fit des études fortes et complètes, et à sa sortie du collège, où il laissa de si bons souvenirs, il alla passer quelque temps au " Eastern Business College " de Poughkeepsie, N.Y. Après avoir remporté tous les succès que lui valurent ses talents et un travail constant et solide, il embrassa de tout cœur l'étude de la médecine, qui était plus en rapport avec son caractère et ses goûts que toute autre profession, et entra à l'Université Laval à Montréal, où il fut gradué en 1891. Les succès qu'il remporta au concours d'internat lui valurent l'honneur d'être nommé interne à l'Hôpital Notre-Dame, où l'on augura, guidé par le dévouement qu'il montra à traiter les malades, que le Dr H. Duhamel serait un médecin digne de sa profession. Quelques mois plus tard, il s'embarqua pour la France. A Paris, il obtint l'honneur d'être chef de clinique chez MM. Martin et Lubet-Barbon, et fut nommé assistant au service laryngologique de l'Hôpital Saint-Joseph, à Paris. Après avoir suivi avec succès et distinction les grands spécialistes de Paris, le Dr H. Duhamel, voulant avoir une idée bien exacte de l'état de la science sur les maladies des oreilles, du nez et de la gorge, dans les différents pays, visita plusieurs centres après Paris, tels que Londres, Berlin, Genève, Vienne et autres, et nous revint à Montréal, où il se consacre depuis un an exclusivement à l'exercice de sa spécialité sur les maladies des oreilles, du nez et de la gorge. Renommé par ses vues pratiques en sciences spéciales, le Dr H. Duhamel a eu l'honneur d'être admis au nombre des membres de la Société Française de Rhynologie, Laryngologie et Otologie, et correspondant aux *Archives de Rhynologie et Laryngologie de Paris*, ainsi qu'à *L'Union Médicale du Canada*. En jeune homme d'entreprise et d'énergie, le Dr Henri Duhamel ouvrit une clinique, comme cela se voit en Europe, pour les maladies de la gorge, du nez et des oreilles, où il a donné des cours depuis le mois de novembre 1892 ; et, comme complément de son zèle, il doit publier sous peu une série de dessins originaux du nez et de la gorge, ce qui sera la première publication de ce genre au Canada.

M. RODOLPHE BOULET, M.D.

M Rodolphe Boulet, jeune médecin d'avenir, associé des Drs Desjardins, de l'Institut Ophtalmique de la rue Sainte Catherine, naquit à Joliette en 1869. Il est le fils du Dr M. S. Boulet, le doyen des médecins de Joliette, où il pratique depuis 1854. M. Rodolphe Boulet, qui fait le sujet de cette esquisse, a un brillant avenir devant lui. Déjà à la tête d'une nombreuse clientèle, tout fait présager qu'il saura marcher sur les traces de son père, qui a occupé une place si brillante dans l'art médical.

Il fit de fortes études au collège de Joliette, et, après être sorti de cette institution, il vint à Montréal pour étudier la médecine et fit sa cléricature à l'Université Laval. Pendant sa dernière année d'études médicales, il occupa le poste d'interne à l'Hôpital Notre-Dame. Immédiatement après avoir été admis à la pratique de sa profession, il se rendit à New York, où il étudia pendant quatre mois à la " New York Polyclinic." Ensuite, il alla en Europe, où il demeura deux années et quelques


M. RODOLPHE BOULET, M.D.

mois. Il étudia particulièrement à Paris sous de Wecker, Abadie, Trousseau, Lubet, Barbon et Chatellier. Il fit un séjour de quelques mois à Vienne et suivit les cours de Politzer, Snitzler, Fuchs, Clhiari ; à Berlin et à Londres, ceux des principaux maîtres. Le Dr Boulet a occupé le poste de chef de clinique à l'hôpital national des Quinze-Vingts de Paris pendant un an. Après avoir satisfait sa louable ambition en s'initiant à l'art de tous ces grands maîtres, il revint en Canada et s'établit à l'Institut Ophtalmique de la rue Sainte-Catherine, en société avec les Drs Desjardins, pour la pratique de la spécialité des maladies des yeux, de l'oreille, du nez et de la gorge. Il est membre de la Société Française d'Ophtalmologie et membre correspondant de la Société Française de Laryngoscopie, d'Otologie et de Rhynologie.

M. R. C. LAURIER, M.D., C.M.

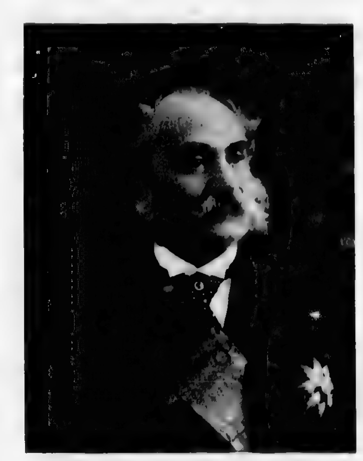
Ainsi que nos lecteurs le remarqueront, les médecins figurent honorablement parmi les hommes distingués de la grande cité de Montréal. M. R. C. Laurier, médecin et chirurgien, est né à Lachenaie, le 26 décembre 1869, d'une des premières familles de cette belle paroisse.

Il reçut une éducation forte et soignée au collége de L'Assomption. Animé d'un ardent amour pour l'étude de la médecine, il suivit ses cours à l'Université Laval de Montréal où il se distingua tout particulièrement par sa bonne conduite et un travail assidu et sérieux. Admis à la pratique de la médecine, avec les titres de grande distinction, M. R. C. Laurier s'établit à Montréal sur la rue Visitation, comme médecin et chirurgien, le 26 avril 1892.

Il y a à peine un an et demi qu'il exerce sa profession, mais ses qualités lui amènent déjà de nombreux clients. Jeune encore, M. R. C. Laurier, qui marche sous l'étendard du parti libéral, n'a pu se livrer à la politique d'une manière très active, ses occupations nombreuses ne lui permettant pas de le faire. C'est un homme très compétent qui jouit déjà d'une grande confiance parmi ses concitoyens canadiens-français.

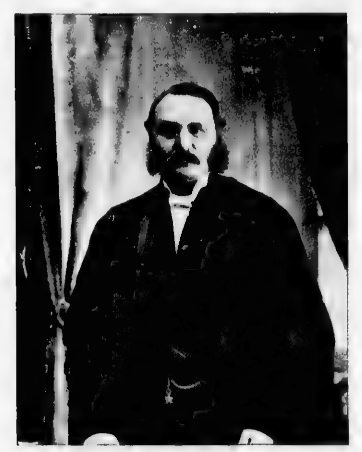
M. FRS. GEO. BABY, J.C.B.R.

L'hon. juge Baby, docteur ès-lettres, juge de la Cour du Banc de la Reine, naquit à Montréal, le 26 août 1834, de M. Jos. Baby, M.P., et de Mme Caroline Guy. Il commença ses études au Collège de Montréal, et les termina au collège de Joliette, où il se distingua par sa bonne conduite ; il remporta tous les prix dans ses classes. Ses études terminées, il choisit la carrière du droit, pour laquelle ses aptitudes étaient plus prononcées, et se livra énergiquement à l'étude, et à trente-trois ans il fut admis au barreau du Bas-Canada. En 1873, il fut créé C.R., titre qui témoignait hautement de ses connaissances légales. Pendant plusieurs années, il fut employé au service civil du Canada, position qui lui permit de s'amasser une somme considérable de connaissances. Il fut maire de Joliette pendant plusieurs années et il compte au nombre des fondateurs de la Société Historique de Montréal, dont feu Jacques Viger fut le premier président ; il est aussi membre honoraire de l'Institut Canadien de


M. FRS. GEO. BABY, JUGE C.B.R.

Québec. Depuis nombre d'années, il est le président de la Société Numismatique et des Antiquaires de Montréal. Sa carrière politique date de l'année 1867, époque à laquelle il brigua les suffrages des électeurs du comté de Joliette, mais il fut défait. En 1872, il fut plus heureux,

car il fut élu par acclamation. Il seconda la réponse au discours du trône à la deuxième session du Parlement, session renommée par sa courte durée, car elle ne vécut que du 23 octobre 1873 au 7 de novembre de la même année. L'adresse fut rejetée par la Chambre, mais adoptée par la Chambre Haute. Le ministère Macdonald résigna avant que le vote fût pris ; M. McKenzie forma un nouveau ministère et des élections générales eurent lieu en 1874. M. Baby fut réélu, mais son élection fut invalidée. En décembre 1876, il fut élu de nouveau et aussi en 1878, époque à laquelle il fut nommé ministre de l'Intérieur. A l'occasion de son entrée dans le ministère fédéral, on lui offrit un banquet à Joliette. Il prit une part active aux débats de la Chambre et s'y distingua par son activité et son dévouement, comme feu Sir John Macdonald se plut à le reconnaître, sur l'interpellation faite à ce sujet par l'hon. Ed. Blake. Chargé d'une mission délicate auprès du Saint-Siège, à l'occasion de l'affaire des biens des Jésuites, il s'en acquitta avec tant de tact que Sa Sainteté Léon XIII lui conféra le titre de chevalier grand'croix de l'Ordre de saint Grégoire le Grand. L'hon. juge Baby fut aussi l'un des trois commissaires qui furent choisis pour diriger l'enquête établie en vue d'approfondir les accusations portées contre M. Mercier et ses collègues.



HONORABLE M. WURTELE, J.C.B.R.

HONORABLE J. S. C. WÜRTELE, J.C.B.R.

M. Würtele naquit à Québec, le 27 janvier 1828, et fit ses études partie au High School, à Québec, sous la direction du Rév. Frs Lundy D.C.L., plus tard principal du collège McGill, et partie avec un professeur privé. Son père s'étant établi à St-David, comté d'Yamaska, le jeune enfant suivit les cours de français, qu'il possède très bien, à l'école de M. Labonté, alors maître d'école de St-David. Ses études classiques terminées, M. Würtele étudia le droit au bureau légal de l'Hon. Jean Chabot, M.P.P., et plus tard, juge de la Cour Supérieure, et fut admis à la pratique, en 1850. Il entra en société à Montréal, avec M. Henry Judah, C.R., avec qui il pratiqua jusqu'en 1852, époque à laquelle il fut nommé agent de la compagnie du Trust and Loan, du Canada, en même temps que M. H. Judah, en fut nommé le solliciteur. En 1862, après avoir demeuré à St-David depuis 1856, il fut employé comme greffier en chef de la Commission Seigneuriale dont M. Judah était le Commissaire en chef, jusqu'en 1866, époque à laquelle il se livra à la pratique de sa profession, en société successivement avec l'Hon. J. J. C. Abbott, plus tard premier ministre du Canada, M. Frederick Judah et M. Désiré Girouard.

En 1867, il fut nommé conférencier de droit commercial et plus tard, professeur de droit commercial, conjointement avec l'Hon. Abbott, à l'Université McGill où il prit son degré de B.C.L., en 1870, et de D.C.L., en 1882, mais il résigna la chaire à cause de toutes ses occupations politiques jusqu'à la réorganisation de la Faculté de Droit, où il accepta de nouveau une chaire de professeur. Il fut élu pour la première fois, en 1875, député de Yamaska, qu'il représenta à Québec jusqu'en 1881, et en 1882, il accepta le portefeuille de Trésorier provincial, dans le cabinet Chapleau. En 1884, il fut élu Président de l'Assemblée Législative et occupa le fauteuil jusqu'en 1886, année qui le vit monter sur le banc judiciaire de la Cour Supérieure, et cinq ans plus tard, il fut nommé juge de la Cour du Banc de la Reine. L'Hon. juge Würtele est officier de la Légion d'Honneur. Beaucoup de décisions qu'il rendit sont considérées comme une autorité. Nous félicitons le comté d'Yamaska d'avoir eu l'Hon. M. Würtele pour représentant pendant douze ans.

HON. CHS. CHAMILLY DE LORIMIER, JUGE.

L'hon. juge Charles Chamilly de Lorimier est né, le 13 septembre 1842, à Dubuque, Iowa, États-Unis. Il est le fils de feu J. B. Chamilly de Lorimier, avocat de Montréal, et de Mme Rachel Cadieux de Courville.

M. de Lorimier reçut son éducation classique au collège Ste-Marie, sous l'habile direction des RR. PP. Jésuites. Alors qu'il était encore au collège, M. de Lorimier publia une intéressante brochure intitulée : " Trois jours de fête au collège Sainte-Marie." C'est l'histoire de l'inauguration de la salle du *Gesù*.

A cette institution était alors attachée une faculté de droit sous la direction de MM. Maximilien Bibaud et J. Achille Belle, avocats. M. de Lorimier suivit les cours de droit de cette faculté.

Durant sa cléricature, M. de Lorimier occupa la position de président de l'Union Catholique, et se fit connaître très favorablement du public par plusieurs travaux littéraires ; il fut délégué au Congrès Catholique



HON. CHARLES CHAMILLY DE LORIMIER, JUGE.

de Québec, en 1880, comme l'un des représentants de l'Union Catholique.

Admis au barreau le 4 septembre 1865, il se livra à la pratique du droit, d'abord en société avec son frère, feu T. C. de Lorimier, C. R., puis avec D. Girouard, C. R., député du comté de Jacques-Cartier aux Communes.

M. de Lorimier fut élu membre du Conseil du Barreau et en a toujours fait partie depuis 1878 ; il fut l'un des examinateurs pour la section du district de Montréal durant plusieurs années et occupa la charge de syndic du barreau durant trois années.

De 1873 à 1875, M. de Lorimier remplit la charge de substitut de la Couronne pour le district de Terrebonne.

Il fut fait conseil de la Reine, par le Gouvernement de Québec le 12 septembre 1879, et par celui du Canada, le 3 octobre 1882.

En 1880, l'Université Laval nomma M. de Lorimier professeur de droit criminel, et en 1882 lui conféra le titre de docteur en lois (LL.D.) Son cours de droit criminel est des plus estimés et des plus suivis.

Comme avocat et jurisconsulte, M. de Lorimier jouissait d'une grande réputation. Il a été l'un des fondateurs et collaborateurs de *La Thémis*, revue publiée de 1879 à 1884, avec le concours de feu l'hon. T. J. J. Loranger. Son principal ouvrage est "La Bibliothèque du Code Civil," qui comprend vingt-et-un volumes.

Il a été le fondateur de la Corporation des Huissiers du district de Montréal, et l'un des avocats du Crédit Foncier Franco-Canadien, la plus grande institution financière et de prêt que les Canadiens-Français ont en Canada. Il prit alors comme associé A. E. de Lorimier, son gendre, qui lui succéda dans les affaires du bureau.

M. de Lorimier fut appelé à la magistrature le 15 avril 1889, et depuis ce temps il n'a cessé de remplir avec science et intégrité les hautes fonctions de juge de la Cour Supérieure de la province de Québec.

HON. JUGE GILL.

L'hon. juge Gill naquit à Saint-François, comté d'Yamaska, le 12 mars 1844 ; son père, M. Ignace Gill, fut député d'Yamaska de 1854 à 1861. Le juge Gill reçut son éducation au collège de Nicolet, qui produisit tant de Canadiens distingués, et certes il n'est pas un de ceux qui ont le moins brillé dans la magistrature. En 1864, il commença à suivre les cours à l'Université Laval et le cabinet légal de M. U. J. Tessier, plus tard juge de la Cour du Banc de la Reine, et fut admis au barreau au mois d'octobre 1867. Il exerça sa profession à Sorel, où il entra en société avec M. Armstrong, plus tard juge en chef aux Antilles. En 1870, il épousa Mlle Sénécal, fille de feu l'hon. L. A. Sénécal, le roi des chemins de fer et l'homme d'affaires par excellence, et en 1871, avec le concours influent et précieux de M. L. A. Sénécal, il fut élu député du comté d'Yamaska, qu'il représenta à la Chambre de Québec jusqu'en 1874, puis à la Chambre des Communes jusqu'en 1877, année qui le vit monter, à l'âge de trente-cinq ans, sur le banc judiciaire de la Cour Supérieure du district de Richelieu d'abord, puis du district de Montréal. L'hon. juge Gill connait tous les secrets de la loi, qu'il interprète d'une manière intelligente, prudente et intègre, à la grande satisfaction de ses honorables



HON. JUGE GILL.

collègues, des avocats qui plaident devant lui, et du public en général. Le comté d'Yamaska, peut être fier d'avoir produit un juge qui est considéré à Montréal comme un des juges les plus éminents et les plus sages de la magistrature de la province de Québec.



HON. P. E. LEBLANC, ORATEUR

M. Pierre Laurent Damase Évariste Leblanc, orateur de l'Assemblée Législative, naquit à Saint-Martin, dans le comté de Laval, le 10 août 1853. Ses ancêtres partirent de l'Acadie pour venir se fixer à l'île Jésus, en 1757, après la conquête et la dispersion de ses habitants par l'armée anglaise. Son père était Joseph Leblanc, et sa mère Adèle Bélanger, une famille estimée et très respectée de l'endroit. Le sujet de notre esquisse commença son éducation à l'académie de Saint-Martin, quittant cette institution pour entrer à l'École Normale Jacques-Cartier, d'où il sortit pour aller à l'Université McGill. M. Leblanc a toujours remporté de grands succès pendant tout son cours d'études. Il laissait entrevoir de bonne heure un avenir brillant par ses talents remarquables et sa vaste intelligence, développée bien au-delà de son âge. Il se livra à l'étude du droit et après un brillant examen, il fut appelé au barreau de la province de Québec le 11 juillet 1879. Il fut fait conseil de la Reine le 7 mars 1893. M. Leblanc a toujours pris une part active dans la politique de son pays ; et en 1882, lorsque l'hon. L. O. Loranger fut élevé sur le Banc, il fut élu pour le remplacer comme représentant du comté de Laval à la législature de Québec.

L'élection étant contestée, il fut démis de son siège sur pétition, mais il fut réélu, et il a toujours représenté ce comté depuis. M. Leblanc a surtout rendu de grands services au parti conservateur pendant les cinq années qu'il était dans l'opposition. Il se montra un des plus vaillants soldats parmi la petite phalange qui combattait le gouvernement Mercier. C'était un jouteur redoutable et un *debater* d'une grande force. Bref, un adversaire n'était pas toujours à l'aise à ses côtés. Aux élections générales de 1892, il fut élu par acclamation, et, le 26 avril de la même année, fut choisi unanimement pour agir comme orateur de l'assemblée législative de Québec, fonction honorable, dont il est très digne par son expérience et son habileté. M. Leblanc est un orateur qui plaît, un travailleur infatigable et très au courant de la procédure parlementaire. Ayant la vigueur de la jeunesse, l'habileté et la popularité en sa faveur, ses amis peuvent être assurés que sa carrière publique sera glorieuse et couronnée de succès comme elle l'a été par le passé.

En politique, il est conservateur et est tenu en haute estime par ses nombreux amis. Le 12 janvier 1886, il épousa Hermine, fille de feu Théodose Beaudry, de Montréal, et de Catherine Vallée.



M. J. G. H. BERGERON, M.P., B.C.L.

M. Joseph Gédéon Horace Bergeron, B.C.L., avocat, M.P., de Beauharnois, et député orateur de la Chambre des Communes, est un des mieux connus parmi les jeunes membres du Parlement canadien. Il est le fils de feu J. R. Bergeron, écr., notaire, de Rigaud, P. Q. Né à Rigaud, le 13 octobre 1854, le sujet de notre esquisse reçut une partie de son instruction au collège des Jésuites, à Montréal, d'où il entra ensuite au collège McGill et gradua à cette institution, en 1877, avec le degré de B.C.L. Dans la même année, il fut appelé au barreau de la province de Québec. Avant cela, il était entré, en 1874, à l'École Militaire, à Montréal, prenant un certificat de seconde classe, puis fit partie de la troupe de cavalerie No 1. Depuis 1875, il a été un membre actif de la société St-Jean-Baptiste, de Montréal, et en 1880, devint membre de la même association, à Valleyfield. Sa première apparition dans l'arène de la politique se fit en 1879.

M. Bergeron fut élu par 13 voix et fut réélu par acclamation, en 1882. Pour donner une idée de la confiance que ses électeurs ont en lui, il suffit de remarquer qu'en 1887, M. Bergeron ayant pris une part active dans la crise politique du Nord-Ouest, et combattant le Gouvernement sur cette question, se présenta de nouveau, quoiqu'opposé par un candidat du Gouvernement (M. Pelletier), et en dépit du fait que la division était considérée comme une forteresse conservatrice, en dépit aussi du patronage que le Gouvernement y exerçait sur une haute échelle, M. Bergeron remporta l'élection par une majorité de 222 voix.

M. Bergeron, conservant les mêmes vues sur ce point, continua son appui au Gouvernement, dont il considérait l'ensemble de la politique comme la plus efficace pour servir les intérêts du pays. Dans les élections de 1891, M. Bergeron a eu à se mesurer avec son premier adversaire, M. L. A. Seers, qui se présentait comme conservateur-indépendant et qui avait l'appui de tout le parti libéral, mais M. Bergeron fut élu par plus de 300 voix de majorité.

A la session de 1882, M. Bergeron présenta la motion en réponse au discours du trône. Il n'était alors âgé que de vingt-sept ans. Pendant le dernier Parlement, de 1888 à 1890, M. Bergeron était le président du comité siégeant, un des comités les plus importants de la Chambre. A l'ouverture de la dernière session du Parlement, il fut élu député-orateur des Communes, une nouvelle preuve de son habileté et de sa popularité.

M. Bergeron est membre des clubs St-Denis, le Canadien, le City Club, le St-James et le Montreal Hunt Club.



HON. M. HECTOR FABRE.

Louis Hector Fabre est né à Montréal, le 9 août 1834. Il fit son cours classique aux collèges de L'Assomption, de Saint-Hyacinthe, de Saint-Sulpice, et étudia le droit sous la direction de son beau-frère, Sir George Étienne Cartier. Inscrit sur le tableau des avocats en 1856, il fit partie de la raison sociale de Fabre, Le Sage et Jetté. Mais la jurisprudence le tentait peu. Pothier, Demolombe et *tutti quanti* le laissèrent froid. Le journalisme l'attirait, et, peu de temps après, il quittait une profession qui a permis à l'hon. M. Jetté de devenir un de nos plus illustres magistrats, et à M. Le Sage un de nos meilleurs officiers publics. M. Fabre fit ses débuts dans *l'Ordre* ; puis, de 1862 à 1866, il rédigea *le Canadien*. Sa plume incisive, spirituelle, allant droit au but, révolutionna les traditions du journalisme en ce pays. Sa réputation s'établit sûrement et les abonnés tinrent à le prouver en se présentant nombreux à la caisse du journal. Le 13 mai 1867, M. Fabre fondait *l'Événement* à Québec. Ce jour-là lui naissait son fils Paul et ce fut cette occasion qui fournit le titre du nouveau journal. Cette feuille fit sensation. Le bureau de *l'Événement* était destiné bientôt à recevoir toute une pléïade d'hommes intelligents, d'érudits et de travailleurs. Là se rencontrèrent Oscar Dunn, Gérin, Provencher, Dansereau, Chapleau, Mercier, Fontaine, Langelier, Lucien Turcotte, Royal, Decelles, Marmette, Buteau Turcotte, et bien d'autres encore. M. Fabre a signé une étude remarquable sur une des victimes de la révolution de 1838 : le chevalier de Lorimier, et il a écrit sur "Nos Écrivains Canadiens," "La Littérature Canadienne," "La Confédération," "L'Indépendance," "L'Annexion." Nous lui devons aussi des chroniques, fort goûtées dans le temps, et quelques jolies nouvelles, entr'autres "Le Cœur et l'Esprit." M. Fabre a été président de la Société Littéraire et Historique de Québec. En 1873, il se présenta dans le comté de Québec, pour la Chambre des Communes, et fut défait par Sir Adolphe Caron. En 1875, le ministère McKenzie l'appela au Sénat. A cette époque, notre pays n'avait pas de représentant accrédité à Paris. M. Fabre fut désigné plus tard pour cette haute fonction et il nous a rendu depuis les plus grands services auprès de la mère-patrie. L'Angleterre a voulu reconnaître ces services et le nomma compagnon de l'Ordre de Saint-Michel, pendant que la France lui donnait la croix de la Légion d'honneur. Aussi, pour terminer cette esquisse, lui dirons-nous ce que le clergé répète souvent à son vénérable frère, Mgr Fabre, archevêque de Montréal :

Ad multos annos !

BENJAMIN A. TESTARD DE MONTIGNY.

Le digne recorder de la cité de Montréal naquit à St-Jérôme, comté de Terrebonne, en 1838, et fit ses études au collège de Joliette, où il remporta tous les succès à remporter, dans les concours auxquels il prit part.



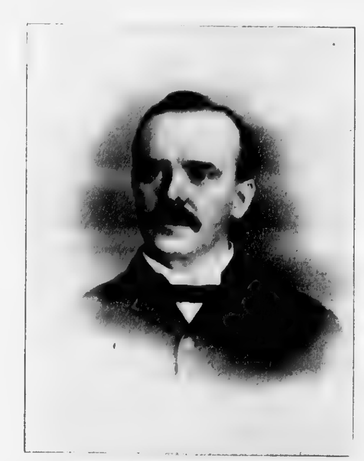
M. BENJAMIN A. TESTARD DE MONTIGNY.

Après un brillant cours d'études classiques et légales, et après avoir passé d'excellents examens, il fut admis au barreau, en 1859. C'est à cette époque qu'il commença à se faire un mouvement parmi les Canadiens-Français pour porter secours à Sa Sainteté Pie IX, d'heureuse mémoire, et en 1861, M. de Montigny s'enrôla dans le bataillon où il servit deux ans, sous le commandement du colonel Allet et du lieutenant-colonel de Charette. M. de Montigny est le premier zouave canadien, et il n'est certes pas un des moins braves et des moins remarquables. Pour perpétuer le souvenir de leur expédition, les zouaves ont formé une association, et en 1891, l'Hon. Honoré Mercier, alors premier ministre de la province de Québec, convia tous les zouaves à une fête de famille où il y eut distribution de médailles que l'Hon. Premier avait reçues pour chacun d'eux, à son dernier voyage à Rome. Comme notre estimé recorder est le doyen des zouaves canadiens, il fut chargé de décorer la poitrine où bat un cœur français et chrétien, de chacun de ses braves compagnons.

De retour à Montréal après son expédition, M. de Montigny se dévoua à l'exercice de sa profession ; en 1872, il fut fait magistrat pour le district de Terrebonne, et en 1880, élevé au banc judiciaire pour la cour du Recorder, de la ville de Montréal. M. de Montigny est l'auteur de plusieurs ouvrages intéressants qui ont une réelle valeur littéraire et scientifique, tels que "Histoire du Droit Canadien," "Catéchisme politique," "Des Arrestations," "Étude sur la Colonisation," etc. En 1884, il fut créé chevalier de l'ordre de Pie IX. Comme recorder, M. de Montigny a fait beaucoup de bien pour la classe pauvre, et il s'est surtout intéressé aux jeunes vagabonds; il est partisan d'une meilleure classification des accusés des prisons et pénitenciers. *Ad multos annos.*

HON. HORACE ARCHAMBAULT, M.C.L.

Fils de feu l'hon. Louis Archambault, ancien conseiller législatif de Québec et membre du Parlement Fédéral, et surtout connu comme ancien membre du Conseil Exécutif sous l'administration Chauveau d'abord, puis membre du cabinet Ouimet, M. Horace Archambault est né à L'Assomption, le 6 mars 1857 ; il fit ses études classiques au collège de L'Assomption, où il se distingua par des talents universels, développés par un travail profond et continu qui lui valut de remporter tous les prix les plus importants de toutes les classes par où il est passé. Il prit son titre de L.L.M. à l'Université Laval, où il est professeur de droit commercial et maritime depuis 1880, deux ans après avoir été admis au barreau. Comme avocat, M. H. Archambault a su conquérir l'estime de ses confrères et la confiance d'un grand nombre de clients qui lui confient des causes très importantes, qu'il plaide avec habileté, connaissance de cause et une éloquence convaincante. En 1888, il fut nommé conseiller législatif pour Québec, et il n'est certes pas un des membres les moins distingués de la Chambre Haute ; tous, adversaires comme partisans politiques, admirent son éloquence et ses



HON. HORACE ARCHAMBAULT, M.C.L.

connaissances universelles. L'hon. Horace Archambault promet beaucoup pour l'avenir, tant comme avocat que comme politicien, et nous sommes sûrs qu'il saura mettre à profit ses riches talents et le magnifique avenir qu'il s'est fait au prix de ses études.

HON. M. ARTHUR HENRI RENÉ TURCOTTE

M. A. H. R. Turcotte naquit à Trois-Rivières, le 19 janvier 1845; son père était feu l'Hon. J. E. Turcotte, ancien orateur de l'Assemblée Législative de la province de Québec. M. Turcotte reçut son éducation au collège



HONORABLE M. ARTHUR HENRI RENE TURCOTTE

des Jésuites, à Montréal, et au collège de Stonyhurst, de Lancashire, Angleterre, où il termina ses études classiques. Il se dévoua ardemment à l'étude de la langue anglaise, qu'il parle avec autant de correction que l'Anglais le plus lettré

De retour au Canada, il étudia le droit et fut admis au barreau en 1867, puis créé Conseiller de la Reine en 1879. En 1873, il épousa mademoiselle Marie Éléonore Isabelle, fille unique de M. Angus McDonald, de Bécancourt. L'Hon. M. Turcotte choisit Trois-Rivières pour théâtre de sa profession et de ses luttes politiques. Au palais de justice, M. Turcotte s'est distingué et a remporté des succès signalés, mais cette vie n'était pas assez active, aussi choisit-il la vie politique, et la première fois qu'il descendit dans l'arène, il remporta une brillante victoire en 1876. Il a été réélu par acclamation aux élections générales de 1878, époque à laquelle il fut nommé président de l'Assemblée Législative de Québec, jusqu'à la dissolution de la Chambre, en 1881, aux élections de cette dernière année, il subit une défaite, mais l'élection de son adversaire, M. Dumoulin, ayant été annulée, M. Turcotte fut réélu en 1884, et aux élections générales de 1886. En 1887, il fut appelé à faire partie du Cabinet Provincial, et en 1888, nommé Procureur Général de la province de Québec. Il fit adopter plusieurs bills modifiant le Code, entr'autres, le bill mettant à l'abri de la saisie la moitié des gages de l'ouvrier, et remplit les fonctions de Premier Ministre, pendant l'absence de l'Hon. M. Mercier, et de Commissaire des Terres de la Couronne et remplaça provisoirement l'Hon. M. Garneau. En 1890, défait aux élections générales, il se retira de la politique et fut nommé protonotaire de la Cour Supérieure de Montréal, le 19 août de la même année, charge qu'il occupe avec autant de distinction que de dignité.

HONORABLE M. F. G. MARCHAND, M.P.P.

L'Hon. Félix Gabriel Marchand naquit à St-Jean, le 9 janvier 1832, et fit ses études classiques au collège de St-Hyacinthe.

Après un brillant cours, il étudia le droit et fut admis à la pratique du notariat, en 1855. L'Hon. M. Marchand fut le fondateur et pendant plusieurs années le rédacteur en chef du journal *Le Franco-Canadien*. Il est l'auteur de plusieurs pièces dramatiques de mérite, en vers et en prose, telles que la *Fatenville*, *Erreur n'est pas compte*, *Les Faux Brillants*, *Un bonheur en attire un autre*, etc.

Il est aussi l'auteur d'articles sur le Droit Civil de la province de Québec et d'un ouvrage considérable intitulé : *Manuel et Formulaire du Notariat*, qui contient, outre une notice historique de cette profession, un traité des devoirs du notaire et un formulaire complet des actes et procédures du ressort des notaires, en français et en anglais, et



HONORABLE M. FÉLIX GABRIEL MARCHAND, M P P

en récompense de son mérite, le gouvernement français lui décerna le titre honorable et la décoration d'officier de l'instruction publique. L'Hon. M. Marchand n'est pas seulement un notaire et un écrivain distingué, mais il est aussi un lutteur militaire et politique, il fut lieutenant-

colonel commandant du vingt-et-unième bataillon d'infanterie légère du Richelieu, et commanda une brigade pendant l'invasion fénienne de 1870.

Son éloquence et sa dignité lui ont toujours valu des positions importantes durant sa carrière politique à la



M. ALPHONSE CHRISTIN AVOCAT

Législature provinciale ; en 1878, il fut nommé secrétaire de la province, charge qu'il résigna l'année suivante pour accepter le portefeuille de commissaire des terres de la Couronne, et en 1887, il fut élu président de l'Assemblée Législative, et réélu au même poste à l'ouverture des Chambres, après les élections générales de 1890.

L'Hon. M. Marchand est représentant du comté de St-Jean depuis 1867, ayant été élu à toutes les élections générales depuis et plusieurs fois par acclamation. Le 8 mars 1892, après une lutte des plus aiguës et des plus terribles qui soient enregistrées dans nos annales politiques, l'Hon. M. Marchand fut de nouveau élu et choisi comme chef de l'opposition à l'Assemblée Législative, à Québec.

M. ALPHONSE CHRISTIN, AVOCAT

M. Alphonse Christin est né le 26 novembre 1846, à L'Assomption. Il est le quinzième enfant d'une famille de cultivateurs. Après un cours d'études brillant au collège de sa paroisse natale, terminé en 1865, il étudia le droit à Montréal, sous M. L. A. Jetté, actuellement juge de la Cour Supérieure.

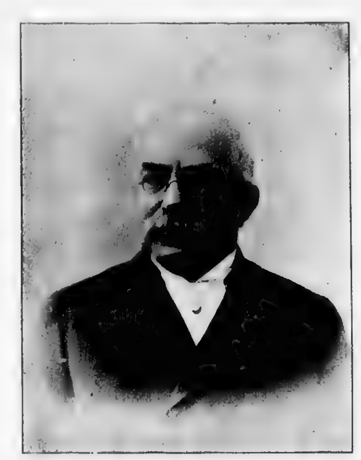
Admis à la pratique du droit en janvier 1870, il entra en société avec ses patrons, MM. Jetté et Archambault, avec qui il continua à exercer sa profession jusqu'en 1872, époque à laquelle il abandonna le droit pour s'occuper de métallurgie, en quête de rechercher la valeur du procédé Viger. Resté deux ans à Québec dans ce but, comme représentant la Compagnie d'acier du Canada, son rapport constate un succès complet des expériences. A la suite de faillites importantes de maisons d'Angleterre et des États-Unis, la Compagnie abandonna ses projets et M. Christin revint à Montréal, puis après un voyage d'un an en Europe, il revint à notre ville et y continua la pratique de sa profession, en société avec MM. Jetté et Beïque. Il occupa la position de commissaire des incendies jusqu'en 1879, lorsqu'il fut révoqué par le gouvernement Chapleau, à cause de ses opinions politiques.

De 1871 à 1886, M. Christin s'occupa beaucoup d'élections et porta à la victoire le drapeau libéral dans un grand nombre de comtés. Il porta toujours avec succès la parole dans la plupart des districts électoraux de la province.

M. Christin est excellent orateur, populaire, voix sonore, éclatante, diction pure, claire, incisive, sa parole est chaude et entrainante, ses harangues sont pleines de bons mots et de réparties spirituelles. Bref, un adversaire n'est pas toujours à l'aise à ses côtés. Aujourd'hui M. Christin a abandonné la politique active et vit retiré au sein de sa famille.

M. L. F. W. MARCHAND, C.R.

M. Louis Francis Wilfrid Marchand, C.R. et greffier des appels de la Cour du Banc de la Reine, naquit à



M. LOUIS FRANCIS WILFRID MARCHAND, C.R.

Saint-Mathias, Rivière-Chambly, le 27 janvier 1833. Il est le fils de M. Louis Marchand et de Mme Charlotte Cère. Son père était natif d'Amsterdam, Hollande, et vint en Canada en 1825 ; il fut emprisonné comme patriote en 1837, nommé juge de paix en 1840, et s'établit à

Montréal en 1844. Il fut membre de la Commission du Havre, président du Bureau de la Trinité, l'un des fondateurs de la Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario, conseiller et échevin de la ville de Montréal, et président du Comité des Finances pendant plusieurs années. La mère de M. Wilfrid Marchand avait des liens de parenté avec les Cère de la Colombière. Une de ses sœurs, la sœur Mance, fut supérieure de l'Hôtel-Dieu de Montréal ; une autre, la sœur Marie Madeleine, fut la fondatrice du Couvent des SS. Noms de Jésus et Marie. M. Marchand reçut son éducation au collège de Saint-Hyacinthe, et ensuite étudia le droit sous Sir George E. Cartier. Il fut appelé au barreau le 6 février 1854, et remplaça le juge Beaudry comme greffier des appels (ce dernier ayant été nommé secrétaire de la commission pour la codification des lois pour la province de Québec) de 1859 à 1868, alors qu'il fut nommé greffier des appels de la Cour du Banc de la Reine, position qu'il occupe encore. Il a été nommé conseil de la Reine en 1887. Il est marguillier de la paroisse de Notre-Dame de Montréal, membre et trésorier de la Société Historique de Montréal, et a traduit les "Voyages" de Kalm dans l'Amérique du Nord. Il est aussi commissaire pour les fins de l'acte concernant l'érection et la division des paroisses du diocèse catholique de Montréal, membre correspondant de la Société des Antiquaires de Normandie, et en 1870 il a été secrétaire de la Société de Secours pour les victimes de la guerre franco-prussienne.

En politique, c'est un conservateur et il a été l'un des fondateurs de l'ancien journal *La Patrie*, le premier journal quotidien publié en français à Montréal, et a collaboré à la rédaction de *La Minerve* pendant plusieurs années.

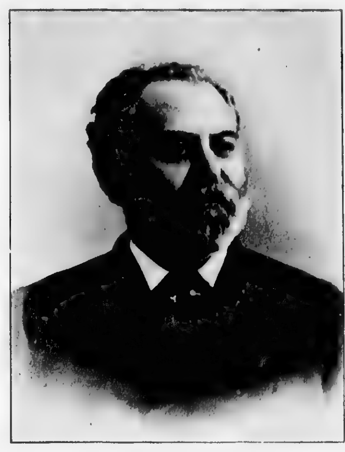
M. JOSEPH DUHAMEL, C.R.

Parmi les noms les plus marquants du barreau de Montréal, il n'y en a certainement pas un qui soit plus sympathique et plus populaire que celui de M. Joseph Duhamel, Conseil de la Reine, avocat de plusieurs de nos plus puissantes Compagnies de chemins de fer et d'exploitation industrielle.

M. Joseph Duhamel est un enfant du vieux sol montréalais, il est né dans la Métropole, le 20 janvier 1836, et y a résidé sans interruption depuis ce temps. Par son travail et son énergie, il a conquis parmi ses concitoyens une place éminemment distinguée et honorable, et a su faire mentir, bien des fois, le proverbe malencontreux qui prétend que "nul n'est prophète dans son pays."

Son père, M. Joseph Duhamel, marchand, de Montréal, qui mourut à l'âge avancé de 88 ans, s'attacha, dès les débuts, à lui procurer une éducation solide, dont il sut largement profiter. A l'âge de sept ans, le jeune Duhamel étudiait déjà au collège de Ste-Thérèse, qu'il quitta ensuite pour le collège de St-Hyacinthe et finalement pour celui des Jésuites, où il termina un cours complet d'études à l'âge de dix-sept ans.

Ses professeurs et ses camarades n'avaient pas été sans remarquer les grandes dispositions oratoires, la logique serrée et incisive, l'esprit profondément pratique et l'intuition des affaires de leur élève et de leur compagnon. Sa carrière était toute tracée, le droit et la politique l'attiraient d'une façon presque irrésistible.



M. JOSEPH DUHAMEL, C.R.

M. Duhamel se lança avec ardeur dans l'étude de la loi et y apporta cette énergie et cette volonté persistantes qui ont assuré son succès. Il entra dans l'étude de MM. Badgley et Abbott, les deux plus éminents avocats de l'époque, et se fit recevoir avec distinction, le 7 avril 1857.

Son premier associé fut M. Cyrille Archambault, avocat très remarquable du barreau canadien-français. Une mort prématurée ayant privé M. Duhamel de son collègue, il constitua une nouvelle société, d'abord avec M. Gustave Drolet, chevalier de la Légion d'Honneur, avocat et légiste très distingué, jusqu'au départ de celui-ci pour aller résider en France, puis avec M. Félix Rainville. Ce dernier ayant été nommé juge, la société fut encore modifiée comme suit : "Duhamel et Pagnuelo," puis "Duhamel, Marceau et Merrill." M. Raymond Marceau, avocat et jurisconsulte des plus brillants, étant décédé, après une maladie aussi cruelle que subite, le 5 avril 1892, cette société fut continuée sous la raison sociale de Duhamel et Merrill. Cette étude est une des plus puissantes et des plus rémunératrices de la province de Québec. M. Duhamel est l'avocat d'un très grand nombre des plus riches entreprises du Canada, parmi lesquelles nous pouvons citer, la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc du Canada, la compagnie du chemin de fer Atlan-

tique Canadien (Canada Atlantic Ry.), le chemin de fer de l'Union Jacques-Cartier, le chemin de fer du St-Laurent et Adirondack, etc., sans compter une clientèle particulière aussi riche que bien composée.

Le nombre des causes terminées par l'entremise de M. Duhamel, après de remarquables procédures, est excessivement considérable.

Les affaires des compagnies et des clients particuliers qu'il a eues en mains s'élèvent à des sommes très considérables et plusieurs des litiges auxquels il a été mêlé ont traversé avec succès les cours les plus élevées du Canada, et plusieurs sont même allés jusqu'au Conseil Privé, en Angleterre.

Dans ses débuts, M. Duhamel avait vu ses talents remarqués et récompensés par le gouvernement provincial, qui lui avait conféré le titre de Conseil de la Reine. Une difficulté s'étant élevée entre les gouvernements, à propos de l'octroi de ce titre, le gouvernement fédéral annula en bloc les nominations, mais s'empressa de réparer sa faute en confirmant plus tard, malgré son hostilité en politique, M. Duhamel, dans la dignité qu'il avait si bien méritée.

En 1859, M. Duhamel avait épousé mademoiselle Alphonsine Masson, fille de feu M. Damase Masson, un des marchands en gros les plus distingués, tant sous le rapport de la fortune que sous celui d'une position sociale des plus belles et des plus justement méritées.

Le naturel énergique, les convictions profondes de M. Duhamel, devaient naturellement le jeter dans la tourmente municipale et politique.

Avant même d'avoir atteint sa majorité, il entrait au Conseil de Ville de Montréal, pour représenter les intérêts du quartier Ste-Marie ; après avoir siégé un terme, il refusa pendant plusieurs années de se représenter, jusqu'à ce que les électeurs du quartier Est, réunis sans dictinction de profession, ni de rang, ni de race, le poussèrent à se présenter de nouveau. Élu haut la main, il représenta avec dignité et talent, pendant trois années, ce quartier, l'un des plus riches, commercialement parlant, de Montréal.

Il n'eût tenu qu'à M. Duhamel d'être nommé maire de Montréal, s'il eût cédé aux pressantes sollicitations de ses amis qui, à maintes reprises, ont fait circuler en sa faveur les listes les plus engageantes, mais le soin de ses affaires intimes et les intérêts de ses clients l'ont toujours forcé de refuser. M. Duhamel a été nommé à l'unanimité président de l'Association de Réforme et aussi de l'Association Municipale des Citoyens, de Montréal.

La politique, qu'il a courtisée dans sa jeunesse, le laisse maintenant excessivement froid, en dépit des efforts des électeurs qui seraient fiers de le voir placé dans la position élevée que commandent ses talents et son patriotisme.

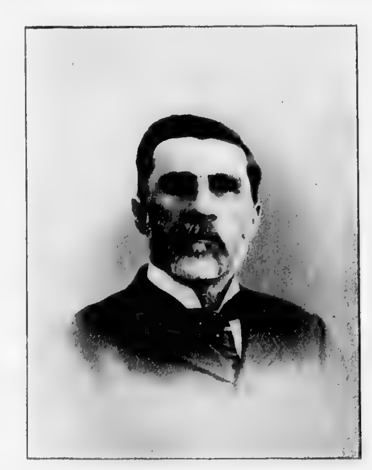
Libéral convaincu, M. Duhamel s'est sacrifié plusieurs fois pour son parti et s'est jeté courageusement au plus fort de la mêlée, réclamant pour lui le poste le plus périlleux et le plus glorieux.

Lutteur infatigable, tribun parlant sa langue et l'anglais avec une facilité remarquable, doué d'une énergie de fer, il sait maitriser les masses et il sait aussi s'en faire respecter et écouter.

Ses luttes en politique et au barreau sont presque légendaires et tout le monde espère qu'avant longtemps, M. Joseph Duhamel prendra, dans les conseils de la nation, le rang éminent qui lui est dû, comme l'un de nos concitoyens les plus patriotes, les plus intelligents et les plus dévoués.

M. GILBERT MIREAULT, AVOCAT, C.R.

M. Gilbert Mireault naquit à St-Jacques l'Achigan, comté de Montcalm, le 11 avril 1837. Après avoir suivi les cours élémentaires de l'école de sa paroisse natale, il entra au collège de l'Assomption et y fit ses études classiques avec une grande distinction. Au sortir de son "Alma Mater" il étudia le droit, d'abord sous MM. Laflamme, Laflamme et Daly, MM. Lafrenaye et Papin, et finalement sous M. Rouër Roy, qui est aujourd'hui l'avocat distingué de la cité de Montréal. Après avoir suivi les cours de droit de M. le professeur Bibaud et passé un brillant examen pour la pratique de sa profession, M. Mireault fut admis au barreau le premier septembre 1862. M. Mireault a, depuis cette époque, exercé sa profession à Montréal avec succès, et est aujourd'hui associé à M. l'avocat Nazaire Bourgouin. Ses connaissances et

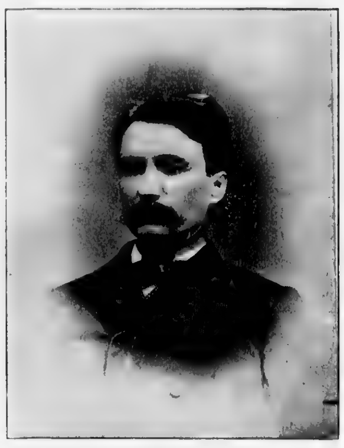


M. GILBERT MIREAULT, AVOCAT, C.R.

son travail lui ont attiré une clientèle des plus lucratives. Il possède la confiance absolue de celui qui lui confie ses intérêts et jouit d'une grande estime parmi ses confrères, M. Mireault fut président de la société St-Jean-Baptiste, section St-Joseph, en 1880, et premier vice-président géné-

ral, en 1883. Il a rempli ces fonctions avec un talent et une énergie qui lui font le plus grand honneur. M. Mireault est avocat de la Reine et a été nommé par le gouvernement fédéral, avocat du Revenu pour le district de Montréal.

M. Mireault est conservateur en politique, quoiqu'il n'y ait jamais pris une part active.



M. OLIVIER M. AUGÉ, C.R.

OLIVIER M. AUGÉ, C.R.

Parmi les avocats canadiens-français qui se sont le plus distingués dans les cours civiles ou criminelles, M. Augé est digne d'occuper une place d'honneur. Peut-être le sympathique député de la division St-Jacques de Montréal sera-t-il froissé si nous ne cachons rien à nos lecteurs, mais d'un autre côté, il nous pardonnera, puisque tout ce que nous dirons ne sera que la vérité et rien autre chose que la vérité. M. Olivier Augé est né à la paroisse de Sorel, comté de Richelieu, en 1846, et fit ses études au collège de Joliette, où il brilla toujours au premier rang dans sa classe, qui comptait pourtant de nombreux élèves distingués. Après un sérieux cours classique, M. Augé se livra à l'étude du droit, qu'il fit au cabinet de M. Baby, actuellement juge de la cour du Banc de la Reine, et plus tard, chez MM. Cartier, Pominville et Bétournay, et fut admis avec distinction au barreau, en 1867. M. Augé se distingua comme avocat par une éloquence convaincante et érudite et par l'interprétation claire et intelligente des points de loi les plus embarrassants. A peine entré en pratique, M. Augé se vit honoré d'une nombreuse clientèle qu'il représenta avec honneur et dignité dans toutes les cours civiles et criminelles. Après quelques années, ne pouvant suffire seul à contenter sa clientèle qui augmentait d'année en année, il entra en société d'abord avec M. D. Lafortune, puis avec MM. Leclair et Chaffers, et en 1892, il ouvrit les portes de son cabinet à un autre associé, M. A. Germain, savant avocat de Sorel ; il est aujourd'hui à la tête de la société légale Augé, Germain, Leclair et Chaffers. En 1884, M. Augé fut créé Conseiller de la Reine. Cédant aux instances des électeurs de la division St-Jacques, M. Augé accepta la candidature dans l'intérêt du parti conservateur et fut élu, en 1892, député à la Législature Provinciale, où il se distingue, dans les discussions parlementaires, par de profondes capacités et une argumentation irréfutable, et travaille avec assiduité au bien de la classe ouvrière surtout. Depuis deux ans, M. Augé est membre de la société St-Jean-Baptiste. En politique, il est conservateur indépendant.

M. RAYMOND PRÉFONTAINE, M.P.

Physionomie sympathique, abord sympathique, tout est sympathique dans cet homme à l'activité dévorante, qui trouve moyen, dans quelques instants, de rendre service à un administré qui s'adresse à son obligeance, et de brasser les affaires les plus étendues et les plus importantes. Qu'il soit à la fois député au Parlement, échevin, commissaire d'écoles, avocat, président du comité des chemins, il n'en trouvera pas pour cela trop pesants pour ses épaules d'athlète politique ces fardeaux qui en écraseraient tant d'autres, car il est avant tout homme d'action, d'initiative et de progrès. Sa bienveillance est proverbiale, aussi est-il fort populaire, et n'éprouve-t-il pas souvent d'échec aux élections. C'est à lui que l'on doit ce système régulier de trottoirs et de pavage permanents, et l'adoption par le conseil, de ce vaste plan d'améliorations qui fera de notre ville, l'une des plus belles du continent.



M. RAYMOND PRÉFONTAINE, M.P.

Né à Longueuil, le 15 septembre 1850, Raymond Préfontaine est le fils d'un honnête cultivateur, Toussaint Préfontaine, et de Ursule Lamarre. Ses études classiques terminées au collège Ste-Marie, il fut admis au barreau, en 1873, et suivit le bureau de Sir A. A. Dorion, le



M. LOUIS HENRI ARCHAMBEAULT, AVOCAT, C.R.

regretté juge en chef. Depuis, M. Préfontaine exerça constamment sa profession à Montréal ; d'abord l'associé de M. J. A. Perkins, C.R., il s'associa ensuite avec l'Hon. Wilfrid Provost, puis avec M. D. Major, quelques années plus tard, avec M. E. Lafontaine, qui fut député, ensuite, Préfontaine, St-Jean et Robidoux, Préfontaine, St-Jean et Gouin, enfin, avec MM. St-Jean et Archer, avec lesquels il se trouve encore aujourd'hui.

Il débuta jeune dans la politique, et à vingt-quatre ans seulement, en 1875, il représentait le comté de Chambly, à l'assemblée législative ; battu aux élections de 1878, il fut réélu l'année suivante, battu de nouveau en 1881 et élu aux Communes en 1886 et 1887, maire de la municipalité d'Hochelaga, de 1878 à 1883, date de l'annexion à Montréal, et représentant de ce quartier depuis.

M. Préfontaine a épousé en 1876, la fille de l'honorable sénateur J. B. Rolland, mademoiselle H. Rolland, dont il a eu trois enfants.

M. L. H. ARCHAMBEAULT, AVOCAT, C.R.

M. Louis Henri Archambeault, avocat, conseil de la Reine, né à Saint-Roch-de-l'Achigan, dans le comté de L'Assomption, descend de l'une des plus anciennes familles du pays. Il est le fils aîné de feu l'hon. Louis Archambeault, ancien ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics de cette province. Il a fait ses études classiques au collège de L'Assomption, et ses études légales à l'Université McGill. Admis au barreau en 1874, il a exercé sa profession à Montréal, en société d'abord avec M. Alex. Bonin, C.R., puis avec son frère, l'hon. Horace Archambeault, et en dernier lieu avec M. A. Chauvin.

M. Archambeault a épousé, le 12 septembre 1878, Mlle Alexina Loranger, fille unique de feu l'hon. Thomas Jean Jacques Loranger, ancien ministre du cabinet Cartier-Macdonald, et ancien juge de la Cour Supérieure du Bas-Canada.

Quoique conservateur ardent, M. Archambeault ne s'est jamais occupé activement des luttes politiques ; il a refusé, à plusieurs reprises, de se laisser porter candidat, soit pour la Chambre des Communes du Canada, soit pour l'Assemblée Législative de Québec. Depuis son admission au barreau, il a consacré tout son temps à l'exercice de sa profession, qu'il honore par ses succès. M. Archambeault a figuré comme procureur dans grand nombre de causes des plus importantes. Il possède la confiance d'une nombreuse clientèle, et l'estime de ses confrères du barreau.

M. HENRI BENJAMIN RAINVILLE, AVOCAT

M. H. B. Rainville naquit à Ste-Angèle-de-Monnoir, le 5 avril 1852, et reçut son éducation aux collèges de St-Hyacinthe et de Ste-Marie-de-Monnoir ; il se distingua



HENRI BENJAMIN RAINVILLE, AVOCAT

dans les deux maisons par un des plus brillants cours qui aient été faits dans ces institutions. Ses études classiques étant terminées, il entra au bureau légal de feu M. Joseph Doutre et suivit les cours de droit à l'université McGill, où il fut diplômé B.C.L., en 1873, et admis à la pratique du droit, le 14 janvier 1874. Il entra en société avec son

frère, feu l'honorable H. F. Rainville, plus tard juge de la Cour Supérieure, et il est maintenant le chef de la société légale Rainville, Archambault & Gervais.

Le premier mars 1882, il fut élu échevin de la ville de Montréal, pour le quartier Centre, qu'il représente encore, et est depuis longtemps président du comité d'éclairage. Il fut aussi, de 1884 à 1887, membre du bureau des commissaires des écoles catholiques de Montréal. En 1890, M. Rainville a été élu représentant de Montréal, division numéro 3, à l'Assemblée Législative de Québec, mais le 8 mars 1892, il fut défait, c'est alors qu'il se retira de la politique pour se consacrer entièrement à l'exercice de sa profession.



M. RODOLPHE DESRIVIÈRES, AVOCAT

M. RODOLPHE DESRIVIÈRES

M. Rodolphe Desrivières, avocat, est né au village du Saint-Esprit, comté de Montcalm, et fit son cours d'études classiques au collège de L'Assomption. En 1871, il avait complété une brillante éducation classique à cette institution, et, après un cours universitaire au collège McGill, il reçut le titre de B.C.L. En quittant l'Université, il choisit le droit comme profession et fit son cours d'études légales dans un des principaux cabinets de droit de cette ville et fut admis à pratiquer en 1875. Il s'est acquis une haute réputation parmi ses concitoyens et est estimé autant par son intégrité que par ses manières affables et sa courtoisie, qui lui ont attiré un grand nombre d'amis.

Les qualités nécessaires pour faire un bon avocat sont si nombreuses qu'il est très rare de les rencontrer toutes réunies en un seul homme. M. Desrivières les possède. En politique, il appartient au parti conservateur, mais il n'y a jamais pris aucune part active.

M. GUSTAVE ADOLPHE DROLET

M. Gustave Adolphe Drolet, né à Saint-Pie, comté de Bagot, le 16 février 1844, fils du lieutenant-colonel Charles Drolet, et de Dame Hélène Flavie Chicou-Duvert, descend d'une famille qui, depuis près de trois cents ans, a toujours pris une part active aux affaires publiques du Canada, soit comme colons, soit pour repousser les ennemis de la Nouvelle-France, avant la cession, soit pour revendiquer, depuis, les libertés garanties par les traités.

Nous trouvons, dans le Dictionnaire Généalogique de Monsignor Tanguay, la généalogie de la famille de M. Drolet, du côté paternel, ainsi qu'il suit :

1° René Le Gardeur, sieur de Tilly, de Thury, en Normandie, épousa, en France, Catherine de Cordé, décédée à Québec, 7 juillet 1657.

Ils eurent pour enfants, entr'autres :

2° Marguerite Le Gardeur de Tilly, baptisée en 1608. Elle épousa Jacques Le Neuf de la Potherie, né en 1606, gouverneur des Trois-Rivières, de 1646 à 1663.

Ils eurent pour enfants, entr'autres :

3° Michel Le Neuf, sieur de la Vallière et de Beaubassin, né, le 31 octobre 1640, aux Trois-Rivières. Il épousa, en 1666, Marie Françoise Denis de la Trinité.

Ils eurent pour enfants, entr'autres :

4° Marguerite Le Neuf de la Vallière, née aux Trois-Rivières en 1680. Elle épousa, en 1700, Louis François de Gannes de Falaise, major de la province de l'Acadie, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis.

Ils eurent pour enfants, entr'autres :

5° Charles Thomas de Gannes, chevalier de Falaise, lieutenant des troupes et aide-major, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, baptisé à Louisbourg. Il épousa, en 1740, aux Trois-Rivières, Marie Madeleine Angélique Coulon de Villiers, née à Verchères le 21 janvier 1726, sœur du célèbre capitaine de Villiers, l'ami de Montcalm, et aussi sœur de l'infortuné Joseph Coulon de Villiers, sieur de Jumonville, officier qui fut traîtreusement assassiné, le 18 mai 1754, près du Fort Duquesne, portant un drapeau de parlementaire, par les ordres de Washington, alors major dans l'armée anglaise. Elle fut baptisée au bourg de Contrecœur, le 31 janvier 1726. Elle mourut à Chambly chez son gendre, René Boileau, le 8 février 1810. Elle était fille du capitaine Nicolas Antoine Coulon de Villiers et de Angélique Jarret de Verchères : cette dernière était sœur de l'héroïne, Madeleine de Verchères.

Ils eurent pour enfants, entr'autres :

6° Marie Antoinette Josephte de Gannes de Falaise, née aux Trois-Rivières. Elle épousa, en 1778, René Boileau, né à Chambly, le 27 octobre 1754, élu membre du premier Parlement canadien pour le comté de Kent, le 19 juin 1792, major de milice, fils de Pierre Boileau, assistant commissaire royal du Fort de Chambly, petit-fils de Pierre Boileau, né à Poitiers, en 1660. Elle mourut à Chambly, le 3 mai 1819.


M. GUSTAVE ADOLPHE DROLET

Ils eurent pour enfants, entr'autres :

7° Sophie Boileau, qui épousa, le 25 octobre 1812, Joseph Toussaint Drolet, seigneur de Cournoyer, major de milice, membre de la Chambre d'assemblée pour Verchères, de 1830 au 1er novembre 1838, date de sa mort. Sa tête fut mise à prix pendant l'insurrection de 1837-38. Il mourut des suites d'une maladie contractée pendant l'emprisonnement qu'il subit, dans la prison de Montréal, avec tous les patriotes du temps.

Ils eurent pour enfants, entr'autres :

8° Charles Drolet, lieutenant-colonel de milice. Il épousa, à Saint-Charles (Rivière-Richelieu), en 1840, Hélène Flavie Chicou-Duvert, fille du docteur Chicou-Duvert, et mourut à Montréal, en 1861.

Ils eurent pour enfants, entr'autres :

9° Gustave Adolphe Drolet, le sujet de cette notice biographique, qui épousa, le 24 novembre 1868, Dame Élisa Massiie, fille de feu Gaspard Aimé Massiie, seigneur de Saint-Aimé.

Quatre enfants sont nés de ce mariage.

M. Drolet fit ses études aux collèges de Saint-Hyacinthe et de Terrebonne. Il étudia le droit sous feu l'hon. C. J. Laberge et chez MM. Labelle et Globensky. Il fut admis au barreau en 1866.

Il fut le premier canadien qui courut s'enrôler dans le régiment des Zouaves Pontificaux, après la bataille de Mentana, en 1867.

En 1876, M. Drolet fut nommé membre du jury des récompenses, à l'Exposition Universelle de Philadelphie.

En 1878, il fut nommé commissaire du Canada à l'Exposition Universelle de Paris, où S. A. R. le Prince de Galles le pria d'agir en outre, en qualité de membre du jury des récompenses.

A la clôture de cette exposition, le Gouvernement français le nomma chevalier de la Légion d'honneur, et le Prince de Galles lui offrit une épreuve de son portrait, accompagnée d'une lettre autographe de Son Altesse.

M. Drolet reçut en 1877, du Souverain Pontife Pie IX, la croix de chevalier de l'ordre civil de Saint-Grégoire le Grand. Depuis, sur la recommandation spéciale du général de Charette, le pape Léon XIII lui conféra la croix de commandeur de l'ordre militaire de Saint-Grégoire-le-Grand. Il reçut aussi, en 1891, la médaille militaire de Rome, "*Bene Merenti.*" M. Drolet a écrit plusieurs études d'économie sociale et politique.

Tout récemment, il publia un fort joli volume, intitulé "Zouaviana," dédié à ses anciens compagnons d'armes.

La ville de Montréal a donné son nom, en 1872, à une rue du quartier Saint-Louis.

M. Drolet est vice-président général de l'Association Internationale des Décorés Pontificaux, dont le siège est à Paris. Il est aussi membre du Conseil Héraldique de France, et de plusieurs sociétés littéraires et de bienfaisance.

M. HENRI GÉRIN-LAJOIE, AVOCAT

En l'année 1859, naissait, dans la bonne vieille cité de Champlain, M. Henri Gérin-Lajoie, fils de M. Antoine Gérin-Lajoie, écrivain distingué et auteur de "Jean


M. HENRI GÉRIN-LAJOIE, AVOCAT

Rivard," et frère de M. Léon Gérin-Lajoie, le jeune économiste canadien.

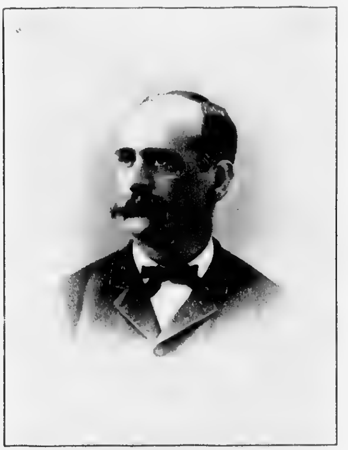
Dès son jeune âge, M. Gérin-Lajoie entra au collège d'Ottawa où il suivit un brillant cours classique et remporta de nombreux lauriers. Ensuite, il suivit les cours de droit de l'université Laval de Québec, qu'il termina à

l'université Laval de Montréal. Il fit sa cléricature chez messieurs Lacoste et Globensky, en 1879-80 et 81. Ce fut en cette dernière année qu'il fut admis au barreau de cette province, après de brillants examens, présages de ses futurs succès dans cette profession.

Les brillants plaidoyers de M. H. Gérin-Lajoie, et ses exposés justes et précis, montrent qu'il a hérité des grandes qualités d'esprit de son distingué père. A la cour, on aime à l'entendre plaider. Il a la parole facile, la conception vive et sa diction est au-dessus de tout éloge.

Il est associé à la société légale Bisaillon, Brosseau et Lajoie, l'une des mieux achalandées et des plus importantes de la métropole du Canada.

En politique, M. H. Gérin-Lajoie est conservateur. Il est qu'au début de la plus heureuse et de la plus enviable carrière. Sa place était toute indiquée dans ce "Souvenir Maisonneuve."



M CLÉOPHAS BEAUSOLEIL, AVOCAT, M P

M. CLÉOPHAS BEAUSOLEIL, AVOCAT, M.P.

M. Cléophas Beausoleil naquit, le 19 juin 1845, à Saint-Félix-de-Valois, comté de Joliette. Il fit ses premières études au collège commercial de Berthier et au collège de Joliette. Il vint à Montréal en 1864 et étudia le droit chez MM. Bélanger et Denoyers, maintenant juges. En 1866, son amour pour la politique le fit entrer dans le journalisme. Il fut rédacteur à *L'Ordre*, puis à *L'Événement*, et en 1868 il devint un des rédacteurs du *Nouveau Monde*, sous M. Joseph Royal, autrefois lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, puis rédacteur en chef de ce journal, de 1870 jusqu'en 1873, époque à laquelle il fonda *Le Bien Public*, en collaboration avec M. L. O. David. Sa carrière comme journaliste fut une des plus brillantes. En 1875, il abandonna la politique et fut nommé syndic officiel. En 1880, la loi de faillite ayant été révoquée, M. Beausoleil termina ses études légales et fut admis au barreau en juillet 1880, époque à laquelle il entra en société avec l'hon. H. Mercier, ex-premier ministre de la province de Québec, MM. F. X. Choquette et P. G. Martineau. En 1882, M. Beausoleil posa sa candidature pour représenter le quartier Saint-Jacques au Conseil de Ville et fut élu avec une majorité de deux cent vingt-et-une voix, après une lutte des plus violentes. Il fut réélu par acclamation en 1885 et résigna en 1888. Ses principales actions au Conseil de Ville furent le rappel du monopole de l'abattoir, l'abolition de la journée de corvée qui pesait sur la classe ouvrière, et l'annexion des quartiers d'Hochelaga, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Gabriel, donnant ainsi le contrôle de la ville à l'élément français. En 1867, il fut élu membre de la Chambre des Communes pour le comté de Berthier, avec une majorité de deux cent trente-et-une voix, contre M. Joseph Robillard. En 1871, il fut réélu avec une majorité de cent cinquante-sept voix contre M. Victor Allard. M. Beausoleil prit une part active aux débats les plus importants de la Chambre, tels que les questions de réciprocité et le maintien des écoles séparées au Manitoba, de l'usage des deux langues, de l'importance de l'établissement de l'industrie en faveur du sucre de betterave. M. Beausoleil parle comme il écrit, avec connaissance de cause, clarté d'expression, allant droit au but et présentant des arguments toujours irréfutables. M. Beausoleil est un libéral dévoué à la religion catholique, à son pays et à son parti ; il est un des plus fidèles lieutenants de l'hon. W. Laurier. En février 1892, il fut réélu, par acclamation, échevin de la ville de Montréal pour le quartier Est.

M. ALBERT E. DE LORIMIER

Le sujet de cette esquisse est un jeune avocat distingué dont l'avenir est des plus brillants. Il est né au Sault St-Louis, ancienne mission des Jésuites, située sur les bords de notre beau fleuve St-Laurent. Encore en bas âge, il perdit son père, Georges Antoine de Lorimier, négociant influent de la localité. Ses frères, voyant en lui des dispositions prononcées pour l'étude, lui firent faire ses classes commerciales à l'académie de Huntingdon et ensuite son cours classique au collège Ste-Marie, à Montréal. A ces deux institutions, il sut se faire remarquer par son application à l'étude, ses manières affables et sa conduite exemplaire. Il prit toujours part avec éclat aux séances oratoires et dramatiques que l'on y donnait. A lui est due, en grande partie, la réorganisation du corps des cadets du collège Ste-Marie, dont il a été, pendant ses dernières années collégiales, le commandant dévoué, juste et ferme.

Ses études classiques terminées, il suivit son cours de droit à l'université Laval, où, grâce à sa parole facile et entraînante, à son tact et à sa courtoisie, il ne tarda pas



M. ALBERT E. DE LORIMIER

à gagner l'estime des étudiants qui l'appelèrent unanimement à la présidence de leur association, position qu'il occupa avec dignité, tant pour lui-même que pour ceux qui l'avaient élu.

Il fit sa cléricature chez MM. Trudel, Charbonneau et Lamothe, avec qui il entra en société, immédiatement après son admission à la pratique du droit, au mois de juillet 1885. En 1887, il forma une nouvelle société avec son beau-père, l'honorable C. C. de Lorimier, élevé deux ans plus tard sur le banc de la Cour Supérieure de cette province. En 1889, M. D. Girouard, C.R., député au fédéral, du comté de Jacques Cartier, lui offrit l'honneur de se l'associer comme avocat assistant du Crédit Foncier Franco-Canadien, compagnie de prêts, faisant des affaires considérables dans tout le Canada.

Malgré que M. de Lorimier ne soit membre de la profession que depuis huit ans, il jouit cependant de la pleine confiance de ses nombreux clients et de la considération de ses confrères.

Déjà, il a conduit avec succès plusieurs causes difficiles et importantes.

Les charmes de la politique n'ont pu séduire M. de Lorimier, bien que les électeurs du comté de Laprairie l'aient déjà invité à briguer leurs suffrages. Plutôt que de se rendre à cet honneur, chose assez rare chez un jeune homme, et surtout un jeune avocat de talent, il préféra les en remercier, pour se livrer entièrement aux devoirs multiples de sa profession.

Il est l'arrière-petit-fils de Claude Nicolas Guillaume de Lorimier, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis et le petit-fils du major Claude Guillaume de Lorimier, auteur des mémoires : "Mes services durant la guerre de 1775."

Le premier se fit remarquer par sa grande valeur à la prise du fort George et au siège de Corlar, où il reçut plusieurs blessures. Le second se distingua près de St-Jean d'Iberville, sur le lac Champlain, en 1775.

M. de Lorimier épousa, en 1886, mademoiselle Malvina de Lorimier, fille aînée de l'honorable juge Charles C. de Lorimier. Elle est petite nièce du chevalier de Lorimier, exécuté en 1837.

On voit, par ces quelques faits, que M. Albert de Lorimier avait sa place toute marquée dans notre galerie nationale.

M. JOSEPH ALFRED LABELLE, AVOCAT

M. Joseph Alfred Labelle, avocat de cette ville, est né à Montréal, en l'année 1870. Il appartient à une de nos plus anciennes familles de Montréal.

Ce jeune avocat de talent promet beaucoup pour l'avenir, et, quoiqu'il soit à peine reçu à la pratique de sa profession, il a déjà une bonne clientèle. Il plaide admirablement bien les causes qu'on lui confie. La chaleur de sa parole et la conviction de son argumentation en font à coup sûr un jeune homme d'avenir.

Après avoir fait un brillant cours d'études au collège de Joliette, il suivit les cours de droit à l'Université Laval



M. JOSEPH ALFRED LABELLE, AVOCAT

de cette ville, où il brilla au premier rang parmi ses confrères étudiants. En même temps, il travaillait au cabinet de Sir Alexandre Lacoste, juge en chef de la cour d'appel. Le 12 janvier 1893, après de brillants examens, il était admis au barreau de cette province. A peine âgé de

vingt-trois ans, il a déjà su se faire, dans son district judiciaire, une clientèle enviable.

M. Joseph Alfred Labelle, alors qu'il était étudiant en droit, a été pendant deux ans secrétaire particulier de l'orateur de l'Assemblée Législative de Québec.

Issu d'une ancienne famille conservatrice, il prend en politique des allures indépendantes.



M. FABIEN VERTEFEUILLE-VANASSE, AVOCAT

M. F. VERTEFEUILLE-VANASSE, AVOCAT

M. Fabien Vertefeuille-Vanasse, ex-M.P., avocat, de Montréal, Qué., est né à St-David d'Yamaska, le 6 novembre 1849. Il est le fils de François-Xavier Vertefeuille-Vanasse et d'Angélique Dupuis, dont les ancêtres vinrent de France, en 1660, et se fixèrent aux Trois-Rivières. Il fit ses études au collège de Nicolet, de 1861 à 1870. Il commença son droit en janvier 1871 et fut admis au barreau en 1875. Il avait travaillé dans le cabinet de l'honorable juge Jetté. En 1874, il était secrétaire du club Cartier, dont il fut un des fondateurs, avec l'honorable G. A. Nantel. De 1875 à 1878, il fit partie de la société légale Trudel, Taillon et Vanasse. Ses associés devinrent les honorables F. X. A. Trudel et L. O. Taillon, aujourd'hui premier ministre de la province de Québec. En 1879, il fut élu député d'Yamaska, à la place de l'honorable juge Gill. Il représenta ce comté jusqu'aux élections générales de 1891. En 1884, à la demande de sir John A. Macdonald et de sir Hector Langevin, il prit la direction politique du journal *Le Monde*, qui devint un organe dévoué du gouvernement Macdonald-Langevin. En septembre 1892, il abandonna le journalisme pour se remettre à l'exercice de sa profession. Il a commencé, en 1892, un important travail intitulé : "La bibliothèque du code de procédure civile." Ce travail est ajourné pour attendre le rapport de la commission nommée par le Gouvernement pour la révision du code de procédure civile. En 1890, il eut l'honneur de recevoir du Souverain Pontife la croix *Pro ecclesia et Pontifice*. Pendant plusieurs années, il fut un des membres les plus actifs du parti conservateur. Il est en faveur du régime fédéral et colonial, au moins jusqu'à ce que le Canada soit assez fort pour supporter le devoir de l'indépendance. M. Vanasse est membre de l'association conservatrice du district de Montréal. Il est actuellement associé avec l'honorable G. A. Nantel, sous la raison légale de Vanasse et Nantel. Il épousa, le 17 janvier 1877, mademoiselle Marie Claire Elmire Desève, fille de Alexandre Desève, avocat, de Montréal.

M. HORMISDAS JEANNOTTE, M.P.

M. Hormisdas Jeannotte, dit Lachapelle, naquit à Saint-Henri-de-Mascouche, le 22 décembre 1843, du mariage de M. Charles Jeannotte, dit Lachapelle, cultivateur, avec Mlle Théotiste Brouillette. Il descend en ligne directe du mariage de Robert Janot avec Jeanne de Piemme de Lachapelle, Montanson, en France. Marin Janot, fils de ce dernier, fut le premier de ce nom qui vint s'établir en Canada. Il se noya et fut inhumé à Montréal, en 1664. Le sujet de notre esquisse reçut son éducation au collège Masson, à Terrebonne, où il fit un cours classique avec grande distinction. Sorti du collège, il se livra



M. HORMISDAS JEANNOTTE, M.P.

à l'étude du droit et obtint un grand succès dans sa cléricature. M. Jeannotte pratiqua à Montréal, comme notaire, en 1870, et en 1883 il abandonna cette profession pour entrer au barreau, et fut nommé, quelques années plus tard, conseil de la Reine. Il devint ensuite secrétaire-

trésorier d'une société de construction, fonction qu'il remplit pendant cinq ans. En 1877, M. Jeannotte brigua les suffrages des électeurs du quartier Sainte-Marie, pour le Conseil Municipal, et fut élu par une forte majorité. Depuis que les membres du Conseil lui ont fait l'honneur



M. ADOLPHE GERMAIN, AVOCAT

de l'élire comme président du Comité de Police, en 1885, M. Jeannotte a rempli ce poste important avec une habileté et une énergie qui lui font le plus grand honneur. M. Jeannotte est très populaire dans sa division électorale, et ses mandants l'ont réélu à chaque élection municipale, depuis 1877, et, en 1893, il ne rencontra aucune opposition. En politique, M. Jeannotte est un conservateur indépendant, un orateur redoutable sur les *hustings*, et, aux élections de 1892 pour la représentation du comté de L'Assomption au Fédéral, il fut accueilli comme candidat du Gouvernement et il a été élu par acclamation.

M. ADOLPHE GERMAIN, AVOCAT

C'est avec un réel plaisir que nous faisons figurer au nombre de nos Canadiens-Français importants, notre ami, M. l'avocat Adolphe Germain.

Monsieur Adolphe Germain est natif de Sorel, et n'est âgé que de vingt-huit ans. Après avoir suivi pendant quelques années les cours qui se donnaient à l'école élémentaire de sa paroisse natale, le jeune Adolphe entra au collège de Montréal, sous la savante direction des messieurs de St-Sulpice, pour y faire des études classiques.

Animé de bonnes dispositions et doué des plus belles qualités de l'intelligence, M. Germain fit de fortes études dans ce bon vieux collège.

Son cours terminé, monsieur A. Germain, se sentant attiré vers la noble profession d'avocat, se livra avec acharnement à l'étude du droit. Il entra donc à l'université Laval, à l'ouverture des cours, dans l'automne de 1881, et fit sa cléricature à l'emploi et sous la surveillance des professeurs Laflamme et Mercier. Sous des maîtres aussi habiles et aussi dévoués, et possédant lui-même toutes les qualités qui peuvent faire réussir, monsieur Germain fit une excellente cléricature et fut admis au barreau, après de brillants examens. Il a toujours bien réussi dans l'exercice de sa profession, et il est un des plus estimés parmi les avocats de son âge.

Monsieur Germain est le procureur du baron Seillière, de Paris, qu'on peut appeler, à juste titre, le rénovateur de l'industrie du sucre de betterave en cette province, et M. Germain représente aussi d'autres intérêts français très importants, il a fait beaucoup pour les faire prospérer en ce pays.

En France, M. Germain serait républicain. En Canada, il est libéral.

M. P. LECLAIR, AVOCAT

La belle paroisse de Sainte-Thérèse de Blainville, située dans le comté de Terrebonne, a donné plusieurs hommes remarquables à notre barreau et notre législature. Parmi eux se trouve M. P. Leclair, avocat de Montréal et député à la Chambre des Communes pour son comté.



M. P. LECLAIR, AVOCAT

M. P. Leclair est né, à Sainte-Thérèse-de-Blainville, en l'année 1860. Il appartient à une des plus braves familles de cette paroisse.

Il a reçu son éducation au collège de Sainte-Thérèse, où il a remporté plusieurs lauriers. Admis à l'étude du

droit le 11 juillet 1880, il commença, dans l'automne de la même année, à suivre les cours de droit à l'Université Laval de Montréal, et en même temps travaillait dans le cabinet de MM. S. & C. C. de Lorimier, avocats. En l'année 1883, le 11 juillet, il était admis à la pratique de sa profession.

Il commença sa carrière sous les plus heureux auspices. Il travailla avec toute l'énergie qu'on lui connaît et, quoiqu'au début de sa carrière, il a déjà beaucoup brillé dans le monde des affaires ; par ses talents et son labeur, il a conquis une des positions les plus enviables au barreau.

Sa popularité est telle dans son comté que, malgré son jeune âge, aux dernières élections fédérales, il était jugé, par les électeurs du comté de Terrebonne, comme



M. L. O. DAVID, AVOCAT

l'homme le plus propre et le plus habile pour représenter leurs intérêts à la Chambre des Communes de ce pays, et il fut élu par acclamation comme conservateur.

Ce dernier gage de l'estime générale d'un comté est plus que suffisant pour faire voir les grandes qualités et les mérites de M. P. Leclair.

M. L. O. DAVID, AVOCAT

M. Laurent Olivier David, avocat, et le populaire greffier de la cité de Montréal, le sujet de cette esquisse, naquit au Sault-au-Récollet, le 24 mars 1840.

Son père était le major Stanislas David, et sa mère, Mlle Élizabeth Tremblay, de la Malbaie.

Dès son bas âge, M. David, qui devait plus tard devenir un avocat éminent, un représentant favori du peuple dans l'Assemblée Législative, un haut fonctionnaire civique important, mais surtout un des plus grands littérateurs canadiens-français, laissait entrevoir, par des qualités remarquables, l'avenir brillant qui l'attendait. Envoyé au collège de Ste-Thérèse pour y faire son cours classique, il gagna, par son assiduité au travail, l'estime de ses professeurs et termina ses études avec grande distinction.

Il embrassa le droit et entra dans ce but à l'étude de feu l'Hon. M. Mousseau. Admis au barreau en 1864, après avoir subi un examen des plus brillants, il devint l'associé de M. Mousseau. A cette époque, les luttes de la politique s'engageaient avec beaucoup d'ardeur et M. David, conjointement avec MM. Mousseau et Desbarats, fonda *L'Opinion Publique*, qui devint, en peu de temps, une des revues canadiennes les plus populaires. Il se sépara bientôt de M. Mousseau et quitta *L'Opinion Publique* pour fonder, avec M. C. Beausoleil, un autre journal appelé *Le Bien Public*, qui, grâce à ses écrits foudroyants sur le scandale des Tanneries, fit tomber le gouvernement Ouimet et détermina une croisade contre toute influence religieuse sur les questions politiques. C'est comme littérateur que M. David est mieux connu ; il écrivit un magnifique volume sur la rebellion de 1837-38, intitulé : "Les Patriotes," il publia aussi les "Portraits et Biographies" de nos Canadiens-français les plus distingués. En 1886, il brigua les suffrages dans Montréal-Est et fut député à la Chambre locale, mais en 1890, il refusa la candidature. M. L. O. David est président général de l'Association St-Jean-Baptiste et est occupé maintenant à doter son pays d'un des plus beaux monuments du Canada tout entier, "Le Monument National," qui est maintenant à la disposition du public.

En 1892, M. David fut nommé greffier de la cité de Montréal, poste rendu vacant par la mort de M. Chs. Glackmeyer.

M. L. C. PELLETIER, B.C.L., M.P.

Un de ses amis a bien voulu nous fournir les notes suivantes :

M. Louis Conrad Pelletier naquit à Lavaltrie, comté de Berthier, le 10 novembre 1852, et descend d'une ancienne famille française distinguée.

Par son père, il était cousin-germain de feu l'Hon. Louis Siméon Morin.

Il a fait ses études classiques au collège de L'Assomption ; puis ses études légales à l'Université McGill, à Montréal, tout en suivant en même temps le bureau, alors en grand renom, de MM. Mousseau, Chapleau et Archambault, avocats.

Gradué bachelier en droit civil au printemps de 1877, il fut reçu avocat le 11 de juillet de la même année, et ouvrit un bureau à Montréal, où il a pratiqué depuis.

M. Pelletier ne tarda pas à se faire une position distinguée au barreau.



M. L. C. PELLETIER, B.C.L., M.P.

Comme tous les jeunes avocats de talent, il fut vite entraîné dans le mouvement politique et les luttes du *husting*.

Les comtés de Berthier et de Laprairie ont particulièrement apprécié son habileté, son éloquence et ses succès.

Dans le comté de Laprairie surtout, son nom comme avocat fut mis considérablement en relief par des causes difficiles, qui suscitaient un grand intérêt et qu'il a su conduire à bonne fin.

Son intégrité et sa franchise, comme son affabilité et ses bonnes manières, lui valurent une grande popularité dans le comté de Laprairie.

Aux élections locales de 1890, les courants de l'opinion publique n'avaient pas cessé d'être favorables au gouvernement Mercier. Les perspectives de succès, pour les candidats conservateurs, n'étaient pas grandes.

Le comté de Laprairie, dans trois élections qui y avaient eu lieu en 1887 et 1888, avait élu, à de fortes majorités, des députés libéraux.

M. Pelletier y fut choisi, comme candidat conservateur, contre feu l'Hon. George Duhamel, alors ministre des Terres de la Couronne, et, après une lutte très vive, ce dernier ne l'emporta que par une majorité de seize voix.

Huit mois après, arrivait la dissolution du Parlement Fédéral et M. Pelletier était encore choisi comme l'adversaire de M. Cyrille Doyon, qui avait représenté le comté de Laprairie depuis 1887.

La lutte fut ardente et M. Pelletier en sortit vainqueur avec une majorité de cinquante-six voix.

En Chambre, il débuta modestement, préférant étudier et acquérir l'expérience parlementaire avant de se jeter dans les débats toujours si bien et si savamment faits par les anciens et les expérimentés des deux partis.

Au physique, disons en deux mots de M. Pelletier : Tenue parfaite ; taille de six pieds ; bien campé, solide ; belle tête ; physionomie agréable et galant homme.

M. Pelletier a été fait conseil de la Reine, le 7 mars 1893.

M. G. E. MATHIEU, L.L.L., AVOCAT

Le jeune barreau de Montréal est, en général, composé de jeunes gens de talent, et au nombre de ces derniers, il faut placer M. G. E. Mathieu.

Ce jeune avocat est fils de l'Hon. juge Mathieu, dont la réputation est si grande et si respectée. Après avoir gradué au collège de Montréal, il fut bientôt admis à la pratique de sa profession, en 1889. Depuis lors, sa clientèle n'a été qu'en augmentant, et M. Mathieu a obtenu un succès aussi remarquable que bien mérité, dû surtout à son énergie, à son esprit d'entreprise et à sa grande persévérance.

On lui a confié déjà des causes célèbres, entr'autres celle de Baxter vs. "The Central Bank of Toronto," et la cause de Durocher, au cours desquelles il a donné des preuves d'une grande intelligence et d'une grande habileté. Il connaît à fond le droit commun, le droit criminel et le droit commercial.

M. Mathieu est l'un des avocats les plus capables parmi les jeunes. Très populaire et très estimé, il a su se faire une réputation enviable parmi ses confrères, et digne de la haute réputation de son père, l'Hon. juge Mathieu.



M. G. E. MATHIEU, L.L.L., AVOCAT

Il est maintenant l'un des membres de la société légale Adam et Mathieu.

M. M. L. Z. FORGET, AVOCAT

M. Marie Lucien Zéphirin Forget, avocat et greffier de la cour du recorder de la cité de Montréal, naquit à St-Valentin, comté de St-Jean. Il est fils de feu Jean Jacques Jérémie Forget et de Marie Guenette, autrefois



M. M. L. Z. FORGET, AVOCAT

de St-Janvier, et frère de Amédée Forget, avocat, ex-secrétaire des lieutenants-gouverneurs Laird et Dewdney, et faisant maintenant partie de la commission chargée de régler les réclamations des sauvages du Nord-Ouest, de Joseph Forget, marchand, de Pigeon Lake, Manitoba, et de A. P. Forget, avocat.

La tenacité qu'il met dans toutes ses entreprises et surtout dans les procès qu'il soutient pour la municipalité dont il est le représentant, dénote son origine normande, comme sa franchise et son amour pour les malheureux, que sa position lui permet quelquefois de soulager, et son entêtement dans les idées, laissent voir qu'il y a aussi du Breton chez lui.

Son père fut un des premiers élèves du collège Ste-Thérèse. Après sa rhétorique, il se fit instituteur et passa la plus grande partie de sa vie à enseigner.

[illegible]d-vicaire Édouard Crevier, fondateur du petit séminaire de Ste-Marie de Monnoir, ayant remarqué les aptitudes de Lucien, se fit son protecteur et l'admit gratuitement dans son collège, en reconnaissance des services que M. Forget, père, avait rendu, à ses paroissiens comme instituteur.

L'élève fut digne du protecteur ; le travail du premier fut la récompense des sacrifices du second.

Dans les vacances de 1867, Lucien, qui n'aimait pas l'oisiveté, entrait à l'école militaire de Montréal. Le 16 novembre de la même année, il en sortait avec le grade de capitaine dans les armées de Sa Majesté, dont il a toujours été un fidèle et loyal sujet.

Né de parents sincèrement catholiques, et remplis de vénération, de respect et d'amour pour le chef de l'Église, enthousiasmé lui-même par les récits des glorieux faits d'armes des soldats du Pape, emporté par la noble conduite du chevalier LaRocque, blessé et laissé pour mort sur le champ de bataille de Mentana, Lucien Forget, quoiqu'âgé alors de seize ans seulement, s'enrôla dans le premier détachement des zouaves pontificaux canadiens, qui quittèrent Montréal pour la Ville Éternelle, le 18 février 1868, apportant avec eux la bénédiction du grand évêque, Mgr Bourget, et les vœux et l'admiration de toute la nation. Durant deux ans, M. L. Forget fit le service de simple soldat d'une manière exemplaire.

Son capitaine, M. de Goutte-Pagnon, compagnon d'armes du chevalier B. A. T. de Montigny, en 1861, voulut plusieurs fois l'élever en grade dans le régiment, mais le zouave Forget, qui n'avait d'admiration que pour son capitaine, à cause de sa bravoure, de son beau caractère et de l'intérêt qu'il portait aux zouaves canadiens, préféra rester sous son commandement plutôt que d'accepter une promotion qui l'aurait séparé de lui en le forçant de passer dans une autre compagnie.

L'exemple de Lucien fut suivi par deux de ses frères, Joseph et Adelard, qui, plus heureux que lui, eurent l'avantage d'exposer leur vie au siège de Rome, en 1870.

De retour au pays, M. Forget finit son cours classique, sous le professorat de Mgr E. Gravel et du révérend messire Nadeau.

Le 17 janvier 1873, il fut admis à l'étude du droit. Il fit la première partie de sa cléricature sous MM. Mousseau et Chapleau, et la termina avec MM. de Bellefeuille et Turgeon.

Le 17 janvier, 1877 il devenait avocat et commençait l'exercice de sa profession sous les plus heureux auspices. Le 23 mai 1878, M. Forget contracta mariage avec Marie Delose Octavie Papineau, fille unique de Octave Papineau. Dieu bénit cette union, car de ce mariage naquirent six enfants.

Aux élections du barreau, en mai 1882, M. Forget fut élu secrétaire de l'ordre et fut réélu à l'unanimité l'année suivante. Après la mort du regretté A. Germain, greffier de la Cour du Recorder, en 1889, M. Forget fut unanimement choisi par le Conseil de Ville de Montréal pour le remplacer. Depuis cette époque, il a toujours rempli sa charge de greffier d'une manière digne et de façon à s'attirer l'estime des autorités municipales et des citoyens de Montréal.

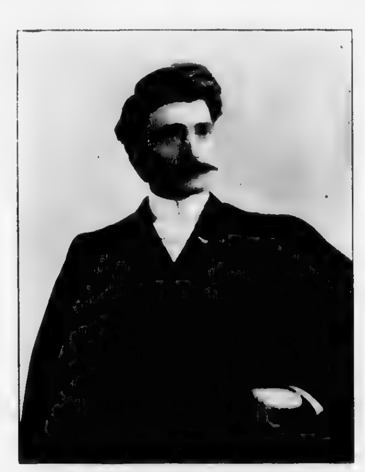
M. L. Forget fut un des fondateurs du club National, avec MM. Beique, Christin, Amédée Forget, son père, Lareau, Bienvenu et Desmarais. Ce club existe encore, plus florissant que jamais.

Il fut le premier et le dernier président du Cercle Catholique, fondé par messire Desmazures, du Séminaire

de St-Sulpice, et dont les principaux membres étaient MM. Arthur Globensky, avocat, Ernest Tremblay, Dr S. Vigeant, Léon Gougeon et autres, alors tous étudiants.

M. Forget fonda aussi l'Institut légal, avec G. A. Nantel, ministre actuel des travaux publics pour la province de Québec, F. Vanasse, ex-M.P., Zotique Renaud, Conrad Pelletier, Édouard Couillard, Bisaillon, R. Desrivières, Cossuth Duval, le sénateur Poirier, Arthur Globensky, Marsolais, de L'Assomption, Ernest Tremblay, etc., etc. Cet institut, composé exclusivement d'étudiants en loi, avait pour principal objet la discussion de questions légales et constitutionnelles. Les débats furent magnifiques et annoncèrent longue vie. Il y avait émulation parmi ces jeunes gens qui sortaient tous de différents collèges, et chacun voulait montrer la supériorité de l'enseignement qu'il avait reçu. C'était un véritable concours de travail et d'intelligence. Les réunions étaient toujours nombreuses, chaque membre se faisant un devoir de venir entendre ceux qui s'étaient inscrits. Il y fut prononcé des discours et lu des essais qui auraient figurés dignement dans les colonnes de nos grands journaux. Malheureusement, l'Institut, qui faisait tant de bien et qui en aurait fait encore davantage en astreignant la jeunesse étudiante à un travail constant et utile, n'exista que quelques mois. La politique, qui tue tout, eut aussi raison de cette société. La politique engendra la discorde et la discorde fut la cause de la mort de l'Institut.

M. Forget appartient aux sociétés suivantes : Association Catholique de Secours Mutuels, comme vice-président ; Forestiers Catholiques, comme vice-chef forestier ; Ordre ancien des Ouvriers unis, comme maître-ouvrier ; et, comme simple membre, à la Société des Artisans Canadiens, et aux unions St-Joseph et St-Pierre.



M. G. LA ROCHELLE, B. A., AVOCAT

Depuis 1874, M. Forget a toujours été un membre très actif de l'Union Allet, deux fois il en fut le vice-président général. Il prit part à toutes les grandes démonstrations que les zouaves organisèrent, il en fut souvent l'âme directrice qui en assure le succès.

Jusqu'à présent, la vie de cet homme a été bien remplie.

M. G. LAROCHELLE, B. A., AVOCAT

L'une des figures les plus sympathiques du jeune barreau de Montréal.

Né à Sorel d'une vieille famille française, il fit un brillant cours d'études, d'abord au collège de Sorel, puis au séminaire de Nicolet, où il concourut, avec grand succès, pour le prix du prince de Galles, et fut gradué avec le titre de bachelier ès-arts.

Après deux années d'études légales au bureau de l'Hon. Wilfrid Laurier, M. LaRochelle vint se fixer à Montréal et continuer sa cléricature chez l'Hon. R. Laflamme, dont il devint l'associé, lors de son admission à la pratique du droit.

Plus tard, il forma une société avec M. J. A. C. Madore, et les deux jeunes gens se mirent bravement à l'œuvre. Le succès qu'ils ont obtenu jusqu'à présent est un succès bien mérité. C'est un juste tribut d'hommages rendu à l'intelligence, au talent uni à l'énergie et au travail. La clientèle de M. LaRochelle se recrute dans les hautes sphères de notre monde commercial et elle a augmenté de jour en jour, au point de contribuer à faire de ce bureau l'un des plus importants de cette ville. Notre ami a déjà plaidé dans plusieurs causes importantes.

En politique, formé à l'école des Laurier et des Laflamme, M. LaRochelle est un des chefs de l'école des jeunes libéraux. Je ne crois pas que, depuis son admission au barreau, et même avant cette date, il se soit fait, dans le district de Montréal, une seule élection, générale ou partielle, fédérale ou locale, où il n'ait été heureux de déployer son grand talent oratoire. Il prit une part active à la célèbre campagne de 1886 et se plaça dès lors au premier rang parmi tant de jeunes tribuns qu'un vent de patriotisme poussait soudain de l'avant, et dont les talents venaient d'être révélés au public.

Aussi le parti libéral n'a-t-il pas épargné ses marques de confiance à ce lutteur courageux et infatigable. Il fut le secrétaire privé de l'Hon. W. Laurier, et le Club National de Montréal, la plus importante association libérale de la province de Québec, l'a choisi comme son président pendant l'époque mouvementée de 1891-92.

Les services qu'il a rendus à cette institution sont inappréciables, et nous ne pouvons que souhaiter à ses successeurs de l'imiter et de maintenir, dans les délibérations du club, ce ton digne et ce décorum qu'il savait toujours y apporter.

Dans le cours de l'année dernière, M. LaRochelle a



M. E. N. SAINT-JEAN, AVOCAT

été nommé conseil suprême de l'Ordre Cosmopolitain des Forestiers.

M. LaRochelle n'est pas seulement un orateur remarquable, c'est aussi un écrivain fort estimé. Il a publié, dans diverses revues et dans les grands journaux politiques de cette ville, des articles bien pensés où, sous le couvert du pseudonyme, on reconnaissait aisément la facilité et l'élégante correction du style de notre ami LaRochelle.

M. E. N. SAINT-JEAN, AVOCAT

M. E. N. Saint-Jean, l'associé de M. Préfontaine, est né à Joliette. Il a fait son cours d'études au collège des Pères Jésuites et a été admis à la pratique de sa profession en 1879.

M. Saint-Jean a su se faire, au barreau, une réputation d'avocat criminaliste sans rival, par sa profonde connaissance du droit criminel, son habileté à examiner les témoins et son éloquence entraînante. Il a plaidé, entr'autres causes célèbres, la fameuse cause de la Reine contre Naeglé et al., qui fit tant de bruit par tout le pays. Il a aussi été appelé à diriger les causes de la Reine vs. Léda Lamontagne, et actuellement devant le Conseil Privé, pour l'importante affaire de Forget vs. Ostigny, qui devra régler la jurisprudence sur les prix de bourse. Dans le cours de l'année 1891, M. Saint-Jean a été appelé à remplir, aux assises criminelles, les fonctions de substitut du procureur général.

En politique, il est libéral. Il a pris part à la plupart des élections dans ce district. Comme orateur populaire, il est d'une grande force devant les masses; c'est peut-être le tribun le plus puissant de son parti.

M. PAUL G. MARTINEAU

M. Paul G. Martineau est né à Montréal, en 1858. Il est le fils de M. J. B. Martineau, et de Dame Philomène Prénoveau. Il a fait son cours au collège Sainte-Marie, étudia le droit à l'Université McGill et fut admis à la pratique du droit en juillet 1879. En 1881, il devint l'associé de l'Hon. H. Mercier et de M. C. Beausoleil, et resta avec eux jusqu'en 1892.

M. Martineau a su se faire une clientèle dont il possède la confiance absolue et parmi laquelle il compte plusieurs corporations publiques et privées. En politique, il est libéral. En 1883, il fut nommé président du Club National.

Il a épousé, le 27 septembre 1886, Mlle Emma Charbonneau.

M. ALF. GIRARD, B.C.L., M.P.P.

M. Alf. Girard, B.C.L., M.P.P., avocat de Montréal, est né à Marieville, Québec, le 6 juillet 1859. Il est le fils de M. Pierre Girard et de Mme Marie Pelletier, tous deux vivants (1894). Son père était cultivateur, mais il est aujourd'hui indépendant et demeure à Marieville. M. Girard a d'abord étudié à Marieville, puis au collège de Sherbrooke, et, finalement, il a été gradué au collège McGill, où il a fait son droit et a été gradué, en 1882, avec le titre de B.C.L. Admis au barreau la même année, il s'établit à Marieville, où il demeure encore. Il y pratiqua jusqu'à ce qu'il devint l'associé de l'Hon. Geo. Duhamel et de M. J. O. Pelland, à Montréal. L'étude porte aujourd'hui le nom de Pelland et Girard. M. Girard



M. ALF. GIRARD, B.C.L., M.P.P.

fut élu membre de la Chambre de Québec, pour Rouville, P.Q., en 1890, puis réélu en 1892. C'est un national-libéral. Il a été marié deux fois: la première, à Mlle Eugénie Reeves, de Montréal, en 1882; la seconde, à Mlle Albini Auclair, en 1891.

M. L. O. HÉTU, NOTAIRE

Léonard Ovide Hétu, notaire public, de Montréal, naquit à Lavaltrie, comté de Berthier, le 16 août 1834, son père, feu Joseph Hétu, mourut en 1892, à l'âge de 88 ans. M. Hétu reçut son éducation classique au

M. L. O. HÉTU, NOTAIRE

collège de l'Assomption, et après avoir terminé ses classes en 1853, il entra au collège de Montréal, où il se livra à l'étude de la théologie. Trois ans plus tard, on le voit retourner à son "Alma Mater," comme professeur, où il eut l'honneur d'avoir dans cette institution l'honorable Wilfrid Laurier pour élève. En 1856, M. Hétu abandonna ses études théologiques pour se livrer à la profession du notariat, et il étudia d'abord sous feu F. X. Lafond, notaire, de Berthier, et ensuite sous feu J. Doucet, de Montréal. Après avoir suivi un cours complet de droit au collège Ste-Marie, à Montréal, il obtint son diplôme et fut admis à la pratique de sa profession en octobre 1859, après quoi, il ouvrit une étude à Montréal, où il est encore aujourd'hui. En 1874, il entra en société avec L. N. Dumouchel, et continua avec ce dernier jusqu'en 1888, alors que la société fut dissoute, M. Hétu formant société avec son fils, jeune homme de talent et d'énergie, qui mourut le 6 octobre 1893. M. Hétu est membre de la Chambre des Notaires pour la province de Québec depuis 1885, juge de paix, commissaire pour l'érection des paroisses civiles dans l'archidiocèse de Montréal et président de l'Assurance Mutuelle contre le feu, de Montréal. M. Hétu est administrateur de plusieurs successions importantes. Il est notaire de nombreuses institutions et corporations publiques, entr'autres de la Corporation catholique de l'Archevêché de Montréal, des révérends Pères Jésuites, des sœurs de la Providence et des sœurs du Bon Pasteur. En politique, il est conservateur, mais il n'y a jamais pris une part active. M. Hétu est catholique sincère et un homme d'une intégrité reconnue. Il épousa, en 1861, Marie Louise Euphrosine Martin, fille aînée de feu Simon Martin, de Montréal.

M. CHATEAUGUAY DE SALABERRY

M. Chateauguay Georges Guy d'Irumberry de Salaberry, notaire de Montréal, est né à St-Vincent de Paul, dans le comté de Laval. Il est le plus jeune fils de feu l'honorable lieutenant-colonel Alphonse Melchin d'Irumberry de Salaberry en son vivant, député-adjudant-général, et de feue dame Émélie Guy, et par conséquent, le petit-fils du héros de Chateauguay, dont il porte le nom glorieux qui vivra éternellement dans l'histoire de notre pays.

M. de Salaberry commença ses études classiques au collège des Jésuites, à Montréal, et les termina brillamment à celui des Clercs St-Viateur, à Joliette, d'où il sortit en 1876, pour se livrer à l'étude de la loi. Il fut admis à la pratique du notariat en 1880, mais ne commença à exercer qu'en 1885. Après avoir été employé plusieurs années à la Cour Supérieure et au bureau des magistrats de police, il démissionna en 1888, pour se livrer entièrement à sa profession qu'il exerce en société depuis 1889, avec M. François Pérodeau, le secrétaire de



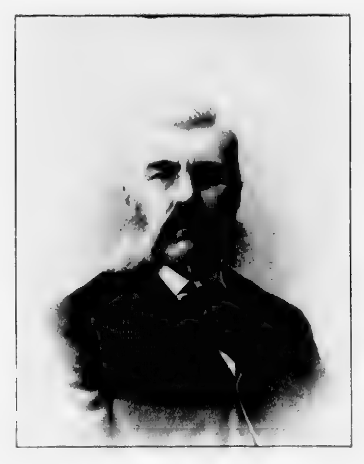
M. CHATEAUGUAY DE SALABERRY

la Chambre des Notaires, autrefois associé de feu J. H. John, et aujourd'hui à la tête d'une des plus belles études de notaire, sous le nom de Pérodeau et de Salaberry.

Lors de la dernière épidémie de petite vérole, M. de Salaberry, nommé greffier de la cour sanitaire, donna

toute son énergie et toutes ses connaissances à ses délicates et difficiles fonctions, qu'il remplit de manière à s'attirer les félicitations des autorités et du public.

Fait assez singulier, M. de Salaberry, bien qu'âgé de trente-cinq ans seulement, est le plus ancien volontaire de



M. TREFFLÉ LAPALME

son âge, ayant servi, comme soldat et comme caporal, à l'âge de sept ans, dans le neuvième bataillon des voltigeurs canadiens, à Québec.

En politique, il est conservateur.

Tant à cause du prestige attaché à son nom, qui est un des plus illustres du Canada, et célèbre en France, qu'à raison de ses qualités personnelles, M. Chateauguay de Salaberry mérite une place d'honneur dans cette œuvre nationale.

M. TREFFLÉ LAPALME

M. Trefflé Lapalme qui, sans contredit, compte parmi les notaires les plus estimés de notre ville, est âgé de 64 ans. Son étude est située au numéro 96 de la rue St-François-Xavier. Né en la paroisse de Belœil, comté de Verchères, M. Lapalme descend d'une famille fort honorable, il fit ses classes au collège de St-Hyacinthe, où il compta au nombre des bons élèves, et entra jeune encore dans l'étude de M. J. R. Brillon, notaire, sous lequel il fit sa cléricature, à Belœil. Le 15 octobre 1857, il fut admis à la pratique. Il y aura donc bientôt quarante ans que M. Lapalme est entré dans le notariat. Il y occupe une place honorable et aura, à sa mort, la satisfaction de laisser à sa famille le souvenir d'une vie sans tache. M. Lapalme fait partie de la société canadienne-française de construction de Montréal, dont il est le secrétaire-trésorier depuis le premier mai 1877. Il a eu l'honneur d'être nommé aussi trésorier de la chambre des notaires de St-Hyacinthe. Citer ces faits, c'est dire en quelle estime il est tenu par tous ses confrères. En politique, il s'est toujours montré conservateur indépendant.

M. LÉANDRE BÉLANGER, NOTAIRE

Nous croyons devoir esquisser une des plus brillantes figures de la profession de notaire, à l'aide de quelques détails biographiques que nous avons pu recueillir. M. Léandre Bélanger naquit, en 1848, à Saint-François-de-Sales, dans le comté Laval. Après avoir fréquenté, pendant quelques années, les écoles élémentaires de sa paroisse natale, le jeune Léandre alla poursuivre ses études au collège de Terrebonne. Doué d'un talent naturel et d'une intelligence brillante, M. Bélanger fit de bonnes études au collège Terrebonne et se prépara dignement à la profession qu'il devait un jour embrasser.

Le notariat avait pour lui des attraits tout particuliers, aussi, à la fin de ses études, résolut-il de diriger tous ses efforts vers cette noble profession.

C'est le 1er mai de l'année 1866 que M. Bélanger commença sa cléricature avec M. le notaire J. M. Prévost, de Terrebonne. Animé de bonnes dispositions, et naturellement doué des plus belles qualités intellectuelles, le jeune clerc fit de remarquables études sous la direction de



M. LÉANDRE BÉLANGER, NOTAIRE

M. Prévost, et fut admis à la pratique du notariat après de sérieux examens. Grâce à ses grandes capacités, M. le notaire Bélanger sut bientôt se faire une forte clientèle, et par ses manières toujours douces et affables, il s'acquit l'estime de tous ceux qui le connaissaient.

M. Bélanger est membre de la chambre des notaires, et l'un des membres du "Cercle des Notaires." Il fut, de plus, nommé commissaire de la Cour Supérieure et juge de paix. L'Union Catholique de Montréal le compte pour un de ses membres. Comme politicien, il se dit indépendant, se réservant ainsi la liberté de voter pour le candidat le plus digne de sa confiance.



J. E. O. LABADIE, NOTAIRE

M. J. E. O. LABADIE, NOTAIRE

Il est peu de figures aussi sympathiques que celle de Mtre Joseph Évariste Odilon Labadie, notaire, dont le nom est si connu à Montréal. Lorsque l'on entend parler de lui, on songe involontairement à ces portraits d'hommes honorables et respectés, que le roman nous donne si souvent comme type du vrai notaire.

Il est né à Montréal, le 21 septembre 1828, son père, homme sage et pratique, voulant que son fils, avant de commencer l'étude du latin, connût à fond la langue anglaise, lui fit suivre tout d'abord un cours d'anglais et de français, au collège de Chambly, et aux écoles anglaises de Montréal. Il termina ses études classiques au collège de Montréal.

Mtre Labadie commença, le 15 octobre 1849, cette carrière professionnelle, dans laquelle son nom restera synonyme de loyauté et d'honnêteté.

Il a été lieutenant de milice, juge de paix, commissaire de toutes les cours de la province de Québec et marguillier de la paroisse de Notre-Dame de Montréal. Il a été membre de l'ancienne Chambre des Notaires de Montréal et de la Chambre provinciale des Notaires.

Il a toujours été dévoué au parti libéral. La famille entière, père et fils, appartient à cette classe d'hommes d'affaires, sur la respectabilité et l'honorabilité desquels on peut compter.

M. CLÉOPHAS LECLERC, NOTAIRE

Nous avons cru nous rendre agréable à ceux qui, de ce jour, se prêteront à la lecture de notre humble travail, en donnant ici quelques détails biographiques sur l'un de nos citoyens canadiens-français les plus en vue de Montréal.

M. Cléophas Édouard Leclerc est né à Montréal et est âgé de 48 ans. Il s'honore d'être le descendant de Gilbert Barbier, qui combattait aux côtés de M. de Maisonneuve, le 30 mars 1644, à la Place d'Armes de Montréal, et aussi le descendant de Abraham Martin, dit l'Écossais, l'un des premiers colons de Québec, et qui a donné son nom aux Plaines d'Abraham. Il fit ses études au collège de Sainte-Thérèse, où il se fit admirer par sa vaste mémoire, son intelligence éclairée et ses bonnes dispositions. Son cours terminé, le jeune Cléophas, se sentant porté vers l'étude de la loi, embrassa la noble profession du notariat. Bien préparé par de fortes et sérieuses études au collège de Sainte-Thérèse, M. Leclerc fit une brillante cléricature chez F. DeS. Bastien, N.P., à Vaudreuil, et fut admis à la pratique du notariat le 15 octobre 1866, à la suite de ses épreuves devant la chambre des notaires. Après avoir résidé à New York pendant huit ans, de 1868 à 1875, M. le notaire Leclerc vint à Montréal et y exerça sa profession depuis, avec beaucoup de succès.

La chambre des notaires l'a compté au nombre de ses membres de 1882 à 1891. Notre distingué citoyen



M. CLEOPHAS LECLERC, NOTAIRE

est président de la Branche No 83 de la C. M. B. A., et il est de plus membre de l'Association des Forestiers Indépendants.

Le parti libéral le compte pour un de ses dévoués partisans.

J

M. ONÉSIME MARIN, NOTAIRE

M. Onésime Marin est âgé de cinquante ans et est né à Saint-Simon, dans le comté de Bagot, de parents peu riches, mais très estimés. Après avoir fréquenté, durant quelques années, l'école élémentaire de sa paroisse natale,



M. ONÉSIME MARIN, NOTAIRE

le jeune Onésime entra au collège de Saint-Hyacinthe, pour y suivre un cours d'études classiques. En 1861, il finissait son cours et était prêt à entrer dans la vie active. La profession de notaire lui avait toujours souri, aussi se résolut-il d'embrasser cette noble carrière. Mais ses parents n'ayant pas les moyens de lui faire continuer son éducation, notre jeune homme dut se faire instituteur durant deux ans dans sa paroisse natale. Malgré le peu de loisirs qu'il lui restait entre ses heures de classe, M. Marin cependant s'appliqua aussi à suivre le bureau de feu M. le notaire Joseph Amiot.

Après s'être livré à l'enseignement pendant deux années et avoir acquis un peu de capital, M. Marin continua sa cléricature chez M. H. R. Blanchard, N.P., à Saint-Hyacinthe. Grâce à son énergie, à son courage et à son travail constant, notre jeune étudiant fut admis à la pratique du notariat le 15 juin de l'année 1866.

M. le notaire Marin commença à exercer sa profession à Saint-Denis, sur la rivière Richelieu. Après huit ans de pratique peu lucrative, il vint à Montréal, et, le 1er mai 1874, il entrait comme clerc à la Compagnie de Prêt et Crédit Foncier. En 1881, il entra en société avec MM. Papineau et Durand, notaires ; puis, à la mort de M. Durand, il continua l'exercice de sa profession avec M. C. F. Papineau, jusqu'au 1er mai 1892. Lors du décès de ce dernier, il devint alors chef du bureau Papineau, Marin et Morin, No 56 de la rue Saint-Jacques. Depuis 1885, M. le notaire Marin est trésorier de la Chambre des Notaires. Il appartient en outre à la Chambre de Commerce Canadienne-Française et est président de la Compagnie Électrique Saint-Jean-Baptiste et directeur de la Compagnie d'Exposition de Montréal.

Comme politicien, M. le notaire Marin est libéral, mais modéré, plus occupé de ses affaires professionnelles que de la politique.

M. MARIE GUSTAVE ÉCREMENT, N.P.

M. Marie Gustave Écrement, notaire et secrétaire-trésorier de la municipalité de Maisonneuve, naquit en 1865, à St-Jacques-de-l'Achigan, comté de Montcalm. Il reçut son éducation au collège de L'Assomption, où il compléta un brillant cours d'études classiques. Il était aimé de ses condisciples par ses qualités affables.

Au sortir de son "Alma Mater," il vint à Montréal pour commencer la lutte de la vie et choisit le notariat comme profession. Ses talents naturels et son amour du travail, lui firent passer ses examens à l'Université Laval avec distinction. Admis à la pratique de sa profession, en 1888, il alla s'établir dans la ville de Maisonneuve. Il fut nommé secrétaire-trésorier de cette ville et des commissaires d'écoles, puis greffier des juges de paix de cette



M. MARIE GUSTAVE ÉCREMENT, N.P.

ville. Il a rempli ses fonctions à la grande satisfaction de tous ses concitoyens.

Il fait partie de l'association des Forestiers Catholiques, comme vice-chef Ranger ainsi que des Artisans Canadiens-Français.

M. A. J. H. SAINT-DENIS, NOTAIRE

M. André Julien Hormisdas Saint-Denis n'est âgé que de vingt-neuf ans et est né à Saint-Clet, dans le comté de Soulanges. Après avoir fréquenté, pendant un certain nombre d'années, les écoles élémentaires du rang de



M. A. J. HORMISDAS SAINT-DENIS, NOTAIRE

Saint-Emmanuel, paroisse Saint-Clet, puis l'académie Sainte-Marie, sur la rue Craig, à Montréal, le jeune Hormisdas entra au collège Bourget, à Rigaud, pour y suivre un cours d'études supérieures. Doué d'une mémoire vaste, d'une intelligence éclairée et des plus belles qualités du cœur, le jeune écolier sut s'acquérir l'estime et l'affection de ses supérieurs, et fit de brillantes études. A la fin de son cours, ses goûts et ses aptitudes le portant vers l'étude de la loi, il crut devoir embrasser la profession honorable du notariat.

Il commença donc sa cléricature en 1887, sous la direction de M. A. M. Pharaud, notaire de Saint-Polycarpe, puis entra à l'Université Laval, Faculté de Droit, l'année suivante. Il entra alors à l'étude de MM. Joseph Melançon et L. N. Dumouchel, notaires. En 1890, il prenait le degré ou le titre de " bachelier en droit " devant la Faculté Laval et était licencié cette même année, au mois de mai. M. le notaire Saint-Denis commença à exercer sa profession à Montréal au mois d'octobre 1890. Il parle également bien le français et l'anglais. Très populaire dans le comté de Soulanges, ses co-paroissiens l'ont vivement sollicité de se porter candidat aux élections provinciales de 1891 ; mais, avec toute la modestie qu'on lui connaît, le jeune notaire, pour ne rien faire au détriment de sa profession, refusa d'accepter l'offre cordiale qu'on lui faisait. M. Saint-Denis, ne trouvant pas l'arène de sa profession assez vaste, s'occupe beaucoup de spéculation. Notre distingué citoyen a été percepteur, puis vice-président de la " Catholic Benevolent Legion," dont il est actuellement directeur. Les Forestiers Catholiques le comptent pour un de leurs membres dévoués. M. le notaire Saint-Denis est l'un des fondateurs de la Compagnie d'Opéra-Français de Montréal, dont il est secrétaire-trésorier et l'un des cinq directeurs. Et, à l'heure qu'il est, il pousse avec beaucoup d'activité et de succès la formation d'une compagnie puissante pour l'érection de pagodes dans la cité de Montréal, sur le système de celles existant à Paris.

Si son succès va toujours croissant devant le Conseil de Ville, il aura contribué à doter notre métropole d'une institution dont le besoin se fait sentir depuis de longues années.

M. J. ARCAS DORVAL, NOTAIRE

M. J. Arcas Dorval, notaire de Montréal, est né en cette même ville, le 26 juin 1856. Il est le fils de Joseph Henri Dorval, marchand de Montréal, et de Dame Julie Tharsile Dorval. Il fit ses premières classes aux écoles publiques et son cours classique aux collèges de Montréal et de Saint-Hyacinthe. Il choisit le notariat et fut reçu notairele 3 octobre 1879. Il a toujours eu son étude à Montréal. C'est un des premiers notaires de la province de Québec, notaire intègre, homme d'affaires accompli, possédant une des plus importantes clientèles. Il est membre de la Chambre Provinciale des Notaires, il a la direction de nombreuses successions et gère les affaires de plusieurs



M. J. ARCAS DORVAL, NOTAIRE

fabriques et corporations. Il a aussi la direction de plus d'un corps financier. Il est libéral en politique, mais ne s'en mêle pas trop activement. Il s'est marié à Montréal, le 17 mai 1880, à Mlle Marie Alphonsine, fille d'Urgel Perrault et de Dame Élizabeth L'Africain.

M. LOUIS BÉDARD, NOTAIRE

Ils sont nombreux les noms qui méritent d'être écrits, en lettres d'or, sur l'autel de la patrie, et parmi ceux-ci figure, au premier rang, celui de monsieur Louis Bédard, notaire, de Montréal.



M. LOUIS BÉDARD, NOTAIRE

Le premier janvier 1840, naissait, à St-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, notre concitoyen distingué. Descendant d'une des plus anciennes familles de ce pays, dont le nom est synonyme de courage et de noblesse, monsieur Louis Bédard a su garder ce nom intact et n'a fait qu'y ajouter plus d'éclat et de respect.

Son vieux père, M. Charles Bédard, était cultivateur, mais cela ne l'empêchait pas d'aimer l'éducation. Dès qu'il put fréquenter l'école, le jeune Louis y alla, jusqu'au jour où il entra au collège de L'Assomption, où il fit ses études classiques. Au collège, il se distingua, non seulement par sa conduite exemplaire, mais par ses talents, car il était bien doué.

A dix-huit ans, il commençait l'étude du notariat chez monsieur Charles Bédard, notaire, de St-Rémi, son cousin. A cette époque, les cours de droit pour les étudiants au notariat n'existaient pas.

Au mois de septembre 1863, il était admis à la pratique de sa profession.

Il débuta donc en société avec monsieur O. Marin. Quelques années après, il s'associa avec monsieur E. D. Tétrault, et en 1878, il dissolvait la société Bédard et Tétrault et continuait seul la pratique de sa profession. Ses bonnes qualités lui ont gagné bien des cœurs.

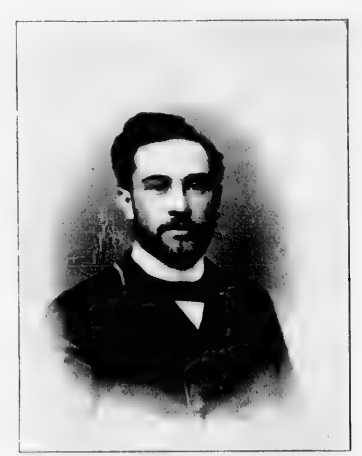
En 1875, lorsque les électeurs du beau comté de Napierville furent appelés à envoyer un représentant au Parlement fédéral, ils choisirent pour leur porte-drapeau le sujet de cette esquisse. M. Louis Bédard accepta la lutte, laquelle fut courte et acrimonieuse. La victoire ne fut pas le partage de M. Bédard, mais la défaite était presqu'un triomphe, sa minorité n'étant que de quelques voix. Bien qu'aujourd'hui il ne s'occupe pas activement de politique, ses sympathies sont pour le parti libéral.

La Société St-Jean-Baptiste, de Montréal, le compte parmi ses membres, et l'Union St-Pierre a l'honneur de l'avoir eu pour président.

M. L. Bédard a été aussi le fondateur de la société de construction appelée : "La Société Canadienne-Française de Construction de Montréal."

M. L. H. A. BOUCHARD, LL.B., NOTAIRE

M. L. H. Amédée Bouchard, LL.B., notaire de Montréal, Québec, est né à Napierville, district d'Iberville, le 4 novembre 1865. Son père, feu M. E. Bouchard, homme d'une intégrité proverbiale, a été notaire et registrateur, à Napierville, pendant quarante ans. Son frère, feu M. J. E. Z. Bouchard, éminent homme de loi et traducteur français, était un écrivain et même un poète d'un grand mérite. M. Bouchard a fait ses classes élémentaires à l'académie de Napierville, où il se fit remarquer par ses talents précoces. A douze ans, il entra au séminaire de Sainte-Thérèse, où il obtint des succès marquants. Il fit sa philosophie au séminaire de Montréal, et, comme il se destinait au notariat, il suivit les



M. L. H. AMÉDÉE BOUCHARD, LL.B., NOTAIRE

cours de l'Université Laval. Après un brillant examen, passé en octobre 1890, il fut admis à la pratique et ouvrit immédiatement son étude à Montréal. Il est aujourd'hui l'associé de M. C. E. Leclerc. Ses talents lui assurent un brillant avenir. M. Bouchard est libéral en politique.

M. ODILON LABADIE, B.C.L., NOTAIRE

M. Odilon Labadie naquit à Montréal, le 12 mai 1852, et reçut son éducation au collège Sainte-Marie, à Montréal. En 1871, il quitta le collège pour faire ses études légales à l'Université McGill, où il prit, avec tout



M. ODILON LABADIE, B.C.L., NOTAIRE

le succès auquel il avait droit par son talent et son travail sérieux, son titre de B.C.L., et fut admis à la pratique du notariat le 4 mai 1874, alors qu'il n'était âgé que de vingt-deux ans seulement. Il entra immédiatement en pratique et entra en société avec M. J. A. Labadie, son grand-père, M. J. E. O. Labadie, son père, et M. A. Labadie, son frère, et se distingua, malgré son jeune âge et son peu d'expérience, par une intelligence rare, à faire les actes en rapport avec sa profession.

En 1877, il épousa Mlle A. Longpré, jeune fille digne de lui et capable de remplir les fonctions d'épouse et de mère chrétienne. Quelques années plus tard, il fut nommé juge de paix et commissaire de la Cour Supérieure, charges qu'il remplit toujours avec honneur et distinction. Dans sa profession, comme dans les positions dont il fut honoré, M. le notaire Labadie sut toujours être à la hauteur de sa position et faire honneur à ses ancêtres, notaires honnêtes et savants interprètes de la loi. Bref, M. Labadie est le type du gentilhomme et un des notaires les plus en vue de la cité de Montréal. En politique, M. le notaire Labadie est toujours resté indépendant de tout parti, les luttes politiques n'ont jamais eu pour lui l'attrait qu'elles ont pour beaucoup d'autres hommes de profession. Il donne son appui au parti qui mérite sa confiance.

M. J. B. RESTHER

M. Resther, architecte, mesureur, évaluateur, etc., naquit à Montréal, le 17 juillet 1830 ; il est le fils de M. Jean Ignace Resther, ancien entrepreneur de cette ville.

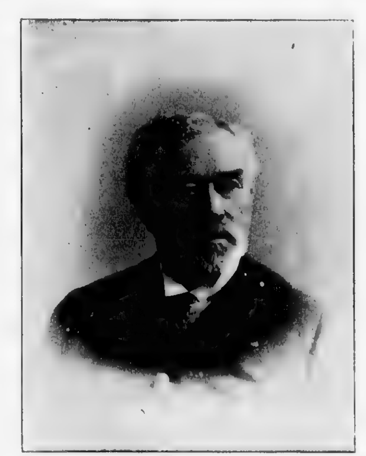
La famille de notre distingué compatriote compte dans son sein un de ses membres, feu le Rév. Père Resther, S. J., qui a fait beaucoup dans l'apostolat de la colonisation, et une Rév. Sœur, Pierre Calvaire de la Providence.

M. J. B. Resther reçut une éducation élémentaire sous la direction des Frères de la Doctrine Chrétienne. A l'âge de quatorze ans, il entrait comme employé chez MM. Larkin & Badeau, marchands en gros de la rue Notre-Dame ; mais, dès son début dans cette partie, il vit que ce n'était pas là la voie qui devait le conduire à la fortune. Il quitta bientôt ses patrons pour travailler avec son père, qui venait alors d'être chargé de la surveillance de la construction du marché Bonsecours.

En l'année 1849, étant chargé de la construction du collège de Saint-Hyacinthe, il quitta Montréal pour aller se fixer à Saint-Hyacinthe.

Il épousait, le 29 mai 1854, Mlle Mélodie Chagnon-Larose, de Verchères, qui mourut en 1864, laissant six enfants en bas âge.

En 1859, M. Resther était entrepreneur de la construction de toutes les stations du chemin de fer du Grand Tronc, sur un parcours de trente lieues ; il construisit alors quarante-cinq bâtisses en douze mois.



M. J. B. RESTHER

L'année 1867 revoyait, à Montréal, le retour de M. Resther ; depuis, il pratique comme architecte, évaluateur, etc.

Le 28 octobre 1868, il épousait, en secondes noces,

Mlle Cordelia Desforges, fille de M. G. M. Desforges, ancien marchand de Saint-Hyacinthe.

De 1868 à 1876, il construisit successivement les bâtisses provisoires et une partie des édifices actuels de l'Exposition Provinciale. En 1884, il fut nommé premier



M. JEAN ZÉPHIRIN RESTHER

président de la Société Saint-Jean-Baptiste. M. Resther occupe aujourd'hui une des premières places dans notre société et s'est acquis une belle réputation, comme arbitre, dans le règlement de plusieurs affaires importantes, tant pour les corporations que pour les particuliers.

M. JEAN ZÉPHIRIN RESTHER

M. Jean Zéphirin Resther, du bureau Resther et fils, architectes, évaluateurs, etc., de Montréal, est né à Saint-Hyacinthe, le 16 mars 1857. Il est le fils de M. Jean Baptiste Resther, l'architecte bien connu, qui est aussi son associé. Il a étudié à l'Académie Commerciale Catholique, à Montréal, puis au collège Sainte-Marie, de la même ville. Il commença à étudier l'architecture chez M. Geo. Browne, puis passa chez M. Victor Roy, qui était alors l'associé de son père. C'est en 1878, que son père et lui ouvrirent leur bureau, qui n'a fait que progresser depuis. M. Resther a été autrefois employé au département des ingénieurs du Q.M.O & O., et dans celui du C.P.R.; il est aujourd'hui le trésorier de l'Association des Architectes de la province de Québec. Il est aussi le seul exécuteur testamentaire et administrateur de la succession de feu son ami, J. A. Massue, en son vivant seigneur de Saint-Aimé et membre du Parlement Fédéral, pour le comté de Richelieu. M. Resther épousa, en 1881, Mlle Alberta Beaudry, fille aînée de M. J. N. Beaudry, qui a été, pendant trente-cinq ans, secrétaire-trésorier de la Compagnie de Navigation du Richelieu.

FEU M. J. A. MASSUE.

Feu J. A. Massue, seigneur de St-Aimé, naquit à St-Aimé, comté de Richelieu, le 18 octobre 1860. Il reçut son éducation au collège Ste-Marie, de Montréal, ainsi qu'au collège Fordham. Il alla en Europe plusieurs fois, et en 1881, il fit un voyage autour du monde, qui dura dix-huit mois.

Dans l'automne de 1889, il fut élu député fédéral pour le comté de Richelieu, pour remplacer le capitaine Labelle. Il ne fut présent qu'à la session de 1890 seulement, car il tomba malade au printemps de la même année. Il fut retenu chez lui environ un an, et mourut à St-Aimé, le 10 d'avril 1891.

Ainsi fut arraché par la mort, dans toute la force de l'âge, un jeune homme dont la vie avait été des mieux remplies.

Tous ceux qui l'ont connu gardent encore dans la mémoire les bonnes œuvres qu'il avait faites, et tout en regrettant la perte d'un ami sincère, ils tâchent de suivre son noble exemple.



FEU M. J. A. MASSUE.

M. Massue était le frère de Mme G. A. Drolet et de Mme Lussier, épouse de M. A. Lussier, député à la Législature, pour le comté de Verchères. Dans son testament, M. Massue nomma son ami, M. J. Z. Resther, le seul exécuteur et administrateur de ses biens immeubles.

M. A. H. LAPIERRE

M. A. H. Lapierre, architecte, mesureur et évaluateur, de Montréal, naquit à Montréal, le 3 mars de l'an 1859. Il est le fils de M. Louis Lapierre, marchand de chaussures, de cette ville. Il appartient à une des plus



M. A. H. LAPIERRE

anciennes familles de cette province, et qui ont pour devise : probité, travail et économie.

M. Lapierre était encore jeune lorsqu'on le plaça à l'école des frères de la Doctrine Chrétienne de cette ville. Il y fit ses études au complet et avec succès.

En 1875, il commença l'étude de l'architecture, sous les meilleurs maîtres, et dans l'espace de quelques années, par son labeur ardu et tenace, il était admis architecte.

Il faut remarquer que le sujet de cette esquisse n'est pas seulement architecte, comme la plupart des hommes de cette profession, mais il est de plus, mesureur et évaluateur, titres qui ne sont donnés qu'à ceux qui font une spécialité de ces deux sujets.

M. A. H. Lapierre est associé avec M. A. Raza, si bien connu dans le monde de nos architectes, depuis plusieurs années, et ils font tous deux d'excellentes affaires. Énumérer leurs travaux serait nommer nos principales constructions dans la Métropole du Canada et dans les localités avoisinantes de Montréal. Leurs bureaux présentent une activité incessante.

M. A. H. Lapierre appartient à la Société des Architectes, et en est un des membres les plus actifs et les plus distingués. Il fait aussi partie de la Société des Artisans Canadiens-Français, de cette ville. L'Union St-Joseph a l'honneur de le compter parmi ses membres. Il est administrateur de plusieurs successions importantes.

M. Lapierre a été nommé juge de paix, en novembre 1890. Il est membre de l'Association Immobilière. Il possède plusieurs propriétés ici à Montréal.

M. A. H. Lapierre est encore jeune et plein de vie, l'avenir lui réserve d'agréables surprises.

M. ALBERT MESNARD

M. Albert Mesnard est l'associé de M. Maurice Perrault, et leurs bureaux se trouvent au numéro 17, côte de la Place d'Armes. Il est digne en tous points de faire partie de cette maison de si grande réputation. Il naquit dans la pittoresque paroisse de St-Lin, comté de Terrebonne.

Aussitôt son cours d'études terminé, au collège de son comté, il se mit avec ardeur à l'étude de l'architecture, pour laquelle il se sentait une vocation bien décidée. Il eut l'avantage d'entrer dans la maison en vogue, et de faire les premiers pas dans la carrière, sous la direction d'un architecte éminent, M. H. M. Perrault. Sous un tel maître, il fit des progrès rapides, et il prit part à l'érection de l'Hôtel-de-Ville de Montréal, de Villa-Maria, de nos grandes maisons de banque de Montréal et de Québec, du Palais-de-Justice, et des collèges de notre province. Combien d'édifices religieux sont aussi élevés d'après les plans de la maison Perrault !

En 1880, il unit son expérience aux talents de M. Maurice Perrault, sous la raison sociale, "Perrault et Mesnard," et les noms des deux associés seront redits aux générations futures, par les grandes constructions qu'ils auront laissées. Les nombreux ouvrages dirigés par



M. ALBERT MESNARD

MM. Perrault et Mesnard, et les ordres qu'ils ont toujours en main, sont une preuve évidente qu'ils occupent un des premiers rangs dans la profession. Leurs services sont continuellement requis et ils occupent un grand nombre d'employés.

M. J. E. VANIER

M. Joseph Émile Vanier naquit dans la ville de Terrebonne, en 1858. Il reçut son éducation à l'École Normale Jacques Cartier, puis compléta son cours d'études à l'Académie Commerciale et fut gradué comme ingé-



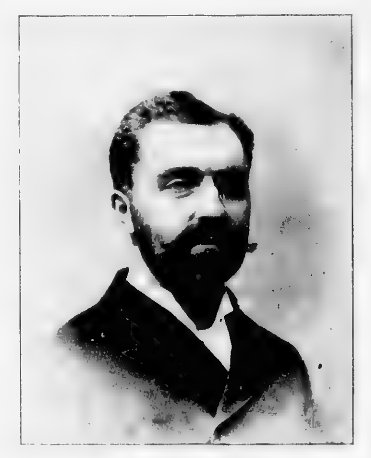
M. J. E. VANIER

nieur civil, à l'École Polytechnique, en 1877. En 1878, il fut appelé par M. P. Beaudry, frère de l'ex-maire de Montréal, pour aller à Los Angeles, (Californie), pour prendre la direction de la construction de l'aqueduc de cette ville. Il revint à Montréal, en 1879, et a, depuis ce temps, toujours pratiqué sa profession en cette ville. Il a été chargé de diriger tous les travaux et les améliorations importantes entreprises par les municipalités environnantes. Les travaux pour le pavage en asphalte des rues de la ville de Ste-Cunégonde, dont il a eu la conduite, s'élèvent à plus de $300,000. Le montant total des ouvrages dont il a fait les plans s'élève, en chiffres ronds, à un peu plus de dix millions de dollars, dont un grand nombre ont été dûment exécutés et sont en parfaite opération. Il est ingénieur des villes de St-Henri, Ste-Cunégonde, Lachine, St-Louis-du-Mile-End, Côte St-Louis, Maisonneuve, Valleyfield, Buckingham, St-Lambert, Beauharnois, Huntingdon, et des Laurentides. Il a été commissaire lors de l'enquête instituée par le gouvernement fédéral sur les travaux du pont Curran. M. Vanier est professeur de géodésie à l'École Polytechnique de Montréal. Il a la réputation d'être un ingénieur expert dans toutes les branches du génie civil telles qu'arpentages, plans, spécifications, estimés, surintendance et construction de chemins de fer, aqueducs, systèmes d'égouts et toutes sortes de travaux publics. Ses connaissances sont aussi très vastes pour ce qui a rapport aux ouvrages hydrauliques et mécaniques de sa profession, et comme preuve, il a été l'ingénieur-conseil en chef de la "Montreal Water and Power Company."

M. Vanier est membre de la Société des Ingénieurs Civils Canadiens, de la Société d'Hygiène de la province de Québec, de la Société d'Hygiène de Paris. En politique, il est conservateur, mais ses nombreuses occupations l'ont toujours empêché d'y prendre une part active. Par ce qui précède, on peut voir facilement que M. Vanier occupe une position enviable dans sa profession et il serait superflu de dire qu'il jouit du respect et de l'estime générale.

M. MAURICE PERRAULT

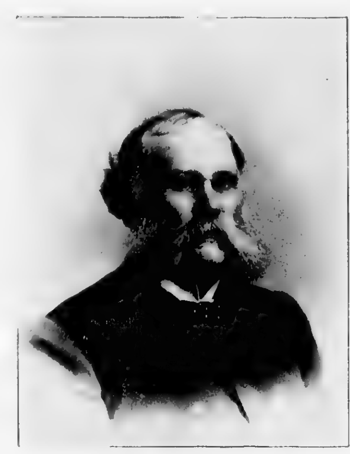
M. Maurice Perrault naquit à Montréal, en l'an 1857, d'une excellente famille : son père, architecte renommé de notre ville, voulut que son fils se distinguât comme lui dans cette carrière et s'y préparât par des études sérieuses. Il le plaça au collège de Montréal : après un cours d'études complet, durant lequel il se fit remarquer par son assiduité et son intelligence, M. Maurice Perrault entra dans le bureau de son père et prit une grande part aux travaux si nombreux et si importants exécutés par cet architecte éminent. La plupart des beaux édifices, qui couvrent la surface de notre province, sont dus à ces hommes de talent. Des pages entières ne suffiraient pas à les citer tous : mentionnons seulement, en passant,



M. MAURICE PERRAULT

l'Hôtel de Ville de Montréal et le bureau de Poste, qui sont d'une architecture grandiose et peuvent être sans contredit comptés parmi nos plus beaux monuments. M. Maurice Perrault marche sur les traces de son digne père : non seulement nos travaux les plus importants et

les plus récents ont été exécutés par son bureau et d'après ses plans, mais encore on est venu en différentes circonstances utiliser ses services pour des constructions considérables aux États-Unis. Citons à Montréal seulement le Monument National, le Collège de Philosophie des Sulpi-



M. JULIEN CHABOT

ciens, le Palais de Justice, la Banque du Peuple, l'Université Laval, etc. M. Maurice Perrault est un des membres les plus actifs et les plus distingués de la Société des Architectes. En politique, il appartient au parti libéral.

M. JULIEN CHABOT

M. Julien Chabot est né, en 1834, à Lévis, tout près de Québec, descendant d'une des plus anciennes familles françaises de Poitiers, établie dans les environs de Québec depuis 1632. Après avoir fait des études primaires à Lévis, le jeune Julien fut envoyé au séminaire de Québec pour y faire des études supérieures. C'était en 1847. En 1854, son père lui donna intérêt dans ses affaires et lui en confia la direction pour sept ans. M. Julien Chabot forma une compagnie de remorqueurs de tous les bateaux de Québec et d'une bonne partie de ceux de Montréal, durant vingt-cinq ans. Il prit l'initiative pour établir un service régulier de bateaux entre Québec et Chicoutimi, et fit construire pour cette fin, en 1869, trois fameux bateaux, entr'autres le *Clyde*, le *Saguenay* et le *Saint Laurence*. En 1886, lors de la fusion des compagnies Richelieu et Saint-Laurent, il fut nommé gérant de la Compagnie du Richelieu pour la ligne du Saguenay et, depuis 1889, gérant général de cette compagnie de navigation, depuis Hamilton au Saguenay, sur un parcours de huit cents milles.

Depuis trente ans gérant de la compagnie incorporée, il n'a jamais eu moins de trente bateaux et même il en a eu jusqu'à quarante-deux sous sa direction.

M. Julien Chabot est commissaire du havre de Québec depuis vingt ans. Nous ne devons pas oublier non plus qu'il a navigué, pendant tous les mois d'hiver, en bas de Québec, et qu'il est à peu près le seul qui l'ait fait. Il a fort contribué au succès de la traverse d'hiver entre Québec et Lévis, où de forts bateaux ont été construits sous sa direction.

Notre estimable concitoyen est un des membres dévoués de la Société Saint-Jean-Baptiste, et du Bureau de Commerce de Québec, Lévis et Montréal

M. JOSEPH HERMYLE LECLAIR

Né à Sainte-Thérèse-de-Blainville, le 8 mai 1845, M. Jos. Hermyle Leclair a aujourd'hui quarante-huit ans. Il est issu d'une famille de cultivateurs et possède encore son père et sa mère. Il habite Saint-Jérôme, comté de Terrebonne. Son frère, M. P. Leclair, est député de ce comté. Ses études terminées, en 1863, au séminaire de Sainte-Thérèse, il accepta la chaire de mathématiques qu'on lui offrit pour l'année scolaire 1864 à 1865. Il commença, le 9 janvier 1869, sa carrière comme arpenteur-géomètre. L'honneur d'avoir fait la première exploration du chemin de fer de Montréal à Saint-Jérôme et Saint-Eustache lui revient ; il fit aussi l'exploration d'une ligne entre Barrie et Orillia (Ont.) Durant le retard qui



M. JOSEPH HERMYLE LECLAIR

fut apporté dans la construction de la voie de Saint-Jérôme, il travailla au cadastre d'une partie de la ville et de l'île de Montréal. Il fut aussi chargé, en 1873, pour le district de Terrebonne, du cadastre qu'il termina en 1882. Il continua à exercer sa profession à la campagne

jusqu'en 1888, époque où il vint s'établir dans notre cité. Deux fois, il a été membre du Bureau des Arpenteurs. Maire de la ville de Saint-Jérôme, en 1887, 1889 et 1890, préfet du comté de Terrebonne en 1889 et 1890, commissaire d'écoles durant six ans, M. Leclair est l'un des plus



M. ALP. DUBREUIL

actifs et des plus ardents porte-drapeaux du parti conservateur. Il possédait la confiance entière de l'Hon. Chapleau et possède encore celle de l'Hon. M. Nantel.

M. ALP. P. DUBREUIL

Au nombre des places que nous réservons, dans notre volume, pour les architectes distingués qui ont rendu de grands services à la ville de Montréal, nous en devons certainement une à M. Alp. Dubreuil.

M. Alp. Dubreuil naquit à Montréal, en 1863, de parents très chrétiens et très à l'aise. Après avoir fréquenté les écoles des Frères de la Doctrine Chrétienne pendant plusieurs années, le jeune Dubreuil alla à l'Académie pendant deux ans, et apprit ensuite son métier à l'École Polytechnique. En 1881, il entra comme employé chez MM. Nelson et Ballard, puis chez M. C. C. Height, de New York, pendant quatre années.

C'est alors qu'il revint de New York à Montréal et s'établit à son compte, il y a environ quatre ans. M. Dubreuil est un jeune architecte de bon goût et de talent, qui a toujours bien réussi dans sa carrière, à New York aussi bien qu'à Montréal, et nous lui présentons l'hommage de nos sympathies et de nos vifs encouragements.

Les Architectes de la province de Québec ont l'honneur et le plaisir de le compter au nombre des membres de leur association.

M. CASIMIR SAINT-JEAN

Il nous fait plaisir de consacrer une page de notre volume à M. C. Saint-Jean, non seulement à cause de sa grande honorabilité, mais encore parce que le talent remarquable qui le distingue lui a fait place au rang de nos premiers architectes canadiens-français.

Né en 1864, à Saint-Camille, comté de Wolfe, M. C. Saint-Jean manifesta, dès son bas âge, des goûts tout particuliers pour l'art qu'il professe aujourd'hui. En 1874, ses parents quittèrent Saint-Camille pour venir résider à Montréal. M. Saint-Jean n'avait alors que neuf ans. Après quelques années d'études à Montréal, il entra au pensionnat St-François-Xavier, à St-Denis-du-Richelieu. Les Clercs de St-Viateur, directeurs de cette maison, remarquèrent bientôt les dispositions que possédait leur nouvel élève ; ils s'empressèrent de le favoriser dans l'étude du dessin et ne furent pas déçus dans leurs prévisions.

Ses études commerciales étant complétées, il revint à Montréal et commença sa cléricature au bureau de MM. Lapointe Frères, où il demeura un an, puis il entra chez un autre de nos architectes distingués, M. Victor Roy.

C'est en 1888 que M. Saint-Jean fut admis à la pratique de sa profession. Ses débuts dans la carrière ont été des plus heureux ; jeune encore, M. Saint-Jean s'est déjà fait une nombreuse clientèle. Le monastère des RR. PP. Trappistes d'Oka, l'Asile des Petites Sœurs des Pauvres, rue des Seigneurs, l'annexe de l'Académie Commerciale Saint-Jean-Baptiste, rue Sanguinet, l'église de



M. CASIMIR SAINT-JEAN

Saint-Césaire, comté de Rouville, celle de Saint-Blaise, comté Saint-Jean, l'Hospice Auclair, de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, et plusieurs autres édifices, ont été construits sous sa direction.

M. Saint-Jean est membre de la société C. M. B. A.

M. VICTOR ROY

M. Victor Roy, architecte, dont nous entreprenons de faire la biographie, est né à Québec, au faubourg St-Roch, en l'année 1837. Son père, M. Joseph Roy, dit Belleau, boulanger, était une des victimes du grand incendie de



M. VICTOR ROY

1845. Après cette pénible catastrophe, il vint fixer son séjour à Montréal et y est toujours resté avec sa famille. Une fois à Montréal, on ne l'appella plus que du nom de Joseph Roy.

M. Victor Roy était tout jeune encore qu'on remarquait chez lui un esprit d'invention et surtout d'observation admirable. Après avoir fréquenté les écoles des frères à Montréal, où toujours il sut acquérir l'estime et l'affection de ses maitres. M. Roy entra, jeune homme, dans les bureaux de M. John Ostel, architecte. Il persévéra là pendant quelques années, et à l'âge de 20 ans, il entra au service de M. W. Speir, comme dessinateur, et eut l'insigne honneur de remporter la palme, dans un concours pour la splendide résidence de Sir Hugh Allan, à Montréal, entre plusieurs des meilleurs architectes de cette ville. C'est alors que M. Speir lui donna une part dans la société Wm Speir and Son. Ses goûts prononcés pour le grand et le beau le portèrent à aller passer quelque temps aux États-Unis, afin d'y voir et d'y étudier les monuments si vantés de la République voisine. Il se distingua principalement à Chicago, employé comme un des architectes pour la construction du grand hôtel de M. Potter Palmer. Victime du grand incendie de Chicago, en 1871, il perdit tout ce qu'il possédait et ne resta qu'avec ce qu'il avait sur lui. M. Roy ne perdit pas courage cependant, il ouvrit un nouveau bureau d'architecte, sur l'avenue Wabash, sous les noms et raison de "Roy, Desforest & Fisher."

Quelque temps après, dans un concours pour la construction d'un hôtel-de-ville, à Chicago, et aussi d'un palais-de-justice, il sortit parmi les six premiers, sur cinquante-deux compétiteurs, venant de toutes les parties du monde. Malgré son succès, néanmoins, les prix furent donnés à des architectes allemands, irlandais et américains. Découragé après ce concours, M. Roy revint à Montréal, en 1875, où il a résidé depuis. Il a fortement contribué à l'embellissement de notre ville et des environs, en bâtisses de tous genres, entr'autres l'église Ste-Brigite, de L'Épiphanie, le collège Ste-Thérèse, le collège de Ville-Marie et beaucoup d'autres.

M. Roy a acquis une grande réputation et une grande confiance auprès de ses confrères, aussi fut-il élu deuxième vice-président de leur association dès sa formation. En 1892, il était nommé premier vice-président et, cette année, il a eu l'honneur d'être le président d'une association composée de toutes nationalités et qui est destinée à prendre une haute position dans la société. Il est aussi membre du Conseil des Arts et Manufactures de la province de Québec.

Aujourd'hui, M. Roy est à la tête de la société "Roy et Gauthier," si bien connue du clergé et du public en général. Il fait honneur à notre nationalité et nous ne saurions le féliciter trop chaleureusement.



M. T. J. CHARBONNEAU

M. THEOPHILE JULIEN CHARBONNEAU

M. Charbonneau est né en 1864, à St-François-de-Salles, joli village du célèbre comté Laval. Sa jeunesse fut entourée des soins les plus tendres et les plus empressés. Sa mère, une de ces femmes chrétiennes qui ne négligent

rien pour donner une bonne éducation à leurs enfants, sut faire germer dans l'âme de son jeune fils ces beaux sentiments de grandeur et de noblesse qui le caractérisent aujourd'hui. De bonne heure, il entra au collège Ste-Thérèse pour y prendre un cours complet d'études supérieures. C'est là qu'il put développer toutes ses belles qualités et les nombreux talents dont il était doué. Aussi se fit-il admirer de ses dévoués professeurs, et sut-il s'acquérir l'estime et l'affection de ses petits camarades qui regrettèrent profondément le jour de son départ.

En sortant de ce bon vieux collège de Ste-Thérèse, le jeune Julien alla prendre ses cours à l'École Polytechnique et c'est là qu'il obtint le diplôme d'ingénieur civil, avec grande distinction, en 1886.

M. Charbonneau débuta dans l'exercice de sa profession par des explorations qu'il fut chargé de faire au Labrador pour le gouvernement local. Il fut chargé par le même gouvernement de confections de cadastre, de révision de cadastre et de relevés de rivières.



M. GEO. DAVELUY

Notre distingué citoyen a fait l'inspection de ponts métalliques pour diverses municipalités. Il a fourni des plans pour divers aqueducs, entr'autres celui actuellement en construction à la ville des Laurentides, dans le comté de L'Assomption. Il remplit toujours les charges qu'on lui a confiées, avec tout le zèle et la capacité dont il est coutumier.

M. Charbonneau est membre de la Corporation des Arpenteurs de la province de Québec. Ses occupations, fort nombreuses et des plus importantes, ne lui permettent pas de prendre une part active dans la politique.

M. GEO. DAVELUY

Les hommes, quels qu'ils soient, donnent généralement, dès leur bas âge, des signes de ce qu'ils seront plus tard. M. Daveluy nous fournit un exemple frappant de cette vérité.

Né à Yamachiche, comté de Saint-Maurice, en 1853, il n'eut, pour acquérir quelqu'instruction, que la petite école de son village et l'académie commerciale de sa paroisse.

Il sut si bien profiter de cet enseignement primaire, surtout sous le rapport du calcul et de la calligraphie, qu'on peut dire sans hésitation que l'académie d'Yamachiche, d'où sont sortis des hommes de profession distingués, n'en a pas produit de plus remarquables que lui.

Privé de l'immense avantage que donne un cours classique, il dut, pour y suppléer, mettre à contribution toute son énergie, sa persévérante activité, son remarquable esprit d'initiative, ses prodigieuses ressources en toute occasion difficile et en toute affaire épineuse, son affabilité et sa douceur de caractère, pour conquérir la position qu'il s'est faite et pour mériter l'estime d'un nombre considérable d'amis.

Tour à tour employé civil, syndic officiel, navigateur à l'emploi de la Compagnie du Richelieu, inspecteur d'assurances, député-surintendant des inspecteurs et mesureurs de bois, il a su remplir avec honneur les devoirs qu'imposent ces divers emplois. Bien souvent consulté par des hommes importants, et maintes fois choisi comme arbitre dans les affaires difficiles, soit politiques, soit commerciales, il a fait preuve d'un jugement et d'aptitudes remarquables.

Georges Daveluy est ce que l'on peut appeler un homme d'hier et un *self-made man*. Ses débuts ne remontent qu'à l'année 1872, époque où il fut nommé maître de poste d'une paroisse importante : ensuite comptable, puis temporairement capitaine du vapeur *Berthier*, de la Compagnie du Richelieu, poste qu'il abandonna en 1878, pour entrer en permanence dans le service civil comme député-surintendant des inspecteurs et mesureurs de bois.

Il occupa, conjointement avec sa charge de surintendant, celle d'inspecteur des assurances mutuelles pour le gouvernement de la province de Québec. Travailleur infatigable, ce double emploi ne l'empêcha pas de profiter de ses heures de loisir pour le règlement d'importantes faillites et de nombreuses transactions qui lui furent confiées.

La carrière de M. Daveluy a été jusqu'ici bien remplie. Quoique courte, elle fait présager qu'il figurera comme l'un des plus marquants parmi les hommes d'affaires du jour.

S'il continue à marcher dans la voie qu'il a si bien parcourue, il pourra encore accomplir de nombreuses œuvres dans l'intérêt de sa clientèle et de sa famille, pour laquelle il éprouve une sollicitude tellement grande qu'elle dégénère quelquefois en une véritable prodigalité.

M. UBALD GARAND

M. UBALD GARAND

Il peut y avoir chez nos concitoyens des hommes aussi connus que M. U. Garand, il n'en est pas de plus généralement estimés : doué d'une grande probité, d'une serviabilité à toute épreuve, il a fait sa marque parmi nos financiers. Fils du notaire Garand, qui s'est établi à Montréal en 1861, il est né à Saint-Louis-de-Gonzague, comté de Beauharnois, le 6 avril 1856. Il remporta de beaux succès à l'académie des Pères Oblats et à l'académie commerciale du Plateau, et, en 1870, ses études terminées, il entra dans la maison P. P. Martin & Cie, qu'il quitta en 1873 pour celle de MM. Amable Prévost & Cie. Ses capacités financières ne trouvant pas d'aliment suffisant dans les transactions d'une maison de commerce, il entra, dès l'année suivante, à la Banque Ville-Marie, où il conquit rapidement la place de caissier. Cette position de confiance lui permit d'étudier les multiples combinaisons de la finance, et, lorsqu'il se sentit en état d'aborder sans crainte toutes les difficultés, il abandonna la Banque Ville-Marie, où il a laissé les meilleurs souvenirs, pour fonder la maison de banque Garand, Terroux & Cie, avantageusement connue du public des affaires. Disons seulement que le succès si rapide et si éclatant de cette maison ne lui a point suscité d'ennemis. M. Garand épousa, le 26 novembre 1879, Mlle Augustine Genand, fille cadette du Dr F. L. Genand, de Montréal. Il fut l'un des fondateurs et des premiers directeurs du "Montreal Clearing House;" il prit part également à la création de la Chambre de Commerce et fut membre de son comité des finances et de son conseil. Il est commissaire de la Cour Supérieure, juge de paix, et a été pendant plusieurs années trésorier pour la paroisse Notre-Dame, de la Société Saint-Jean Baptiste. La Société Française des Alpes-Maritimes lui conféra, il y a quelques années, le titre de chevalier.

M. CHARLES DESMARTEAU

M. Charles Desmarteau, qui est certainement un des curateurs les plus honnêtes et les plus fidèles de la ville de Montreal, naquit à Boucherville, le 5 septembre 1839, et reçut son éducation dans sa paroisse natale. A l'âge de vingt ans, d'un esprit d'entreprise très développé, M. Desmarteau vint à Montréal et commença immédiatement le commerce de l'épicerie, et, grâce à son énergie et à son travail, sa maison devint en peu de temps une des plus considérables parmi les maisons de détail de la partie est de la ville de Montréal. En 1869, les électeurs du quartier Ste-Marie, voyant en M. Desmarteau, qui administrait si bien ses affaires, un homme capable de prendre leurs intérêts au Conseil de Ville, l'élurent échevin, et certes, ils ne furent pas trompés dans leurs espérances, car M. Desmarteau fut toujours à la hauteur de sa position, comme échevin du quartier Ste-Marie, qu'il représenta pendant deux termes, ayant été élu par acclamation en 1872. Il fut, pendant son séjour au Conseil de Ville, le principal auteur de la motion ayant pour objet d'étendre la rue Ste-Catherine jusqu'au-delà des limites de la ville, projet de loi qui fut mis à exécution lors de l'annexion d'Hochelaga à la ville de Montréal. Il a été président de plusieurs sociétés contribuant au développement de la ville de Montréal, mais il abandonna ces charges en même temps que son magasin pour ne se livrer qu'à la profession de comptable, d'agent de succession et de curateur de faillites; un grand nombre sont placées chaque année entre ses mains par la Cour Supérieure, tant il possède la confiance du tribunal.



M. CHS DESMARTEAU

M. HENRI BARBEAU

Parmi toutes les banques et les maisons financières de Montréal qui ont aidé, à un haut degré, au progrès de notre ville et au maintien de sa réputation enviable, il n'en est pas qui aient pris une part plus importante que



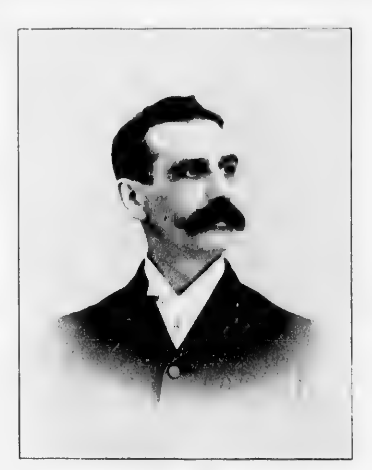
M. HENRI BARBEAU

la Banque d'Épargne. Elle rend, en outre, de grands services au public, en faisant prendre aux citoyens en général, et aux ouvriers en particulier, des habitudes d'ordre et d'économie. Depuis sa fondation, elle a marché sûrement dans la voie du progrès et aujourd'hui elle occupe une place éminente dans le monde commercial de la Métropole, grâce à la bonne administration de ses officiers et de son directeur, qui sont des hommes prudents et habiles.

M. Jacques Henri Barbeau, le directeur de cette institution, naquit le 2 août 1832, au village de Laprairie. Il reçut son éducation à l'Académie Commerciale de cette localité, d'où sont sortis beaucoup d'hommes qui ont fait leur chemin dans notre province. Elle était dirigée alors par M. H. O'Regan. Le jeune Barbeau s'y distingua par ses succès, et y fit un cours d'études sérieux. Comme un grand nombre de nos hommes d'affaires qui sont à la tête de notre mouvement commercial ou industriel, il dut se former d'abord, en se pliant aux exigences de la vie de simple commis, à Laprairie et à Montréal, mais dès 1858, il avait son magasin à lui dans la ville de St-Hyacinthe. Il y réussit et gagna si bien la confiance générale que la Banque des Marchands du Canada lui offrit les fonctions de gérant de la branche qu'elle établit à St-Hyacinthe, en 1870; il accepta. C'était alors le premier établissement de banque que possédât St-Hyacinthe, d'autres ont été fondés depuis dans cette ville. En 1877, M. Barbeau passait, avec les mêmes attributions, à la Banque Consolidée d'où il sortait en 1879, pour entrer comme gérant à la Banque d'Épargne de la cité et du district de Montréal. En outre, il a rempli, en différentes circonstances, des postes de confiance compatibles avec sa position de gérant de banque, il a été syndic officiel du district de St-Hyacinthe. Il est actuellement l'un des directeurs de la puissante compagnie d'assurances anglaise dite : *The North British and Mercantile Assurance Company*. Il est aussi un des administrateurs de la succession de feu Victor Beaudry. En politique, il est conservateur indépendant.

M. TANCRÈDE TERROUX

M. T. Terroux naquit, en 1857, à Montréal; il est fils de feu M. C. A. Terroux, en son vivant député protonotaire de la Cour Supérieure de Montréal. Il fit ses études au collège Sainte-Marie, sous l'habile direction des RR. PP. Jésuites. M. Terroux, ne pouvant résister plus longtemps au désir qui l'entraînait vers la carrière commerciale, quitta le collège à dix-sept ans et entra à la Banque Ville-Marie, où il occupa la charge de commis-payeur. Après dix-sept années d'emploi à la Banque Ville-Marie, M. Terroux devint l'associé de M. Garand, qui ouvrit la maison de banque Garand, Terroux & Cie, en 1892. M. Terroux est certainement l'homme qu'il fallait à M. Garand pour l'aider à conduire cette institution à bonne fin et à l'asseoir sur une base inébranlable.

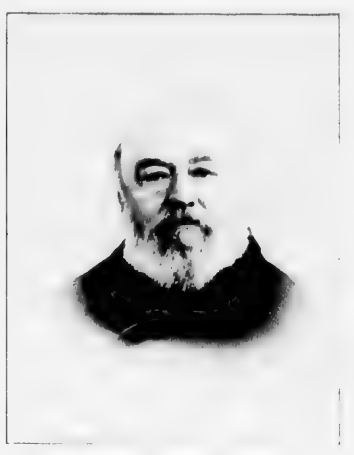


M. TANCRÈDE TERROUX

Certes, il n'a pas trompé les espérances de son associé, car il a contribué largement à la prospérité et au progrès de leur maison, qui est considérée aujourd'hui comme une des meilleures de Montréal. M. Terroux s'est enrôlé, il y a quelques années, dans le 65e bataillon, comme soldat et monta de grade en grade jusqu'à ceux de capitaine et

d'adjudant, qu'il conserva pendant cinq ans. En politique, M. Terroux est conservateur indépendent.

Le 20 septembre 1882, il épousa Mlle Marie Joséphine Bruneau, dernière fille de feu le Dr O. L. Bruneau, en son vivant médecin de la Cité de Montréal et seigneur du domaine de Montarville.



M. ANTOINE ALEXANDRE TROTTIER

M. ANTOINE ALEXANDRE TROTTIER

M. Antoine Alexandre Trottier, qui a été l'une des figures les plus marquantes de la Bourse et du monde financier de la puissance du Canada, pendant le dernier quart de siècle, est né à Ste-Martine, comté de Chateauguay, en 1835. Il reçut son éducation au collège de Joliette, où il subit un brillant examen et fut diplômé avec distinction. Après sa sortie du collège, il se rendit à Beauharnois, et débuta dans les affaires, comme commis, chez MM. Poirier et Parent, marchands généraux, de cette dernière place. En 1857, il quitta le service de cette maison pour venir à Montréal, où il entra bientôt au service de la Banque du Peuple, comme messager. Sa fidélité à remplir ses devoirs et son habileté lui valurent un progrès rapide dans cette institution. Il fut promu à la charge d'assistant-comptable, en 1858, à celle de comptable, en 1859, et fut nommé caissier, en 1869, succédant à M. B. A. Lemoine. Il conserva cette dernière situation jusqu'en 1887, année où il se retira. Une pension largement méritée lui fut votée, par le bureau de direction, pour les nombreuses années de services consacrées à cette institution.

La cause principale de sa retraite fut le surcroît d'ouvrage qu'il était appelé à remplir et qui était trop accablant pour ses forces.

Après la retraite forcée de M. Trottier, la Banque, dont M. Jacques Grenier était le président, celui-ci et les autres officiers de l'institution furent unanimes à lui voter un bonus, en lui souhaitant de nombreuses années de repos et de bonheur, si bien méritées, pour le futur. M. Trottier est l'un des plus anciens membres vivants du Board of Trade. Il appartient à plusieurs institutions en rapport avec la dernière mentionnée. Il a toujours fait preuve d'un intérêt pratique et intelligent pour tout ce qui concernait le progrès de Montréal, comme centre commercial, et a prêté le concours de sa précieuse assistance pour promouvoir les différents projets qui ont eu pour résultat la position actuelle de Montréal comme l'un des ports commerciaux les plus importants du continent Nord-Américain.

En politique, M. Trottier a toujours été un chaud partisan du parti conservateur.

M. J. S. BOUSQUET

M. J. S. Bousquet est né à Montréal, en l'année 1856. Il reçut son éducation en cette ville, et au sortir de l'école, en 1873, il entra au service de la Banque du Peuple, où il occupa des postes de confiance, à la grande satisfaction de tous ses supérieurs.

La Banque du Peuple est aujourd'hui une des institutions financières qu'on peut placer au premier rang, grâce à l'habile administration de son gérant, M. Bousquet, et elle a toujours joui de la pleine confiance du public. Elle est située au centre des affaires de la ville, sur la rue Saint-Jacques.

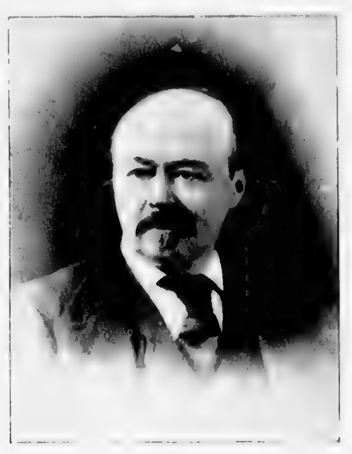


M. J. S. BOUSQUET

M. Bousquet ne tarda pas à s'élever aux plus hautes charges de la Banque et fut nommé gérant-caissier.

Comme homme d'affaires, il est très estimé et respecté, et son opinion dans les transactions difficiles est beaucoup recherchée et appréciée.

Le capital de la Banque du Peuple est aujourd'hui de 1,200,000 dollars. Comme on le voit, cette somme est



M. ARTHUR DANSEREAU

suffisante pour garantir la force et la stabilité de n'importe quelle banque. Le fonds de réserve a aujourd'hui atteint la somme de 600,000 dollars. Les rapports annuels de cette banque démontrent suffisamment son progrès rapide et l'avenir brillant qui lui est réservé.

M. Bousquet fut élu membre de la Chambre de Commerce en l'année 1886, et est membre du Club Saint James et de l'Association des Banquiers. Il est aussi gouverneur de l'Hôpital Notre-Dame et directeur du Jardin Zoologique de Montréal.

M. ARTHUR DANSEREAU

M. Arthur Dansereau, un de nos plus éminents hommes de lettres du Canada, naquit en 1844, au village de Contrecœur, qui vit naître plusieurs Canadiens distingués, tels que Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, feu le sénateur J. B. Rolland, et autres. Il fit ses études primaires au collège de Verchères et ses études classiques au collège de L'Assomption, d'une manière très brillante. Arrivé à Montréal, en 1862, il se présenta à un des amis de son père, Sir Geo. Étienne Cartier, qui lui conseilla d'aller étudier le droit chez M. D. Girouard, lequel, voyant en M. Dansereau un clerc habile et intelligent, l'admit dans son cabinet, sans longues réflexions. Il suivit les cours de droit à l'Université McGill, où il reçut son titre de B.C.L., et en 1865, il fut admis au Barreau. Il ne pratiqua pas longtemps le droit, ne trouvant de quoi se satisfaire que dans la littérature: il entra à *La Minerve*, dont il devint un des propriétaires, en 1870. Mais dix ans plus tard, il se retira du journalisme pour ne s'occuper que de littérature, et en 1892, il fut nommé gouverneur de l'Hôtel des Postes, à Montréal, en remplacement de M. Lamothe. Depuis qu'il est maître de poste, M. Dansereau s'est fait remarquer par sa courtoisie et sa bienveillance dans ses rapports avec les employés et le public.

M. CH. H. A. GUIMOND

M. Charles Henri A. Guimond naquit à Boucherville, le 8 février 1840, il reçut une solide éducation commerciale à l'école du village de Boucherville et au collège Saint-Laurent, à Montréal, sortit de cette institution couronné d'honneur et de brillants succès, fut instituteur dans sa paroisse natale pendant treize ans, liquidateur des sociétés de construction Montarville et des Artisans, nommé juge de paix en 1880, président de l'Union Saint-Pierre en 1877, premier vice-président de l'Union Saint-Joseph en 1878, deux fois président de l'Association Saint-Jean-Baptiste, section Sainte-Brigide ; premier vice-président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, délégué de la Société Saint-Jean-Baptiste auprès de Son Éminence le cardinal Taschereau, et de Mgr l'archevêque Fabre. Fondateur et gérant de la succursale de la Banque Jacques-Cartier, rue Ontario, sous son habile direction, cette institution financière a fait de grands progrès. Il a entrepris, en 1890, le voyage de la Terre Sainte, visita les principaux pays d'Europe, surtout la France et l'Italie ;



M. CH. H. A. GUIMOND

à Rome, où il passa près d'un mois, il en profita pour visiter en détail tous les monuments religieux et profanes. Maintenant, ce monsieur s'occupe de finances, c'est une haute autorité dans les cercles financiers. En politique, il est conservateur.

M. ALPHONSE GOSSELIN

M. Alphonse Gosselin naquit à Montréal, en 1841, et y est toujours demeuré depuis. Après avoir reçu, sous le toit paternel, les premiers principes de l'éducation chrétienne, le jeune Gosselin fut envoyé au collège, afin de



M. ALPHONSE GOSSELIN

se préparer à recevoir une éducation supérieure. Il entra, jeune encore, au collège Sainte-Marie, sous la direction des RR. PP. Jésuites, et se distingua, pendant tout son cours d'études, par son zèle au travail et ses brillantes capacités. Au sortir du collège, il entra dans le commerce, et, comme il avait des goûts particuliers pour la musique, il fut employé ensuite dans le magasin de musique de M. A. J. Boucher, et en sortit pour entrer au bureau d'administration du journal *Le Monde*. Il entra au service de la ville de Montréal en mars 1872. Appelé, en septembre 1883, à la charge importante d'assistant-greffier, sous feu M. Chas. Glackmeyer, il remplit cette charge avec toute l'habileté qu'on lui connait. M. Glackmeyer ayant été éprouvé par la maladie, M. Gosselin eut alors à remplir provisoirement les fonctions de greffier, et la mort ayant moissonné à nos regrets ce vieux serviteur dévoué, M. Gosselin fut nommé pour le remplacer. Mais sa modestie, de beaucoup plus forte que son ambition, lui fit refuser cette charge, malgré toutes les instances de ses nombreux amis. Préférant rester assistant-greffier, il occupe cette place encore aujourd'hui. M. Gosselin est membre de l'Union Saint-Joseph, de la Société des Artisans Canadiens-Français et de celle des Forestiers Indépendants.

M. Gosselin a des préférences marquées pour le parti conservateur, et c'est au candidat de ce parti qu'il accorde toujours son vote.

M. ZÉPHIRIN BENOIT

M. Zéphirin Benoit, chef de la brigade du feu, de Montréal, naquit le 15 mars 1850, à St-Jean-Chrysostôme. Son père, M. F. X. Benoit, était résident de cette place. Le jeune Zéphirin reçut son éducation aux écoles publiques et commença sa carrière comme commis dans une épicerie. Il fit ensuite partie de la force de police de Montréal, et devint un des membres les plus efficaces de ce corps. Il résigna cette position et fit partie de la brigade du feu, en cette ville, le 5 mai 1871. Le 15 août 1875, il partit pour St-Henri, dans le but d'organiser un département de la police et du feu, position pour laquelle il avait été choisi unanimement par les autorités de cette place.

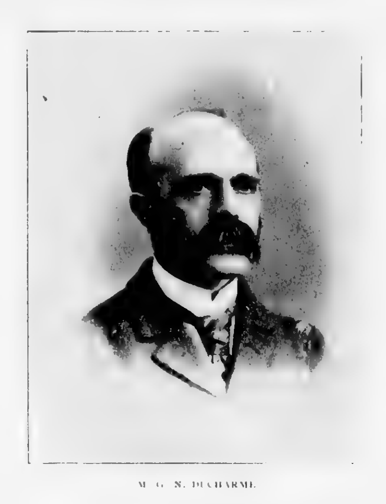
En prenant charge de son nouveau département, M. le chef Benoit le trouva dans un très mauvais état, et M. Benoit, qui est avant tout un homme d'action et d'énergie, ne tarda pas à mettre les choses sur un haut pied, et lorsque plus tard il fut appelé à assumer la responsabilité de chef de notre métropole, il laissa le département dans un grand état de perfection qui ne peut être surpassé par aucune municipalité de même importance en Canada. Ce fut en 1888 qu'il reçut sa nomination au poste qu'il occupe aujourd'hui. Il réorganisa le département en entier, augmentant le personnel et faisant l'acquisition de nouveaux appareils. Il inventa et mit à la disposition du service un dévidoir à double action.



M. ZÉPHIRIN BENOIT

M. Benoit est le beau idéal d'un chef de brigade. Ne demandant jamais à ses hommes de se porter là où il craindrait de les diriger lui-même, il est l'idole du département tout entier. Cette considération des hommes pour leur chef n'est pas hors de propos, car leur confort et leur

bien-être a toujours été son premier soin. La condition des pompiers, pour ce qui a rapport à l'accommodement, au salaire, etc., etc , a été beaucoup améliorée depuis son avènement. M. Benoit appartient aux sociétés C.M.B.A., I.O.F., A.O.U.W., et aux Forestiers Catholiques. Il a épousé, en 1870, Mlle Rose Délima Dussault.



M. G. N. DUCHARME.

M. G. N. DUCHARME

M. Guillaume Narcisse Ducharme, secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Cunégonde, naquit à Chateauguay, province de Québec, le 3 janvier 1851. Il a étudié aux écoles modèles, au collège de Montréal et à l'école anglaise de Saint-Henri, et, comme tous les hommes de grand mérite, son talent se manifesta de bonne heure. Il fut un écolier brillant, remarquable par les qualités du cœur aussi bien que par celles de l'esprit, annonçant les facultés supérieures qui devaient le distinguer un jour. Du collège, il passa dans le commerce. Il y resta pendant seize ans et, en 1878, il fut nommé secrétaire-trésorier des commissaires d'écoles de Sainte-Cunégonde.

En 1882, il fut nommé maître de poste de la même municipalité, puis, en 1884, promu au poste de greffier et trésorier de la corporation, position qu'il occupe encore aujourd'hui. Il a été à juste titre l'objet d'honneurs nombreux. Il a été nommé juge de paix, gérant de la Banque Jacques-Cartier à la succursale de Sainte-Cunégonde, vice-président de la "Standard Light & Power Co.," et directeur de la Compagnie de Lumière Auer, ainsi que de la "Citizens Light & Power Co." Sa nomination à ces charges importantes prouve suffisamment qu'il est tenu en haute considération par tous, et que ses capacités sont à la hauteur des fonctions auxquelles il a été appelé. Lors de la nomination de l'Hon. Alphonse Desjardins au fauteuil de sénateur, en 1892, le parti conservateur lui offrit la candidature pour occuper le siège fédéral d'Hochelaga, laissé vacant, mais il refusa, au grand chagrin d'un cercle nombreux d'amis et d'admirateurs qui se voyaient privés des services inappréciables de cet homme capable. Les journaux, de toutes les couleurs politiques et de toutes les nationalités, en ont fait dans le temps les plus grands éloges. On parle de lui comme futur candidat aux prochaines élections fédérales et on espère qu'il cèdera au désir des nombreux électeurs qui le considèrent comme l'homme le plus influent de sa division. Il possède de riches propriétés. Il s'est acquis une grande popularité et l'estime de tous ceux qui ont le bonheur de le compter parmi leurs amis. Il épousa, le 6 juillet 1880, Mlle Maria Délia, fille de M. Léon Rivet, ingénieur civil de Montréal. C'est une femme douée d'une grande intelligence et des plus brillantes qualités. De son mariage sont nés cinq enfants, qui sont tous vivants.

M. PIERRE PATTENAUDE

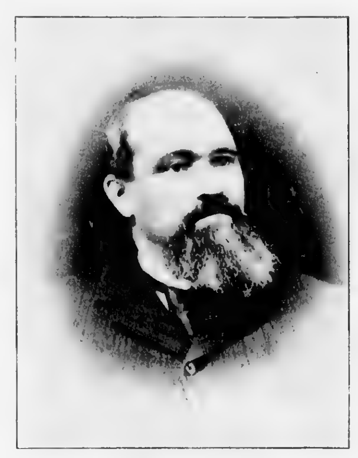
M. Pierre Pattenaude naquit en 1833, à Longueuil, comté de Chambly, et reçut son éducation dans sa ville natale. Sa carrière commence en 1860 : il se livra alors à l'agriculture, qu'il parvint à rendre lucrative par son énergie et son esprit d'entreprise. En 1882, il s'était créé un capital assez fort pour lui permettre de retirer des revenus annuels assez considérables, et, après avoir abandonné son premier état, il vint se fixer à Longueuil, où il



M. PIERRE PATTENAUDE

fut élu conseiller en juin 1892 et réélu en 1893. Les services que M. Pattenaude a rendus à sa municipalité sont d'une grande valeur pour la ville de Longueuil et justifient pleinement la confiance que ses constituants ont reposée en lui. Peu d'hommes en effet savent remplir

une position publique avec plus de dévouement et de tact que M. Pattenaude, quand il s'agit de mesures qui touchent de près au développement et au progrès de sa ville. M. Pattenaude n'a jamais pris une part active dans la politique, mais il donne son adhésion au parti libéral. Dans la vie privée, c'est un homme jouissant du respect et de l'estime de tout son entourage.



M. JULES BEAUCHAMP

M. JULES BEAUCHAMP

M. Jules Beauchamp, un des hommes les plus remarquables de St-Henri de Montréal, est né en 1841, dans cette jolie paroisse de Ste-Julienne-de-Rawdon, comté de Montcalm, province de Québec. Après quelques années passées au foyer paternel, où il était l'adoration de ses parents, il vint à Montréal, où il reçut son éducation chez les Frères de la Doctrine Chrétienne. Il retourna ensuite dans sa famille, où il se livra aux travaux de l'agriculture. Mais la ville de Montréal avait charmé M. Jules Beauchamp, lors de son premier séjour, et il revint s'y fixer quelques années plus tard. Il s'y établit d'abord comme boucher, puis maître cordonnier.

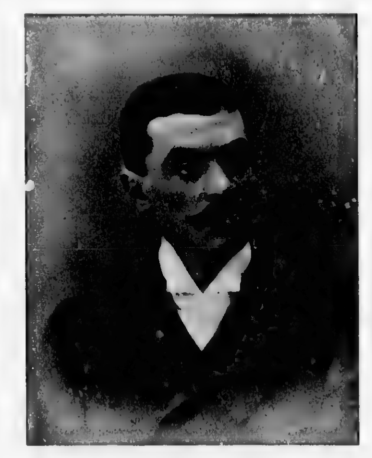
Ses débuts ne furent pas des plus brillants, mais juste et honnête, il arriva bientôt à acquérir un grand ascendant parmi ses concitoyens, et peu à peu, il gravissait les différents échelons de l'échelle sociale. Le 30 septembre 1873, il était nommé assistant-secrétaire de la ville de St-Henri de Montréal.

Ses capacités lui donnèrent encore la charge d'huissier de St-Henri. Courageux et infatigable, il travailla beaucoup au progrès et à l'avancement de cette ville. A la mort du regretté M. Alexandre Desève fils, qui occupait les deux charges depuis 1870 à 1890, il fut élu secrétaire-trésorier de la ville de St-Henri de Montréal. Par son activité et ses talents, il augmenta beaucoup la confiance que ses nombreux amis avaient placée en lui. Il est le fils de M. Joseph Beauchamp, cultivateur, un homme bien estimé, qui habite la paroisse de Ste-Julienne-de-Rawdon, comté de Montcalm.

Il appartient à la Société de St-Vincent-de-Paul, comme simple membre. C'est un conservateur qui toujours a été fidèle à son parti politique. Il n'a pas pris une part très active dans la politique, cependant ses concitoyens savent combien il est ferme dans ses opinions, non seulement dans les élections politiques, mais surtout dans les élections municipales. En un mot, c'est un brave, dont St-Henri doit être fier.

M. RODRIGUE CARRIÈRE

Les pharmaciens de notre province sont généralement des hommes sympathiques à tous, et cela se conçoit : non seulement ils doivent avoir des connaissances sérieuses dans leur profession, non seulement ils sont pharmaciens, mais encore ils sont marchands. Il leur faut donc faire preuve d'une assiduité constante, d'une attention méticuleuse et d'une prudence très grande, et il est indispensable qu'ils sachent se conserver des clients. Cette profession doit être bien représentée, et elle l'est dignement à Montréal ; parmi les plus connus et les plus aimés de nos pharmaciens, citons M. Rodrigue Carrière. On connait sa jolie pharmacie, qui se trouve au numéro 1341, de la rue Ste-Catherine. Agé de 34 ans, M. Carrière naquit



M. RODRIGUE CARRIÈRE

à Montréal, où il commença son apprentissage chez MM. Devins et Bolton, en 1880, et sept ans après, comptant sur le dévouement et l'attachement de ses nombreux amis, il arbora fièrement ses propres couleurs, en 1887. Sa confiance a été justifiée, car le succès arriva si

rapide et si éclatant, que dans le cours de la présente année, il put ouvrir une succursale de sa maison au coin des rues Ontario et St-Hubert.

M. Carrière fait partie de l'Ordre des Forestiers Indépendants, de la A.O.U.W., et de la Société C.M.B.A. Il est membre du Conseil de l'Association Pharmaceutique de la province de Québec.



M. ÉDOUARD CHARLES LALONDE.

M. ÉDOUARD CHARLES LALONDE

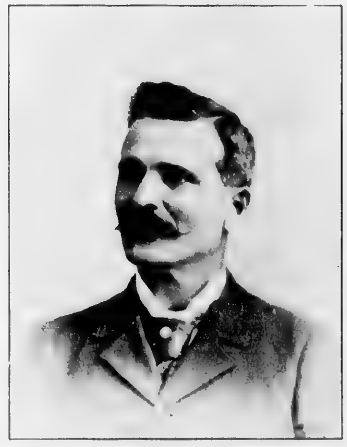
M. Édouard Charles Lalonde, naquit à Ste-Placide, comté des Deux-Montagnes, le 22 mars 1857. Il reçut son éducation à l'école des Frères de la Doctrine Chrétienne, à Ottawa. Sa carrière dans les affaires date de 1873, alors qu'il entra, comme opérateur de télégraphe, au bureau principal du chemin de fer "Canada Central," à Ottawa. Quelque temps après, il fut nommé agent de billets du chemin de fer pour la même Compagnie, avec charge du bureau principal. Dans la suite, il fut appelé à prendre charge de plusieurs départements différents, à Ottawa et Brockville, sous la gérance de l'Hon. H. B. Foster, A. B. Chaffee et John G. Richardson, jusqu'en 1879, où il fut prié d'accepter la nomination du département des billets pour le "South Eastern Railway," sous la gérance de MM. l'Hon. Bradley Barlow et A. B. Chaffee. Tout en étant dévoué et attentif à la prospérité du "Montreal and Boston Air Line," il alla demeurer à Longueuil, comté de Chambly, et fut élu, par acclamation, conseiller pour la ville de Longueuil, en 1885, et nommé président du comité des finances et maire suppléant. Les services qu'il a rendus à la ville ont été de la plus grande importance, plus particulièrement comme auteur du changement de la comptabilité, qu'il a rendue parfaite par son travail personnel ; la présidence du comité des finances lui est confiée depuis cette époque. Au mois de novembre 1887, il fut nommé gérant général du chemin de fer "Montreal and Sorel," et fut le premier à émettre l'idée de la construction d'un pont, de Longueuil à l'île Ste-Hélène, de là à Windmill Point, de Montreal. Les plans et tracés ont été faits sous sa surveillance.

Il garda la gérance du "Montreal and Sorel" jusqu'en 1889, alors qu'il ordonna, conjointement avec le président de la Compagnie, la fermeture du chemin, n'ayant pas les fonds nécessaires pour faire faire les [illegible]ations. En 1891, M. Lalonde fut le promoteur e[illegible] gérant de la "Loterie du Peuple," qui eut un si grand succès. En 1892, par un contrat spécial avec la Société St-Jean-Baptiste, de Montréal, et un ordre en Conseil par le gouvernement de Québec, la Loterie du Peuple reprit naissance et continua ses opérations, sous la gérance de M. Lalonde, jusqu'au mois de juillet 1893.

M. Lalonde est président du Club Nautique de Longueuil, commandant des "Select Knights of Canada," de la Légion Lasalle, numéro 9, ancien maître des ouvriers et du Cercle Lemoyne de Longueuil. En politique, il est libéral.

M. VICTOR PIGEON

M. Victor Pigeon, le populaire et sympathique conducteur de train sur la voie du Grand Tronc, est né à Longueuil, où il réside encore. Son père, M. F. X. Pigeon, ancien résident de cette localité, était un homme



M. VICTOR PIGEON

très estimé et respecté de son entourage. Il mourut au milieu des regrets universels des citoyens de Longueuil.

Le sujet de notre esquisse est âgé de quarante-six ans ; il reçut son éducation à l'académie commerciale de sa ville natale et se distingua par un travail énergique et une

intelligence très vive. Son instruction complétée, il entra, à l'âge de quatorze ans, au Grand Tronc comme employé, et il a toujours rempli ses fonctions avec la plus grande satisfaction. Ses services ont été si hautement appréciés par la Compagnie, qu'on le nomma au



M. TREFFLÉ BERTHIAUME

poste de confiance de conducteur de train, charge dont il s'acquitte avec autant de tact que de zèle, pour plaire au public voyageur dont il est fort aimé, grâce à son urbanité, à sa courtoisie et à sa politesse, qui s'unissent parfaitement avec son dévouement aux intérêts de la grande compagnie qui l'emploie.

Les loisirs que lui laisse son occupation, M. Pigeon les emploie à travailler pour les intérêts de ses concitoyens et l'amélioration de sa ville, dont il est conseiller. Il s'est toujours montré digne de sa position honorable et de la confiance que ses constituants ont en lui. Il est membre de la société "Select Knights," de celle des A.O.U.W., des Conducteurs, ainsi que de plusieurs sociétés de bienfaisance. Il est aussi président du Comité de l'Aqueduc de Longueuil.

Marié bien jeune, il devint veuf deux fois et, en 1883, il épousa Mlle Williams, de Montréal, femme douée des plus grandes qualités et qui est très estimée dans les cercles sociaux de la ville de Longueuil.

En politique, M. Pigeon est conservateur, quoiqu'il n'y prenne pas de part active.

M. TREFFLÉ BERTHIAUME

M. Trefflé Berthiaume, propriétaire-rédacteur de *La Presse*, un des plus grands journaux de Montréal, Qué., est né à Saint-Hughes, le 4 août 1848. Il est le fils de Gédéon Berthiaume et d'Éléonore Normandin. Il commença ses classes à l'école élémentaire de Saint-Hughes, puis étudia ensuite au collège de St-Hyacinthe. Dès l'âge de quatorze ans, il commençait à apprendre la typographie, et il est propriétaire de *La Presse*, depuis 1889. Il est aussi co-propriétaire du *Monde Illustré*, qui fut fondé la même année que *La Presse*, en 1884. A part *La Presse* et le *Monde Illustré*, M. Berthiaume est le principal associé de la compagnie d'imprimerie commerciale Gebhardt & Berthiaume, de Montréal, qui fait de très bonnes affaires.

C'est un de nos hommes d'affaires les plus habiles et il a contribué pour une large part au progrès du journalisme, dans la province de Québec. C'est un conservateur-indépendant. Il se maria, le 21 août 1871, à Mlle Helmina Gadbois.

M. GONZALVE DESAULNIERS

M. Gonzalve Desaulniers, journaliste, de Montréal, Qué., est né le 24 juin 1863, à Saint-Guillaume d'Upton, Qué. Il est le fils d'Antoine Lesieur Desaulniers et d'Hélène Letellier, tous deux descendants de l'une des plus anciennes familles de Québec. Son grand-père maternel servit comme volontaire dans la guerre de 1812. M. Desaulniers a fait ses études chez les Jésuites, à Montréal. Il débuta dans le journalisme, où il s'est fait remarquer, au point qu'il passe aujourd'hui pour un des



M. GONZALVE DESAULNIERS

principaux écrivains de la province de Québec. Il n'a pas consacré exclusivement ses talents au journalisme proprement dit, il s'est aussi occupé de littérature et a publié des poésies qui ont eu beaucoup de succès. Il est libéral en politique. C'est un politicien actif et un écri-

vain à la plume vigoureuse. Il a pris une part active dans les dernières élections provinciales et a rendu de grands services au pays. M. Desaulniers a épousé, le 5 juillet 1887, Élizabeth, fille de Moïse Martin, de Montréal. Il est rédacteur-propriétaire du *National*.



M. CHARLES ALBERT NELSON

M. CHARLES ALBERT NELSON

Nous sommes témoins tous les jours des améliorations considérables qui se réalisent dans la pharmacie, et nous devons attribuer cette marche sensible vers le progrès, au dévouement des membres de nos Collèges de Pharmacie envers leurs élèves, et surtout aux mesures sévères, mais justes, qu'on a prises, de n'admettre à l'exercice de cette branche de la médecine que ceux qui y sont parfaitement préparés par de longues études.

Au nombre de ceux qui ont été désignés par l'Association Pharmaceutique pour l'exercice de cette profession, nous devons mentionner ici M. C. A. Nelson, un de nos hommes les plus capables et les plus en vogue, dans cet art.

M. Charles Albert Nelson est né en 1850, à Québec. Durant son séjour sous le toit paternel, le jeune Charles Albert fut entouré des soins les plus tendres et les plus minutieux de sa bonne mère, femme chrétienne, qui jeta dans cette jeune âme les germes de la foi chrétienne et de l'amour de la patrie.

Il fit ses études classiques au vieux collège de St-Hyacinthe. M. Nelson s'y fit remarquer par sa mémoire vaste, son intelligence éclairée et un travail opiniâtre. Au sortir de cette maison, il alla prendre quelques cours à l'Académie Commerciale de Montréal, puis il dirigea ses goûts vers l'étude de la pharmacie.

C'est en 1868 qu'il commença par être commis dans une des meilleures pharmacies de cette ville, et, ayant été licencié par le Bureau et le Collège de Pharmacie de la province de Québec, il résolut de prendre une maison à son compte, en 1874. M. Nelson entra d'abord en société avec le Dr Laviolette, qui se retira en l'année 1890, pour s'occuper de médecine. M. Nelson s'est toujours occupé de la spécialité des produits français, pour le gros et le détail. C'est aujourd'hui une des maisons les plus florissantes de la métropole.

Notre concitoyen est membre du Conseil du Collège de Pharmacie de Montréal, et licencié de l'Association Pharmaceutique de la province de Québec, ainsi que du Collège de Pharmacie d'Ontario.

M. Charles Albert Nelson a grandi à l'ombre du drapeau conservateur et il est invariablement resté fidèle à son parti.

M. J. H. DION-YOUNG

Parmi les chirurgiens-dentistes de la cité de Montréal, qui ont le plus contribué au développement de cette science si utile, nous devons citer M. le Dr J. H. Young.

Autrefois, cette partie de la chirurgie était presque complètement ignorée, mais, depuis un quart de siècle, on peut dire avec raison que l'art dentaire est sur le même pied d'égalité que tous les autres. Né à Saint-Vincent-de-Paul, en octobre 1850, M. Dion-Young fit ses études au collège des Jésuites, où il se distingua par un esprit sérieux et un jugement droit. Après avoir remporté de brillants succès que lui valurent ses talents et son travail, M. Dion-Young entra dans le commerce des nouveautés, qu'il pratiqua pendant six ans. Mais, après ce laps de temps, M. Dion-Young choisit alors une carrière plus en rapport avec ses goûts. Il entra donc à l'atelier du Dr Candee et fut diplômé chirurgien-dentiste du Collège Dentaire de Phila-



M. J. H. DION, *alias* YOUNG

delphie, en 1872. Il se livra tout entier à l'exercice de sa profession, qu'il pratique depuis plus de trente ans avec succès et habileté. M. Dion-Young se tint toujours au courant des nouveaux procédés et de toutes les découvertes modernes; il parvint ainsi à s'acquérir une forte clientèle et

M. EDMOND LEONARD

une position des plus enviables. Il est aujourd'hui considéré comme un de nos meilleurs chirurgiens-dentistes. C'est un des citoyens les plus à l'aise de Saint-Louis-du-Mile-End, où on lui offrit le fauteuil de maire, qu'il refusa à cause de ses nombreuses occupations ; il accepta cependant un siège de conseiller. M. le Dr Dion-Young est attaché au collège dentaire de l'Université Bishop, où il se distingue par des talents brillants, et ses décisions font très souvent autorité dans les questions de l'art dentaire. Le Dr Dion-Young est membre de la Société des Artisans, I.O.F., dont il fut le trésorier pendant deux ans. Il est aussi membre de la C.M.B.A. et d'autres sociétés.

Le Dr Dion-Young a visité l'Europe, l'été dernier, où il étudia les plus grands établissements dentaires et découvrit, entre autres choses, un moyen pratique pour la préservation et le durcissement des palais artificiels. Il est conseiller de la Côte-Saint-Louis-du-Mile-End et président du Comité des Finances.

M. EDMOND LÉONARD

Peu d'hommes sont aussi favorablement connus dans les cercles professionnels et commerciaux que ne l'est le Dr Edmond Léonard, pharmacien, de la rue St-Laurent. C'est un enfant de la vieille cité de Champlain, étant né à Québec. Il fit son cours d'études au séminaire de Québec, cette institution qui a fourni au pays tant de célébrités dans le domaine des professions, des industries, du commerce, etc.

Son cours terminé, il suivit sa cléricature au Collège des Pharmaciens, où il fut gradué avec beaucoup de succès, en 1878. Après avoir servi dans les principales pharmacies de Montréal, pendant huit ans, et s'être dévoué d'une manière assidue aux intérêts de ses patrons, notre distingué concitoyen s'établit à son compte, en 1886. Sa réputation se fit bientôt, et tous les médecins aujourd'hui ont une confiance absolue dans ses soins pour la préparation des médicaments, et le chiffre de ses affaires va toujours en augmentant.

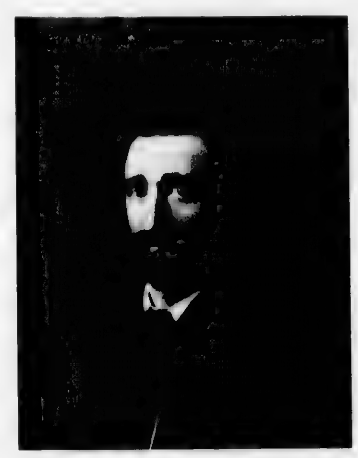
M. Léonard est un digne représentant de la profession pharmaceutique, laquelle demande une connaissance profonde de la médecine, et ses études sont au niveau des exigences de la profession.

Il est aussi connu par ses procédés honorables et ses manières affables, et il jouit de l'estime générale.

M. Léonard fait partie de l'Association des Artisans de Montréal et de l'Union St-Joseph, auxquelles il s'intéresse beaucoup.

M. EDMOND McMAHON

M. Edmond McMahon naquit en 1853, à Sainte-Rose, de feu le Dr F. S. McMahon et de Mme Angèle Plessis Bélair, et commença ses études au collège de Sainte-Thérèse, qu'il quitta pour aller terminer son cours au



M. EDMOND MCMAHON

collège de Montréal, sous la savante direction des Sulpiciens. Après avoir remporté tous les succès à remporter et s'être bien préparé, par un fort cours d'études, à étudier le droit, il entra au bureau légal de l'Hon. Gédéon Ouimet, avec l'intention de passer son brevet, mais il discontinua

pour entrer dans le service civil, au greffe de la paix, à Montréal. En 1878, M. McMahon laissa le service civil et poursuivit ses études légales, qu'il fit à l'Université McGill et au bureau de l'Hon. J. E. Robidoux, ex-procureur général de la province de Québec, et fut admis



M. J. H. F. CHARRON

avec distinction au Barreau, en 1881. En 1883, il fut nommé député-greffier de la Couronne et de la Paix, et comme tel placé à la tête des bureaux des magistrats de la Cour de Police. Sa renommée, comme honnête et savant homme d. loi, lui valut l'honneur d'être élevé au poste onéreux de coroner pour le district de Montréal, position qu'il occupe avec honneur et remplit avec toute l'exactitude et la sévérité que demande cette charge des plus importantes parmi celles qui ont pour objet de pourvoir à la sécurité des citoyens.

M. McMahon est membre de l'Union Saint-Joseph, dont il fut le digne président en 1890. Grâce à son énergie et à son honnêteté, M. McMahon est parvenu aux postes les plus importants, dont il est digne sous tous rapports.

M. J. H. F. CHARRON

M. Joseph Henri François Charron est né à Saint-Hyacinthe, en l'année 1863, de l'une des meilleures familles de l'endroit. Il n'avait pas encore quinze ans, que ses parents le mirent au collège de Saint-Hyacinthe pour y faire ses études classiques. C'est là, dans ces murs qui ont abrité tant d'hommes distingués, que le jeune Charron apprit à former son cœur et à cultiver les nombreuses qualités dont la nature l'a doué. En 1879, il quitta les bancs du vieux collège et se mit à étudier la pharmacie. Il entra d'abord comme élève chez le Dr J. H. L. Saint-Germain, à Saint-Hyacinthe; puis, étant venu dans notre ville en 1881, il travailla chez M. R. Birks, de la rue McGill, puis successivement chez le Dr Leduc & Cie, pharmaciens, où il fut premier commis pendant quatre ans et demi. C'est au mois de mai 1892, après avoir été licencié par le Collège des Pharmaciens de la province de Québec, qu'il ouvrit, au No 1978 de la rue Notre-Dame, une jolie pharmacie. Grâce à ses manières affables et à ses soins minutieux dans la préparation des différentes prescriptions, M. Charron a acquis l'estime et la confiance de tous les citoyens de son entourage. Son commerce est florissant et promet une brillante fortune, dans peu de temps, à notre distingué concitoyen. M. Charron est membre de l'Association Pharmaceutique de la province de Québec, et du Collège de Pharmacie de Montréal. Il appartient à quelques sociétés, entre autres à celle des Forestiers Catholiques et à celle des Forestiers Indépendants.

M. Charron n'aime pas les luttes politiques; il fait partie de ceux qui se disent indépendants.

M. O. FORTIN, MÉDECIN-VÉTÉRINAIRE

Parmi les médecins-vétérinaires de Montréal, nous remarquons, au nombre des plus célèbres, le distingué citoyen qui est le sujet de ce travail.

M. O. Fortin est né à St-Urbain, comté de Chateauguay, le 21 mai 1862, il est le fils d'Odilon Fortin et



M. O. FORTIN

d'Eulalie Goyette, de St-Constant, comté de Laprairie. Il avait six ans quand ses parents vinrent s'établir à Montréal. Il fut mis dans une académie commerciale, où il fit son cours, puis entra à l'École Normale Jacques-Cartier, où il obtint son diplôme, en 1882. Il étudia

ensuite la pharmacie pendant quelques mois, puis entra au Collège Vétérinaire de Montréal, sous la direction du Dr McEachran, F.R.C.V.S., où il fut gradué, en 1885, avec grande distinction, sur toutes les matières, spécialement la pathologie, pour laquelle il eut toujours beaucoup d'aptitude. D'un esprit actif et entreprenant, il s'établit aussitôt après à Montréal, où il n'a fait que prospérer.



M. J. O. CHALUT

En 1889, il fut nommé, par le gouvernement de Québec, examinateur pour le comté de Laprairie et la division de Montarville. Toujours et partout, il se fit estimer par sa franchise et sa bienveillance, qui lui attirèrent un grand nombre d'amis.

M. le Dr Fortin est un des premiers professeurs de l'École Vétérinaire Française, affiliée à l'Université Laval, où il a occupé la chaire d'anatomie descriptive d'obstétrique et d'entozoaires. C'est un homme populaire parmi les amateurs de chevaux, et très compétent, qui ne néglige rien pour donner satisfaction à tous ses concitoyens.

Il est membre de l'Association Vétérinaire de Montréal et ex-chef Ranger des Forestiers Cosmopolitains, et fait partie de plusieurs Sociétés.

En politique, il est libéral. C'est un Canadien-Français dont nous devons nous glorifier.

M. JOS. OLIER CHALUT

M. Jos. Olier Chalut naquit, le 23 mars 1847, en la cité de Montréal.

Il entra dès son bas âge au collège de Ste-Thérèse pour suivre un cours classique.

C'était un élève brillant, affable, dont le caractère aimable attirait vers lui un grand nombre de compagnons dévoués.

Après avoir terminé, en 1865, un cours d'études qui lui fait le plus grand honneur, il entra dans l'étude de M. Théodore Doucet, notaire, de Montréal, pendant trois ans, de 1865 à 1868.

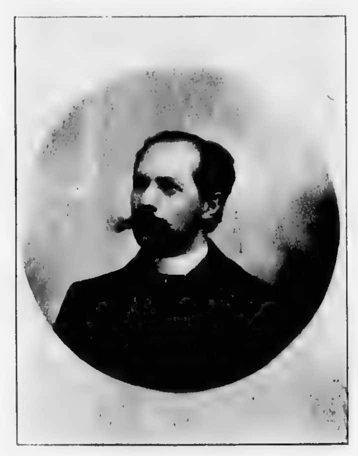
A l'époque de la réorganisation du département du Revenu de l'Intérieur, il fut nommé par ce département inspecteur des poids et mesures, fonctions qu'il remplit encore aujourd'hui. La division de Montréal, pour les fins d'inspection des poids et mesures, comprend la ville de Montréal, les banlieues et trente-deux comtés ruraux.

M. Chalut est un de ces braves Canadiens-Français qui, en 1868, n'ont pas craint de se porter au secours de l'illustre Pontife, le grand pape Pie IX, qui avait fait appel aux catholiques de l'Univers, pour défendre les biens de l'Église, qui devaient tomber aux mains des ennemis spoliateurs. Il a aussi occupé le grade de capitaine dans le 65me bataillon de Montréal.

Depuis 1878, époque de la rentrée de M. Chalut dans le service civil, il n'appartient à aucun parti politique.

M. J. O. GRATTON

Bientôt, le public montréalais aura le plaisir de voir la cathédrale de Montréal décorée de plusieurs statues magnifiques qui lui permettront d'admirer le talent de notre ami et concitoyen, M. J. O. Gratton, qui, maintenant, est l'auteur de toutes les statues extérieures de la cathédrale de Montréal. M. J. O. Gratton est né à Ste-Thérèse-de-Blainville en 1855, et reçut son éducation au collège Ste-Thérèse, où il resta deux ans. Il en sortit au bout de ce temps pour venir s'initier à l'art de la



M. J. O. GRATTON

sculpture, en 1872, chez M. Dauphin, bien connu dans son temps, comme un artiste de grand renom. Peu de temps après son entrée dans cet atelier, M. Dauphin mourait, ce qui donna à M. Gratton l'occasion de former une société avec le jeune fils de M. Dauphin. Mais en 1881, voulant perfectionner les connaissances de son art, connaître la sculpture depuis les moindres ornements jusqu'aux statues académiques, M. Gratton entra au service de notre illustre sculpteur canadien, M. L. P. Hébert, dont il occupe l'atelier depuis le départ de celui-ci pour l'Europe (1888). Inutile de dire que M. Gratton est un artiste distingué, qu'il nous suffise de dire qu'il est doué d'un merveilleux talent pour la sculpture et qu'il a appris sous M. L. P. Hébert, un des grands maîtres de l'art. Outre les statues de la cathédrale de Montréal, M. Gratton est l'auteur des deux groupes représentant le "Baiser de Judas," et "Ecce Homo," tous deux dans la chapelle du



M. JOSEPH ANDRÉ FOWLER

Sacré-Cœur de l'église Notre-Dame. M. Gratton est encore jeune et nous espérons qu'il dotera encore Montréal de ses œuvres si admirées par les hommes compétents.

M. JOSEPH ANDRÉ FOWLER

Malgré que le nom que nous allons rappeler à la mémoire de nos lecteurs soit anglais, l'homme qui le porte n'en est pas moins Français, et il n'est pas hors de propos d'entreprendre la biographie de M. J. A. Fowler, l'organiste distingué de l'église St-Patrice.

Né d'un père Anglais, mais d'une mère Canadienne-Française, à Montréal, M. Fowler a reçu une éducation française et a toujours été considéré avec raison comme un Canadien-Français. Après avoir fait de brillantes études, M. Fowler se consacra en entier à la musique, qu'il aimait par dessus tout ; d'ailleurs, la sensibilité de cœur et les hautes aspirations de son âme l'appelaient à devenir ce qu'il est aujourd'hui, un musicien distingué et digne de l'art auquel il s'est voué. A l'âge de dix-sept ans seulement, M. Fowler était déjà lancé dans le professorat, la musique n'avait déjà plus de secrets pour lui, et il l'enseigne depuis, avec honneur et succès, au profit du très grand nombre d'élèves qui prennent ses leçons. Sa renommée et ses succès en musique lui valurent l'honneur d'être appelé à remplir les fonctions d'organiste à l'église St-Patrice, où il contribue grandement à la magnificence du culte par son zèle infatigable pour tout ce qui a rapport à la musique vocale et instrumentale, depuis vingt-cinq ans. Comme marque de son dévouement, citons le fait que M. Fowler a organisé, avec grand succès, un chœur de trois cents voix pour chanter la douzième messe de Mozart, à l'occasion du centenaire de Daniel O'Connell, le 12 août 1874 ; de plus, M. Fowler est l'auteur de plusieurs compositions religieuses, entr'autres, une magnifique messe qui fut exécutée avec succès le jour de Pâques dernier, pour célébrer son vingt-cinquième anniversaire, comme organiste de l'église St-Patrice ; il est aussi professeur de musique au couvent des Dames du Sacré-Cœur, au Sault-au-Récollet, et à l'académie du Sacré-Cœur, à Montréal, où il enseigne avec distinction, et à la grande satisfaction des Dames de l'institution, depuis vingt ans.

M. Fowler est membre de l'Académie de Musique de Québec, dont il fut le digne président, en 1887.

En politique, M. J. A. Fowler est conservateur-libéral. Bref, M. Fowler est un Canadien distingué et un musicien émérite ; il est pourvu d'un grand nombre de charges importantes et les a toujours occupées avec autant d'honneur que de succès.

M. ERNEST LAVIGNE

M. Ernest Lavigne, le sympathique et populaire directeur de l'orchestre du Parc Sohmer, est né à Montréal, le 17 décembre 1851. Il reçut son éducation à l'école des Frères de la Doctrine Chrétienne, et eut des professeurs particuliers pour compléter son instruction.

Il partit pour Rome en 1868, avec le quatrième détachement de zouaves pontificaux. Il passa un mois à Rome, quarante jours au Camp d'Annibal ; de là, à Monte Rotondo et Mentana pendant quelques mois ; il entra ensuite dans la musique des zouaves, à Rome, musique composée de soixante musiciens, et devint premier cornet l'année suivante. M. Lavigne fut choisi pour faire partie des vingt musiciens de l'orchestre organisé pour les soirées données chez la duchesse Salviati et la princesse Altieri.

Resté à Rome cinq jours après l'entrée des Italiens dans la capitale, le 20 septembre 1870, il ne fut pas fait



M. ERNEST LAVIGNE

prisonnier. Il se rendit à Naples, où il séjourna douze mois. Il parcourut ensuite l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la France, l'Angleterre, le Danemark et la Norvège. En 1873, il vint à New York, joua à Philadelphie et Boston, et nous arrivait à Montréal vers la fin de 1874. D'ici, il gagna Québec, où il passa un an et demi chez son frère, M. Arthur Lavigne, marchand de musique. Il organisa des concerts à Québec et dans les villes environnantes ; il créa les fanfares de l'Union Musicale de Québec, de Saint-Patrice, de Saint-Roch, de Sainte-Foye, de Lorette, de Saint-Joseph-de-Lévis, de Saint-Henri-de-Lauzon, de Rimouski, etc. En 1876, il épousa Mlle Pouliot de l'Islet, partit pour Philadelphie, où il passa deux mois, retourna à New York, où il joua dans plusieurs concerts, et revint à Montréal, en 1877, pour se livrer au commerce de la musique. Il se fit entendre dans maintes circonstances, et, quelques mois après son arrivée, il prit la direction de la musique de la cité.

Grâce à ses soins habiles, ce corps de musique fit en peu de temps des progrès immenses. Il s'inscrivit pour le grand concours de toutes les fanfares du Canada, annoncé pour mai 1878 au " Victoria Skating Rink " de Montréal, remporta les deux premiers prix dans les concours de musiques indépendantes et de musiques militaires, concours auxquels prirent part les principaux corps du Canada, la Batterie A, la Batterie B, le 7e de Londres, le 13e de Hamilton, les Gardes d'Ottawa, etc., etc. Les deux premiers prix consistaient en 1,200 dollars, deux drapeaux et une quantité de cadeaux offerts par diverses sociétés. M. Lavigne s'était fait aussi inscrire pour le concours de cornet, mais il n'eut pas de concurrent et remporta les premiers prix destinés aux vainqueurs : un cornet doré et gravé, offert par la maison Lecompte & Cie, de Paris, et un cornet de la même valeur, cadeau de la maison Conn & Cie, de Elkhardt, Indiana.

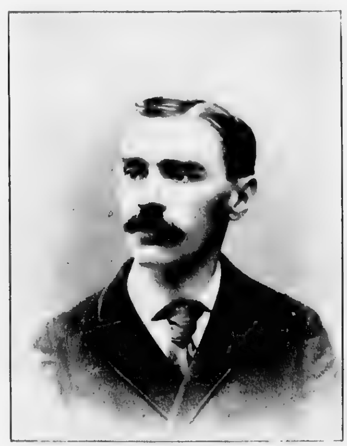
L'année suivante, M. Lavigne inaugura, avec la Musique de la Cité, les concerts en plein air, au Jardin Viger, et les excursions en bateau à la lumière électrique. En 1881, il s'associa à M. L. J. Lajoie, pour le commerce de pianos et de musique. Cette maison fit venir une quantité d'artistes étrangers, parmi lesquels la fameuse Bande Gilmore. En mai 1889, la maison Lavigne & Lajoie acheta la propriété connue aujourd'hui sous le nom de " Parc Sohmer," et M. Lavigne fit preuve de beaucoup d'esprit d'entreprise en faisant venir une quarantaine d'artistes étrangers, pour jouer au Parc Sohmer d'une " manière permanente."

M. Lavigne s'est aussi livré à la composition et a publié une quarantaine de mélodies, romances et chansonnettes, qui font honneur à son talent et sont justement appréciées par les connaisseurs.

M. ALCIBIADE BEIQUE

Nous croyons être les fidèles interprètes de nos nombreux et distingués lecteurs, en consacrant quelques lignes à l'artiste de distinction dont la réputation n'est plus à faire, l'organiste éminent de l'église Notre Dame.

M. Alcibiade Beique, né à Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville en 1859, fit ses études aux collèges de Sainte-



M. ALCIBIADE BEIQUE

Marie-de-Monnoir et de Saint-Hyacinthe, où il s'est toujours fait remarquer par toutes les qualités qu'il possède encore aujourd'hui. Le jeune écolier sut se faire estimer de tous ses confrères, qui trouvaient en lui un ami prêt à faire plaisir à chacun en toutes occasions. M. A. Beique,

ayant les plus hautes aptitudes pour la musique, qu'il avait déjà étudiée sérieusement, et voulant se perfectionner dans cet art, partit pour l'Europe, où il suivit les plus grands maîtres en musique au Conservatoire de Liège, Belgique, pendant deux ans, et à Paris pendant un an, les cours d'orgue de l'éminent organiste de Saint-Augustin, Eugène Gigout.

Le fait même de dire que M. Beique suivit ces deux célèbres conservatoires et qu'il est un esprit réfléchi et studieux, nous fait suffisamment connaître la somme de science musicale qu'a dû réaliser le jeune organiste de l'orgue le plus considérable de l'Amérique Britannique. De retour au Canada, il fut nommé organiste à la Cathédrale de Saint-Hyacinthe, de 1885 à 1891, époque à laquelle il devint organiste à l'église Notre-Dame de



M. DENIS POITRAS

Montréal. Il s'acquitte de cette charge avec tout le talent et le succès d'un maître musicien. M. Beique est membre du Collège des Organistes de Londres et de l'Académie de Musique de Québec. En politique, M. Beique a grandi à l'ombre du drapeau libéral et lui a toujours été fidèle et dévoué.

M. DENIS POITRAS

M. Denis Poitras, l'un de nos journalistes les plus en vue, est né le 4 février 1859, à L'Épiphanie, dans ce comté de L'Assomption, qui a fourni et fournit encore à Montréal tant de citoyens intelligents et entreprenants. Après avoir fait ses premières études à l'académie de Saint-Roch-l'Achigan, M. Poitras vint les compléter à celle du Plateau, à Montréal. C'est dans le grand établissement de MM. Dupuis frères qu'il fit ses débuts ; c'était en 1874. Plus tard, il partit pour les États-Unis, où son activité trouva un large champ, et d'où il rapporta ce *go ahead* qui le distingue en tout. En 1888—le 16 octobre, croyons-nous—il fut attaché à l'administration de *La Minerve* et les directeurs de ce journal se plaisent à rappeler l'essor qu'il lui donna. Deux ans plus tard, il devenait propriétaire de ce même journal, avec l'Hon. M. Tassé et M. Eusèbe Sénécal pour associés. Le 5 septembre 1892, M. Poitras, en collaboration avec M. André Sénécal, achetait *Le Monde* qui, on le sait, est devenu en quelques mois un journal de haute importance et une propriété d'un excellent rapport. M. Poitras est indépendant en politique et s'attache, dans *Le Monde*, à plaire à tous et à faire juger les choses à leur mérite. Il donne beaucoup de ses loisirs à de nombreuses sociétés philanthropiques et mutuelles, où son avis est toujours sollicité et religieusement écouté.

Bref, M. Poitras n'a que trente-quatre ans et a su, en ce temps relativement court, marcher constamment d'étape en étape avec succès, montant toujours et arrivant à la tête d'un des grands organes publics du Canada. M. Poitras s'est toujours occupé de la politique municipale. Il y a quelques années, il a publié un organe qui fit grand bruit et bonne besogne, *Le Progrès Municipal*. Toutes les questions civiques y furent étudiées avec soin et bien des manœuvres y ont été dévoilées.

En 1890, il épousa Mlle Marie Eugénie, fille de notre riche manufacturier de Montréal-Est, M. Joseph Paquette.

M. F. E. MELOCHE

M. Frs Ed. Meloche, notre artiste montréalais, descend d'une famille française de La Rochelle, établie dans le pays il y a deux siècles ; il naquit à Montréal. Sept années d'études, dont cinq passées chez les RR. PP. Jésuites, de Montréal, le préparèrent à entrer dans la carrière qui l'attirait, l'art de la peinture. Une catastrophe imprévue, la ruine soudaine de son père, l'aurait privé des moyens de suivre ses goûts artistiques, si le cœur généreux de M. Nap. Bourassa n'avait pas compati à cette situation malheureuse. Le grand artiste prit le jeune Meloche dans son atelier et lui apprit gratuitement les secrets de son art. Les débuts du jeune artiste dans la carrière n'en devaient pas être moins pénibles ; il avait à subvenir aux besoins de sa famille, et on le voit se livrer, en dehors de ses heures d'étude, aux industries les plus diverses : dessins de broderies, portraits à l'huile, croquis pour journaux, il ne refuse rien, car il travaille pour les siens. Les prix dérisoires qu'on lui payait et la fatigue qui résultait de ces travaux le forcèrent à chercher un autre moyen de pourvoir à ses besoins ; il se fait marchand de journaux, et on pouvait voir, il y a quelques années, de cinq à dix heures du soir, le jeune Meloche installé à un comptoir de la rue Ste-Catherine. Rien ne le décourageait, car son maître, confiant dans ses



M. F. E. MELOCHE

talents, lui avait prédit qu'il arriverait. Le succès arriva en effet : à vingt-deux ans, à sa sortie de l'atelier, où il a passé six ans à étudier, il reçoit une première commande pour la décoration de l'église de St-Polycarpe, dont le curé était alors Mes. Rémillard. Depuis lors, que d'édifices religieux il a décorés ou restaurés ! De l'Ile du Prince-Édouard au Manitoba, plus de quarante curés ont requis ses services. Parmi ses principaux travaux, citons, à Montréal : les décorations de Notre-Dame-de-Bonsecours, Saint-Vincent-de-Paul, Sainte-Cunégonde, Notre-Dame-de-la-Miséricorde ; à Québec : l'église des Jésuites ; dans les provinces : Sainte-Marie-de-la-Beauce, Saint-Jean, Tignish, etc. Les églises de Saint-Philippe-d'Argenteuil et de l'Immaculée-Conception, de Winnipeg, sont des modèles du genre, et la frise de Saint-Vincent-de-Paul (frise composée de plus de cent personnages), et le grand tableau de Saint-Philippe (La Multiplication des Pains), comptent parmi les plus belles toiles décoratives du pays. Les grands tableaux de Sainte-Cunégonde et de la Cathédrale de Valleyfield, attestent aussi le talent de M. Meloche. Dans tous les concours sérieux où il fut appelé à prendre part, il sortit vainqueur, mais le plus beau témoignage que l'on puisse invoquer en faveur du mérite de notre artiste est le suivant : Lorsque M. Bourassa, quelques années après avoir décoré Notre-Dame-de-Lourdes, se remit au travail pour compléter son œuvre par la peinture de la grande composition qui orne le dôme de cette église, ce fut M. Meloche qu'il choisit parmi ses anciens élèves pour diriger cet important travail. Si M. Meloche est peintre de goût et de savoir, il est non moins habile comme architecte, et il suffit de jeter un coup d'œil sur le dessin que nous reproduisons ailleurs, du monument de Notre-Dame-de-Bonsecours, pour s'en convaincre, monument dont il est l'auteur et dont la description que nous en donnons fera comprendre l'importance. A ces dons divers que possède M. Meloche, il joint les qualités précieuses de parfait professeur. Le Conseil des Arts et Manufactures lui confia, il y a sept ans, l'organisation et la direction, à Montréal, d'un cours de peinture décorative, qui a donné de si bons résultats; que des cours semblables, et suivant la méthode du maître de Montréal, ont été fondés dans d'autres localités. De ses élèves particuliers, deux, MM. Franchère et I. St-Charles, après avoir passé quatre ans dans son atelier, sont allés en Europe se perfectionner dans leur art. Comme on le voit, M. Meloche est un travailleur et un de ceux dont le pays s'honore. Tout jeune encore, car il n'a que trente-six ans, il est loin d'avoir donné sa mesure. Les voyages qu'il a faits en France et en Italie, pour se familiariser avec les chefs-d'œuvre, lui ont fourni l'occasion d'amasser des matériaux considérables dont il fera bénéficier ses élèves. Terminons en disant que M. Meloche a exposé avec succès au Salon de l'Académie Royale des Arts de Montréal, et à Chicago, à l'Exposition Colombienne.

M. J. A. LUCIEN BENOIT

M. J. A. Lucien Benoit, sculpteur, naquit au village de Contrecœur, comté de Verchères, le 10 juillet 1850. Il reçut son éducation aux écoles élémentaires de Lavaltrie, vint à Montréal à l'âge de dix-sept ans, et se destina à



M. J. A. LUCIEN BENOIT

la profession de sculpteur, pour laquelle il avait déjà les plus grandes dispositions. Il fit ses débuts dans l'atelier de M. J. B. Mesnard. A peine son apprentissage était-il commencé que l'évêque de Montréal faisait appel aux jeunes gens de son diocèse de se porter les défenseurs de

la plus noble et de la plus sainte des causes, appel auquel M. Benoit répondit, en se joignant aux zouaves pontificaux, mû par un profond sentiment d'amour pour l'Église et le Saint-Père. Il fut du nombre des jeunes gens qui partirent de Montréal en 1868, aux cris de "Dieu le veut," "Aime Dieu et va ton chemin." Après la prise de la Ville Éternelle, le 20 septembre 1870, la guerre étant terminée, M. Benoit revint à Montréal avec son bataillon. Un immense concours de citoyens vint acclamer leur retour. Arrivé à Montréal, il reprit les devoirs de sa profession chez M. Dauphin, qui était alors sculpteur sur la rue St-Denis. Quatre ans plus tard, il entra chez M. Bourassa, artiste-peintre, où il put développer son talent artistique. Là, on lui confia l'exécution de la sculpture et de la dorure de la magnifique chapelle de Notre-Dame de-Lourdes, située sur la rue Ste-Catherine.

En 1880, il ouvrit à son compte un atelier de sculpture, sur la rue Amherst, et, quatre ans plus tard, il fondait une manufacture de portes et fenêtres, au *carré Papineau*. Il eut à faire des travaux importants de sculpture et menuiserie d'ameublements d'églises, entr'autres l'intérieur des églises St-Léonard, Ste-Thérèse, Pembroke, Joliette, du Sacré-Cœur à Ottawa, etc. Il s'occupe actuellement des travaux de la Cathédrale, à Montréal. M. Benoit fait partie de la Société des Artisans et des Forestiers Catholiques.



M. J. A. VINCENT

M. J. A. VINCENT

M. Joseph Arthur Vincent, sculpteur et statuaire, est né à Montréal, en 1852, de parents bien connus, très respectés et ayant un grand nombre d'amis.

Il reçut son éducation aux écoles des Frères de la Doctrine Chrétienne. A peine était-il sorti de chez les Frères, qu'il entra, en 1865, chez MM. Chs Dauphin et Bluteau. Il n'avait alors que treize ans, et demeura au service de cette maison pendant cinq ans. Il se fit estimer par l'application qu'il apportait à l'étude de son métier. Ses patrons virent bientôt les succès que pourrait, plus tard, lui fournir cette carrière.

Dès l'âge de dix-huit ans, en 1870, il fut employé par la maison Chanteloup, comme artiste dessinateur. Actif et très laborieux, non seulement il s'occupait à son atelier, mais le soir, au foyer paternel, son plus grand amusement était de dessiner. Ses parents lui objectaient souvent qu'il se donnait trop de fatigue, mais il voulait suivre ses goûts et n'en continuait pas moins.

En 1880, il dirigea la fonte de la statue de Sir George Étienne Cartier, érigée à Ottawa. Il faisait des progrès immenses, aussi obtint-il le premier prix et un diplôme à l'exposition de 1882.

Mais son œuvre capitale est, sans aucun doute, la statue de Jacques Cartier, à St-Henri de Montréal. Il est aussi l'auteur du monument du chevalier d'Iberville, qui doit être érigé à Ste-Cunégonde, en face de l'église.

M. Vincent fait partie de la Société des Artisans. Il est professeur à l'École des Beaux-Arts du Gouvernement pour la classe de sculpture sur bois et pour la classe de modelage. Entièrement dévoué à son art, il ne s'occupe nullement de politique. C'est un Canadien qui fait honneur à Montréal et qui jouit d'une grande confiance parmi ses concitoyens.

M. HONORÉ BEAUGRAND

M. Beaugrand naquit à Lanoraie, en 1848, et fit ses études au collège de Joliette, qu'il quitta en 1865, pour entrer à l'École Militaire. Il servit dans l'armée française, au Mexique, et après deux ans de service, il passa en France avec l'armée française et reçut la médaille du Mexique en récompense de ses services.

En 1878, il revint en Canada, où il fonda, à Montréal, le journal *La Patrie*, dont la circulation s'accroit de jour en jour. En 1885, le président de la République française, M. Grévy, lui décerna la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

M. Beaugrand fut élu maire de la ville de Montréal, en opposition à l'honorable J. L. Beaudry, qui remplit les fonctions de maire pendant dix termes consécutifs. Pendant son terme d'office, M. Beaugrand eut fort à faire en matière d'organisation, car la ville de Montréal traversa des époques d'épreuves, telles que l'épidémie de la petite vérole, l'inondation de 1885-86, de plus, des troubles capables de soulever la population de Montréal, comme les démonstrations à l'occasion de l'exécution de Louis Riel, etc. Dans toutes ces circonstances, M. Beaugrand sut prendre des mesures sages, prudentes et capables de faire face, soit à l'épidémie, soit aux troubles.

Il fut un des plus distingués de ceux qui ont occupé la chaire civique de la cité de Montréal, et c'est surtout

M. HONORÉ BEAUGRAND

dans les circonstances les plus dangereuses que M. Beaugrand était à son poste sans crainte et sans faiblesse.

Depuis quelques années, M. Beaugrand a fait de nombreux voyages qu'il a racontés dans des volumes fort intéressants. L'année dernière, il a fait un voyage autour du monde, avec sa famille, et son esprit d'aventure le portera sans doute à entreprendre de nouvelles excursions dans les pays lointains.

FEU M. VICTOR BEAUDRY

Feu M. Victor Beaudry naquit à Ste-Anne-des-Plaines, le 22 février 1831. A l'âge de dix-huit ans, on le voyait se diriger vers la Californie pour y tenter fortune, à l'instar de plusieurs Canadiens qui accouraient de tous les points au nouvel Eldorado. Il se rendit à San Francisco, par la voie de Panama. A son arrivée, il ne lui restait que quinze piastres dans sa poche. Après avoir servi un mois comme commis, il ouvrit un bureau d'agence pour les goëlettes qui faisaient le trajet entre Stockton et Sacramento (San Francisco). En 1850, M. Prudent Beaudry étant venu le joindre à San Francisco, ils établirent ensemble une manufacture de sirop assez considérable, et exportèrent cette liqueur dans les villes de l'intérieur. Quelques temps après, il vendit à son frère sa part dans cette entreprise et se dirigea sur Réalijo, dans l'état de Nicaragua (Guatemala), où il organisa une ligne de transport pour les voyageurs entre Réalijo et le lac de Grenade. Il abandonna cette entreprise après neuf mois d'un travail incessant sans en avoir retiré d'autres bénéfices qu'une connaissance suffisante de la langue espagnole. Un commerce lucratif l'occupa ensuite pendant quatre ans à Panama. Au mois de novembre 1854, il revint au Canada, d'où il repartit en février 1856, pour Los Angeles, afin de prendre soin des affaires de son frère, M. Prudent Beaudry, qui désirait revoir le pays natal, après cinq ans d'absence. Pendant son séjour dans cette ville, il s'occupa de l'exploitation de mines situées à dix-sept milles ; mais il perdit vingt-cinq mille piastres dans ces opérations, dans l'espace de trois ans. Nommé fournisseur de vivres dans l'armée régulière américaine, en 1861, M. Beaudry suivit en cette qualité les régiments qui se dirigeaient sur Washington. Il demeura attaché à l'armée du Potomac pendant toute la durée de la guerre, les succès et les revers le laissèrent en fin de compte, au même point qu'au départ. Revenu à Los Angeles, en 1865, M. Beaudry en repartit peu après pour faire le commerce en détail à Indépendance. Sur ces entrefaites, il acheta des intérêts considérables dans une mine argentifère, à Cerro Gordo, puis transporta son magasin dans ce lieu. M. Beaudry a déjà découvert avec son principal associé, M. Belshaw, le procédé de fondre le minerai au lieu de le rôtir, comme cela se faisait autrefois, ce procédé est aujourd'hui en usage dans la Californie, l'Utah et le Nevada. Il possède aussi dix à douze sources d'eau qui ont une grande valeur, dans une région minière. M. Victor Beaudry était un homme très intelligent, perspicace et généreux. Malgré les pertes énormes qu'il avait éprouvées de temps à autre, sa fortune s'éleva à environ trois cent mille piastres.



FEU M. VICTOR BEAUDRY

Notre compatriote portait beaucoup d'intérêt à l'instruction de la jeunesse, et il en a fourni la preuve en faisant des dons, en plus d'une circonstance, à l'école Polytechnique de Montréal. M. Beaudry avait épousé à Montréal, en 1876, mademoiselle Angélina Leblanc, fille de feu M. le shérif de Montréal.

M. F. X. CHOQUET

M. François Xavier Choquet, avocat de la société légale Beausoleil, Choquet & Girard, naquit en 1852, à Varennes, dans le comté de Verchères. Il est le fils de M. Jean Baptiste Choquet, cultivateur de cette dernière



M. F. X. CHOQUET

place, et de Mme Adeline Provost, tous deux décédés. Il reçut son éducation, partie au collège de L'Assomption, et partie au collège des Sulpiciens, à Montréal. Un talent supérieur, joint à un travail sérieux et profond, lui faisait remporter, à la fin de chaque année scolaire, le premier prix d'excellence dans toutes ses classes. En sortant du collège, le jeune Choquet entra dans le bureau de l'Hon. juge Jetté, qui formait alors la société connue sous le nom légal de Jetté, Archambault & Christin, et suivit son cours de droit au collège McGill. Après avoir passé de brillants examens, il fut admis au Barreau en 1875, et fit aussitôt partie de la société Jetté & Beïque. A la suite de l'élevation de M. Jetté sur le Banc, en 1880, la société Jetté, Beique & Choquet fut dissoute, et, après avoir pratiqué seul pendant quelques années, il devint ensuite l'associé de MM. Mercier, Beausoleil et Martineau. Il avait à conduire seul les affaires de ce bureau, qui avait une des plus fortes clientèles de la ville. En 1893, la société se modifia, et depuis ce temps cette étude porte le nom de Beausoleil, Choquet & Girard, et est une des plus importantes de Montréal.

Le 7 mars 1893, M. Choquet fut nommé conseil de la Reine par le gouvernement fédéral. Il a été appelé à diriger presque toutes les causes de contestations d'élections, de chemins de fer et de municipalités, et s'est toujours acquitté de cette tâche avec talent et habileté. En politique, M. Choquet a pris une part très active en faveur du parti libéral, dont il est un des membres les plus dévoués et les plus puissants. Sur les *hustings*, il est d'une grande force devant les masses et est un des orateurs les plus populaires que compte l'opposition dans le district de Montréal. M. Choquet fut un des fondateurs du Club National et est membre de l'Association Saint-Jean-Baptiste et de la Chambre de Commerce Française. Il épousa, en 1884, Mlle Marie Caroline Barry, fille de M. John E. Barry, marchand de bois des Trois-Pistoles.

M. RAPHAËL BELLEMARE

Voici un homme qu'une longue carrière de soixante-douze années range parmi nos Canadiens-Français les plus célèbres et les plus importants de Montréal. M. Raphaël Bellemare est né à Yamachiche, en 1821, d'une famille éminemment respectable, dont les ancêtres étaient venus de la Saintonge en Canada, vers 1660. Ses bons parents, comprenant l'importance d'une éducation à la fois chrétienne et solide, developpèrent eux-mêmes son intelligence en l'initiant à la connaissance des mystères de notre sainte foi et lui procurant les avantages de fréquenter les écoles locales. Plus tard, aussitôt qu'il eut atteint l'âge convenable, ils l'envoyèrent au séminaire de Nicolet, pour former son caractère et y puiser cette éducation supérieure qui fait les grands hommes. Pendant les quelques années qu'il passa dans ce célèbre collège, M. R. Bellemare se fit



M. RAPHAEL BELLEMARE

remarquer par ses belles qualités et ses riches talents. Ses études terminées, il consacra deux ans à l'étude de la théologie et à l'enseignement des belles-lettres dans cette institution. En 1847, il vint dans la métropole pour se livrer à l'étude du droit. M. Bellemare eut l'avantage de



LIEUT. P. KELLY — LIEUT. E. BÉLANGER
LIEUT. U. BROSSEAU — CAP. F. X. A. CARRIÈRE — EX-LIEUT.-COL. BROSSEAU — CAP. A. VINCENT — LIEUT. J. W. DONAHUE
LIEUT. L. N. BOISVERT — MAJ. A. D'ORSONNENS — LT-COL. A. D. AUBRY — MAJ. J. P. A. DESTROIS MAISONS — CAP. A. T. PATTERSON
CAP. G. TRUDEAU — CAP. J. DUNN — CAP. ADJ. T. PAGNUELO — DR. T. A. BRISSON
EX-MAJOR P. JACKSON — LIEUT. J. H. LEFEBVRE — LIEUT. J. GIROUX — LIEUT. J. P. ROSENVINGE — LIEUT. A. LIPPE

OFFICIERS DU 85e BATAILLON

faire sa cléricature sous M. Lafrenaye, C.R., d'abord, puis sous M. Coursol, aussi avocat C.R. Il fut en même temps rédacteur à *La Minerve*, de 1847 à 1855. Reçu avocat, M. Bellemare ne s'est jamais livré à l'exercice de sa profession. En 1855, à l'époque même de son admission au Barreau, on lui offrit la charge d'inspecteur des Revenus pour le district de Montréal, sous le régime de l'Union des Deux Canadas, et il accepta. Notre distingué citoyen est un des membres de la Société St-Jean-Baptiste, dont il fut pendant vingt-et-un ans secrétaire-archiviste. Il est, de plus, membre de la Société Saint-Vincent-de-Paul, dont il est le président depuis plus de trente ans. M. Bellemare occupe plusieurs positions publiques, entre autres, celle de directeur de la Banque d'Épargne, dont il est vice-président depuis quelques années. Il a été marguillier de la paroisse de Notre-Dame, et vingt ans membre du bureau d'administration. Il a été longtemps conseiller et échevin du quartier Saint-Louis, de Montréal. C'est un des membres de la Société Historique de cette ville, société dont il est le secrétaire depuis sa fondation. Il est aussi membre de la Société des Antiquaires de Normandie (France), et de la Société Historique de Wisconsin (Pen.) Il vient d'être mis à la retraite par le gouvernement d'Ottawa, après trente-huit ans de services inappréciables. Il y a, à Montréal, peu d'hommes dont la carrière ait été si longue et surtout si bien remplie.

LE 85e BATAILLON

Le 85e Bataillon, infanterie de ligne, fut organisé par le lieutenant-colonel Brosseau, de Laprairie, et gazetté le 4 juin 1880. Il est composé de six compagnies, qui furent recrutées comme suit : No 1, à Saint-Jérôme ; No 2, à Montréal ; No 3 et No 4, à Laprairie ; No 5, à la Côte Saint-Paul ; et No 6, à Longueuil. Le lieutenant-colonel Aubry succéda, comme commandant le 1er juillet 1892.

Les quartiers-généraux du 85e Bataillon sont à Montréal ; sa devise est "Bon cœur et bon bras." Il possède de magnifiques drapeaux depuis 1885, un corps de sapeurs, un corps de musique, un corps de clairons et tambours et un corps d'ambulance.

L'uniforme du Bataillon est écarlate, avec parements bleus, et la coiffure est le schako ou helmet bleu.

Depuis sa formation, le 85e Bataillon a été appelé en service actif en neuf camps annuels, et on peut constater, par les rapports de la Milice, que, pour son apparence et son efficacité, il ne le céda à aucun autre régiment.

M. LE LIEUTENANT-COLONEL BROSSEAU

M. le lieutenant-colonel Brosseau naquit, le 14 août 1837, à Laprairie. Il reçut son éducation au collège de Saint-Hyacinthe, où il remporta des succès éclatants.

En 1857, il a été capitaine du vapeur *L'Aigle*, faisant le trajet entre Montréal et Laprairie, jusqu'en 1864. Il fut l'organisateur et le directeur-gérant de la Compagnie de Navigation de Laprairie, qui fait encore le service et qui fut vendue, depuis, à la compagnie de navigation Richelieu & Ontario. Il a été l'organisateur et directeur-gérant de la Compagnie du Chemin macadamisé de Laprairie à Saint-Constant.

Il fut maître de poste et agent de télégraphe, de 1865 à 1885, et, plus tard, secrétaire-trésorier des municipalités scolaires, durant près de huit ans.

Il fut maire du village et préfet du comté pendant douze années, président de la commission scolaire pendant près de six ans. Il est actuellement agent de huit compagnies d'assurances contre le feu et sur la vie, organisateur et capitaine d'une compagnie indépendante de volontaires, depuis 1872.

Il fut autorisé, en 1880, à former le 85e Bataillon, qui a été sous son commandement jusqu'en juillet 1892.

Il fut marchand de bois, depuis 1862 jusqu'en 1892, alors qu'il se retira des affaires pour accepter la position de registrateur du comté de Laprairie.

C'est un homme remarquable en tous points, menant toujours à bonne fin tout ce qu'il entreprend, zélé, infatigable dans tous ses projets ; sa supériorité et son grand mérite ont été justement reconnus et appréciés par tous.

M. ALPHONSE D. AUBRY, M.D.

Né à St-Hermas, en 1850, M. Aubry fit ses études au collège de Ste-Thérèse. En 1869, il entra à l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, où il fit de fortes études médicales, qui lui valurent d'être placé au nombre des élèves les plus distingués de son temps.

En 1873, il fut diplômé docteur en médecine, de l'Université Victoria, de Cobourg, et alla se fixer d'abord à Ellenburg, N. Y., puis à la Côte-St-Paul, P. Q., et revint à Montréal, où, après avoir pratiqué quelque temps, à peine, il peut se flatter d'avoir conquis l'estime de tous les citoyens du quartier St-Antoine, où de nombreux clients l'honorent de leurs visites.

Comme tout médecin aimant à s'instruire et à faire profiter les autres de sa science et de ses talents, le Dr Aubry est membre actif de la Société de Médecine Pratique de Montréal.

Le Dr Aubry n'est pas seulement un médecin, mais il est aussi un soldat, et certes, un soldat distingué. Sa bravoure, son respect de l'autorité et sa promptitude à exécuter les ordres de ses chefs lui valurent l'honneur d'être promu au grade de lieutenant-colonel commandant au 85e Bataillon. Le Dr Aubry n'est pas un politicien, mais un homme de devoir, il donne son appui au parti qui mérite sa confiance, jusqu'ici c'est le parti conservateur qui a eu la préférence.

M. LE MAJOR ARTHUR D'ORSONNENS

M. A. d'Orsonnens, premier major du 85e Bataillon, naquit à Montréal, en 1865, et reçut son éducation, partie à l'école du Plateau et partie au collège Sainte-Marie, à Montréal. Il débuta dans sa carrière militaire, en 1883, comme simple soldat, à l'école de cavalerie de Québec, et fut nommé "Rough Riding Sergeant," en 1884. Il fit la campagne du Nord-Ouest, en 1885, et, en novembre de la même année, fut nommé officier du 87e Bataillon. Il fit un "short course" et un "long course," à Saint-Jean, et un cours spécial au Collège Militaire Royal de Kingston. En 1887, il fit du service à l'École de Saint-Jean, comme officier, pendant un an, et l'année suivante, il faisait partie du 85e Bataillon, comme adjudant. Il est major de ce Bataillon, depuis le 19 août 1892. Le major d'Orsonnens a la réputation d'être un fort disciplinaire. Il est le gérant du département français de la "Manufacturers' Life Insurance Co.," à Montréal.

M. LE MAJOR A. DES TROIS-MAISONS

M. le major Joseph Pierre Aurèle des Trois-Maisons est né à Sainte-Marie-de-Monnoir, le 14 novembre 1861, de M. Ignace des Trois-Maisons, instituteur, et de Mme Marie Reine Bourbonnière.

Après avoir reçu les leçons primaires à l'école de son père, il suivit le cours commercial du collège de Saint-Jean, P. Q.

Sorti du collège en 1876, il entra comme clerc chez des marchands de nouveautés, à Saint-Jean.

En 1881, M. des Trois-Maisons vint demeurer à Montréal ; c'est depuis cette époque que l'on commence à le remarquer dans les cercles de cette ville.

Il fut employé dans une maison en gros de hautes nouveautés ; par sa conduite irréprochable et exemplaire, son application au travail et une honnêteté à toute épreuve, il sut gagner l'affection et la plus grande confiance de ses supérieurs et patrons.

Au mois de décembre, même année, 1881, il s'enrôla simple soldat, au 65e Bataillon des Carabiniers Mont-Royal. Dès le mois d'avril 1882, il était promu au grade de caporal.

Ses dispositions marquées pour l'art militaire, sa ponctualité à observer tous les règlements et son étude des lois de la milice, lui obtinrent de grands succès, comme nous le voyons par son élévation rapide au grade de major, sans passer même par la filière des degrés si nombreux de la milice.

En 1883, il fut nommé premier lieutenant de la compagnie numéro 2, du 65e Bataillon, et, en 1885, il en devint capitaine-commandant.

Cette même année, 1885, il fit la fameuse campagne du Nord-Ouest, dans laquelle il se distingua par sa bravoure, défendant le pays et faisant respecter les droits des citoyens canadiens dans les différents postes où il fut en garnison : Edmonton, Calgary, etc., etc.

Nous laissons à l'histoire le soin de relater les détails des faits d'armes accomplis dans ces contrées lointaines, où le nom de notre jeune capitaine et celui de son régiment figurent avec honneur au premier rang.

A son retour du Nord-Ouest, en 1885, M. le capitaine des Trois-Maisons reprit son même emploi.

En 1891, sur sa propre demande, il fut transféré, comme capitaine, au 85e Bataillon d'infanterie, et, en janvier 1893, après avoir subi un examen brillant à l'École Militaire d'Infanterie Royale de Saint-Jean, P.Q., il fut promu au grade honorable de major de ce même Bataillon.

Présentement, M. le major des Trois-Maisons, sujet de cette biographie, représente une grande maison de commerce de hautes nouveautés, dans cette ville.

Ses rapports commerciaux avec ses concitoyens, dans les différents cercles de Montréal, nous font connaître, tous les jours, la haute respectabilité dont jouit ce jeune homme qui est, de la patrie, un noble défenseur, de la société, un citoyen honorable et honnête, et de l'Église, un enfant fidèle et dévoué.

M. LE CAPITAINE JOS. DUNN, PAIE-MAITRE

M. le capitaine Dunn est natif d'Irlande, il arriva à Montréal avec ses parents, dès le bas âge, et reçut une bonne éducation à l'école des RR. PP. Récollets. Il est manufacturier, et il introduisit ici la première manufacture de clous à cheval. Il est maintenant gérant des manufactures de Frothingham & Workman, à la Côte St-Paul, où il demeure. Il jouit de l'estime de tous ceux qui le connaissent, il occupa dans son village toutes les places d'honneur, il fut marguillier, président des commissaires d'écoles et maire durant douze années consécutives. Il prit toujours une part active dans la politique et grâce à son influence, le parti conservateur remporta, à chaque élection, la victoire dans sa division électorale. Le capitaine servit comme sergent dans le "5th Royal," lors de la dernière invasion fénienne, et fut appelé à Hemingford avec son régiment.

Il fut un des organisateurs du 85e Bataillon, et il était commandant de la compagnie numéro 5, lors de sa nomination comme paie-maitre. Le capitaine est bon soldat et bon tireur, il remporta les meilleurs prix à tous les concours du Bataillon.

M. LE MAJOR PETER JACKSON

M. Peter Jackson, ex-major, du 85e Bataillon, est né dans le joli et pittoresque village de la Côte St-Paul, où il est cultivateur d'une des plus anciennes fermes de l'endroit. Il reçut son éducation aux écoles publiques, à Montréal. En 1880, à la formation du 85e Bataillon, il en fit partie comme deuxième lieutenant et fut adjudant-

suppléant jusqu'en 1885, alors qu'il fut élevé au grade de major. Il se retira en 1889, mais il retint son rang. Il fut aussi membre des Grenadiers Royaux, en 1868, dans la cavalerie de Lachine pendant environ quinze ans. Il a été l'objet de grands honneurs dans la vie publique, aussi bien que dans sa carrière militaire. Il fut douze ans conseiller municipal pour la ville de St-Henri et dix-neuf ans conseiller pour le village de la Côte St-Paul, et finalement, il fut élu maire de cette dernière municipalité et occupa cette charge de 1875 à 1878, et maire de la paroisse de 1878 à 1893, lorsqu'il résigna cette même année. C'est un conservateur en politique.

M. LE CAPITAINE PATTERSON

M. le capitaine A. T. Patterson est natif d'Irlande, mais est venu s'établir, dès son bas âge, en Canada avec ses parents et s'établit à Montréal, où il reçut son éducation dans les écoles publiques. Aujourd'hui, c'est un marchand dont la carrière commerciale a été heureuse.

Il fait partie de la maison de commerce McFarlane & Patterson. Il s'enrôla dans le 85e Bataillon en 1882. En 1885, il fut délégué comme représentant du Canada dans la *Wimbledon team*, prenant place dans les rangs du *Queen's Sixty*, où il remporta une grande marque, car il est un carabinier d'une grande habileté. Il est membre des sociétés A.F. & A.M., A.O.U.W. & I.O.F., S.K. of C.N. & I.O.O.F.

Il n'appartient à aucun parti politique.

M. LE CAPITAINE-ADJUDANT PAGNUELO

M. le capitaine-adjudant Tancrède Pagnuelo, du 85e Bataillon, naquit à Montréal, en 1869, et est le fils de l'Hon. juge S. Pagnuelo. Il fit ses études au collège de Montréal et chez les RR. PP. Jésuites. Il est attaché à ce Bataillon depuis 1890. Il obtint ses certificats de première classe à l'École Royale de Saint-Jean, en 1891, et il fut promu capitaine-adjudant en 1892. Cette même année, il fit un voyage de huit mois en Europe, et visita l'Angleterre, la France, l'Italie et les principales villes de la côte du nord de l'Afrique. M. le capitaine Pagnuelo étudia le droit au bureau de MM. Taillon, Bonin et Pagnuelo.

M. LE CAPITAINE CARRIÈRE

M. F. X. Adélard Carrière, secrétaire-trésorier de l'Association de Tir du 85e Bataillon, naquit à Verchères, en 1854. Il reçut son éducation commerciale au collège de Varennes, où il compléta un brillant cours d'études, qui en a fait ce qu'il est aujourd'hui, un homme très versé dans les affaires. Il est maintenant un agent général de cette ville. Le 1er juin 1886, il commença à faire partie du 85e Bataillon, comme lieutenant, dans la compagnie numéro 6, de Longueuil. En 1891, il fut élevé à la charge de capitaine de la compagnie numéro 1, de Saint-Jérôme, et fut, peu de temps après, élu comme secrétaire-trésorier de l'Association de Tir du 85e Bataillon, fonction dont il s'est toujours acquitté avec grande satisfaction. Il fait partie de plusieurs sociétés, est directeur de la Société d'Encouragement des Industries Domestiques, et président de la Société Saint-Jean-Baptiste, de Longueuil. En politique, il est conservateur.

M. LE CAPITAINE ARTHUR VINCENT

M. Arthur Vincent, capitaine de la compagnie numéro 3, du 85e Bataillon, est né à Longueuil, le 16 mars 1867. Il reçut son éducation au collège de Longueuil, ensuite à l'École d'Agriculture de l'Assomption, et finalement entra à l'École Polytechnique de Montréal, Faculté des Arts de l'Université Laval, où il reçut le titre d'ingénieur civil, le 20 mai 1888, il commença sa carrière professionnelle au mois de juillet suivant.

Son penchant pour la vie militaire le fit entrer dans le 85e Bataillon, en 1890. Le 18 décembre de la même année, il fut promu au grade de deuxième lieutenant, puis à celui de premier lieutenant, en février 1893. Il est aujourd'hui capitaine de la compagnie numéro 3.

En 1888, il fit partie d'un corps d'explorateurs commandé par M. Lafontaine, dans le but d'étudier le cours de la petite rivière de Montréal, pour le gouvernement provincial. En février 1889, il commanda une expédition chargée de faire rapport sur la possibilité de construire un canal entre Chambly et Longueuil. En octobre 1890, il fut admis dans la Corporation des arpenteurs de la Province de Québec, et le 25 août 1891, dans l'Association des Architectes.

M. Vincent est membre-fondateur du Cercle Littéraire et Scientifique Lemoyne de Longueuil, fut secrétaire-trésorier, puis, en 1893, président de ce Cercle. Il est membre-fondateur et secrétaire-trésorier du Cercle Agricole, de la paroisse de Longueuil. Il est aussi secrétaire de l'Association St-Jean-Baptiste, de cette paroisse.

Il agit à titre d'ingénieur de la ville de Longueuil, depuis 1888. En politique, il est conservateur.

M. LE LIEUTENANT ALEXANDRE LIPPÉ

M. Alexandre Lippé, notaire public, dont le bureau se trouve au numéro 49, de la rue St-François-Xavier, est né, le 6 avril 1866, à Acton Vale, dans les cantons de l'Est, et n'est, par conséquent, que dans sa vingt-septième année. Il reçut son éducation au collège Saint-Charles-Borromée, de Sherbrooke. Après un cours suivi avec distinction dans cette institution, il vint à Montréal et étudia le notariat, et, quatre ans plus tard, il entrait en société avec

M. le notaire John Helder Isaacson, sous les nom et raison de Isaacson et Lippé. Il commença à faire partie du 85e Bataillon le 15 avril 1893. Il est secrétaire suprême de l'Ordre des Forestiers Cosmopolitains. Il a été secrétaire-trésorier de la municipalité de la paroisse de Saint-André-d'Acton et des commissaires d'écoles de la même paroisse, de 1880 à 1883 inclusivement.

Il appartient au parti conservateur en politique.

M. LE LIEUTENANT JOHN ROSENVINGE

M. le lieutenant John Rosenvinge est le fils d'un marchand-tailleur de Copenhague, où il naquit, le 27 février 1864. Il fit son cours d'études dans cette ville, au collège militaire des officiers, et quitta son pays à l'âge de vingt ans et s'établit dans les cantons de l'Est, où il tint magasin général pendant huit ans, se trouvant dans cette place à la tête de la société scandinave. M. Rosenvinge arriva à Montréal plus tard et, en 1893, commença à faire partie du 85e Bataillon. Il occupe aujourd'hui le rang de lieutenant et a acquis une grande popularité parmi les autres membres du Bataillon. M. Rosenvinge a servi comme volontaire pendant l'espace de trois ans.

M. Rosenvinge est amateur des sciences et de l'étude, il possède sept langues différentes. Il est le chef suprême Ranger et fondateur de l'Ordre des Forestiers Cosmopolitains, ordre qu'il fonda le 13 février 1892; il fut réélu à ce poste en 1893. En politique, il est indépendant, et, quoique Danois de naissance, est Canadien en principe.

M. LE LIEUTENANT J. W. DONAHUE

M. le lieutenant James W. Donahue naquit à San Francisco (Californie), en 1865. Il reçut son éducation au collège Ste-Marie, en cet endroit, et il y a environ douze ans il vint en Canada et s'établit à Montréal, comme éditeur. Il fit partie du Bataillon en 1889, comme lieutenant, et il a acquis une popularité toujours grandissante parmi ses camarades.

Il est membre des sociétés A.O.U.W., et de la C.M.B.A. En politique, il est indépendant.

M. LE LIEUTENANT ULRIC BROSSEAU

M. le lieutenant Ulric Brosseau, du 85e Bataillon, est né à Laprairie, en 1867, et n'est par conséquent âgé que de vingt-six ans. Il reçut une forte éducation au collège commercial de Varennes, et, en sortant de cette institution, il entra dans les affaires, d'abord comme commis et ensuite à son propre compte comme comptable. M. le lieutenant Brosseau est très populaire parmi ses camarades du 85e Bataillon. En politique, il est conservateur.

M. LE LIEUTENANT L. N. BOISVERT

M. le lieutenant L. N. Boisvert naquit à Laurenceville, province de Québec, en 1867. Il puisa son éducation au Petit Séminaire de Ste-Marie-de-Monnoir. Au sortir de son "Alma Mater," il étudia le droit à l'Université Laval de Québec. Il commença à faire partie du 85e Bataillon, le 2 juin 1893. En politique, il est libéral.

M. LE LIEUTENANT JOSEPH GIROUX

M. Jos. Giroux, le deuxième lieutenant de la compagnie numéro 4, est résident de Québec. Dès son entrée dans le Bataillon, il se distingua par son assiduité et ses progrès pour ce qui avait rapport aux exercices militaires. Il fut gazetté en juin 1890. Il est banquier d'occupation.

M. LE LIEUTENANT J. H. LEFEBVRE

M. J. H. Lefebvre, le deuxième lieutenant de la compagnie numéro 2, fut appointé le 8 août 1893. Il manifesta de très bonne heure des goûts prononcés pour la milice, et sa popularité est très grande parmi sa compagnie. C'est un ingénieur civil de cette ville.

M. LE CAPITAINE GEORGES TRUDEAU

M. le capitaine Georges Trudeau, de la compagnie numéro 6, reçut sa nomination le 15 juin 1887. Il a la réputation d'être un fort disciplinaire et il jouit d'une grande estime et d'une grande popularité, tant dans la compagnie qu'il commande que dans la ville de Longueuil, où il demeure.

M. LE LIEUTENANT ERNEST BÉLANGER

M. Ernest Bélanger, premier lieutenant, de la compagnie numéro 2, fut gazetté premier lieutenant, le 16 juillet 1887 et s'est toujours montré depuis "the right man in the right place." C'est un ingénieur civil d'avenir, de Montréal.

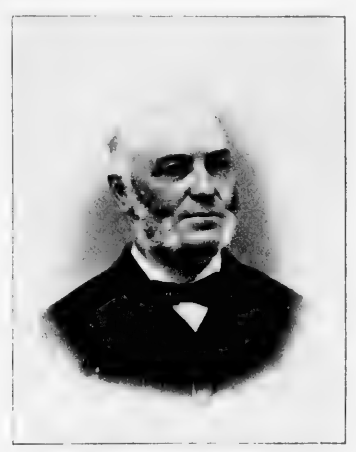
M. LE CHIRURGIEN BRISSON,

Parmi ceux qui méritent une place honorable dans les registres du 85e Bataillon, pour les services qu'ils lui ont rendus tant par leur dévouement que par leur habileté, mentionnons M. le Dr T. A. Brisson, résident de Laprairie. Il fut nommé à ce poste, le 4 juin 1880.

M. LE LIEUTENANT PATRICK KELLY

M. Patrick Kelly, premier lieutenant du 85e Bataillon, est né à Montréal et reçut son éducation au collège de Terrebonne. Après être sorti de cette institution, il s'établit dans le commerce de nouveautés, et son établissement, qui est aujourd'hui sur la rue St-Jacques jouit d'une grande réputation et d'une clientèle des plus enviables.

Il entra dans le Bataillon en juin 1893, comme premier lieutenant. M. Kelly est chancelier de la branche C.M.B.A., syndic des Forestiers Indépendants, trésorier des "Select Knights," et "Past Commander" de l'Ordre des Forestiers Cosmopolitains, membre des Forestiers Catholiques, de l'association A.O.U.W., de la Légion de Bienfaisance Catholique des Artisans Canadiens, du Club Cosmopolitain. Il est aussi vice-président de la Société St-Patrice.



M. LOUIS ÉDOUARD MORIN

M. LOUIS ÉDOUARD MORIN

M. Louis Édouard Morin, fils de Louis Morin et d'Adélaïde Deguire, est un de nos citoyens les plus remarquables, tant par sa haute intelligence commerciale que par la considération dont il jouit. Actuellement négociant et président de la Chambre de Commerce du district de Montréal, mais résidant à Longueuil, dont il a été maire à trois reprises, et président de la Société St-Jean-Baptiste, M. Morin est né le 16 septembre 1830, à Montréal, dans une maison de la rue St-Henri, entre les rues Notre-Dame et St-Maurice. Sa famille est une des plus anciennes du pays, car, suivant l'abbé Tanguay et les archives de Montréal, André Morin, fils de Jacques et de Michelle Dion, de St-Jacques-de-Bassange, évêché de Poitiers, vint s'établir à Québec, en 1670, c'est-à-dire dès les premiers temps de la colonie. De son mariage, contracté le 26 août de la même année, avec Marguerite Moreau, furent issus dix enfants, dont l'un, Jean, épousa en 1712, Angélique Laveau. Jean eut six enfants, et l'un d'eux, Jean-Baptiste, vint s'établir en 1746, à Montréal, où il s'unit à Élizabeth Roy, dans le cours de la même année, et eut un fils qui porta le même nom que lui. Ce fils se maria, le 7 janvier 1772, avec Pélagie Bouchard, dont il eut deux enfants, et l'un d'eux, Louis, eut un fils du même nom qui fut père du Louis Édouard Morin, l'objet de cette esquisse.

Noblesse oblige : M. Morin, dont le nom était déjà bien connu, devait encore en rehausser l'éclat. Après avoir fréquenté l'école primaire anglaise dans le cours des années si troublées de 1837 et 1838, dont il se rappelle encore très bien les péripéties, il suivit les cours de l'école Workman, qui a formé pour le pays bien des hommes éminents. A douze ans, il entrait au collège de Montréal pour y commencer son cours classique, mais des revers de fortune, que son père éprouva à cette époque, l'empêchèrent de terminer ses études. Il entra alors dans la maison Cuvillier ; ceux qui y ont passé peuvent attester que c'était une rude école que le magasin de commerce général qui portait ce nom. Cinq ans plus tard, M. Cuvillier mourait et M. Morin s'établissait pour son compte, avec d'autant plus de confiance qu'il avait parcouru toutes les positions, qu'il avait étudié tous les rouages, dans une maison de commerce d'une grande importance. C'était en 1853, après de longues années consacrées au commerce des nouveautés et des épiceries, il se lança dans la commission, et avec l'expérience acquise, il devait infailliblement réussir. On pourrait donner M. Morin comme modèle aux jeunes débutants, et comme preuve de ce que peut le travail uni à la persévérance et à la bonne conduite.

En 1874, il vendit ses propriétés de Montréal pour aller résider à Longueuil, où, durant trois ans, la confiance de ses concitoyens le porta au fauteuil de la mairie, il fut élu trois fois par acclamation. Il prit une part active à la fondation de la Chambre de Commerce, en 1872, et à l'érection du nouveau quai de Longueuil. En 1884, il fut élu président de la Société St-Jean-Baptiste et du Cercle Littéraire de Longueuil, qu'il avait créés. Il est l'un des plus anciens membres du "Board of Trade" et fut deux fois président de la Chambre de Commerce. Il est également propriétaire de la compagnie de pêche de Gaspé. Si maintenant nous voulions parler des rapports, des conférences, des rapports aussi substantiels que bien élaborés qu'il fit en différentes circonstances, sur les besoins du commerce dans le pays, nous n'en finirions pas. Il nous suffira de dire que, de l'aveu de tous, M. Morin est un des hommes les plus intelligents que nous possédions. Le 10 janvier 1853, il a épousé Mlle Marie Mathilde Parent, dont il a eu neuf enfants, il eut le malheur d'en perdre deux. De ses deux fils, l'un est surintendant du département d'hygiène, quant au plus



M. J. O. VILLENEUVE

jeune, il partage les travaux de son père, une de ses filles est entrée dans l'ordre religieux des sœurs des Sts-Noms de Jésus et Marie, à Hochelaga, une autre est entrée comme religieuse à l'Hôpital Général des Sœurs Grises.

En 1893, la commission de l'Exposition Colombienne à Chicago, nomma M. Morin, membre du jury de l'exposition. Pendant son absence à Chicago, la Chambre de Commerce l'élut pour être son représentant dans la Commission du Havre. Il s'occupe aujourd'hui de la création d'un Musée commercial à Montréal.

M. J. O. VILLENEUVE

M. Joseph Octave Villeneuve, le plus ancien membre de la maison J. O. Villeneuve et Cie (G. W. Villeneuve, associé), qui a été un des commerçants les plus importants de Montréal, dans la branche d'épiceries en gros, de vins et de liqueurs importés, naquit à Montréal, en 1836. Il reçut son éducation à l'académie commerciale de cette ville, et commença sa carrière, dans le commerce de nouveautés, en 1853. En 1865, il fonda une épicerie et un magasin général à Saint-Jean-Baptiste. Là, il fonda, plus tard, la maison en gros, qui prit une extension considérable d'année en année, et occupe aujourd'hui un rang des plus élevés dans la métropole. M. Villeneuve est associé avec M. Léonidas Villeneuve, son cousin, pour le commerce de bois, et aussi avec son fils, M. Eugène Villeneuve, pour la manufacture des cigares, qui forment une branche importante dans les affaires faites par cette maison. Il a été maire de la municipalité du village Saint-Jean-Baptiste pendant dix-huit ans, avant son annexion à la ville de Montréal, qui eut lieu en 1885, et, depuis cette date, il a toujours représenté ce quartier au conseil de ville de la métropole. Il fut élu comme représentant du comté d'Hochelaga, pour la législature de Québec, en 1886 et en 1890, et réélu par acclamation en 1892. Il a été membre de la chambre des commissaires du Havre pendant les six dernières années, et est aussi directeur de la " Dominion Cotton Company." M. Villeneuve a été récemment élu membre du Comité des Finances civiques, où son expérience, dans les matières financières, est d'une grande valeur pour la ville. M. Villeneuve est membre du " Board of Trade," depuis de nombreuses années, et en politique il est conservateur. Il est aussi initié à un grand nombre de maisons financières et industrielles, soit comme directeur, soit comme actionnaire.

M. A. LEBLOND DE BRUMATH

Arrière-petit-fils d'un officier-général qui porta sa tête sur l'échafaud sous la Terreur, petit-fils d'un procureur du roi, chevalier de la Légion d'honneur, M. Leblond, dont le père a été également décoré pour les services qu'il a rendus durant trente ans à son pays comme directeur des asiles d'aliénés, est né en 1854, en Alsace, dans cette malheureuse province qui a été arrachée par la Prusse à la France. Il a opté pour la nationalité française, et nous ne conseillerions à personne de le qualifier de Prussien. Après avoir fait ses études chez les Jésuites,



M. LEBLOND DE BRUMATH

il subit, avec succès, à l'âge de dix-sept ans seulement, les épreuves du baccalauréat, et fut également admis, dans un concours, à l'étude de l'enregistrement, puis il commença son droit à Paris. Mais bientôt il abandonna les Pandectes pour la carrière militaire, et entra, le

onzième sur cent-deux candidats, à l'école de cavalerie de Saumur, école d'équitation bien connue. Après un cours de dix-huit mois, il passa aux cuirassiers. Son engagement terminé, il succomba au désir de voir du pays, et vint s'établir au Canada, où il épousa, quelques mois après son arrivée, une Canadienne, Mlle J. Nolin, dont il a eu huit enfants.

Professeur depuis une quinzaine d'années à l'école Montcalm, membre correspondant de la Société de Géographie de Lille, dans les salles de laquelle il a donné, il y a trois ans, une conférence remarquable sur le Canada, vice-président du cercle *La France*, M. Leblond a publié une "Histoire de Montréal," fort estimée, la "Biographie de Mgr Bourget," une "Vie de M. Olier" (en collaboration), et la "Vie de Mlle Mance," ouvrage qui mérita les éloges du "Journal des Demoiselles," de Paris, de la



M. N. H. HURTEAU

"Revue Bibliographique," etc. Cependant le renom de M. Leblond, comme professeur, est encore plus étendu que sa réputation comme écrivain : depuis une quinzaine d'années, plus de cinq cents élèves ont fait sous lui leurs études commerciales, industrielles ou classiques, ou ont suivi les cours qu'il donne de concert avec son associé, M. Bonnin, aux jeunes gens qui, se destinant au droit, à la médecine, à la pharmacie, au notariat, ont à passer un examen préliminaire. Les succès de ces deux professeurs ont rendu leur nom aussi populaire à la campagne qu'à la ville.

Enfin, M. Leblond de Brumath a eu l'honneur d'être choisi ces jours-ci comme examinateur des candidats à l'étude de la pharmacie et il a reçu du gouvernement français la décoration d'officier d'académie. Il habite au numéro 355, rue St-Denis.

M. N. A. HURTEAU

M. l'échevin Napoléon Arthur Hurteau est né dans le village de Longueuil, en 1857. Son nom a été mêlé aux affaires civiques de notre métropole et il a toujours déployé une activité infatigable pour l'avancement de la corporation. Il s'est acquis une grande réputation par ses qualités d'homme d'affaires, et ses procédés généreux envers ses clients lui ont valu la considération de tous ceux qui se sont mis en relation avec lui. Ses débuts dans la carrière commerciale se firent dans une importante maison de commerce de bois. En 1874, il s'établit à son propre compte, et, six ans plus tard, il fonda la société qui porte le nom de Hurteau frères. Il n'y a peut-être pas, en Canada, de branche de commerce qui ait contribué, d'une manière aussi puissante, à l'avancement et aux intérêts du pays, et certes la maison Hurteau se trouve une des plus importantes. Elle a toujours joui de la confiance du public, et c'est la raison qui fait que la maison Hurteau occupe une place de premier ordre, non seulement dans la ville, mais aussi dans tout le "Dominion." Ses affaires s'étendent dans tout le Canada, depuis Halifax jusqu'à Vancouver. M. Hurteau a toujours pris un grand intérêt aux affaires municipales et a été élu échevin pour le quartier Saint-Jacques, en 1888 ; il a toujours représenté ce quartier depuis, ayant été réélu trois fois par acclamation, par ses électeurs. Après avoir été membre influent du Comité des Finances pendant quelques années, il en devint le président en 1893, alors qu'il succéda à l'ex-échevin Rolland, qui fut défait dans le quartier Hochelaga. En 1890, il alla en Europe, pour négocier l'emprunt de trois millions de dollars, et négocia aussi, en 1892, l'emprunt de cinq millions avec la Banque de Montréal. En dépit de la crise financière qui s'est fait sentir cette année, il a réussi à négocier l'emprunt du havre, d'un million de dollars, à un demi pour cent meilleur marché que les villes de New York et de Chicago, qui n'ont réussi qu'en partie à faire des emprunts dans ce temps-là.

M. Hurteau est directeur de la Société Saint-Jean-Baptiste et de l'Association des Commis-Voyageurs du Dominion. Il fait partie de la Chambre de Commerce depuis 1887, et du "Montreal Board of Trade," depuis plusieurs années. En politique, il est conservateur.

M. JOSEPH C. ROBERT

M. Joseph C. Robert, marchand de bois et manufacturier de cette ville, naquit à Montréal, le 28 avril 1855. Il est le fils de M. Joseph Robert et de Mme Olympe Berlinguette. M. Robert reçut son éducation aux collèges de Montréal et de Saint-Laurent, où il obtint son diplôme à l'âge de dix-sept ans. Pendant plusieurs années, il a été engagé dans un commerce de bois qui avait une extension considérable. Il fit partie de la milice pendant seize ans et occupa les rangs d'adjudant, capitaine et major



M. JOSEPH C. ROBERT

dans le 65e Bataillon. Il a pris part à la campagne du Nord-Ouest, ayant le commandement du second détachement de la compagnie No 4, depuis Calgary jusqu'à Edmonton. Il servit aussi comme privé dans les Carabiniers Victoria ("Victoria Rifles"), ainsi que dans la cavalerie de Montréal ("Montreal Cavalry"). M. Robert a été l'objet d'honneurs municipaux et fut élu, en 1885, échevin pour la division électorale de Sainte-Marie. Au Conseil de Ville, il a été membre des comités importants des chemins et du feu, et fut élu président du Comité de Police en 1894. En politique, il est libéral, et, en 1892, il fut choisi, à l'unanimité, pour faire la lutte électorale dans le comté de Jacques-Cartier. M. Robert est membre de plusieurs sociétés et de bureaux de direction. En 1878, il épousa Mlle G., fille de M. F. X. Roy, voiturier de Montréal. Quatre enfants naquirent de ce mariage.

M. JÉRÉMIE PERREAULT

Les marchands de Montréal s'honorent de compter dans leur rang, l'homme distingué qui fait le sujet de notre travail biographique.

M. Jérémie Perreault est né à Chambly, d'une famille de respectables cultivateurs, le 13 août 1832. Il reçut son éducation au collège de Chambly, où il se distingua par des talents brillants et un travail assidu.

A l'occasion de notre fête nationale, en 1846, il prononça, à Chambly, un discours qui fut très goûté de ses concitoyens. Sa parole facile le fit choisir pour présenter l'adresse à Monseigneur Joseph Larocque, lors de son sacre.

Ayant des dispositions pour le commerce, M. J. Perreault vint à Montréal, où il entra comme commis chez MM. Bruneau & Bertrand, marchands de nouveautés de la rue St-Paul. Il quitta cette maison en 1848 pour entrer au service de M. J. B. Beaudry, où il resta pendant trois ans. Comprenant la dette de reconnaissance qu'il devait à ses parents, il leur vint souvent en aide par ses sages économies. En 1852, il ouvrit un magasin de nouveautés, en société avec M Toussaint Préfontaine, à l'aide d'un capital de sept cents piastres. Après onze années, cette société fut dissoute et M. Perreault continua depuis à guider sa maison, avec succès, dans la voie de la prospérité et du progrès, au numéro 1497, rue Notre-Dame.

Son esprit d'entreprise et l'intérêt qu'il prenait pour l'avancement de la ville, et surtout les intérêts de ses compatriotes canadiens-français, lui valurent plusieurs fonctions importantes. En 1874, il fut nommé trésorier de l'Association des Marchands de Nouveautés de la cité de Montréal. En 1875, il devint trésorier de la St-Jean-Baptiste, charge qu'il remplit jusqu'en 1881. En 1882, il fut nommé vice-président de cette même société et, en 1883, il en fut nommé le président général.

Il a été aussi président du Comité des Finances.

Élu échevin en 1885, M. Perreault eut à soutenir une lutte des plus acharnées contre son concurrent, M. L. E. Beauchamp. En 1888, on lui opposa M. Michel Lefebvre, mais il sortit victorieux de la lutte, de même qu'il fut vainqueur, en 1891, de son adversaire, M. Cléophas Beausoleil, qui lui opposa une vive résistance. Il se distingua par sa sollicitude pour le Département des Finances et du Feu. Il ne recula point devant le travail et les difficultés



M. JÉRÉMIE PERREAULT

de tout genre, pour l'avancement de la ville de Montréal et pour donner la plus grande satisfaction à tous ses zélés compatriotes.

Il fut nommé juge de paix pour le district de Montréal, en 1888, et choisi comme liquidateur du Crédit

Foncier et de la Société de Construction Jacques-Cartier, dont les résultats ont été des plus favorables aux actionnaires. Il établit, en 1891, une nouvelle maison de commerce au coin des rues Ontario et Plessis, sous la direction de M. Arthur Roy. Complètement dévoué aux



M. ARTHUR DUBUC

intérêts de ses concitoyens par les différentes fonctions qu'il remplit, M. J. Perreault, qui se range sous le drapeau du parti libéral, n'a jamais pris une part très active dans les luttes politiques. C'est un homme énergique et très compétent, qui a su s'attirer l'estime et la confiance de tous ses compatriotes canadiens-français.

Qu'il accepte donc notre reconnaissance et nos meilleurs souhaits d'encouragement et de succès pour l'avenir.

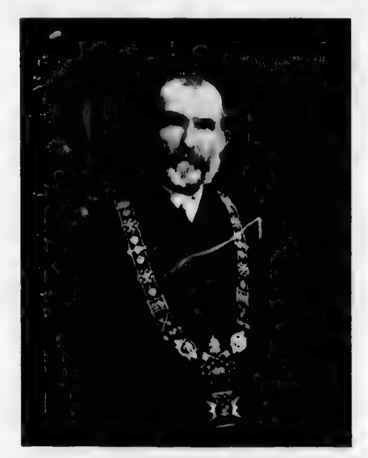
M. ARTHUR DUBUC

Il y a déjà vingt-cinq ans que M. Arthur Dubuc a commencé à se faire remarquer par son habileté comme entrepreneur, car il s'est établi dans notre ville en 1867. On le cite volontiers au nombre des hommes énergiques qui sont parvenus par leur propre valeur à une position enviable parmi leurs concitoyens. Au reste, depuis quinze ans qu'il représente le quartier St-Louis au Conseil de ville, il a pris une part active à toutes les améliorations dont le Conseil Municipal a doté notre cité, et s'est fait maintes fois remarquer par son désintéressement et l'indépendance de son caractère. Né à Montréal, M. Dubuc a reçu son instruction chez les Frères de la Doctrine Chrétienne. Il a 46 ans, et habite rue St-Denis, numéro 327, il s'associa avec M. Plante, sous la raison sociale "Plante et Dubuc." Presque tous les contrats qu'ils ont entrepris ont été exécutés à Montréal, ils ont cependant quelquefois soumissionné pour des constructions qu'ils ont élevées à Québec.

Parmi les nombreux contrats que MM. Plante et Dubuc ont eu à diriger, se trouve celui de la construction du Monument National, sur la rue St-Laurent, qui est un des plus beaux ornements de notre ville. M. Dubuc a été pendant quelque temps pro-maire de Montréal. Lorsqu'il se retira du Conseil de Ville, en 1894, le quartier St-Louis et la partie Est de Montréal perdirent en lui un serviteur habile et dévoué à ses intérêts.

M. GEORGES RENEAULT

M. G. Reneault naquit à Lavaltrie, comté de Berthier, en 1833, et reçut son éducation aux écoles modèles de l'endroit. D'une intelligence tout à fait remarquable, M. Reneault, quoique n'ayant fait aucun cours d'études, résolut de devenir pourtant un citoyen distingué ; il travailla avec tant d'énergie et d'assiduité qu'à l'âge de seize ans, il était cordonnier, travaillant sur le banc à la pièce, pour différentes boutiques de Montréal. Il fut employé chez M. Falardeau, rue Sanguinet, chez M. Hétu, rue des Allemands, et, en 1872, il établissait une manufacture de chaussures qui est aujourd'hui, grâce à son assiduité à ses affaires et à son travail constant, une des plus prospères de Montréal. M. Reneault emploie douze hommes et trois ouvrières constamment occupés. M. Reneault a la commande des chaussures d'un grand



M. GEORGES RENEAULT

nombre de nos magasins les plus renommés de Montréal, tels que MM. Fogarty frères, Ronayne frères, T. C. O'Brien, Lecompte, O. Bernier, etc. M. Reneault est le directeur de la Compagnie d'Assurances Mutuelle depuis trois ans. En 1860, il commença à faire partie de l'Union

Saint-Pierre, dont il est un des membres les plus influents. Il fut élu président de cette société à deux reprises différentes, dont une fois pendant un espace de cinq ans, et l'autre, dix-huit mois ; il en fut aussi le premier vice-président pendant cinq ans, et trésorier pendant cinq ans. Il fut



M. J. R. SAVIGNAC

aussi président de l'Union Saint-Joseph pendant plusieurs périodes. En février 1893, il accepta la candidature pour représenter le quartier Saint-Louis au Conseil de Ville, et fut élu échevin par une majorité de deux cent quatre-vingt-cinq voix sur son adversaire. En politique, M. Reneault est un zélé partisan du parti libéral, qui a su, pendant quarante ans, mériter sa confiance.

En 1893, M. Reneault fut élu assistant-trésorier de l'Union Saint-Pierre.

M. J. R. SAVIGNAC

M. J. R. Savignac, comptable et échevin, de la cité de Montréal, naquit à Berthier, dans le comté du même nom, en 1849. C'est à l'École Normale Jacques-Cartier que le jeune Savignac reçut son éducation qu'il compléta avec grande distinction. Les talents qu'il montrait, pour les matières du cours commercial, laissaient entrevoir les succès qu'il devait obtenir plus tard dans la carrière financière, et les hautes qualités d'homme d'affaires qui le distinguent aujourd'hui. En 1868, M. Savignac quitta son "alma mater," et entra à l'académie St-Césaire, comme professeur et principal de cette institution. Plus tard, il vint s'établir dans le commerce, à Montréal, et en société avec feu F. Drapeau, fonda la maison Drapeau, Savignac & Cie. Cette maison, bien connue dans la ligne de ferblanterie, de couverture et de plomberie, occupait une position éminente dans le commerce de notre ville, et a eu des relations d'affaires avec une clientèle considérable. Aujourd'hui les affaires de cette maison se continuent sous le nom social de "Drapeau & Savignac," M. Savignac, après la dissolution de la société Drapeau, Savignac & Cie, ouvrit un bureau de comptable sur la rue St-Laurent, et tous ceux qui transigent avec lui n'ont que des éloges à faire de son intégrité dans ses rapports financiers. Il occupe le poste de confiance de président de l'Assurance Mutuelle de la cité de Montréal. M. Savignac a particulièrement rendu de grands services au quartier St-Louis, qu'il représente au Conseil de Ville, ainsi qu'à la ville de Montréal, en général. Sa haute connaissance des affaires et sa droiture de caractère, ont été une grande acquisition pour les intérêts publics. Depuis cinq ans, il a été élu, sans interruption, échevin de son quartier, et, en 1894, il fut élu par acclamation. Il est membre de la Chambre de Commerce, de la Société des Artisans et de l'Alliance Nationale.

M. A. L. HURTUBISE

M. Antoine Léonidas Hurtubise naquit à Saint-Bruno, comté de Chambly, le 17 septembre 1855, et reçut une éducation primaire dans son village natal. Ses goûts et ses aptitudes l'entrainaient vers le commerce. C'est en 1876 qu'on le voit commencer sa carrière commerciale, en ouvrant un magasin de foin et de grains, qu'il occupe actuellement, au No 42 de la Place Jacques-Cartier.



M. A. L. HURTUBISE

Parmi les maisons exploitant ce commerce, celle de M. Hurtubise occupe aujourd'hui un rang remarquable ; c'est grâce à son esprit d'entreprise, à son travail constant et énergique, à sa courtoisie proverbiale dans ses transactions, qu'il a pu augmenter, d'année en année, le chiffre

de ses affaires. Il vend toutes les qualités de grains, de fleurs et de provisions. Il a été un des principaux marchands qui ont introduit le système du foin pressé, et a été un des inaugurateurs du commerce de foin avec l'Angleterre. Comme homme public, c'est un de nos citoyens qui prennent un vif intérêt à la prospérité et à l'amélioration de notre ville. Il se porta candidat, en 1902, pour le quartier Hochelaga, et fut élu par une forte majorité. Il n'est que dans ses débuts au Conseil Municipal, mais il est appelé à rendre de grands services à la classe ouvrière, à laquelle il est très attaché. Il est membre du Comité de Santé et de celui de Police. Il fait partie des sociétés "Board of Trade," "Corn Exchange," et de la Chambre de Commerce du district de Montréal.

En politique, il est indépendant.



M. J. B. A. MARTIN

M. J. B. A. MARTIN

M. Jean-Baptiste Albert Martin, qui est l'associé de M. Laporte, est né à Ste-Geneviève, comté de Jacques-Cartier, le 9 décembre 1850. Il est le fils de Jean Baptiste Martin, cordonnier et d'Adéline Rabeau. Il reçut son éducation à l'école primaire de sa paroisse natale et à l'école anglaise de Lachine, et chez les Frères de la Doctrine Chrétienne, à Montréal. M. Martin est un exemple frappant du marchand canadien qui, d'un commencement modeste et insignifiant, s'élève par son énergie et son intelligence, à une position éminente dans le commerce et les affaires ; ses débuts se firent comme messager, en 1864, et il fut successivement, commis dans son village, chez M. Gaucher, et, en 1868, il entra à l'emploi de MM. Gaucher & Telmosse, épiciers en gros, de Montréal, ensuite chez M. L. O. Turgeon, où il demeura quelques années, il quitta cette maison pour entrer dans celle de MM. Quintal & fils, les épiciers en gros bien connus de la rue St-Paul. En 1888, il joignit M. H. Laporte, pour former la présente maison de Laporte, Martin & Cie. Il est connu comme étant un des marchands les plus actifs de Montréal. Il n'a pas peu contribué au succès de cette maison. Il est au courant de tout ce qui a rapport au commerce d'épicerie, tant en détail qu'en gros. M. Martin est membre du "Board of Trade," de la Chambre de Commerce du district de Montréal, président du Cercle St-Joseph, de l'Alliance Nationale, directeur de l'Association St-Jean-Baptiste, de Montréal, membre de l'Union St-Vincent et de l'Union St-Pierre, de l'ordre des Forestiers Indépendants, Cour Champlain, membre de la "Montreal Amateur Athletic Association." Il a été président de l'Association St-Jean-Baptiste, section St-Joseph, vice-président de la Société des Artisans Canadiens-français et président de l'Union St-Joseph, de Montréal. Il est commissaire de la loterie du Monument National. Il a été lieutenant dans le 65e Bataillon et est porteur de certificats de milice de seconde et première classe. En politique, il est libéral. Il épousa, en 1871, en première noce, Julie Gagnon, décédée, en 1880, et en seconde noce, Marie Éléonore Elmira Darveau, fille de Joseph Darveau, imprimeur-éditeur, de Québec ; sa famille consiste en trois garçons et trois filles.

M. HORMISDAS LAPORTE

Parmi nos grandes maisons de commerce de Montréal, celle dirigée par MM. Laporte, Martin & Cie mérite une mention spéciale, en raison du succès considérable qu'elle a justement obtenu, et aussi parce qu'elle est, en quelque sorte, le résumé des progrès réalisés jusqu'ici dans ce genre de commerce, tant au point de vue de l'excellence des méthodes adoptées que de l'application des perfectionnements matériels.

M. Hormisdas Laporte, le plus ancien membre de cette maison, naquit à Lachine, comté de Jacques-Cartier, le 7 novembre 1850, du mariage de M. Jean Baptiste Laporte, dit Saint-George, meunier, et de Mme Marie Berthiaume, dit Jubinville. Ses parents allèrent demeurer au Sault-au-Récollet l'année suivante. Sorti de l'école de très bonne heure, le jeune Hormisdas commença à gagner sa vie dans une manufacture de clous ; il complétait son éducation lui-même, en suivant les classes du soir chez M. Mauffette, après sa journée de travail. En 1870, il quitta son emploi comme cloutier, et entra au service d'un épicier en détail, où il prit la connaissance des affaires, qu'il a si bien appliquée depuis. Six mois après, il établit à son compte une épicerie en détail, et, en 1881, fonda la maison bien connue Laporte, Martin & Cie, au coin des rues Notre-Dame et des Seigneurs. Cette maison a fait des progrès rapides depuis sa fondation et ses affaires prennent encore un accroissement considérable, d'année



M. HORMISDAS LAPORTE

en année. C'est là le résultat qu'a amené la réputation qu'ont MM. Laporte, Martin & Cie, de savoir satisfaire leurs pratiques et plaire à tous ceux qui sont en relations avec eux. M. Laporte est membre du "Board of Trade," de l'Association des Épiciers en gros, vice-président de la Chambre de Commerce du district de Montréal, dont il est l'un des fondateurs, président général de l'Alliance Nationale depuis sa fondation, directeur de l'Association Nationale Mutuelle de Construction, conseiller municipal de Dorionville, où est sa résidence d'été, directeur de la Compagnie de Téléphone des Marchands, et juge de paix depuis 1885. Il a été président de l'Association Saint-Jean-Baptiste, section Saint-Joseph, président de l'Union Saint-Vincent, et directeur de l'Assurance Mutuelle.

En politique, il est conservateur.

M. Laporte épousa, le 14 janvier 1874, Mlle Gervais, fille de M. Pierre Gervais et de Mme Marie Rose de Lima Painchaud, d'Hochelaga. Sa famille consiste en un garçon et une fille.

M. ALPHONSE LECLAIRE

MM. F. & J. Leclaire & Cie, importateurs de marchandises de fantaisies (nouveautés), 290, rue St-Paul, et 131, rue des Commissaires, Montréal.

Cette maison, établie depuis plus de soixante ans, est la plus ancienne de Montréal qui n'ait jamais changé de nom et qui soit toujours resté entre les mains de la même famille.

Ses magasins, reconstruits en 1882, occupent l'emplacement où est né le propriétaire actuel. C'était, dans le temps, une des plus belles résidences de Montréal. Elle avait été bâtie par l'honorable juge Gale, qui y demeura jusqu'au moment où il la vendit aux fondateurs de la maison, MM. François et Jean Leclaire. Ces deux messieurs eurent des commencements assez mouvementés. Un jour, c'était pendant les troubles de 1837, ils se virent arrêtés tous deux, accusés d'avoir vendu des armes aux rebelles, et durent fermer leurs magasins, n'ayant personne pour les représenter. Cependant, on relâcha bientôt le plus jeune, Jean, pour lui permettre de continuer son commerce et l'on garda l'autre en ôtage.

Le commerce n'était pas alors ce qu'il est aujourd'hui, on ouvrait les magasins dès quatre heures et demie du matin. On entrait la pratique, qui se composait spécialement de voyageurs qui descendaient des chantiers et de cultivateurs venant au marché, presque malgré elle. Jamais on ne la laissait partir sans l'avoir habillée de la tête aux pieds, dans un cabinet particulier à cet effet.

M. François Leclaire fut, plus tard, et pendant bien des années, membre de la Corporation de Montréal et président du Comité des finances. Il refusa constamment les honneurs de la Mairie, qui lui furent offerts plusieurs fois. Il fut aussi marguillier de la paroisse Notre-Dame et, jusqu'à sa mort, directeur de la Banque du Peuple.

Son frère, Jean, ne voulut jamais accepter aucune charge, préférant la vie tranquille et la conduite assidue de son commerce. Lorsqu'après la mort de son frère, on voulut le nommer directeur de la Banque du Peuple, il fit nommer à sa place son fils Alphonse, le seul propriétaire actuel de la maison F. & J. Leclaire & Cie.



M. ALPHONSE LECLAIRE

M. Alphonse Leclaire fit son cours d'études au collège Ste-Marie, où il entra à l'âge de sept ans, un an à peine après l'ouverture des cours dans la bâtisse actuellement occupée par le collège des RR. PP. Jésuites.

Il a toujours conservé un goût très prononcé pour les études artistiques et littéraires, et dirige actuellement la

Revue Canadienne, seule publication illustrée de ce genre qui soit publiée en français, en Amérique. Il fut plusieurs fois président de l'Union Catholique.

Cela n'empêche pas M. Leclaire de diriger personnellement sa maison de commerce, qui a toujours joui



M. JOSEPH OCTAVE BOUCHER

d'une haute réputation. Ayant les moyens de faire ses importations directement et au comptant, elle peut vendre à des prix défiant toute compétition. Les clients de toutes les parties du Dominion ont une grande confiance dans cette ancienne maison, qui a aidé à la fondation de toutes nos maisons de détail canadiennes.

M. Alphonse Leclaire est aussi membre des deux Chambres de Commerce de Montréal.

M. Jacques Grenier, notre populaire et si estimé compatriote, a fait ses débuts dans le commerce, comme commis dans cette maison, lorsqu'il vint s'établir à Montréal.

M. JOSEPH OCTAVE BOUCHER

M. Joseph Octave Boucher, l'associé de MM. Laporte & Martin, naquit à Laprairie, le 28 avril 1850. Il est le fils de Charles Boucher, peintre, et de Marie Brosseau. Il reçut son éducation à l'école primaire de sa ville natale et arriva à Montréal en 1866. Il entra comme commis chez M. Narcisse Marien, qui faisait le commerce de nouveautés, et, par la suite, chez M. Édouard Durocher. En 1870, il entra dans le commerce d'épicerie en détail, chez M. N. Collin, l'année suivante, chez M. H. Laporte, à part une absence de quelque temps, il est demeuré continuellement avec lui jusqu'à la formation de la société Laporte, Martin & Cie, dont les affaires prenaient une extension considérable.

M. Boucher a une haute réputation comme homme d'affaires, entreprenant et habile, possédant à fond toutes les connaissances du commerce d'épicerie ; son entrée dans la maison importante dont il fait partie est certainement une acquisition heureuse pour les affaires de Messieurs Laporte & Martin.

Il est membre de la Chambre de Commerce du district de Montréal, membre de l'Association St-Jean-Baptiste, de l'Alliance Nationale, et aussi vice-président de l'Union St-Vincent. En politique, il est conservateur. Il épousa, en 1874, Marie Célina Laporte, fille de Jean-Baptiste Laporte.

M. F. X. PRÉNOVEAU FILS

M. F. X. Prénoveau fils, contracteur et échevin de Montréal, naquit au Coteau St-Louis, en 1848. Il est le fils de M. F. X. Prénoveau, un des plus anciens résidents de l'île de Monréal. Son père et sa mère, tous deux âgés de soixante-quinze ans, vivent encore. M. F. X. Prénoveau, qui fait le sujet de cette notice biographique, reçut son éducation aux écoles de Montréal, où il remporta des succès marqués dans toutes ses classes. Il est aujourd'hui à la tête de la société Prénoveau, Turcot & Martineau, contracteurs et constructeurs de bâtisses. Parmi les constructions importantes de notre ville, que ces messieurs ont été appelés à exécuter, citons, en outre d'un grand nombre de nos couvents, de nos églises et de nos édifices publics, le collège du Mont St-Louis, la nouvelle



M. F. X. PRÉNOVEAU FILS

Banque du Peuple. Ils ont aussi attaché leur nom à des entreprises à Québec et Ontario, où leur réputation est bien établie. Pendant six ans, M. Prénoveau a été membre de la brigade volontaire du feu au Coteau Saint-Louis, deux ans conseiller et treize ans maire de la même

place. En 1893, lors de l'annexion du Coteau Saint-Louis à la ville de Montréal, il fut élu échevin de cette division électorale, qui porte aujourd'hui le nom de quartier Saint-Denis. Au Conseil de Ville, il fut choisi comme président du Comité des Parcs et Traverses. Il est aussi un membre



M. CHARLES LACAILLE

des comités de l'Eau, de la Lumière et de l'Hôtel de Ville. L'entrée de M. Prénoveau au conseil de ville de notre métropole est une grande acquisition pour les intérêts publics. Sa haute connaissance pratique des affaires, sa droiture de caractère, assurent son utilité pour le service du public. Il épousa, en 1871, Mlle Marie Célina Meunier. Sa fille aînée est une des membres distinguées de la congrégation des Sœurs-Grises, à Varennes. L'échevin Prénoveau a été, pendant treize ans, président du bureau des commissaires d'écoles du Coteau Saint-Louis. Il fut aussi un des marguilliers de l'église, pendant sept ans, et est un membre éminent de la Société des Artisans, et des Forestiers Catholiques.

M. CHARLES LACAILLE

M. Charles Lacaille, de la maison Lacaille & Cie, épiciers en gros, de Montréal, est né à Boucherville, le 20 juillet 1827. Il est le fils d'un cultivateur à l'aise, de Boucherville, où il étudia à l'école modèle, et, dès l'âge de seize ans, il entrait dans le commerce. A dix-huit ans, il vint à Montréal, où il entra comme commis dans un magasin d'épicerie en gros, puis passa six ans dans la maison anglaise de gros de Tiffin & Elliott. En 1854, il entra en société avec M. Villeneuve, sous le nom de Villeneuve & Lacaille, maison qui fit de très florissantes affaires durant vingt-quatre ans. De 1878 à 1892, M. Lacaille a continué seul et n'a pas cessé de prospérer ; l'année dernière, il a pris son fils en société ; tous deux exercent leur commerce aujourd'hui sous le nom de Lacaille et Cie. M. Lacaille est un véritable homme d'affaires ; bien que relativement jeune, un brillant avenir lui paraît réservé. Il est directeur de la Banque du Peuple, depuis 1885, et membre de l'Association Saint Jean-Baptiste.

M. PIERRE DUBUC

La petite ville de Longueuil a contribué puissamment à la prospérité de notre ville, en nous fournissant des hommes qui ont occupé des positions éminentes pour tous les travaux où l'intelligence joue le rôle prépondérant. Parmi ceux-là, nous pouvons mentionner M. Pierre Dubuc, ancien échevin de Montréal. M. Pierre Dubuc naquit à Longueuil, en 1846, de M. Pierre Dubuc, cultivateur, de cette dernière place. Il reçut son éducation à l'école primaire de sa ville natale et commença sa carrière commerciale à Montréal, en 1870. Ses débuts furent des plus modestes. Pour ouvrir son commerce d'épicerie, qu'il commença à tenir à la Pointe Saint Charles, il n'avait pour toutes ressources, que la somme de soixante quinze dollars, en argent, mais, grâce à son travail intelligent et à son activité fébrile, il put établir, plus tard, ses affaires sur des bases solides. Son magasin devint un des plus importants de la localité. Il sut si bien déployer ses rares



M. PIERRE DUBUC

qualités d'homme d'affaires que, en 1893, c'est-à-dire vingt-trois ans après les débuts de sa carrière il avait amassé une jolie fortune, dont il est aujourd'hui l'heureux possesseur. Élu échevin du quartier Saint-Gabriel, en 1889, il travailla avec ardeur à assurer la prospérité de sa

division électorale, qui lui est redevable d'un grand nombre d'améliorations. En 1880, M. Dubuc visita l'Exposition Universelle de Paris et voyagea en Italie et en Terre Sainte. Il a été, à plusieurs reprises, membre du comité de régie de la section Saint Charles, de l'Association Saint-Jean-Baptiste, et chef ranger des Forestiers Indépendants, loge No 54, et trésorier de l'Alliance Nationale. En politique, M. Dubuc est conservateur.



M. HERCULE DUPRÉ

M. HERCULE DUPRÉ

M. Hercule Dupré, marchand de bois, de Montréal est né à Verchères, dans le comté du même nom, en l'année 1842. Il est le fils de M. Pierre Dupré, riche cultivateur de l'endroit. La famille du sujet de cette esquisse est l'une des plus anciennes, non seulement du comté de Verchères, mais de la province.

Le jeune Hercule fut envoyé à l'école paroissiale, où il fit de rapides progrès.

Au sortir de l'école, étant encore jeune, et sa vocation n'étant pas encore bien déterminée, il resta sur la ferme de son père et s'occupa de culture.

A l'âge de vingt-huit ans, il quittait son village et la ferme de son père, pour venir à Montréal commencer sa carrière commerciale. Il entreprit le commerce de bois en société avec M. Édouard Chaussé, aujourd'hui riche marchand de bois, sur la rue Ste-Catherine, et avec lui faisait de très bonnes affaires. Quatre années plus tard, un troisième associé venait se joindre à eux, et la société Chaussé, Dupré & Cie. dura huit ans. Au bout de ce laps de temps, M. Dupré se séparait de la société existante pour former, avec son frère, une société nouvelle, connue alors sous le nom de Dupré frères. La nouvelle société fit un commerce des plus considérables et des plus prospères, grâce à l'énergie et au travail des MM. Dupré.

Au mois de septembre 189[illegible], M. Hercule Dupré continuait seul les affaires, et aujourd'hui, il est à la tête d'une des premières maisons de commerce de bois de la cité.

En 1862, M. Hercule Dupré épousait Mlle Vitaline Giard, du village de Contrecœur.

Il a été président de la Société St-Jean-Baptiste, section Ste-Brigide.

M. JOËL LEDUC

M. Joël Leduc est né, en 1824, à Saint-Grégoire, comté de Nicolet. Après avoir terminé ses études dans sa ville natale, il se livra au commerce avec ardeur. Sa carrière date de 1848, alors qu'il s'établit comme manufacturier de biscuits à Montréal, et, quelques années plus tard, il se lança dans différentes spéculations qui lui furent très profitables. Toutes ses entreprises financières ont toujours été couronnées de succès et il est aujourd'hui un des plus riches Canadiens-Français de notre métropole. Il est propriétaire de plusieurs moulins à scie, entr'autres celui de Louiseville. M. Leduc fait partie du syndicat qui a acheté le chemin de fer " Montreal & Sorel." Il fait partie de la société L. Tourville & Cie, marchands de bois. En 1864, cédant à la demande d'un grand nombre d'électeurs influents il accepta la nomination d'échevin, pour le Conseil Municipal, et fut élu par une forte majorité. Il remplit cette position publique avec une habileté et un dévouement qui lui font le plus grand honneur, jusqu'en 1872. En 1893, il fut élu vice-président de l'Association des Possesseurs de Biens immeubles. Il est gouverneur



M. JOËL LEDUC

de l'Hôpital Notre-Dame, de l'Université Laval, directeur de la Banque Jacques-Cartier. Il fut directeur de la Banque d'Hochelaga pendant plusieurs années.

En politique, il est libéral.

Il a épousé Mlle Marie Louise Jubinville.



M. J. D. ROLLAND — FEU LE SÉNATEUR J.-B. ROLLAND — M. S. J.-B. ROLLAND
M. OCTAVIEN ROLLAND — P. DONATIEN ROLLAND

LA MAISON J.-B. ROLLAND & FILS.

Parmi les nombreuses industries florissantes qui ont contribué à placer la ville de Montréal à la tête du commerce canadien, aucune d'entre elles ne mérite une mention plus grande que l'ancienne manufacture de papier, bien connue, de MM. J.-B. Rolland & Fils. Cette maison existe depuis plus d'un demi-siècle, son fondateur étant feu le sénateur J.-B. Rolland, qui l'établit en 1842.

L'établissement se compose maintenant de quatre associés, MM. Jean Damien, S. J.-B., Octavien, et P. Donatien Rolland, tous fils de feu l'Hon. Jean-Baptiste Rolland, membre du sénat canadien, un homme qui a fait beaucoup pour améliorer les intérêts de la propriété et du commerce de notre grande métropole gagnant ainsi l'estime et le respect de toutes les classes de la communauté, sans distinction des races et des croyances.

M. Jean Damien Rolland, le plus ancien membre de l'établissement tel que constitué actuellement, et qui a pris une part si éminente dans les affaires municipales de notre ville pendant les vingt dernières années, est le fils aîné de feu le sénateur Rolland, et naquit à Montréal, en 1841. Il reçut son éducation, d'abord chez les Frères de la Doctrine Chrétienne, et ensuite au collège des Jésuites, et commença sa carrière commerciale en l'année 1857, alors qu'il n'avait que seize ans. Ses débuts se firent, comme commis, dans le bureau de son père, et, deux ans plus tard, il fut admis comme associé de la maison. Vingt-neuf ans après, à la mort de son père, M. Rolland devint le chef de l'établissement et, conjointement avec ses trois frères, il en a géré les affaires depuis ce temps. La prospérité de la maison, depuis sa fondation, a pris un accroissement considérable et son commerce s'étend dans toutes les parties du "Dominion." La manufacture de papier, qu'ils ont établie à Saint-Jérôme, dans le comté de Terrebonne, est peut-être celle qui occupe le premier rang

dans tout le Canada. M. J. D. Rolland a déployé une grande activité pour les intérêts de notre municipalité et a été échevin au Conseil de Ville, comme représentant du quartier Hochelaga, depuis 1872 jusqu'en 1892, et ayant aussi été maire d'Hochelaga, avant son annexion à la ville, depuis 1876 jusqu'en 1879. Il a représenté le quartier Saint-Antoine, au Conseil de Ville, pendant l'année 1892. Son élection dans ce quartier est un incident sans précédent dans les annales historiques de notre municipalité et qui prouve combien M. Rolland est tenu en grande estime et ses services hautement appréciés au Conseil de Ville. Ayant été défait dans son quartier, qu'il avait représenté pendant si longtemps, sur une question qui avait rapport à la classe ouvrière, l'échevin Shorey résigna son mandat pour le quartier Saint-Antoine, en faveur de M. Rolland, afin de permettre à ce dernier de conserver la présidence du Comité des Finances, où ses services étaient d'une importance vitale. Il se retira du Conseil aux élections de 1893. M. Rolland est membre du conseil du "Board of Trade," vice-président de la Chambre de Commerce, et, en remplissant les charges de ces deux fonctions, il n'a pas peu contribué à l'amélioration des intérêts commerciaux. Ses services, sous ce rapport, ont été reconnus, dans plusieurs occasions, par les marchands de la ville. Il a été l'un des fondateurs et vice-président de la Société de Bienfaisance des Commis-Voyageurs du Dominion ; il est président du Chemin de fer "Montreal & Western," directeur de la Banque d'Hochelaga et de la Compagnie d'Assurance sur la Vie des Manufacturiers. En terminant cette courte esquisse de sa carrière, c'est avec raison que nous pouvons considérer M. Rolland comme un citoyen digne de l'estime de toutes les classes de la communauté, par le bien qu'il a fait à notre ville, autant comme commerçant que comme homme public.

M. S. J.-B. Rolland, deuxième fils de feu le sénateur Rolland, et un des associés de la maison, naquit à Montréal, en 1851, et reçut son éducation au collège des Jésuites. Il commença sa carrière commerciale, comme commis, dans le magasin de MM. J.-B. Rolland & fils, et fut bientôt admis comme associé de cette maison. En 1882, il quitta Montréal pour aller prendre la direction de la manufacture de papier que son père venait de faire construire à Saint-Jérôme, P.Q., et, ayant fait une étude spéciale sur la manufacture du papier, il est parvenu à produire la meilleure qualité que l'on puisse trouver sur le marché canadien. Mentionnons particulièrement le "Canadian Linen Ledger" et le "Superfine Linen Record," etc., etc. Son énergie et son habileté en affaires sont universellement connues dans le monde commercial, où il occupe un rang élevé. Pendant son séjour à Saint-Jérôme, il a fait beaucoup pour cette municipalité, où il a rempli la fonction de maire, ainsi que celle de commissaire d'écoles. Il est aussi le fondateur et le président de l'Association Saint-Jean-Baptiste, de cette place.

M. Octavien Rolland, le troisième fils de feu M. J.-B. Rolland, est aussi né à Montréal, en 1859. Il fit ses études d'abord à l'académie commerciale du Plateau, rue Sainte-Catherine, et ensuite au collège de Montréal. En 1877, il commença sa carrière, comme commis, dans l'établissement de son père, et, en 1883, fut admis comme associé et, peu de temps après, fut fait vice-président de la Compagnie de Papier Rolland. Il s'est acquitté de cette position responsable avec une habileté remarquable et il s'est montré à la hauteur des difficultés qui se rattachent à ce poste important. Dans les cercles commerciaux, il occupe un rang distingué et est aujourd'hui un des principaux marchands de Montréal. Son énergie et son esprit d'entreprise ont contribué considérablement à la prospérité de la maison, depuis qu'il y est initié. M. Octavien Rolland est membre du "Board of Trade," depuis plusieurs années, et, comme promoteur du commerce et de l'industrie, il suit les traces de son père.

M. P. Donatien Rolland, un autre membre de l'établissement, naquit à Montréal, en 1864, et reçut son éducation à la même institution que son frère Octavien. Il commença sa carrière commerciale, comme ses frères, dans le magasin de son père, en 1882, et, six ans plus tard, il devint associé de la maison, et bientôt après fut fait directeur de la Compagnie de Papier Rolland. Il a hérité des capacités que possédait son père pour mener les affaires à bonne fin, et est un jeune homme d'avenir dans le monde commercial et financier. Il est, depuis plusieurs années, membre du "Board of Trade," pour lequel il a toujours montré un grand intérêt.

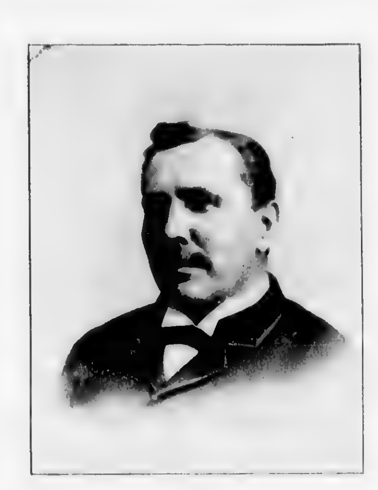
M. L. VILLENEUVE

M. Léonidas Villeneuve naquit le 4 mars 1849, à Ste-Anne-des-Plaines, comté de Terrebonne. Son père, feu M. Joachim Villeneuve, fut l'un des principaux citoyens de la paroisse de Ste-Anne-des-Plaines, il célébra ses noces d'or, au mois de janvier 1887, avec son épouse qui lui survit, Mlle Marguerite Coursolles, entouré d'un grand nombre d'enfants et de petits-enfants.

M. Villeneuve reçut son éducation à l'école préliminaire de son village, et se livra d'abord à l'agriculture sur la terre paternelle, mais l'ardeur qu'il mit aux travaux des champs ne tarda pas à ébranler sa santé, tellement qu'à l'âge de vingt ans, il ne pouvait plus se livrer à aucun travail manuel, il fut donc forcé de renoncer à la carrière de l'agriculture, malgré quelques années de repos, il rendit à son père l'héritage que ce dernier lui avait donné et vint se fixer à St-Louis-du-Mile-End.

Sa carrière commerciale date de 1869, alors qu'il s'est livré au commerce de bois de construction, et il est aujourd'hui à la tête de la maison L. Villeneuve et Cie, qui est, sans hésiter, la plus vieille maison de Montréal, dans le commerce de bois.

Doué d'une grande énergie et d'un jugement sain, M. Villeneuve s'est élevé d'une position modeste à un



M. L. VILLENEUVE

degré éminent, dans la carrière des affaires. Il est en société avec son cousin, M. J. O. Villeneuve, échevin de la cité de Montréal, et le commerce de cette maison qui a pris une extension considérable depuis sa fondation, continue à prospérer d'année en année.

La maison L. Villeneuve & Cie, est propriétaire de plusieurs moulins importants à St-Jérôme et à Ste-Marguerite, dans le comté de Terrebonne.

Le zèle et le dévouement de M. Villeneuve pour les intérêts de sa localité et de ses concitoyens ne tardèrent pas à lui mériter la confiance de ces derniers, qui lui prodiguèrent les honneurs municipaux.

Il avait à peine trente ans, lorsqu'il a été élu marguillier, un peu plus tard, ils le nommèrent président de la société St-Vincent-de-Paul, et président de la société St-Jean-Baptiste, il fut aussi pendant longtemps commissaire d'école et conseiller municipal de St-Louis-du-Mile-End, il fut nommé maire de ce village, s'acquitta de cette charge avec habileté et la conserva pendant plusieurs années. Réélu de nouveau par acclamation au mois de janvier dernier (1893), il résolut, quelques mois plus tard, de résigner cette charge. Dans l'accomplissement de ses diverses fonctions, M. Villeneuve a agi, en tout temps avec beaucoup d'habileté et de désintéressement, et il s'est toujours montré homme de progrès. La municipalité de St-Louis-du-Mile-End lui est redevable du plus grand nombre d'améliorations qu'elle possède aujourd'hui, entr'autres, l'établissement de l'aqueduc, des canaux d'égouts et de l'approvisionnement de l'eau. Le 14 février 1882, M. Villeneuve épousa Mlle Malvina Joyal. Plusieurs enfants sont nés de son mariage, dont un seul survit. En politique, M. Villeneuve est conservateur.

M. T. LEFEBVRE

M. T. Lefebvre, de la maison Michel Lefebvre & Cie, marchands et fabricants de vinaigre, est né dans notre ville, en 1849. Il fut envoyé au collège Ste-Marie, dirigé par les Révérends Pères Jésuites, pour y suivre un cours classique. Sorti de cette institution, le jeune Lefebvre entra à l'emploi de son père, fabricant de vinaigre, en 1873, et y demeura jusqu'en 1884.

C'est en cette année que fut fondée la maison Michel Lefebvre & Cie. Peu d'hommes dans notre métropole peuvent se glorifier d'avoir eu une carrière plus méritoire et d'avoir fait prospérer la ville à un plus haut degré. Leurs débuts furent des plus modestes et, pour établir les bases de leur industrie qui devait occuper plus tard une position si éminente, un tout petit capital était leur unique ressource matérielle. Aidée de leur grande énergie, de leur esprit d'entreprise et de leur haute habileté en affaires, cette maison est la plus importante du Dominion dans cette ligne.

L'intégrité, jointe à la courtoisie que MM. Lefebvre apportent dans leurs transactions commerciales, a aussi contribué pour une grande part à leurs succès.

M. T. Lefebvre, le sujet de notre esquisse, a toujours pris une part active aux questions publiques et aux associations qui ont pour but l'avancement et le progrès de notre ville. Il est membre du "Board of Trade," membre du Conseil de la Chambre de Commerce française. Il a été pendant longtemps président des finances de la ville de la Côte St Louis. En 1894, lors de l'annexion de



M. T. LEFEBVRE

cette dernière municipalité à la ville de Montréal, M. Lefebvre fut élu échevin, pour cette division, qui porte maintenant le nom de quartier St-Denis. Il fait partie des comités du Feu et de la Police, au Conseil de Ville. En politique, c'est un conservateur.

M. J. ZÉPHIRIN DÉSORMEAU

Si Montréal marche si rapidement dans la voie du progrès depuis un certain nombre d'années, si le titre de métropole commerciale du Canada lui a été conféré de droit, plutôt qu'à toute autre ville, c'est bien, sans contre-



M. J. ZÉPHIRIN DÉSORMEAU

dit, grâce à ses nombreuses manufactures. Parmi les manufactures les plus importantes, nous comptons la fabrique de gants de M. Désormeau, qui est aussi l'une des plus anciennes. Comme cette manufacture a déjà été décrite dans d'autres travaux et comme elle est très bien connue de tout le commerce de Montréal et des villes voisines nous ferons brièvement la biographie de son fondateur.

M. J. Zéphirin Désormeau naquit à St-Eustache, où il passa la première partie de sa vie. Il fréquenta l'école modèle de St-Eustache pendant plusieurs années et montra toujours beaucoup d'assiduité et d'intelligence.

A l'âge de seize ans, il quitta l'école pour entrer en apprentissage chez un tanneur, où il resta pendant deux ans, et de là, se rendit à Lachute, où il continua son métier comme tanneur et corroyeur, jusqu'à l'âge de vingt-et-un ans, époque à laquelle il s'en alla aux États-Unis, pour se perfectionner dans la même branche. Deux ans après, de retour au Canada, il alla se fixer à Ste-Thérèse, où il s'établit à son compte, pendant environ trois ans, et ensuite alla à Ste Julienne et à St-Lin, où il exerça le même métier. Esprit d'observation et surtout d'invention, M. Désormeau, à qui ses essais avaient réussi, vint se fixer à Montréal, et ouvrit sa manufacture de gants en 1869, ce qui lui fait une existence de vingt-quatre ans à cette date.

L'ancienneté de cette maison prouve, sans autre commentaire, la pleine réussite de son fondateur qui continue aujourd'hui avec l'assistance de ses fils, MM. Joseph P. Zéphirin Désormeau et Alphonse Dieudonné Désormeau. Nous ajoutons que c'est lui qui est le premier Canadien ayant ouvert, en Canada, une industrie de ce genre

M. Désormeau est membre de plusieurs sociétés importantes de Montréal, entr'autres, de la St-Vincent-de-Paul, de la Société St-Jean-Baptiste et de la Chambre de Commerce.

M. MICHEL LEFEBVRE

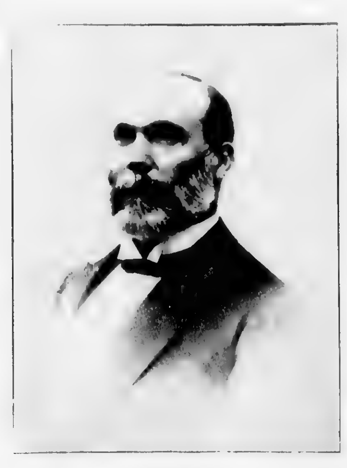
Parmi les Canadiens qui ont contribué au progrès et à la prospérité de la ville de Montréal, nous voyons au nombre des plus distingués, M. Michel Lefebvre, manufacturier de vinaigre, etc. Né à la Rivière-du-Loup, en haut, comté de Maskinongé, le 28 juin 1827, il vint à l'âge de 13 ans, pour tenter fortune dans la métropole du Canada, la bourse vide mais le cœur plein de tenacité et d'espérance. Après avoir servi pendant neuf ans, il commença à manufacturer à son compte le sirop, bière, vermicelle, etc., jusqu'en 1867, et en 1865, il fut décoré des premiers prix à l'Exposition de Montréal. L'état défaillant de sa santé demandant un climat étranger et un éloignement des affaires, il résolut de faire un voyage en Europe, d'où il revint en 1868, époque à laquelle il acheta une magnifique seigneurie à Ste-Ursule, où il réside jouissant, par une vie tranquille, de sa fortune si bien gagnée. Mais sentant sa santé s'améliorer, il revint à Montréal, en 1873, où il établit une manufacture de vinaigre des plus considérables du Dominion. Il n'y a peut être pas un homme dans tout le Canada qui soit plus



M. MICHEL LEFEBVRE.

habile que M. Michel Lefebvre, dans la confection de son vinaigre, ses sirops et confitures, qui sont en renommée et en usage dans toute la Puissance. M. Lefebvre fut pendant longtemps maire du Coteau St-Louis, il est juge

de paix pour le district de Montréal, directeur, pour le Coteau St-Louis, de la Compagnie de Chemin de Fer de Colonisation du Nord, et a prêté main-forte à un grand nombre d'ouvrages destinés au développement de la ville de Montréal. Nos félicitations à M. Lefebvre pour les médailles d'or, d'argent et de bronze dont il fut décoré en diverses circonstances, pour la qualité extra de ses confections.



M. DAMASE PARIZEAU

M. DAMASE PARIZEAU

Commerçant intelligent et habile, M. Damase Parizeau s'est rendu digne d'occuper une place d'honneur parmi les hommes d'affaires de la métropole du Canada. Né à Boucherville, en 1841, M. Parizeau s'occupa de commerce dès son âge le plus tendre. Il fréquenta l'école du village assez jeune et se perfectionna tout seul, car, à l'âge de dix-huit ans, ne trouvant pas qu'à Boucherville il pourrait se livrer tout entier au commerce, il résolut de partir pour Montréal.

Arrivé dans cette ville à l'âge de dix-huit ans, et ne pouvant trouver de place dans le commerce, il se décida d'apprendre un métier. Comme la menuiserie approchait assez du genre de commerce qu'il était désireux d'embrasser, il choisit ce métier, qu'il pratiqua pendant près de huit ans, et, quelques années plus tard, c'est-à-dire en 1872, il prenait lui-même un commerce de bois assez considérable, qu'il fit toujours depuis avec succès, et nous pouvons dire qu'aujourd'hui M. Damase Parizeau est un des commerçants les plus en vue de Montréal. Outre son commerce de bois, M. Parizeau cultive, à Boucherville, une ferme de cent arpents, où il fait l'élevage d'un grand nombre de chevaux et autres bestiaux.

Parmi les places de confiance qu'occupe M. Parizeau, et que nous ne devons pas oublier de mentionner, on voit que, jeune encore, il a surveillé les travaux de la corporation de Montréal pendant une année et demie, qu'il est membre de la Société des Menuisiers et Charpentiers, dont il a été successivement secrétaire-archiviste, vice-président et président. Il fut aussi président de la Chambre de Commerce pour le district de Montréal, dont il est un des fondateurs, aussi fondateur de l'Alliance Nationale, puis président du Comité d'Agriculture du comté de Chambly.

En 1892, il se porta candidat à Montréal, et les électeurs, en grande majorité, prouvèrent leur confiance en lui en l'envoyant prendre leurs intérêts à la législature de Québec. M. Parizeau est libéral, cependant il a donné son appui au gouvernement de Boucherville et a continué, depuis, à appuyer le gouvernement Taillon.

MM. LAPRÈS & LAVERGNE

Parmi les maisons qui ont montré tout ce que l'art photographique pouvait accomplir et qui méritent d'être placées aux premiers rangs, on peut dire, avec sûreté, qu'il n'en est pas de mieux qualifiées, pour exécuter des ouvrages dans cette ligne, que ne l'est celle de MM. J. N. Laprès et J. Lavergne, dont les ateliers de photographie sont situés au No 360 de la rue Saint-Denis, une des localités les plus " fashionables " de la ville. Ces messieurs ont toujours été des amants passionnés de leur art et leurs ouvrages ont été classés, par des experts, comme étant au nombre des meilleurs du pays. Ils ont acquis une grande réputation, en donnant, à ceux qui les honorent de leur patronage, une pose gracieuse et naturelle, et, dans toutes leurs photographies, on découvre la main du



M. J. LAVERGNE M. J. N. LAPRÈS

maître. Ils ne manquent jamais de donner satisfaction au public en général, et à ceux qui sont le plus enclins à la critique. MM. Laprès et Lavergne ont établi leurs affaires en 1890 et leurs succès, dès leurs débuts, ont été marquants et complets. La place qu'ils occupent est

spacieuse, élégante et somptueusement garnie, et la galerie est munie de tout ce qu'il y a de meilleur en fait d'appareils modernes. M. Laprès est natif de Saint-Hyacinthe, M. Lavergne naquit à Saint-Pierre, Rivière du Sud. Ces deux messieurs sont bien connus par les manières courtoises qu'ils apportent et la parfaite honorabilité qu'ils montrent avec tous ceux qui viennent en relations avec eux.

M. EMMANUEL SAINT-LOUIS

M. Emmanuel Saint-Louis est né à Montréal, le 19 août 1852, du mariage de feu M. Jean-Baptiste Saint-Louis et de Mme Marguerite Boisseau. Si le jeune Emmanuel dût être l'artisan de sa propre fortune, il eut du moins, en ouvrant sa carrière, un avantage considérable qu'il n'est pas donné à tout le monde de posséder : le nom intègre d'un père droit, honnête et intelligent. Quoique M. Jean-Baptiste Saint-Louis fût un homme du peuple, simple ouvrier, modeste et dénué de prétention, il avait conquis dans la société le rang le plus enviable : celui d'une respectabilité sans tache et d'une habileté consommée d'entrepreneur.



M. EMMANUEL ST LOUIS

M. Emmanuel Saint-Louis doit à sa mère, qui vit encore, les avantages physiques qui le font remarquer dans une réunion d'hommes, car il est d'une haute stature, bien taillé, avec une tête imposante sur de fortes épaules. Teint chaud, physionomie distinguée, figure ouverte et franche, il réunit la jovialité au bon sens et l'esprit de société au coup d'œil perçant d'un homme d'affaires consommé.

Avant de se vouer à l'industrie, M. Saint-Louis passa d'abord cinq années, partie au collège de Montréal, et partie au collège des Jésuites. Il est permis de dire qu'il aurait obtenu de grands succès dans les professions libérales, par l'extrême facilité d'élocution qu'il déploie sans effort et avec avantage, dans les occasions nombreuses où il se trouve obligé de prendre la parole. Mais la vie de l'artisan qui conduit au chemin des grandes entreprises avait pour lui plus d'attraits. Ce n'est pas le besoin qui le fit menuisier, puis tailleur de pierre, puisqu'alors son père avait franchi le seuil de l'aisance, mais comme tous les caractères fortement trempés, il avait compris que pour maîtriser une situation, une carrière, il fallait commencer par le bas de l'échelle et devoir à la pratique seulement la connaissance des détails les plus minimes de la construction et des arts industriels. A quinze ans, il était donc apprenti charpentier, et de dix-sept à vingt ans, il était tailleur de pierre, acharné à son ouvrage, de sept heures du matin à six heures du soir, comme le plus pauvre des ouvriers. C'est ainsi qu'on le voit, maillet et ciseau en main, taillant de la pierre à Providence, R. I., à côté d'un autre ouvrier remarquable, M. Pierre Chapleau, père de l'honorable J. A. Chapleau. Beaucoup de blocs de la bibliothèque parlementaire d'Ottawa portent la trace de sa main d'œuvre.

A vingt ans, il se sentait suffisamment fort pour avoir l'audace de se lancer dans les entreprises, et il formait avec son frère, Jean-Baptiste, la société St-Louis Frères, qui a doté Montréal de ses principaux édifices, tels que les bâtisses de la Commission du Havre, du Queen's Hall, de la galerie des Beaux-Arts, de la salle des fêtes de l'hôtel Windsor, de la salle d'exercices militaire de la rue Craig, du magasin Morgan, du Canada Paper Co., du Balmoral, des usines du Pacifique, sur la rue Colborne et à Hochelaga, et une foule de résidences privées, et de grands magasins. M. St-Louis a également fait des travaux considérables pour la cité de Montréal et les gouvernements d'Ottawa et de Québec. Il est sans contredit, aujourd'hui, par ses ouvrages comme par ses ressources de fortune, au premier rang de cette carrière difficile et si remplie de responsabilités. Il s'est aussi occupé de chemins de fer et il a construit une des sections de l'Intercolonial avec M. Duncan Macdonald.

M. St-Louis est, comme toutes les constitutions robustes, d'une activité incessante.

Lors des troubles féniens, il ne manqua pas de prêcher d'exemple, et il s'enrôla comme simple soldat, prêt à aller défendre nos frontières.

Il a été longtemps membre du comité des finances de la Société St-Jean-Baptiste, où ses conseils ont été d'une grande utilité.

En politique, M. St-Louis est conservateur et il est intimement lié à toutes les luttes et toutes les organisations de parti, qui ont le bénéfice de sa nature généreuse et de son entrain. Ami intime des chefs conservateurs, cousin-germain de l'honorable M. J. A. Ouimet, ministre des travaux publics, il est toujours prêt à témoigner de son dévouement et de son zèle, et à offrir son intelligente coopération.



M. G. H. MATTHEWS

M. G. H. MATTHEWS

Le digne et dévoué président de la compagnie Sincennes & McNaughton, de cette ville, est un des hommes d'affaires les plus compétents de notre grande cité.

Il est né à Montréal, le 14 août 1846. Dès son jeune âge, il fréquenta le "High School," de cette ville, durant quelques années, mais son éducation ne fut complétée qu'en Angleterre, sous un tuteur.

Après une éducation complète et brillante, il entra dans la "British Army," comme lieutenant dans le "2nd West India Regiment," et il servit avec son régiment dans les Indes de l'Ouest et l'Afrique jusqu'en 1875, quand il se retira et retourna au Canada. A son retour à Montréal, il n'est pas resté oisif, il s'engageait dans plusieurs entreprises commerciales, tout en s'occupant d'affaires foncières; il est un grand propriétaire d'immeubles. Il a des intérêts dans plusieurs manufactures de Montréal qui ont des capitaux associés.

Depuis dix ans, il occupe la position honorable de président de la ligne de bateaux (steamers) Sincennes & McNaughton, si bien connue dans cette province.

En l'année 1849, la ligne de steamers Sincennes & McNaughton était fondée par MM. Félix Sincennes et William McNaughton. Aujourd'hui, cette flotte se compose de seize vaisseaux, presque tous d'acier avec des machines à double cylindres.

Pendant plusieurs années, cette ancienne compagnie a fait tout le remorquage du bois de sciage et du bois de construction sur la rivière Ottawa, et l'arrivée de leurs radeaux, était, pour les vaisseaux qui attendaient en rade à Québec, une cargaison saine et sure.

Bien que les Sincennes et les McNaughton aient disparus, ces vieux pioniers de l'Ottawa, cela n'empêche pas l'énergie et l'initiative proverbiales de cet ancien établissement, d'être bien représentées de nos jours par MM. G. H. Matthews, qui en est le président, et F. Dupré, le vice-président.

Aujourd'hui, le remorquage de cette grande compagnie de bateaux, ne comprend non-seulement celui de la vallée d'Ottawa, mais s'étend jusqu'à l'Ile d'Anticosti. De plus, ils ont sous leur direction, le Hâvre de Montréal, et le service des bouées entre Québec et Montréal, pour lequel ils sont les contracteurs du département de la Marine, d'Ottawa.

M. CHARLES LANGLOIS

M. Charles Langlois, marchand de provisions, réside à Montréal, au numéro 164, de la rue St-Hubert. Il y a près de quarante-cinq ans qu'il est né, dans le pittoresque village de Ste-Scholastique, comté des Deux-Montagnes. Sa vie a été fort peu agitée, car il s'est contenté de rendre des services à son pays, en restant dans la sphère où Dieu l'avait placé, et en remplissant ses devoirs de bon citoyen. A l'âge de 17 ans, il était boulanger à Ste-Scholastique, son village natal, mais il crut qu'une grande cité offrait plus de ressources à un jeune homme actif, et en 1875, il ouvrit, à Montréal, une épicerie qui prospéra. Beaucoup



M. CHARLES LANGLOIS

de gens craindraient d'abandonner un commerce lucratif pour se lancer dans une branche dont les résultats sont problématiques, mais M. Langlois, confiant en son énergie, n'hésita pas à renoncer à l'épicerie pour choisir un genre d'affaires qui lui plaisait davantage, et le succès

répondit à ses espérances. Depuis onze ans, il est marchand de conserves alimentaires, et aujourd'hui il ne regrette point la décision qu'il a prise, d'autant plus qu'il n'a jamais voulu s'occuper de politique. Il est membre de la Chambre de Commerce et du Board of Trade.



HONORABLE LOUIS TOURVILLE

HONORABLE LOUIS TOURVILLE

L'honorable Louis Tourville est né à Montréal, le 23 février 1831, de Dame Marguerite Vallières et de Joseph Tourville, agriculteur.

Il fit son cours commercial chez les Frères de la Doctrine Chrétienne. Il fut attaché successivement aux maisons de nouveautés de M. Merrill et de MM. Morrisson, Cameron & Empy. En 1854, il ouvrait un magasin à son compte. Un an plus tard, il laissait le commerce de nouveautés pour se livrer à celui des produits.

M. Tourville, à peine âgé de trente-et-un ans, faisait déjà des affaires pour au-delà d'un million de dollars, et réalisait d'énormes bénéfices.

En 1880, il entreprit le commerce de bois. Il est maintenant propriétaire de trois splendides moulins à scie, dont l'un est à Pierreville, l'autre à Nicolet et le troisième à Louiseville.

En 1873, M. Tourville fondait la Banque d'Hochelaga, dont il a été président jusqu'en 1878. Il faisait partie, depuis 1873, du conseil du bureau de commerce (Board of Trade), il a été directeur honoraire de l'assurance Équitable, de New York.

L'honorable M. Tourville s'est toujours occupé de politique très activement. Le parti libéral lui est redevable de grands sacrifices. Aussi M. Mercier n'hésitait-il pas, en 1889, à le nommer Conseiller législatif pour la division Alma.

L'honorable M. Tourville est président de la Compagnie d'Exposition de Montréal depuis 1891, et membre du syndicat formé dernièrement pour l'achat du chemin de fer Montréal et Sorel.

Le 24 novembre 1856, M. Tourville a épousé Mlle Célina St-Jean, fille de M. Antoine St-Jean, de Laprairie.

Nous sommes particulièrement heureux de rendre hommage, dans ces quelques notes, au patriotisme et au génie commercial d'un de nos hommes les plus distingués.

M. RODOLPHE TOURVILLE

M. Rodolphe Tourville est né le 31 mars 1867, de Dame Célina St-Jean et de l'honorable Louis Tourville, conseiller législatif.

Il fit ses études commerciales à l'Académie du Plateau et son cours classique au collège des Jésuites de Montréal.

En 1889, il entra dans le commerce de bois avec son père et est maintenant secrétaire-trésorier de la compagnie des moulins "The Tourville Lumber Mills Company," et gérant des moulins de la Rivière du Loup.

M. Tourville a hérité des qualités de son père pour le commerce, et l'avenir lui réserve de brillants succès.

Il a épousé, en 1892, Mlle Berthe Archambault, fille de F. X. Archambault, avocat de Montréal.



M. FLAVIEN J. GRANGER

M. FLAVIEN J. GRANGER

Parmi les maisons de commerce qui ont acquis une importance rapide, due à l'activité et aux connaissances de leurs chefs, nous devons citer celle de MM. Granger Frères, libraires-éditeurs et papetiers. Elle fut fondée en

avril 1885, par M. Flavien J. Granger, qui débuta comme papetier, dans un modeste local, au numéro 13, rue St-Lambert, mais sa grande activité et sa longue expérience de treize années, lui conquirent une clientèle assez considérable pour que l'année suivante, il vint s'établir dans



M. ALPHONSE A. GRANGER

l'élégant établissement que la maison occupe aujourd'hui, et qui est situé rue Notre-Dame, 1699, au coin de la Place d'Armes.

Né à Ste-Anne-des-Plaines, comté de Terrebonne, M. Flavien J. Granger, le plus ancien membre de la maison Granger Frères, reçut son éducation classique et commerciale au collège Masson, à Terrebonne. En 1872, il entrait comme clerc, dans la librairie de MM. Chapleau et Labelle, où il demeura trois ans. En 1881, il entra, comme premier commis, chez MM. Cadieux et Derome, jusqu'en 1885, alors qu'il fonda la maison Granger Frères. Il est membre de la Chambre de Commerce (Board of Trade), de la Compagnie d'Assurance Canadienne et du monument national. En politique, il est indépendant.

M. ALPHONSE A. GRANGER

M. Alphonse A. Granger, qui fait aujourd'hui partie de cette maison, est né à Ste-Anne-des Plaines, et reçut son éducation classique au collège Masson, à Terrebonne. Il commença sa carrière commerciale en 1874, dans l'établissement le plus considérable de la province, dans la branche de la librairie, la maison J. B. Rolland & fils, de cette ville, et y passa treize ans. Ce long état de service fut bien propre à rendre M. Granger habile et connaisseur dans cette branche du commerce. C'est en 1887 qu'il joignit la maison de commerce dont il fait partie aujourd'hui. Il est membre de la Société des Forestiers Catholiques, cour numéro 166. En politique, il est indépendant. La maison Granger Frères a conquis un rang distingué depuis que ces deux messieurs en ont pris la direction, elle est propriétaire de plusieurs publications canadiennes qui leur font le plus grand honneur, comme éditeurs et comme patriotes. Au reste, elle a bien mérité du pays jusqu'à ce jour, toujours prête à aller de l'avant quand il s'agit de littérature canadienne, le plus grand éloge lui est due pour le véritable tour de force exécuté pour la première fois en Canada, il s'agit du contrat passé avec l'historien, M. Rameau, pour avoir son ouvrage : "Une Colonie Féodale," en vente à Montréal deux mois avant qu'il fut offert à Paris, quoique cet ouvrage fut imprimé à Paris même. C'est une primeur dont le public doit tenir compte à l'esprit d'entreprise nationale de MM. Granger Frères.

M. MOÏSE BROSSARD

M. Moïse Brossard est né, en 1829, à Laprairie, dans le comté de ce nom. Il fit ses études aux écoles de son village natal et brilla toujours au premier rang dans ses classes. Ses études achevées, le jeune Brossard, décidé pour le commerce, vint à Montréal, en 1845, et rentra, comme commis, chez M. J. L. Beaudry, ex-maire. Il passa sept ans dans cette même maison. C'est en sortant de là qu'il s'établit à son compte, dans le commerce des nouveautés. En 1862, il abandonnait cette branche et



M. MOISE BROSSARD

prenait le commerce des provisions. Il le dirigea seul, avec beaucoup de succès, jusqu'en 1879, date où il forma la société "Brossard, Chaput & Cie."

M. Brossard est un homme intelligent, honnête et capable ; c'est un véritable commerçant, dans le sens rée

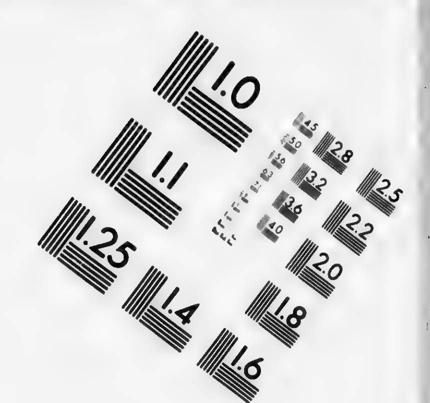
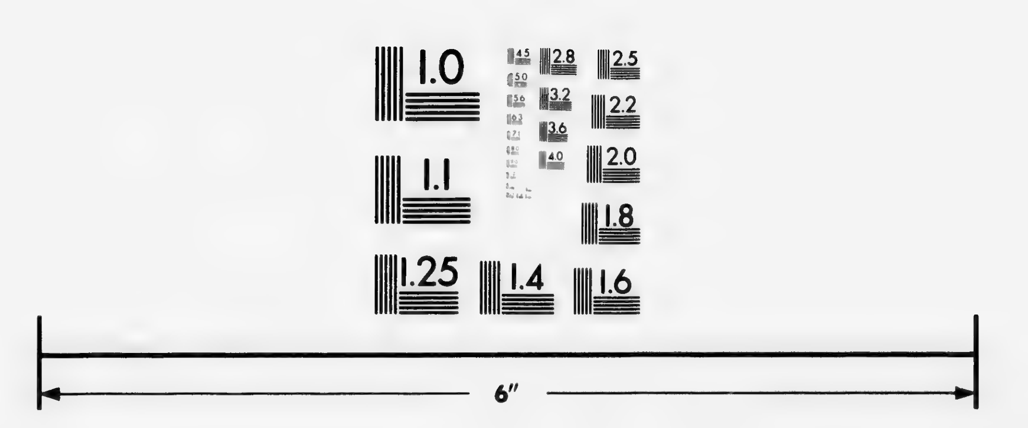


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



du mot. La maison "Brossard, Chaput & Cie," sur la rue des Commissaires, est certainement l'une des plus connues et des plus estimées de Montréal.

Notre distingué patriote se maria en premières noces avec Mlle Emma Villeneuve, puis en secondes noces, avec Mlle Zaïde Fréchette.

M. Moïse Brossard est un des membres de la Société St-Jean-Baptiste et du "Board of Trade."

La politique a toujours intéressé M. Brossard, et les victoires des conservateurs ont toujours été, pour ce bon Canadien, un sujet de joie et de bonheur.



M. EDMOND LOUIS ETHIER

M. EDMOND LOUIS ETHIER

M. Edmond Louis Ethier est fils de M. Louis Ethier, dit Dragon, de l'Ile-aux-Noix, paroisse de Saint-Valentin. Son père, qui vit encore et jouit d'une excellente santé, quoique âgé de quatre-vingt-dix ans, est un chaud patriote. Dans la rébellion de 1837 à 1838, à laquelle il prit une part très active, il commanda plusieurs compagnies de volontaires et assista à quelques rencontres, particulièrement à Lacolle et à Odelltown. Ce n'est que lorsque tout espoir fut perdu qu'il se décida à échapper à l'échafaud sur lequel montèrent de Lorimier et ses compagnons, en gagnant la frontière américaine. M. Ed. Louis Ethier vint au monde, dans ces terribles circonstances, à Siota, dans l'état de New York, en 1840. L'amnistie, qui fut accordée la même année, permit à sa famille de retourner à Saint-Valentin, où elle trouva sa demeure, ses bâtiments d'exploitation et son matériel en cendres. Il fallut commencer un nouvel établissement, ce qui était d'autant plus pénible que, avant cette époque tourmentée, la famille Ethier était fort à l'aise.

Le jeune Edmond Louis fut placé, en 1854, au collège de L'Assomption, où il passa deux ans. La maladie le força à quitter cette maison d'éducation, mais il continua à étudier et acquit, en peu de temps, la connaissance approfondie de la tenue des livres, en anglais comme en français.

Cependant, le désir de voyager le tourmentait depuis longtemps, et, pour trouver un champ plus vaste à son activité, il partit pour la Californie. Le sort le favorisa, et il n'avait que vingt-deux ans que sa fortune, gagnée à San Francisco, dans la gérance de grands hôtels et dans les mines, était évaluée à cinquante mille dollars. Il est l'un des fondateurs de la Société de Bienfaisance Française et de la Société Saint-Jean-Baptiste, de cette ville.

Au printemps de 1866, sa soif de voyages n'étant pas apaisée, il partit pour l'Amérique du Sud, sur un des plus beaux bateaux à vapeur de ce temps-là, le *Goldengate*, qui appartenait à la Compagnie de Navigation du Pacifique. A la hauteur du cap San Lucas, le feu se déclara à bord, et le vaisseau fut consumé jusqu'à la ligne de flottaison : sur quatre cents passagers, cinquante-quatre seulement échappèrent à la mort. M. Ethier était du nombre. Pendant vingt-six heures, il nagea ou flotta à la merci des flots. Enfin, il fut secouru, à deux cents milles de la côte, avec un de ses amis, le Dr d'Olivera, de Paris, par un schooner qui les conduisit au port d'Acapulco, au Mexique. Cette épouvantable catastrophe n'empêcha pas M. Ethier de continuer son voyage, sur le vapeur "John L. Stevens," et il visita les différents pays de l'Amérique du Sud. Il revint au Canada en 1868, et s'établit à Montréal, où il réussit dans le commerce, mais, en 1874 et 1875, il fut complètement ruiné par de malheureuses spéculations sur les terrains. Des hommes de sa trempe ne se découragent pas pour si peu, et ne tombent que pour se relever avec plus de courage. Aujourd'hui, il a refait sa fortune et se trouve à la tête d'une importante manufacture. L'une de ses sœurs est entrée dans l'ordre des Sœurs Grises, et se trouve au Manitoba ; elle est une des fondatrices de l'hôpital de Saint-Boniface.

M. GODEFROID CHAPLEAU

Dans toutes les classes ouvrières, il y a des hommes qui, par leur savoir et leur sage économie, se distinguent d'entre leurs compagnons de travail. Parmi ceux-là, brille, au premier rang, le sujet de cette esquisse.

M. Godefroid Chapleau est né à Ste-Anne-des-Plaines, dans le comté de Terrebonne, le 30 juin 1833. Il est le fils de M. Noël Chapleau, brave et intelligent cultivateur de l'endroit.

A l'âge de dix-huit ans, il faisait son apprentissage, comme forgeron, à Terrebonne. Trois ans plus tard, il entrait à la manufacture de M. Mathew Moody, où il manufacturait les instruments aratoires, et resta cinq années dans cet emploi.

M. GODEFROID CHAPLEAU

En 1860, voyant qu'il avait besoin, pour satisfaire son ambition, d'un théâtre plus grand, il arriva à Montréal, où il ouvrait une boutique de forge, au coin des rues St-Charles-Borromée et Ste-Catherine, où il put développer ses propres ressources et ses connaissances.

Mais l'année 1871 marque la deuxième grande étape dans la vie de notre distingué concitoyen. Il achetait le terrain sur lequel était sa boutique, et y érigeait le magnifique bloc en pierre que nous admirons aujourd'hui, au coin des rues St-Laurent, Ontario et St-Charles. Les ateliers se trouvent situés sur la rue Ontario.

Il commença, en 1871, à confectionner les coffres-forts, et, trois ans plus tard, il y ajoutait la branche des poêles de cuisine en acier.

Avec l'expérience des années, l'industrie, développée dans les ateliers de M. Chapleau, prenait une grande extension et une immense importance comme le prouvent les contrats suivants, pour les plus grands édifices du pays : travaux en fer et en acier pour le Bureau de Poste de Montréal et celui d'Ottawa, pour les banques d'Épargne, Jacques-Cartier, Ville-Marie et Hochelaga, de Montréal, l'Hôtel-de-Ville de cette cité, le Bureau des Archives du Gouvernement à Québec, la bâtisse du havre de Montréal, et ceux du couvent de Villa Maria, à Montréal, le Pacifique Canadien, au-delà de trois cents coffres-forts, etc., etc.

M. G. Chapleau obtenait, en 1876, à l'Exposition du Centenaire de Philadelphie, un diplôme d'honneur et une médaille d'argent, et, en 1873 et 1881, aux expositions provinciales, il remportait les premiers prix et une médaille de bronze, à celle de Québec, en 1877. Il obtint les mêmes honneurs à l'Exposition d'Ottawa, en 1875. Il eut enfin, en 1891, un diplôme d'honneur pour ses poêles en acier, à l'Exposition de l'Association Agricole des Cantons de l'Est, à Sherbrooke.

En 1855, il épousait, à Terrebonne, Mlle Marguerite Désormier, dit Cusson. Le "Board of Trade" et la Chambre de Commerce de cette ville le comptent parmi leurs membres.

Malgré les nombreuses occupations de M. Chapleau, cela ne l'empêche pas de s'occuper des sociétés de bienfaisance, telles que l'Union St-Pierre et celle de St-Joseph. En 1874, lors de la grande fête de la St-Jean-Baptiste, il était président de la section des "Travailleurs en Fer," et, en 1876, vice-président de l'Association St-Jean-Baptiste. Il est, de plus, directeur de la compagnie de Chemin de Fer de Colonisation de Montfort.

En politique, c'est un franc libéral. Voilà comment la carrière du propriétaire du "Dominion Safe and Steel Range Works," de cette ville, a été remplie jusqu'à ce jour.

M. JULIEN NAPOLÉON BEAUDRY

M. Julien Napoléon Beaudry, le sympathique agent d'immeubles, que tout le monde connaît, est né à Montréal, en 1834. Son père, Pierre Beaudry, était notaire, et sa mère se nommait Agathe Derome. A sa sortie du collège de Montréal, où il s'était formé sérieusement à la lutte pour la vie, il entra, à l'âge de dix-huit ans, comme



M. JULIEN NAPOLEON BEAUDRY

teneur de livres, chez M. Édouard Gauthier, marchand-tailleur ; il y passa deux ans et remplit ensuite les mêmes fonctions chez M. Léon Hurteau, son beau-père, dans le commerce de bois de sciage, pendant trois années. Mais ses qualités d'homme consciencieux, en même temps qu'habile en affaires, lui avaient si bien concilié l'estime

générale, que la Compagnie du Richelieu lui offrit la place de secrétaire-trésorier. Il la conserva durant trente-cinq ans, et c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de cet employé modeste et estimable. Mais, arrivé à un certain âge, tout homme énergique recherche l'indépendance et la liberté : M. Beaudry s'établit comme comptable et agent d'immeubles. Il a établi ses bureaux dans la bâtisse " Imperial." Il avait épousé, en premières noces, Mlle Marie Hurteau, en 1855, et, en second mariage, en mai 1887, Mme Azilda Sénécal, veuve de M. J. P. Hensley. Depuis 1848, il fait partie de la Société St-Jean-Baptiste, M. Beaudry est aussi membre du " Board of Trade " et de la Chambre de Commerce. En politique, il a toujours arboré les couleurs conservatrices.



M. WILLIAM ST-PIERRE

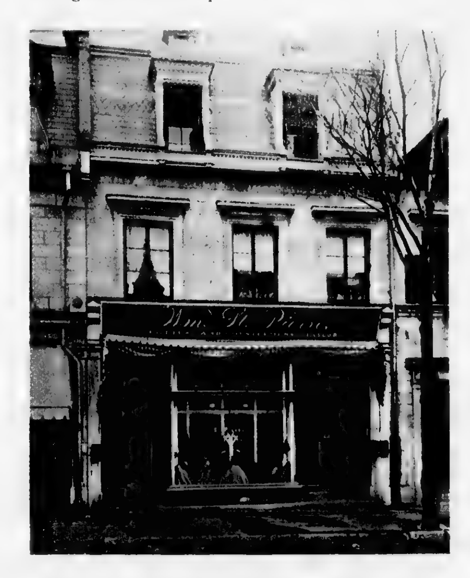
M. WILLIAM ST-PIERRE

Un des marchands-tailleurs les plus populaires de Montréal est M. W. St-Pierre, qui occupe l'élégant établissement, situé au numéro 63, côte du Beaver Hall, un des plus beaux centres de la ville.

M. St-Pierre est né à St-Étienne, en 1861. Après avoir fréquenté les écoles de sa paroisse, ses parents vinrent s'établir à Montréal, où le jeune St-Pierre compléta ses études. Il fut employé comme commis pendant quelques années dans une des maisons les plus commerciales de la ville, puis ouvrit un magasin de modes

M. St-Pierre, depuis le commencement de sa carrière, s'est fait la réputation d'être l'un des marchands-tailleurs les plus compétents de cette ville. Il a un magasin arrangé avec goût et tient en main un assortiment des mieux choisis et de la meilleure qualité, consistant en tissus français, anglais et écossais, et comprenant les modes les plus récentes et les plus fashionables. L'attention toute spéciale et l'habileté qu'il apporte au département de taillage et d'ajustage pour habits d hommes et de dames, lui ont valu ses succès. Ses tailleurs sont des experts d'Europe dans cette branche, dont il fait une spécialité. Son ouvrage, dans cette ligne, équivaut à celui des plus célèbres costumiers de Paris et de Londres. C'est là le jugement qui a été prononcé par des personnes qui sont des autorités en cette matière. Il fait plaisir de constater que dans notre ville se trouvent des hommes assez entreprenants pour pouvoir soutenir la compétition avec les établissements les plus anciens et les plus renommés de l'Europe et de l'Amérique.

M. St-Pierre dirige personnellement tous les détails de son établissement, et quarante employés forment la main-d'œuvre de la maison, pour répondre à toutes les commandes. Ses manières courtoises, sa franchise avec sa clientèle et le bon goût déployé dans le choix des draps et étoffes, a donné à l'établissement de M. W. St-Pierre, une réputation qui n'est surpassé par aucun autre dans le genre, en Amérique.



M. J.-B. BOURASSA

Nous croirions manquer à notre mission, si nous ne donnions ici quelques détails sur la carrière si importante d'un de nos concitoyens les plus en vue de notre bonne ville de Montréal.

M. J.-B. Bourassa, boucher, naquit à Laprairie, comté de Laprairie, en 1838, où il écoula les neuf pre-

mières années de sa jeunesse. Après avoir fréquenté avec assiduité les écoles de son village natal, il alla se placer sous la savante direction de messieurs de Saint-Sulpice, du collège de Montréal, et puisa, dans l'enceinte de ce mémorable collège qui a fourni tant de grands

M. J.-B. BOURASSA

hommes, les vastes connaissances qui lui ont permis de se frayer un chemin plein d'avenir, dans le monde commercial.

M. J.-B. Bourassa débuta, dans son genre de commerce, au marché Bonsecours, il y a trente-quatre ans, et marcha toujours de succès en succès.

Quatorze ans plus tard, il entra en société avec son cousin, M. Noé Bourassa, et, aujourd'hui, il nous est agréable de féliciter ces messieurs d'être les deux commerçants les plus importants du marché Bonsecours.

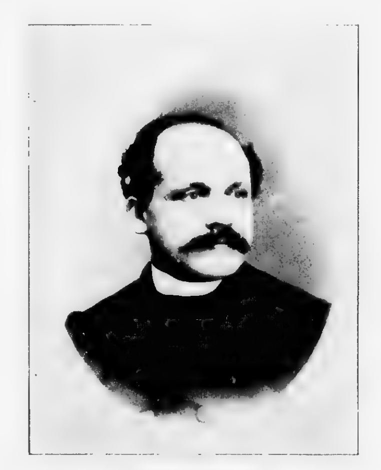
M. J.-B. Bourassa a été successivement trésorier de l'Association des Bouchers, et président de cette même association, charge honorable qu'il occupe encore aujourd'hui. La Chambre de Commerce Française et l'Association des Propriétaires du Crédit Foncier le comptent au nombre de leurs membres.

De plus, lors de la Saint-Jean-Baptiste, en 1874, M. J.-B. Bourassa s'est imposé de grands sacrifices pour fournir les plus belles pièces de viande, pour orner le char allégorique des bouchers. Il se fit remarquer par sa grande générosité, car c'est, pour ainsi dire, lui seul qui fit les frais des préparatifs de ce char. Plusieurs lui avaient promis leur concours, mais, le temps venu, ils oublièrent leurs promesses ; mais M. J.-B. Bourassa se montra ferme jusqu'au bout et, disons-le à sa louange, il fit honneur aux bouchers canadiens-français, lors de cette grande fête nationale. Grâce à l'habile direction de ses affaires et à ses économies, M. J.-B. Bourassa a réussi à se ramasser un joli capital, qui lui permet de figurer aujourd'hui parmi nos riches concitoyens d'origine canadienne-française de Montréal.

M. J.-B. Bourassa a grandi à l'ombre du drapeau conservateur et il est resté fidèle à son parti politique.

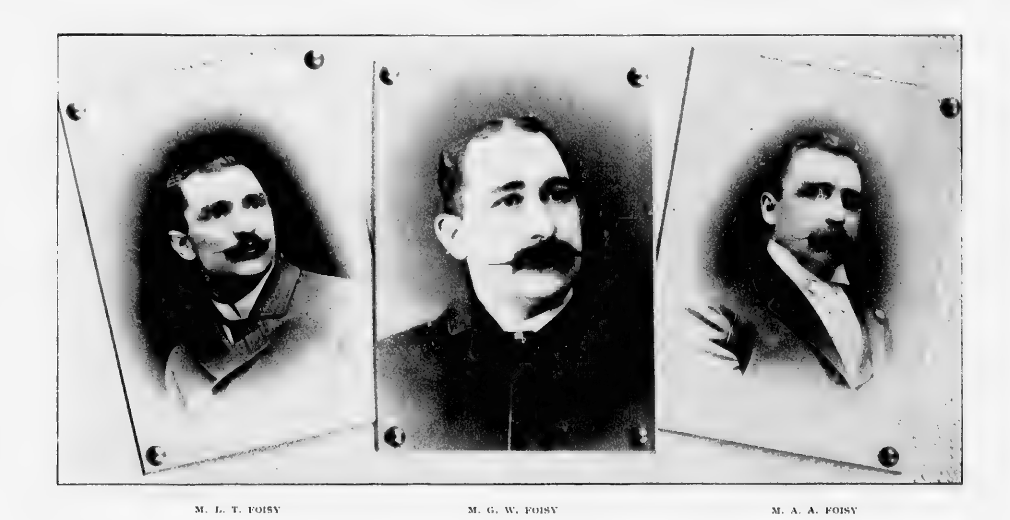
M. PHILIPPE BENOIT

M. Philippe Benoit qui est un des commerçants les plus en vue d'Hochelaga, mérite de figurer parmi nos Canadiens-français les plus distingués. Né à St-Bruno, comté de Chambly, en 1842, M. P. Benoit reçut son éducation à l'Académie Commerciale de Boucherville. Doué d'une vaste intelligence et ami de l'étude et du travail, il remporta des succès fréquents, et sortit du collège avec peu d'expérience commerciale, il est vrai, mais avec des connaissances fort étendues et un grand désir de devenir un commerçant honorable. Après quelques années d'apprentissage dans une des maisons de commerce les plus considérables de Montréal, M. Benoit, à l'âge de trente ans, ouvrit un magasin à son compte qu'il sut si bien conduire dans la voie du progrès et de la prospérité, que sa maison est considérée comme une des meilleures



M. PHILIPPE BENOIT

maisons de nouveautés d'Hochelaga. C'est grâce à son esprit d'entreprise, à sa tenacité et à son travail, qu'il put passer à travers toutes les difficultés et se créer un avenir des plus heureux. En politique, M. Benoit a toujours appuyé et appuie encore le parti conservateur.



M. L. T. FOISY — M. G. W. FOISY — M. A. A. FOISY

MM. FOISY FRÈRES

Cette maison se compose de MM. George William Foisy, Louis Théodule Foisy et Auguste Alfred Foisy, trois frères dans la force de l'âge, car chacun d'eux dépasse à peine la trentaine, et dans tout l'éclat d'une ambition légitime que le succès couronne. Les MM. Foisy ont compris, dès leur jeunesse, la valeur du travail et de la persévérance ; leur établissement, qui est de fondation récente et qui occupe une position enviable dans notre ville, en est une preuve manifeste.

Ils sont originaires de Gentilly, dans le comté de Nicolet. Jeunes encore, ils suivirent leur père qui, en 1872, alla se fixer à Fall River, Mass. Ils n'y demeurèrent pas longtemps ; c'était dans leur pays natal, le Canada, qu'ils voulaient trouver le champ propice à leur activité. De retour dans leur patrie, en 1879, ils occupèrent diverses positions dans le commerce montréalais, jusqu'au jour où ils résolurent de fonder un établissement pour leur propre compte. Ce fut en 1883 qu'ils jetèrent les bases de la florissante maison de Foisy frères. Cette maison occupe aujourd'hui, à l'encoignure de la rue Vitré, une des plus élégantes constructions de la grande rue Saint-Laurent. Depuis leurs débuts, leurs affaires ont assez prospérées pour leur permettre la création d'une succursale à Québec, en 1892.

Les frères Foisy comptent parmi les membres les plus anciens de la Chambre de Commerce de Montréal.

Le fonds de commerce de cette maison est très considérable et consiste en pianos, orgues, harmoniums, instruments de musique de tous genres, avec un assortiment de ces élégantes machines à coudre si recherchées des familles et ménagères canadiennes. Un des caractères distinctifs de la maison Foisy frères est une loyauté et une intégrité parfaites dans les relations avec la clientèle, en plus, d'un service prompt et toujours courtois.

Il n'est rien d'étonnant que, dans de pareilles circonstances, le succès leur arrive. C'est une de nos maisons canadiennes-françaises qui compte parmi les plus recommandables et qui a droit au patronage libéral de nos compatriotes.

Les opérations de MM. Foisy, dans les machines à coudre, sont très étendues. L'an dernier, ils ont vendu jusqu'à cinq mille machines Raymond, pour leur succursale de Québec seule, et les affaires vont en augmentant.

Ils possèdent l'esprit public à un haut degré, et beaucoup de sociétés de bienfaisance et diverses associations sociales les comptent parmi leurs membres les plus estimés.

En politique, ils sont indépendants de partis.

M. PIERRE E. PAQUETTE

M. Paquette vit le jour à Saint-Aimé, joli village sur le bord de l'Yamaska, comté de Richelieu, en l'année 1849, et il y passa les quelques années de sa jeunesse. Sa mère était une de ces femmes toutes chrétiennes qui



M. PIERRE ED. PAQUETTE

comprennent les sacrifices qu'elles doivent s'imposer, pour donner à leurs enfants les principales notions du bien et de la vérité. Aussi le jeune Pierre Edmond puisa-t-il de bonne heure, sur les genoux de sa mère, les sentiments de douceur et de bienveillance qu'on se plaît à lui reconnaître aujourd'hui. A quinze ans, M. Paquette laissa Saint-Aimé, après avoir fait un fort cours d'études commerciales au collège de cette paroisse. M. Paquette vint à Montréal et débuta dans le commerce chez MM. Gravel frères, où il servit, comme commis, durant huit ans. Étant sorti de cette maison, il passa deux ans chez MM. H. Beaudry & Cie, après quoi il acheta le stock de M. J.-B. Dufort, et la maison prit le nom de Paquette & Boisseau. Trois années après, il y eut dissolution de la société, et M. Paquette demeura seul, durant un intervalle de dix années ; la maison était alors connue sous le seul nom de " Maison P. Ed. Paquette." S'étant alors formé en société avec son frère, sa maison changea encore de nom et eut pour enseigne " Maison Paquette & Frère." C'est en 1891, c'est-à-dire quatre ans après la formation de la nouvelle société, que M. P. Ed. Paquette vendit le tout à son frère, Charles Éphrem, et, depuis ce temps-là, ne s'occupa que de sa manufacture de corsets, laissant son frère Éphrem à la tête des affaires, avec M. Michaud.

M. P. Ed. Paquette possède aujourd'hui une manufacture de corsets qui peut rivaliser avec n'importe quelle maison du même genre. M. Paquette est un des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste.

C'est à notre dévoué compatriote que nous devons les grands travaux qui ont été faits sur la rue Saint-Laurent. C'est lui qui était à la tête de ce grand mouvement qui s'est fait, lorsqu'il s'est agi de l'élargissement de la rue. M. Boisseau était alors échevin. M. E. Paquette, grâce à son influence et à sa popularité, réussit, sur une liste de soixante-sept propriétaires, à en faire signer cinquante-sept en faveur de l'élargissement de cette rue si commerçante.

Notre compatriote n'a pas confiance dans les idées conservatrices des *Bleus* ; il accorde ses préférences au parti libéral.

M. JOSEPH QUINTAL

Le sujet de cette esquisse naquit à Montréal, en 1863, et est, par conséquent, aujourd'hui âgé de trente-et-un ans. Il reçut son éducation à l'Académie Commerciale Catholique de Montréal, dont il fut un des plus brillants élèves. En 1878, vers la fin de la longue crise commerciale qui sévissait ici depuis cinq ans, se trouver une situation n'était pas chose facile, et M. Quintal se rappelle bien les courses inutiles qu'il fit, en compagnie de beaucoup de ses amis, occupant aujourd'hui des positions importantes, à la recherche d'une place. Enfin, en ayant obtenu une chez MM. Ovide Dufresne et Cie, puis chez MM. G. McBean et Cie, il devint bientôt le comptable de ces derniers, importants exportateurs de céréales. En 1886, il établissait la maison qui est aujourd'hui connue dans tout le Canada et les États de la Nouvelle Angle-



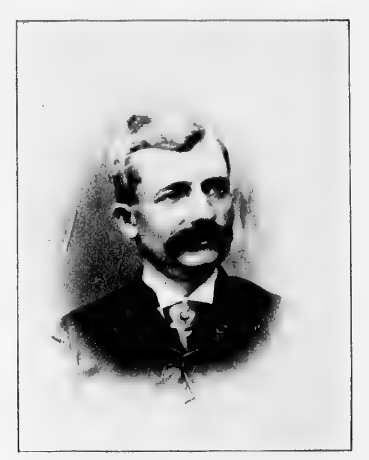
M. JOSEPH QUINTAL

terre, avec lesquels M. Quintal fait des affaires considérables en grains et fourrages. Depuis deux ans, il a aussi commencé à exporter ces articles en Europe, et tout fait présager que sous peu son commerce de ce côté aura pris une extension considérable.

M. FRANCIS SAINT-GERMAIN

M. Francis Saint-Germain occupe, à Montréal, une position marquante, comme gérant d'immeubles, position qu'il doit à son travail, à son énergie, à son intelligence et à sa parfaite honorabilité. Il est le fils de ses œuvres, ce qui est toujours une preuve de valeur.

Né à Montréal même, en 1848, le premier août, il fut élevé à St-Philippe, comté de Laprairie, où ses parents étaient venus se fixer dès 1852. On a souvent constaté l'influence de la mère sur le caractère des enfants. M. Francis Saint-Germain en est un nouvel exemple. C'est à sa mère, Marguerite Robidoux, femme d'une rare intelligence, qu'il doit ses principes de foi éclairée, son amour du travail. Il ne rencontra d'ailleurs, au foyer paternel, que les meilleurs exemples des vertus de la famille.



M. FRANCIS ST-GERMAIN

Des raisons de santé d'abord et certaines considérations privées ne permirent pas de le placer au collège et il dut se contenter d'acquérir les principales notions de son éducation commerciale à l'Académie des Clercs St-Viateur, à Laprairie. Mais il sut, tant il avait à cœur de se créer une situation, compléter ses premières connaissances acquises, et fut bientôt en mesure de les appliquer utilement.

En 1870, il se rendit aux États-Unis pour joindre la pratique à la théorie, et en 1872, il débuta dans le commerce, à St-Paul, Minnesota, où, pendant deux années, il étudia ces questions d'une nature complexe.

Revenu à Montréal en 1874, il se perfectionna dans la comptabilité et aussi dans la pratique de la gérance des propriétés foncières.

C'est ainsi qu'il est devenu administrateur de plusieurs importantes successions et récemment de celle de F. O. Beaudry. Là encore il a déployé une connaissance approfondie des affaires et des qualités qui lui ont valu l'estime et la confiance la plus absolue de ses clients. Avant même de prendre la charge de cette succession, M. Francis St-Germain avait eu la mission de créer, à St-Henri, la succursale de la Banque Jacques-Cartier, et il avait réussi à mettre cette succursale sur un excellent pied. Aussi ne fut-ce qu'avec regret que les directeurs de cette Banque le virent forcé de se démettre de ses fonctions pour se consacrer plus exclusivement à la gérance des propriétés foncières.

D'un commerce aussi sûr qu'agréable, d'un caractère vif et enjoué, M. Francis St-Germain est une de ces natures sympathiques qui attirent. On peut dire de lui qu'il n'a pas un seul ennemi. Peut-il en être autrement avec un cœur si généreux et si plein de dévouement

Ces sentiments l'entraînaient vers les sociétés de bienfaisance, dont il comprenait l'utile action, à tous les points de vue. C'est ainsi qu'on le voit trésorier pendant deux ans de l'Union St-Joseph de St-Henri, président maintenant de la société St-Jean-Baptiste de cette même paroisse.

Il est aussi membre des Forestiers Catholiques et des Forestiers Indépendants, et nous devons ajouter que convaincu de plus en plus du rôle de ces Sociétés, il a pris une part active à la formation de l'Alliance Nationale, dont il est l'un des fondateurs et qui a le droit de compter sur son plus actif et plus dévoué concours.

Enfin, c'est un ami fervent du progrès, tout en restant fidèle aux enseignements religieux que lui inculqua sa mère.

Comme une notice biographique ne serait pas complète, s'il y manquait l'indication des convictions politiques du sujet, nous devons dire que M. Francis St-Germain appartient au parti libéral.

Est-il besoin d'ajouter qu'il est un patriote des plus zélés et des plus attachés à la cause des Canadiens-français.

M. LOUIS G. H. ARCHAMBAULT

M. Louis G. H. Archambault, le photographe bien connu, de la rue Notre-Dame, naquit à St-Hyacinthe, en 1848. Il reçut son éducation au Séminaire de cette ville et y fit un cours classique avec distinction.

Il commença sa carrière professionnelle en 1868 et étudia, pendant treize ans, sous M. E. F. Gay, à Boston, Mass., qui était alors le photographe le plus fort de son temps. M. Archambault a su conquérir la plus grande confiance du public montréalais, et sa clientèle, qui a toujours été en augmentant d'année en année, est aujourd'hui une des plus nombreuses.

Elle se recrute parmi les hautes sphères de la société Canadienne-française.

Il s'est toujours montré courtois et affable avec ceux qui sont venus en relation avec lui. M. Archambault

publia, en 1884, un immense tableau représentant les membres de la cavalcade qui figuraient à la grande procession de la St-Jean-Baptiste, qui a été célébrée avec tant d'éclat cette année-là. Ce tableau a excité l'admiration de tous ceux qui ont pu contempler cette œuvre magni-



M. J.-B. MAILHIOT

fique. La maison Archambault doit ses grands succès à la qualité de ses ouvrages.

M. Archambault fait partie de la Société Américaine de photographie. En politique, il appartient à l'école libérale moderne, mais ne s'occupe que très rarement de politique.

M. J.-B. MAILHIOT

M. Jean-Baptiste Mailhiot, entrepreneur-plâtrier, demeure au numéro 14 de la rue Visitation. Il naquit à Contrecœur et fit son éducation primaire à l'école de cette paroisse. Agé d'environ quarante-sept ans, il n'a pas cessé d'habiter Montréal, depuis qu'il commença, en 1867, à se lancer dans les entreprises. Ses affaires prenant une extension de plus en plus grande, il entra, en 1889, en société avec son fils, M. Arthur Mailhiot. Il avait d'autant plus besoin d'un aide que sa réputation, comme entrepreneur intègre, s'était répandue et que souvent il lui était difficile d'exécuter des travaux considérables à la campagne. Cette maison jouit aujourd'hui d'un renom bien mérité, et M. Mailhiot peut être fier de pouvoir léguer à ses enfants une mémoire sans tache. M. Mailhiot est membre de l'Union Saint-Joseph et zélé partisan des chefs conservateurs.

On aura une bonne idée de la popularité de M. J.-B. Mailhiot par la liste des travaux les plus importants qu'il a exécutées : le Collège de Philosophie de Montréal, l'église de la ville de Maisonneuve, l'édifice Nordheimer, de la rue Saint-Jacques, l'église presbytérienne de la ville de Maisonneuve, l'hôtel de ville de Maisonneuve, l'église presbytérienne du Coteau Saint-Louis, la station de police du Coteau Saint-Louis et une infinité d'autres que nous ne pouvons publier, faute d'espace.

M. MAGLOIRE ANTOINE GRENIER

M. Magloire Antoine Grenier est un des citoyens les plus influents et les plus respectés du village St-Jean-Baptiste. Né à Montréal, en 1832, il fit ses études au collège dirigé par les Messieurs de St-Sulpice. Actuellement marchand de bois de sciage, il fait partie de la société Dupuy & Cie. Il débuta dans le commerce comme apprenti, à l'âge de vingt-et-un ans, dans le magasin de ferronnerie de MM. O. Faucher & Fils. Pendant seize ans, il resta commis, mais les services qu'il avait rendus à son patron engagèrent ce dernier à prendre son employé en qualité d'associé. Cinq ans plus tard, il abandonna cette branche d'affaires pour le commerce du bois, et s'associa avec M. Dupuy, qui continue aujourd'hui les affaires sous la raison sociale Dupuy & Cie. M. Grenier, dont l'attachement aux idées libérales est



M. MAGLOIRE ANTOINE GRENIER

bien connu, est vice-président de la section St-Jean-Baptiste de la Société St-Jean-Baptiste et marguillier de l'église du même nom. Il est aussi membre de la Chambre de Commerce et de la Société de Bienfaisance de Bonsecours.

M. T. C. HUOT

M. Tancrède Charles Huot naquit, en 1869, à Belœil, comté de Verchères. Sa jeunesse, passée sous le toit paternel, fut entourée des soins les plus tendres de ses bons parents.

Le jeune Tancrède reçut son éducation, partie à l'Université d'Ottawa, et partie à l'Académie de l'Archevêché, sur la rue Sainte-Marguerite, à Montréal. Il s'appliqua à l'étude avec beaucoup de soin et de diligence, et fit un brillant cours commercial en français et en anglais, qu'il couronna par un non moins brillant examen. Ses professeurs, qui avaient pour lui beaucoup d'estime et d'admiration, étaient persuadés qu'il ferait honneur à l'académie. Au sortir des classes, son supérieur adressa à son frère un certificat attestant, non seulement ses manières polies et ses succès, mais aussi ses aptitudes commerciales, qui le désignaient déjà comme un de nos principaux hommes d'affaires.



M. TANCREDE CHARLES HUOT

Ses études terminées, en 1889, M. Huot, anxieux de figurer au nombre des hommes actifs et entreprenants, et voyant que l'expérience lui était nécessaire, entra, comme commis, chez MM. Tiffin Bros., où il resta pendant deux ans. Cette maison, qui s'occupait du commerce des sucres et mélasses, paraissait des plus florissantes, mais ce succès fut de courte durée, car elle faillit à la suite de spéculations malheureuses. Il se trouva alors sans emploi, mais les hommes de cette nature ne peuvent pas rester longtemps inactifs. Aussi, après de sages délibérations, M. Huot entra en société avec un des associés de la maison Tiffin, M. Henry Hamilton Austin. La nouvelle société s'ouvrit sous le nom de " Maison d'Entrepôt général de Douane, d'Assurance, Commission et Agents promoteurs." La maison Austin & Huot tient ses entrepôts aux numéros 318, 320 et 322, rue Saint-Paul, et 153, 155 et 157, sur la rue des Commissaires, à Montréal. Grâce à une surveillance active et constante, ces deux associés continuèrent le même commerce avec beaucoup de succès, et leurs profits augmentèrent chaque année.

Cette année (1893), en raison de leurs succès et leurs relations avec les principales villes des États-Unis, ils ont été nommés agents généraux de la "Southwick Oil Company," de Rochester, N.-Y. Après avoir eu l'agence pendant quelques mois, M. Huot eut l'idée d'acheter la Compagnie, et maintenant ils sont les propriétaires de la "Southwick Oil Co., Ltd," de Rochester, N.-Y., pour la province de Québec et la ville d'Ottawa, et il est à présumer que, s'ils ne deviennent pas les propriétaires de la Compagnie pour tous les pays du monde, au moins le seront-t-ils pour le Canada.

Peu de temps après son établissement, la maison Austin & Huot avait dans ses entrepôts pour plus de $500,000 de marchandises, ce stock dépasse aujourd'hui la somme fabuleuse d'un million.

M. Huot est un commerçant habile, honnête, capable et très estimé dans la ville de Montréal. La maison "Austin & Huot," dirigée par deux hommes aussi capables, ne peut manquer, marchant comme elle le fait, de progrès en progrès, de devenir de plus en plus prospère.

M. Huot ne pouvait pas rester toujours seul, il lui fallait une compagne pour partager ses joies et ses peines. Son choix, fixé depuis assez longtemps, tomba sur une demoiselle des plus estimées et des mieux connues de Montréal.

Il épousa, le 7 juin 1892, à la chapelle du Sacré-Cœur, de l'église St-Jacques, Mlle Blanche, fille aînée de M. L. H. Sénécal. M. Huot est un franc conservateur qui a toujours été fidèle à son parti, mais l'attention toute particulière que demandent ses affaires ne lui permet pas de s'occuper de la politique d'une manière très active.

Nous offrons à ce brave citoyen nos plus vives sympathies et nos meilleurs souhaits d'encouragement pour l'avenir.

M. PIERRE DANSEREAU

Au nombre des marchands les plus connus et les plus importants de la rue St-Paul, nous devons classer M. Pierre Dansereau, marchand de fer en gros et en détail.

M. Pierre Dansereau naquit à Verchères, dans le comté de Verchères, en 1830. Il commença de bonne heure à fréquenter l'école paroissiale de cet endroit, où il puisa les connaissances qui lui ont permis de se frayer si honorablement un chemin dans la vie commerciale. A quinze ans, il entra comme commis, dans un des premiers magasins de son village, vint à Montréal en 1850, et fut employé pendant dix ans, comme commis, par la maison

M. PIERRE DANSEREAU

Thos. Wilson, s'étant toujours fait remarquer par ses grandes connaissances et ses hautes capacités, il fut admis en société avec son patron. C'est en 1883 qu'il achetait la part de M. Wilson, et continua à tenir seul la maison, sous le même nom. Sa maison est devenue depuis très florissante et elle est aujourd'hui une des plus importantes des rues St-Paul et des Commissaires. Marié depuis plusieurs années, la Providence est venue lui enlever, en 1890, son épouse bien aimée.

M. Dansereau est membre de la Chambre de Commerce française. Notre distingué concitoyen a été choisi comme exécuteur testamentaire dans la succession de l'honorable Charles Wilson, conjointement avec quatre autres.

M. PIERRE NAPOLÉON ST-CHARLES

M. Pierre Napoléon St-Charles, peintre-décorateur, de la ville de Montréal, est né à Montréal, le 23 décembre 1863, et fit ses études à l'école des Frères, puis à l'école du Plateau. M. St-Charles suivit les cours de peinture au Conseil des Arts et Manufactures, sous la direction de M. E. Meloche, et entra, comme apprenti peintre-décorateur, chez MM. Lavoie & Beaulieu, à l'âge de seize ans, avec un engagement pour quatre ans, et sortit de cet atelier, après six ans, avec les meilleurs certificats. De là, il travailla pour M. E. Meloche, peintre-décorateur d'églises, chez qui il resta quatre ans, et qu'il quitta au grand regret de son patron. En 1889, il entra au service de la maison Gauthier & Cie, où il fut employé comme contre-maître, pour les travaux magnifiques et si admirables de l'église de Ste-Anne-de-Beaupré, de Beauport, et la chapelle des Congréganistes de Québec, véritable bijou d'art. Il fut employé aussi comme peintre-décorateur de scène, à l'Opéra Métropolitain, de New-York ; en 1890, il revint au Canada et s'établit à son compte. Parmi ses ouvrages les plus remarquables, depuis son établissement à Montréal, on peut citer avec raison, le restaurant Walker, le plus beau restaurant de Montréal, la maison de l'honorable Louis Tourville, l'église St-Jacques, la Banque d'Hochelaga, le château Arth. Caron, à la Longue-Pointe, ainsi que la maison privée de M. F. X. St-Charles, rue St-Denis, et autres. Comme on peut en juger facilement par ses travaux, M. St-Charles est un peintre distingué, et des plus habiles, de la cité de Montréal.

En politique, M. St-Charles est indépendant de tout parti, il appuie celui qui lui semble le plus mériter sa confiance.

M. ARTHUR DÉCARY

M. Arthur Décary, pharmacien, au coin des rues St-Denis et Ste-Catherine, possède une des plus belles pharmacies de Montréal, spacieuse, bien éclairée et décorée de superbes ornements.

M. Arthur Décary s'est établi tout récemment dans le quartier St-Jacques, et moins de deux années lui ont suffi pour se former une réputation de pharmacien sans rival et pour se faire une clientèle considérable et des mieux choisies. Aussi faut-il dire qu'il n'a rien négligé pour en arriver à ce résultat. Un coup



M. ARTHUR DÉCARY

d'œil jeté sur le local qu'il occupe suffit pour révéler le soin minutieux qu'il a apporté dans la distribution des marchandises qu'il tient à la disposition de ses clients. De grandes vitrines laissent pénétrer la lumière à profusion dans l'intérieur du magasin, où l'on trouve tous les

produits chimiques et pharmaceutiques les plus purs, et les articles de toilette et de parfumerie les plus variés. M. Décary s'occupe tout spécialement de la préparation des prescriptions de messieurs les médecins, auxquelles il donne tout le soin et l'attention nécessaires. Le laboratoire est sous la direction de trois pharmaciens diplômés. Parmi les nombreuses agences que possède la pharmacie Décary, il convient de citer le vin et l'élixir Bravais, les toniques et reconstituants par excellence. M. Décary a également installé au deuxième étage de son établissement un laboratoire spécial pour les analyses médicales. Le matériel scientifique de ce laboratoire, qui est sous la direction d'un pharmacien de Paris, permet de faire, avec la plus grande exactitude, les analyses des urines, des crachats et du sang, ainsi que les recherches microscopiques et les analyses alimentaires. Nous devons ajouter que la pharmacie Décary est la seule à Montréal qui soit ouverte tous les jours de l'année, la nuit comme le jour. S'il faut juger l'avenir par le passé, M. Décary, avec sa clientèle déjà si nombreuse et le travail qu'il s'impose pour lui donner entière satisfaction, deviendra bientôt le premier des pharmaciens de cette ville.



M. J. L. BARRÉ.

M. J. L. BARRÉ

Parmi les industries nationales qui méritent le plus d'encouragement figure, sans contredit, l'industrie de la fabrication des vins domestiques. C'est pour cette raison que nous donnons ici, avec le plus grand plaisir, quelques notes biographiques sur M. J. L. Barré, le pionnier de cette industrie en Canada. M. Barré est né à Lachine, le 9 avril 1844. C'est aussi à Lachine que M. Barré reçut son éducation. Il établit sa manufacture de vins en 1883. Malgré cette époque récente, l'entreprise de M. Barré marche à pas de géant vers le progrès et le succès. Les nombreuses médailles et autres récompenses, remportées en différents pays, en sont la meilleure preuve. A peine une année s'était-elle écoulée, depuis la fondation de son établissement, que M. Barré remportait une médaille d'or à l'Exposition de Montréal, en 1884. Une médaille d'argent et une de bronze lui furent ensuite décernées à l'Exposition de London, Ont., en 1887. Il remporta aussi une médaille d'or et une d'argent à l'Académie Universelle de Belgique, ainsi qu'une autre médaille d'or à l'Exposition de Belgique, en 1892. Outre ces prix de première classe, M. Barré reçut aussi un second prix et deux mentions d'honneur à la Nouvelle-Orléans, en 1886; un diplôme d'honneur et la décoration d'une étoile d'argent, comme membre fondateur de l'Académie Universelle des Sciences et des Arts Industriels de Bruxelles. L'établissement de M. Barré passe, avec raison, comme l'un des plus importants du pays et il est à espérer que l'industrie des vins se développera davantage sous le contrôle intelligent de M. J. L. Barré. En outre de sa position importante dans le commerce de Montréal, il est aussi juge de paix pour le district de Montréal, ce qui ajoute à ses travaux, sans diminuer son énergie. La politique occupe les loisirs de M. Barré, qui est un partisan de la politique nationale et du parti conservateur.

Il a organisé un fonds social, qui a été établi avec un capital de vingt mille dollars, pour la fabrication des vins sur une très grande échelle.

M. JOSEPH GUILLET

C'est à Ste-Marie-de-Monnoir que naquit M. Joseph Guillet, il y a environ soixante ans. Entrepreneur-menuisier, il demeure au numéro 128, rue Berri. C'est aujourd'hui un des hommes qui pourraient le mieux donner une h[illegible]ire intéressante de la construction à Montréal, car Dieu seul sait combien il a fait construire ou vu construire d'édifices plus ou moins importants dans le cours d'une carrière déjà longue. Il y a quarante ans, en effet, qu'il a fait ses débuts dans les entreprises de menuiserie, et il y montra tant de capacité, qu'il fut nommé, très souvent, inspecteur d'assurances. En outre, à l'époque où la construction marchait avec une rapidité vertigineuse, c'est-à-dire vers 1872, il fut, durant dix ans, évaluateur de la Société de Construction, sous M. Fauteux. Presque tous ses travaux ont été faits à Montréal, cependant, il accepta, à Vaudreuil, quelques entreprises qui lui font honneur. M. Jos. Guillet a fait un cours d'études classiques au collège de Ste-Marie-de-Monnoir; il compte, en politique, parmi les libéraux influents.

M. CHARLES CHAPUT — M. LEANDRE CHAPUT — M. EDOUARD SAINT-DENIS
M. L. E. GEOFFRION — M. L. N. SAINT ARNAUD

LA MAISON L. CHAPUT, FILS & CIE

Parmi les différents genres de commerce, il n'y en a pas de plus importants que celui des épiceries. Parmi celles qui se distinguent dans ce commerce, la maison L. Chaput, Fils & Cie occupe le premier rang. Fondée en 1842, par M. Léandre Chaput, cette maison obtint, dès le début, les succès les plus encourageants pour l'avenir et, depuis longtemps, elle jouit de la plus grande prospérité. Son commerce s'étend dans toutes les parties de la province de Québec et des autres provinces.

La renommée et le patronnage accordés à cette maison sont les preuves incontestables de son grand mérite. Les membres qui dirigent actuellement, d'une manière si habile, les affaires de cette maison, sont MM. Chs Chaput, Ed. Saint-Denis, L. E. Geoffrion et L. N. Saint-Arnaud.

M. Léandre Chaput, le fondateur de la maison, naquit à L'Assomption, le 4 novembre 1817. Il quitta son village le 25 mars 1832 et vint se fixer à Montréal ; la mort lui enlevait son père et sa mère quelque temps après son arrivée. Resté orphelin, seul et sans ressources pour livrer les combats de la vie, le jeune Léandre, qui n'avait alors que quinze ans, dut faire appel à toute son énergie et déployer tous les talents dont la Providence l'avait si généreusement gratifié, pour entrer dans la voie de la réussite. Ses débuts dans la carrière commerciale furent des plus modestes. Il obtint une situation dans une épicerie et tira si bien à profit les connaissances que pouvait lui procurer sa position dans cette ligne que, quelques années plus tard, il entrait à l'emploi d'une des maisons les plus importantes de l'époque, M. W. S. Philips. Il remplit ses fonctions avec un zèle et un talent qui lui méritèrent l'estime et la confiance de ses patrons. Il quitta cet emploi en 1842 et fonda la maison actuelle de L. Chaput, Fls & Cie, au coin des rues Saint-Pierre et des Commissaires. Par son esprit d'entreprise et sa grande habileté en affaires, M. Chaput fit marcher son commerce à grands pas dans la voie de la prospérité ; ses employés

lui étaient très attachés, car ils le considéraient non seulement comme le modèle des patrons, mais aussi comme un bon père. Les succès de sa maison sont dus, en grande partie, à son honorabilité, ses manières affables et sa libéralité dans toutes ses transactions. Son cœur généreux et son âme charitable l'ont rendu populaire parmi tous ses concitoyens, sans distinction de race ou de croyance. Par un travail ardu et par l'unique force de sa volonté et de son énergie, M. Chaput était parvenu à occuper une des premières positions dans le monde commercial de notre ville. Après avoir amassé une jolie fortune, il se retira des affaires en 1875, après un travail de trente-trois ans, pour jouir d'un repos bien mérité.

M. Charles Chaput, qui est aujourd'hui à la tête de la maison connue sous le nom de L. Chaput, Fils & Cie, naquit, le 14 novembre 1841, en cette ville. Après avoir servi, comme commis, dans le magasin de son père, M. Léandre Chaput, il fut admis comme associé, en 1859. M. Charles Chaput possède toutes les qualités requises pour continuer la carrière honorable de son père. Ses transactions financières et commerciales ont toujours été marquées par la plus stricte intégrité et, dans la vie privée comme dans la vie publique, il possède l'estime de tous ceux qui viennent en contact avec lui. M. Charles Chaput a été honoré d'un grand nombre de marques de confiance par les positions officielles qu'il a été appelé à remplir. Il fait partie du bureau de direction de la Banque d'Hochelaga, à Montréal. Il est vice-président de la Commission des Chemins et Barrières, membre du " Board of Trade," et ex-membre du conseil de cette chambre. En politique, il est conservateur, mais ses nombreuses occupations l'ont toujours empêché d'y prendre une part active, quoiqu'il ait été demandé, à plusieurs reprises, de se porter candidat, pour la législature Provinciale aussi bien que pour le Conseil de Ville. Trois fils et deux filles sont nés de son mariage, qui eut lieu en 1865. Son fils aîné entra dans la communauté des Jésuites, en 1886. Sa fille aînée se maria, en 1890, avec M. Gabriel Marchand, protonotaire de la Cour, à Saint-Jean-d'Iberville, fils de l'Hon. F. G. Marchand, chef du parti libéral à la législature de Québec. Son fils cadet vient d'entrer dans les affaires et est appelé, lui aussi, à succéder à son père.

M. Édouard Saint-Denis, associé de la maison L. Chaput, Fils & Cie, est né à Montréal, en 1834. Il prit son éducation chez les Frères de la Doctrine Chrétienne.

En 1847, il entra, comme commis, chez M. L. Chaput, et donna une si grande satisfaction à son patron, qu'il fut admis comme associé, en 1855, sous les raisons sociales de L. Chaput & Cie. Aussi son entrée dans cette société fut-elle une acquisition pour la maison, qui, à cette époque, était dans la voie du développement considérable qu'elle a pris depuis. Ses connaissances vastes pour ce qui a rapport au commerce et sa grande habileté en affaires n'ont pas peu contribué à donner à cet établissement le nom qu'il possède et le rang qu'il occupe aujourd'hui dans notre métropole. Tous ceux qui viennent en relations d'affaires avec lui n'ont qu'à se louer de l'intégrité et de la courtoisie dont il fait preuve. M. Saint-Denis jouit de l'estime de toutes les classes de la société, sans distinction de races ou de croyances. Il est membre de la Chambre de Commerce et du "Board of Trade." Ses nombreuses occupations l'ont toujours empêché de prendre une part active à la politique, et il s'est toujours tenu à l'écart de toute entrave de ce genre.

M. L. E. Geoffrion est natif de Varennes. Il reçut son éducation au collège de Varennes et à l'école commerciale de New Haven, Connecticut. Au mois de mai 1876, il entra, comme commis, dans la maison L. Chaput, Fils & Cie, et y fut admis comme associé, en 1884.

Il est membre du conseil de la Chambre de Commerce, membre du " Board of Trade " et vice-président de la Société Saint-Jean-Baptiste, section Saint-Louis-de-France. En politique, M. Geoffrion est libéral.

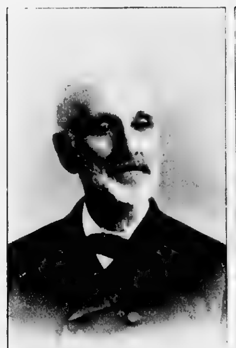
M. L. N. Saint-Arnaud, le plus jeune membre de la maison L. Chaput, Fils & Cie, est né à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, en 1855. Il fit son cours commercial au collège de la ville de Trois-Rivières et débuta dans sa carrière, comme commis, en 1872 ; il entra à l'emploi de M. L. Chaput, Fils & Cie, en 1874. Il fit preuve d'une grande habileté en affaires et sut si bien gagner l'estime de ses patrons que, en 1884, il fut admis comme associé de cette importante maison. M. Saint-Arnaud est membre de la Chambre de Commerce et du " Board of Trade," ainsi que de toutes les associations importantes de bienfaisance de notre ville. En politique, il est conservateur, quoique n'y prenant aucune part active.

M. ALPHONSE PIGEON

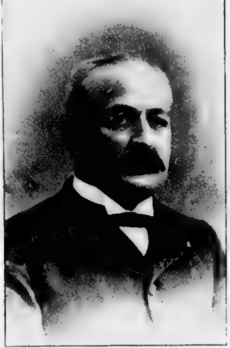
M. Alphonse Pigeon, vit le jour le premier décembre 1841, à Verchères, dans le comté de ce nom. Il commença jeune encore à fréquenter le collège des Clercs St-Viateur de Verchères, et c'est dans cette institution qu'il reçut toute son éducation commerciale. Ses études terminées, il entra, comme commis, à Verchères, chez M. P. Larose, en l'année 1861, et y demeura plus de deux ans. En 1863, M. Pigeon entra à l'emploi de MM. A. Hébert, John McDonald & Cie," marchands, à Waterloo, dans le comté de Shefford. Il travailla là pendant trois ans et partit en 1866 pour L'Assomption, Christian Co., Illinois, aux États-Unis, où était son frère, et resta là jusqu'en 1882. Revenant à Montréal, après s'être acquis une belle fortune, il entra en société avec M. Beauchamps et forma la maison "Beauchamps, Pigeon & Cie." C'est en 1887 qu'il devint seul propriétaire de la maison "Beauchamps, Pigeon & Cie." En 1892, M. Gendron entra en société avec lui, et cette société existe encore.

M. Alphonse Pigeon se maria, en 1873, à Mlle Joséphine Beauchamps, sœur de M. J. C. Beauchamps.

Notre distingué citoyen est membre de la Société St-Jean-Baptiste et fait partie de la Chambre de Commerce du district de Montréal, et aussi du "Board of Trade."



M. CALIXTE GALIBERT



M. EMILE GALIBERT

M. CALIXTE GALIBERT

M. Calixte Galibert, négociant, est né, en 1822, à Aguessac, département de l'Aveyron (France). Après avoir suivi un excellent cours d'études, il entra dans le commerce, pour lequel il se sentait des aptitudes spéciales. Il se fit promptement remarquer par ses qualités solides, et l'avenir lui apparaissait sous les plus riantes couleurs, lorsqu'il se décida, en 1863, à partir pour le Canada, où une partie de sa famille était déjà établie. Il ne pouvait qu'y réussir également ; et aujourd'hui, grâce à son travail et à celui de son associé, la maison Calixte Galibert & Fils jouit de la considération publique et occupe une place très enviable dans le commerce de Montréal. MM. Calixte Galibert & Fils sont tanneurs et marchands de peaux et laines, au numéro 929 de la rue Sainte-Catherine. Depuis la fondation de leur maison, en 1865, ils n'ont fait que prospérer, et lorsqu'on voit des étrangers au pays, qu'ils soient Français, Anglais, Allemands, Italiens ou autres, venir donner dans notre contrée l'exemple de la probité commerciale et des vertus civiques, on ne peut que leur souhaiter succès et bonheur dans leurs affaires.

M. ÉMILE GALIBERT

L'étranger, qui arrive à Montréal et désire se rendre compte du mouvement industriel de notre métropole, doit suivre la rue Sainte-Catherine vers l'est. C'est là, tout à fait au bout, qu'il verra s'élever une foule de fabriques, de manufactures ; c'est là aussi que se trouve la maison Galibert. MM. Calixte Galibert & Fils y sont établis depuis 1865, comme tanneurs et marchands de peaux et laines, au numéro 929 de la rue Sainte-Catherine. M. Émile Galibert, l'un des associés, est né à Milhau, département de l'Aveyron (France), en 1847. Il commença ses études dans le pays de nos ancêtres et les termina au Canada, où il arriva en 1863. Deux ans après, il s'associait avec son père pour fonder l'excellente maison de commerce que nous connaissons. Non seulement M. Émile Galibert est un des doyens de la colonie française, mais encore il est l'un de ses membres les plus estimés. Qu'il nous suffise de rappeler, pour prouver la considération dont il jouit, qu'il est président de la Chambre de Commerce Française de Montréal.

M. HENRI PÉPIN

Si nous parcourons un peu l'histoire des grandes villes, nous voyons que la cause de leur progrès et de leur magnificence vient en grande partie de leurs entrepreneurs. Ici, à Montréal, dans cette grande ville, remarquable par la grandeur et la beauté de ses édifices, ici, dis-je, nous sommes plus en état que dans toute autre ville de la Province, d'apprécier les entrepreneurs nombreux et célèbres.

Parmi nos entrepreneurs capables et dévoués, M. Henri Pépin en est un qui a su se frayer un chemin par son activité, et surtout par ses travaux remarquables.

M. Pépin naquit à Montréal, en 1857, de parents assez à l'aise.

Il commença de bas âge à fréquenter l'académie du Plateau, à Montréal, et toujours il se fit remarquer par



M. HENRI PEPIN

une vaste mémoire et un travail facile. Après avoir secondé son père, dans ses durs travaux, pendant plusieurs années, il lui succéda en 1880.

M. Pépin a beaucoup travaillé, mais ses efforts ont été couronnés de succès, et aujourd'hui nous pouvons

dire que cet entrepreneur est reconnu, par toute la ville de Montréal, comme un des meilleurs. Il est doué, d'ailleurs, de si belles qualités que tous ceux qui le connaissent ne peuvent faire autrement que de l'estimer et l'aimer.

En 1878, il unit son sort à celui de Mlle Marie Joséphine Amanda Fournier, de Trois-Rivières. M. Henri Pépin est membre de la Société des Artisans, si avantageusement connue dans Montréal et les villes principales de la Puissance.

Le tracas des luttes politiques n'a jamais eu beaucoup d'attrait pour notre compatriote distingué.



M. ALBERT J. CORRIVEAU

M. ALBERT J. CORRIVEAU

M. Albert J. Corriveau, industriel et ingénieur-électricien, est le président et directeur général de "The Canadian Electric Construction Manufacturing and Supply Company," et ainsi sa carrière dans l'électricité date seulement que depuis quelques années, il est déjà bien et favorablement connu dans le monde de l'électricité en Canada comme aux États-Unis et à l'étranger.

Il épousa, en 1876, Mlle Hermine Offra Lebrice de Keroack, descendant d'une des plus anciennes et des plus nobles familles.

Dès l'âge de dix-huit ans, il s'élança dans des entreprises commerciales, et, pendant quelques années, il poursuivit heureusement une affaire importante. Cependant, l'ambition d'une sphère plus élevée et le désir d'obtenir plus rapidement cette expérience nécessaire aux succès qu'offre le champs canadien, il alla aux États-Unis. Il se fixa dans la ville de New-York et y demeura quelques années, durant lesquelles il fut initié à plusieurs industries importantes. Étant associé en famille aux Messieurs Givernand Frères, les célèbres manufacturiers de soieries, il dévoua son intelligence et son énergie à une étude de l'industrie, avec un tel résultat que, en 1878, il revint au Canada avec l'ambition patriotique d'établir une manufacture de soie dans son pays natal.

Jusqu'alors l'industrie avait à peine surpassé les premiers essais expérimentaux, personne n'avait mis sous une forme pratique ce que le jeune Canadien était sur le point d'atteindre. Avec un enthousiasme inné de son ambition de réussir, il fit son premier essai, étant indubitablement le pionnier de la soierie au Canada.

Le commencement fut modeste, ses différentes phases marquées d'une caution due pour assurer son succès. D'abord ce fut un travail laborieux pour M. Corriveau, et même il fut menacé d'un désastre, mais à la fin son courage et sa persévérance indomptable prévalurent, et, en 1880, il était maître de la situation, car il avait la confiance du public dans l'industrie à laquelle il s'était dévoué tout entier. D'autres le joignirent alors bientôt dans l'entreprise, qui fut partie sur des bases plus assurées. Au début, on avait décidé de n'employer que des Canadiens pour travailler la soierie. Mais ici il surgit une difficulté, un seul au Canada avait compris la manufacture de la soie, et M. Corriveau avait personnellement formé les mains natives à l'ouvrage, avec cet ambitieux désir de rivaliser les marchandises produites par les métiers français et anglais, ceci étant très difficile, mais cette fois encore le courage et la persévérance l'emportèrent, et, en 1883, "la Compagnie des Moulins de soie de Corriveau" était formée avec un capital de $200,000. Les quatre médailles d'or et les nombreux diplômes décernés à M. Corriveau, dans un concours manifeste, sont une garantie suffisante de la qualité supérieure des marchandises sorties des moulins alors établis.

La nouvelle entreprise, entre de telles mains, était maintenant sur un haut pied de succès, mais vint alors la mémorable faillite de la Banque d'Échange de Montréal, qui amena la ruine financière chez un si grand nombre.

A la suite de cette faillite de la Banque, vinrent les jours sombres pour les manufactures du Canada et, avec de mauvaises perspectives dès le début, la majorité des actionnaires de la Compagnie de Soie résolut de faire liquidation. M. Corriveau combattit fortement contre ceci, mais la majorité l'emportant, il se vit complètement ruiné.

Cette fois encore, il s'efforça hardiment de rétablir l'industrie, mais sans aide ; il en reconnut finalement l'impossibilité, il abandonna son projet, et voyant la brillante perspective qui s'ouvrait alors dans la science de l'électricité, il résolut d'entrer dans le champ de cette science. Toute l'énergie et l'activité que M. Corriveau avaient déployées dans son entreprise de la manufacture de soie, il les manifesta maintenant pour l'extension de l'électricité en Canada. D'abord employé, pendant trois ans, pour la Compagnie Royale d'Électricité de Montréal, comme agent général, il réussit à introduire et à établir

le système de la lumière électrique dans plusieurs des plus importantes villes de la province de Québec, ayant toujours le plus à cœur d'amener le Canada sur le même niveau que les pays les plus avancés, par rapport à l'électricité.

Prenant un vif intérêt dans toutes les matières de l'électricité, il fut bientôt membre de "l'Association Nationale de la Lumière électrique," des États-Unis, et il réalisa de suite les bénéfices qui devaient résulter en donnant au Canada cette classe d'hommes distingués et entreprenants. Ses efforts et son entreprise étant vite reconnus par sa nouvelle association, il fut choisi comme officier de la chambre exécutive, ayant ainsi l'insigne honneur d'être le premier Canadien à remplir une charge aussi distinguée dans l'Association.

A la convention d'été de l'Association, tenue au cap May, É.-U., au mois d'août 1890, il suggéra, le premier, l'idée de tenir la convention d'été suivante à Montréal. La semence alors jetée porta fruit à la convention tenue à Providence, R. I., en février de la même année, où, supportée de bon cœur par ses amis, la proposition de M. Corriveau, d'amener l'Association à Montréal, néanmoins le fait que la convention suivante fut vivement contestée par Chicago, St-Louis, Minneapolis et Springfield, Ohio, fut remportée par un vote unanime. En conséquence, à lui est dû le crédit d'amener en Canada ces savants électriciens, dont la présence n'a pas manqué d'être d'un très grand bénéfice à l'avancement du développement des entreprises et de la science de l'électricité dans la Puissance.

L'œuvre capitale de notre distingué concitoyen est, sans aucun doute, celle de l'établissement d'un réseau de chemin de fer électrique et d'un système de lumière et transmission de pouvoir électrique sur toute l'île de Montréal et ses environs.

M. Corriveau a réussi à associer avec lui M. Williams, un prince de la finance New-Yorkaise, ayant fait alors l'acquisition de la charte de la "Compagnie de chemin de fer du Parc et de l'Ile de Montréal," les premiers incorporateurs de cette charte, au nombre desquels sont quelques-uns de nos principaux capitalistes et de nos Canadiens les plus distingués, se sont aussi joints à lui. Ce projet, des plus vastes et des plus utiles pour la population de notre grande métropole commerciale, consiste dans l'établissement d'une ligne de chars électriques qui formerait une ceinture autour de la cité de Maisonneuve et s'étendrait même à la banlieue, et encerclerait toute l'île de Montréal.

Il a eu à combattre et à faire une lutte sans précédent pour arriver à vaincre l'opposition et les entraves que l'on a mis sur son chemin, mais par son énergie, il en est sorti victorieux, et grâce à la persévérante entreprise de M. Corriveau, toute l'île de Montréal formera probablement, avant peu d'années, une seule et même ville, qui, sans aucun doute, serait alors la plus vaste et belle ville de l'Amérique du Nord.

Cette esquisse fera connaître et estimer M. Corriveau, qui est appelé à doter notre grande cité, et le pays, d'institutions utiles.

M. E. TOUGAS

Parmi les grandes manufactures de notre ville, celle connue sous le nom "P. D. Dods & Cie," sur la rue St-Patrick, occupe une place importante, M. E. Tougas en est le seul propriétaire ; depuis 1887, époque de la mort de M. P. D. Dods : il continue les affaires sous le même



M. E. TOUGAS

nom. Cette maison fait une spécialité de la manufacture des peintures et vernis de toute sorte. La maison P. D. Dods & Cie ne tient que des marchandises de première qualité, qui jouissent d'une grande réputation et sont toujours en grande demande. Il a aussi, sur la ruelle Longueuil, son entrepôt de vitres, qui est le plus grand de Montréal, et son magasin sur la rue McGill, numéros 1888 et 1890, où l'on trouve tout l'assortiment des peintures et vernis manufacturés dans ses ateliers, situés sur la rue St-Patrick. On y trouve aussi un assortiment complet de toutes les marchandises pour peintres et artistes. M. Tougas est bien et favorablement connu de tout le monde, et la probité avec laquelle il fait ses affaires explique la prospérité rapide qu'il a acquise. Il emploie un grand nombre d'ouvriers dans ses ateliers. Né à Laprairie, le 17 septembre 1847, de parents honnêtes et respectés, M. Tougas commença tout jeune à fréquenter les écoles paroissiales. Quelques années plus tard, ses parents l'envoyèrent à l'École Polytechnique de Montréal, pour y compléter ses études commerciales. Le jeune Tougas y employa consciencieusement son temps et y fit de brillantes études. A sa sortie de cette école, notre

jeune homme se voua tout entier aux affaires, et ses capacités, son dévouement, le firent aimer et respecter de tous ses patrons. C'est en 1885, qu'on le voit ouvrir, en société avec M. P. D. Dods, la manufacture dont il devint, deux ans plus tard, le seul propriétaire sous les constances citées plus haut.

Notre estimé citoyen ne s'est jamais mêlé aux luttes politiques, et considérant toujours l'homme plutôt que le parti, il vote pour celui qui mérite le plus son appui.

M. C. N. ARMSTRONG

Nous croirions manquer notre but, si nous ne consacrions pas, dans ce volume, une place d'honneur à notre très distingué citoyen, M. Chas Newhouse Armstrong.



M. C. N. ARMSTRONG

M. Armstrong est né au manoir de Lanaudière, paroisse de Sainte-Ursule, du grand comté de Maskinongé, le 19 mars de l'année 1850.

Il est fils de feu l'Hon. juge en chef James Armstrong et de Dame Charlotte Olivier de Berthier, dont le grand-père était membre du premier parlement de Québec, en 1792; son grand-père, Jacques Deligny, a aussi été membre de cette assemblée pendant plusieurs années.

M. Armstrong passa sa jeunesse au manoir de Lanaudière, entouré des soins les plus diligents et les plus affectueux de ses bons parents. Après avoir fréquenté avec assiduité les écoles de sa paroisse natale, M. Armstrong fut envoyé à l'école modèle de Sorel. Il se fit admirer par sa vaste mémoire, son intelligence éclairée et ses succès brillants. Doué des plus belles qualités physiques et morales, il put bientôt s'acquérir l'estime de ses maîtres et gagner l'affection de tous ses petits camarades, auxquels il témoigna toujours la plus vive affection. Il brilla au premier rang dans ses classes et sut faire valoir toujours toutes les riches qualités dont la nature l'avait doué. C'est en octobre 1863 que M. Armstrong débuta dans la vie active. Il entra au service du chemin de fer "Ohio and Mississippi," à Saint-Louis, Missouri. En 1866, il revint au Canada, et s'occupa du commerce à Montréal. Il alla ensuite étudier le commerce à New York et à Liverpool, en Angleterre. En 1881, étant revenu au Canada, M. Armstrong organisa le chemin de fer "Montreal and Sorel." Depuis 1881, notre distingué compatriote a construit, en outre du chemin de fer "Montreal and Sorel," une partie du chemin de fer de Pontiac au Grand-Nord, celui de Saint-André et Lachute, le Grand-Oriental, le Montréal et Lac Maskinongé, et celui de la Baie des Chaleurs. M. Armstrong est président du chemin de fer "Montreal and Sorel." Il est, de plus, directeur des chemins de fer de la Baie des Chaleurs, de l'"Ottawa Valley" et de la Compagnie du Pont de Montréal. La carrière de M. Armstrong a été tellement bien remplie jusqu'ici qu'il n'a jamais eu le loisir de s'occuper des positions publiques, malgré les instances réitérées de ses amis, qui voulaient les lui offrir pour récompenser ses nombreux services au pays.

M. Armstrong a toujours appartenu au parti libéral-conservateur.

M. ONÉSIME MICHEL LAVOIE

Si nous sommes redevables aux architectes de la magnificence extérieure de nos splendides établissements, nous devons aussi rendre hommage à nos peintres-décorateurs qui savent, grâce à leur goût cultivé, cacher si admirablement le rude et grossier aspect que l'on remarque toujours dans une bâtisse nouvellement construite. Nos temples saints, toujours si imposants, en quelque lieu que nous allions, doivent ce cachet d'élevation et de beauté à la peinture que nos décorateurs savent produire avec tant d'habileté et de bon goût.

L'un de ces dépôts de peinture des plus anciens et des plus en vogue est, sans contredit, celui de M. Onésime Michel Lavoie, établi au numéro 1631, de la grande rue Notre-Dame.

M. Lavoie est né à St-Martin, en 1843, où il passa huit années sous le toit paternel. Il commença de bonne heure à fréquenter l'école des Frères, à St-Martin, et s'y fit toujours remarquer par ses manières affables, son assiduité aux cours et ses habiles dispositions.

Quand vint le moment de se choisir un métier, M. Lavoie crut devoir se livrer à la peinture, pour laquelle il avait toujours manifesté un penchant naturel. Après trois années d'apprentissage, temps qu'il sut employer consciencieusement, le jeune Lavoie ouvrit lui-même une maison de peinture sur les rues St-Laurent et Notre-Dame et y continue depuis vingt-neuf ans ce genre de commerce. Tenant un assortiment choisi et complet de peintures, huiles, vernis, etc., etc., de plus, ayant fait plusieurs

M. ONÉSIME MICHEL LAVOIE

voyages aux États-Unis, à New-York, Albany, Boston, Brooklyn, Philadelphie, Baltimore, Washington, etc., toujours dans le désir de se perfectionner, prenant partout des notes, afin d'augmenter la somme de ses connaissances, M. O. M. Lavoie ne put faire autrement que de prospérer et se ramasser un joli capital.

Nous lui présentons nos sincères félicitations et lui faisons part de nos souhaits de réussite. M. Onésime Michel Lavoie est membre de plusieurs sociétés, entre autres, de la C. M. B. A., des Forestiers Catholiques Indépendants, puis de la "Grand Lodge of the Ancient Order of United Workmen," dans Ontario. Il est, de plus, membre de la Chambre de Commerce Canadienne-Française. M. Lavoie n'a pas beaucoup le loisir de se mêler aux débats politiques, mais il n'en est pas moins un franc conservateur.

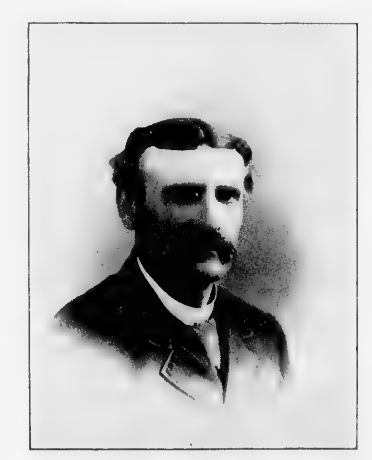
M. FERDINAND DAGENAIS

M. Ferdinand Dagenais est né en 1849, au joli petit village du Sault-au-Récollet, comté d'Hochelaga, et est le fils de feu M. Jos. Dagenais, cultivateur, un homme bien connu et très respecté, dans cette vieille paroisse. Il reçut son éducation partie aux écoles élémentaires du Sault-au-Récollet et partie aux écoles du soir, à Montréal. M. Dagenais, maintenant en société avec son beau-frère, M. Beaudoin, propriétaire de la "Dominion Horse Shoe Nail Co," fut d'abord employé au "Montreal Rolling Mills," à Ste-Cunégonde. Il fut ensuite cloutier et, en 1890, il figura comme contracteur.

Il passa les premières années de sa jeunesse dans sa famille au Sault-au-Récollet, d'un esprit sérieux et tranquille, et d'un travail assidu, on pouvait présager qu'il ferait honneur à sa nationalité. A la mort de son père, en 1870, voyant que les perspectives d'une carrière plus lucrative s'ouvraient devant lui, il vint s'établir à St-Henri de Montréal. Son ardent amour et sa compétence pour l'instruction lui valurent les titres de conseiller et de commissaire d'écoles de 1880 à 1886.

Il fit tout en son pouvoir pour montrer à ses concitoyens la nécessité de donner aux enfants une bonne et sainte instruction. Ses talents et ses aptitudes lui gagnèrent tous les cœurs et, en 1886, pour lui témoigner leur gratitude et leur reconnaissance, les citoyens de St-Henri le choisirent comme maire. Il ne recula devant aucune difficulté pour l'avancement de St-Henri et pour donner une entière satisfaction à tous ses dévoués concitoyens.

Le changement subit qui s'opéra alors dans St-Henri de Montréal, nous montre l'activité de M. Dagenais. C'est pour ainsi dire, de cette date que commencent à St-Henri, toutes les améliorations publiques. Qu'il nous suffise de citer entre autres : les canaux d'égouts, l'ouverture des rues nouvelles à travers la ville, l'achat d'un rouleau à vapeur, l'achat d'un parc public. Mais un des monuments dont St-Henri doit se glorifier c'est, sans aucun doute, celui de Jacques Cartier, exécuté par notre artiste distingué, M. J. A. Vincent, érigé sur le parc public il y a quelques mois, en commémoration du trois centième anniversaire de la fondation du Canada, et en même temps pour honorer la mémoire de Jacques Cartier, par un monument qui est unique au Canada.



M. FERDINAND DAGENAIS

Ce sont là autant de faits qui rappelleront à nos descendants le courage et l'entreprise de leurs ancêtres, ils n'oublieront pas qu'ils le doivent au zèle de M. Dagenais, qui fut l'âme principale de ce mouvement de progrès

dans St-Henri de Montréal, de concert avec un autre homme entreprenant, M. T. J. Aquin.

Mais ici ne s'arrête pas les bienfaits de M. Dagenais, cet homme infatigable. Il est aussi le fondateur de l'Union St-Joseph de St-Henri, dont il fut le premier président. Il figure encore comme membre des Forestiers Catholiques, de la C. M. B. A., section 83, fondateur de l'Alliance Nationale et membre de la St-Vincent-de-Paul, de St-Henri. A tous ces titres, M. Dagenais joint encore ceux de président de la société "Orders of the World," et de directeur d'une société électrique, Chemin de fer et éclairage, dans la "Standard Light and Power Company." Tout en se rangeant sous le drapeau du parti libéral, il n'a jamais pris une part active dans la politique. C'est un des hommes les plus compétents de St-Henri, et, disons-le à son honneur, il est très estimé de la part de ses concitoyens, dont il a su gagner la confiance. M. Dagenais vient d'être élu par acclamation, et pour la huitième fois, maire de la ville de St-Henri.



M. HERCULE FAUTEUX

M. HERCULE FAUTEUX

Nos lecteurs de Ste-Cunégonde seront heureux de pouvoir lire dans cet ouvrage quelques détails biographiques, concernant un de leurs distingués concitoyens.

M. Hercule Fauteux, marchand et manufacturier, de Ste-Cunégonde, est né à St-Benoit, comté des Deux-Montagnes, le 4 mars 1842. Il reçut son éducation aux écoles élémentaires de St-Benoit. Il passa sa jeunesse au foyer paternel où il apprit le métier de menuisier.

Mais l'agrandissement considérable, l'importance chaque jour plus grande de Montréal, l'engagèrent à s'y fixer. C'est en 1868 qu'il alla s'établir à Ste-Cunégonde, comme contracteur et entrepreneur menuisier. Il occupa cette position pendant quinze ans. Parmi les nombreux contrats qu'il a obtenu, nous mentionnerons, entr'autres, l'église de Ste-Cunégonde, le collège et le pensionnat Ste-Angèle.

A la suite de bonnes affaires et par sa grande économie, il parvint à se ramasser une jolie petite fortune; en 1883, il était marchand et manufacturier de portes et de fenêtres, à Ste-Cunégonde.

C'est un de ces Canadiens entreprenants et actifs, dont le pays s'honore.

Il est très estimé à Ste-Cunégonde, et ses concitoyens lui en donnent une preuve éclatante, car il a une clientèle très nombreuse aujourd'hui. Notre brave concitoyen fait partie des Forestiers Indépendants et il est trésorier de l'Alliance Nationale, pour le Cercle de Ste-Cunégonde. Il fut marguillier en charge en 1890 et commissaire d'école depuis 1883. Actuellement, il est président de la commission scolaire. Sans toutefois prendre une part active dans la politique, il se range parmi les conservateurs. Il prend un grand intérêt aux sociétés de bienfaisances, persuadé du bien qu'elles font et des grands services qu'elles rendent.

M. ONÉSIME FRAPPIER

Parmi les entrepreneurs distingués que nous comptons dans notre ville de Montréal, M. Onésime Frappier se présente à notre mémoire comme doyen de leur société.

Quarante années bien employées dans le travail se sont déjà accumulées sur la tête grise de M. Frappier. Né à Saint-Cuthbert, comté de Berthier, en 1828, il y passa toute sa jeunesse. Issu d'une femme très chrétienne, le jeune Onésime s'initia de bas âge aux secrets de la vertu et reçut dans sa famille cette première éducation qui lui valut la paix et le bonheur dont sa carrière a été remplie.

Envoyé aux écoles des Frères de la Doctrine Chrétienne, le jeune Onésime s'y fit remarquer par sa bonne conduite, son application à l'étude et par ses succès dans ses classes.

Une fois son éducation terminée, et se trouvant en état de se choisir un métier, le jeune Onésime crut devoir concentrer ses efforts vers le rude métier d'entrepreneur. Les progrès que faisait notre ville, ainsi que les villages environnants, étaient de bon augure pour ce jeune homme. Il fit donc son apprentissage et, en 1853, il prenait à son compte. Doté naturellement de grands talents et de belles qualités, M. Frappier ne devait pas végéter bien longtemps. En effet, ayant entrepris plusieurs bâtisses qu'il construisit avec les goûts les plus modernes, il se fit de suite une bonne réputation et ce fut là le premier pas vers le succès, qui est venu plus tard couronner ses efforts. M. Frappier fut contre-maître dans la magnifique construction de la splendide et spacieuse église de Notre-Dame-de-Toutes-Grâces, ainsi que de Notre-Dame-de-Pitié. Tous ceux qui sont en état de juger de la beauté de l'architecture et qui ont visité la grande église de Notre-



M. ALPHONSE DEMERS

Dame-de-Toutes-Grâces, seuls peuvent se faire une idée des talents et de la capacité de M. Frappier dans son art. Nous félicitons donc notre vieux concitoyen du progrès qu'il a fait faire à notre ville et nous lui offrons nos vœux les plus sincères d'encouragement. La Société des Artisans, si prospère aujourd'hui, voit un de ses fondateurs dévoués dans la personne de notre héros. M. Onésime Frappier, doyen de la Société des Entrepreneurs, ne s'occupant ni de *bleu* ni de *rouge*, quand il s'agit des intérêts de la patrie, s'est toujours dit indépendant comme politicien.

M. ALPHONSE DEMERS

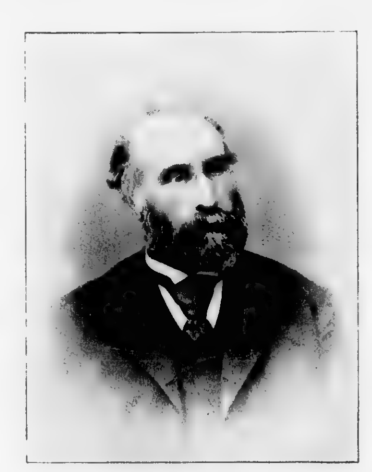
Peu de maisons sont aussi bien et favorablement connues ou ont été aussi longtemps établies en affaires que celle qui, pendant de si longues années, a figuré sous le nom de Drapeau & Savignac, plombeurs, de la rue Saint-Laurent, dont M. Alphonse Demers continue le commerce aujourd'hui ; M. Drapeau étant mort et M. Savignac s'étant retiré.

M. Alphonse Demers naquit à Châteauguay, en 1841, où il demeura et fréquenta l'école jusqu'à l'âge de quatorze ans, époque à laquelle il vint à Montréal pour y tenter fortune. A peine arrivé dans cette grande métropole, le hasard le conduisit dans une maison de commerce où il put se faire un avenir ; c'est la maison Ch. Garth & Cie. Là, il apprit son métier avec beaucoup d'intelligence et de docilité. Depuis cette époque et pendant vingt-trois ans, il fut l'employé honnête et fidèle de MM. Drapeau & Savignac, et se dévoua, d'une manière assidue, aux intérêts de ses patrons. Quand il se présentait un ouvrage difficile, c'était M. Demers qui était appelé à le faire et certes il s'en acquittait à merveille. Toujours souriant et de bonne humeur, il put se flatter d'avoir conquis l'estime générale et augmenté la clientèle de la maison. C'est en 1886 que M. Demers commença à faire partie de la société de cette maison. Ayant déjà donné plusieurs fois la preuve d'une honnêteté infaillible, il fut envoyé à plusieurs reprises, dans différents états de la république voisine, entr'autres à New York et au Massachusets, dans l'intérêt de leur maison.

Il fait partie de la Société des Artisans, dont il est presque l'un des fondateurs. Voici un exemple frappant qui confirme l'axiome que le succès est le couronnement du travail.

M. CYRIAC FILIATRAULT

Parmi les marchands de nouveautés de Montréal, il en est un que nos lecteurs ne nous pardonneraient pas d'oublier. Cet homme, véritable type du marchand, c'est M. Filiatrault, le chef de la maison Filiatrault & Lesage, une des maisons de commerce les plus considérables de la rue Saint-Laurent. Né à Sainte-Rose, comté de Laval, le 10 octobre 1837, M. Filiatrault reçut son éducation au collège de Sainte-Thérèse, où il se fit remarquer par une grande intelligence et une affabilité qui le faisaient rechercher de tous ses condisciples ; M. Filiatrault a la figure franche et sympathique, il suffit de le voir une fois pour l'estimer et le connaître, sans être grand physionomiste.



M. CYRIAC FILIATRAULT

Après avoir obtenu de grands succès dans toutes les classes où il passa, il laissa le collège pour se faire un avenir ; il choisit le commerce des nouveautés, comme étant le plus en rapport avec ses goûts et ses aptitudes. A dix-sept ans seulement, il commença son apprentissage

chez M. Louis Raymond Bélair, où il demeura quelques années, comme commis. Le jeune employé était prompt à servir les clients, il devinait d'un coup d'œil ce que telle ou telle pratique désirait avoir et en un instant il avait trouvé, dans un amas de marchandises, l'article qui lui était demandé, aussi réussit-il, en peu de temps, à se faire une très belle clientèle. Et, quand il devint propriétaire de la maison où il avait débuté comme simple employé, on put reconnaître les qualités précieuses de M. Filiatrault, et c'est grâce à toutes ces qualités commerciales, dont il est si richement doué, que M. Filiatrault parvint à faire de sa maison une des principales de la ville de Montréal, dans le commerce des nouveautés. M. Filiatrault a été nommé juge de paix, il est à la hauteur de cette position et sait faire honneur à lui-même et à la race canadienne-française à laquelle il appartient. M. Filiatrault, ayant grandi à l'ombre du drapeau conservateur, en est toujours resté un fidèle partisan.



M. JOSEPH BRUNET

M. JOSEPH BRUNET

Parmi les sculpteurs-marbriers, il n'en est peut-être pas un qui mérite, plus que M. Joseph Brunet, les louanges et les félicitations de ses concitoyens les Canadiens-Français.

Né à Saint-Louis-de-Gonzague, comté de Beauharnois, en 1857, M. Brunet reçut son éducation au collège de Beauharnois, où il se distingua par son caractère sérieux et un esprit ingénieux ; il aimait déjà la sculpture et, jeune encore, il prenait plaisir à examiner les sculptures des églises et chapelles qu'il visitait. A dix-sept ans seulement, M. Brunet ouvrit un atelier à son compte, à Ormstown, après avoir fait quelques années d'apprentissage, dont une partie sur bois, chez M. Ch. Dauphin, et l'autre sur marbre, chez M. O'Brien. En 1888, M. Brunet vint s'établir à la Côte-des-Neiges, près de Montréal, et, grâce à son énergie et à son travail assidu, il possède aujourd'hui un des ateliers les plus considérables et des plus en renommée de toute la ville de Montréal. Un très grand nombre des principaux monuments, qui figurent le plus dans le majestueux cimetière de la Côte-des-Neiges, sont sortis de son atelier et font aujourd'hui sa gloire, et sont là pour perpétuer ses capacités. Il serait trop long d'énumérer toutes les œuvres d'art dont M. Brunet est l'auteur, nous nous bornerons simplement à en mentionner quelques-unes, afin de donner une idée à nos lecteurs de ses talents et de son habileté. Citons, en premier lieu, le splendide monument élevé à la mémoire de l'Hon. sénateur C. S. Rodier, monument pesant cent quarante mille livres, renfermant le plus gros bloc de pierre qui ne soit jamais entré à Montréal ; les monuments de Ch. Lacaille, P. P. Martin, Michel Laurent, Michel Lefebvre, Larocque, James McCready, Jacques Grenier, Rouër Roy, etc.

M. Brunet est le contracteur du monument Maisonneuve, et le succès obtenu dans son ouvrage est facile à constater par la solidité du monument, érigé sur la Place d'Armes.

M. Brunet est membre de l'Association des Artisans Canadiens-Français et de la "Royal Arcanum." En politique, il est indépendant de tout parti.

M. LOUIS P. ITZWEIRE

M. Louis P. Itzweire est né à Cacouna, comté de Témiscouata, en 1845, il est fils de feu Jean Itzweire, habile pilote de cette localité. A la mort de son père, le jeune Itzweire partit de son village natal pour Montréal avec $1.00 dans sa poche. Ce fut sa seule ressource pour se lancer dans les durs combats de la vie. Arrivé à Montréal, il entra en service dans la maison de M. Toussaint Préfontaine, marchand de bois, bien connu, de la ville de Ste-Cunégonde. Il ne tarda pas, par ses capacités, à être promu au rang de contre-maître de l'établissement. En 1888, il fonda, en société avec M. Toussaint Aquin, une manufacture de portes et fenêtres, au coin des rues Vinet et Tracey, à Ste-Cunégonde. Sous l'habile direction de ces messieurs, cette maison industrielle est devenue l'une des plus importantes de la métropole du Canada, et acquiert tous les ans une prospérité toujours grandissante. M. Itzweire est le vrai type du "self made man." Ses parents étant dépourvus de fortune, il a dû se former lui-même et traverser le chemin aride de la vie sans autre ressource que ses talents et son énergie remarquable. Homme franc, honnête, ses relations d'affaires ont toujours été caractérisées par la plus honorable intégrité. C'est un homme d'un caractère ferme, zélé dans l'accomplissement de ses devoirs, infa-

M. LOUIS P. ITZWEIRE

tigable dans ses labeurs et d'un courage et une énergie indomptables dans toutes ses entreprises.

Il a été plusieurs fois prié de porter sa candidature pour le conseil municipal de Ste-Cunégonde, mais il a toujours refusé les honneurs. Espérons que M. Itzweire ne persistera pas dans sa trop grande modestie et à priver plus longtemps la ville de Ste-Cunégonde, des importants services qu'il pourrait lui rendre.

M. JOSEPH RICHARD

Il nous a paru qu'il serait agréable, aux nombreux et intéressés lecteurs qui, depuis ce jour, vont faire leurs délices de la lecture de notre humble travail, de faire la biographie d'un de nos plus anciens et de nos plus distingués citoyens de Montréal. M. Joseph Richard naquit à Montréal, le 22 janvier 1830, au coin des rues Montcalm et Notre-Dame.

Ses débuts furent humbles. Comme tous les vaillants, il s'est formé à l'école de l'adversité et de la lutte. M. Richard est descendant de la grande race proscrite des Acadiens. Il en a toute la tenacité, tout le patriotisme, enfin tout ce qui lui est propre : tout le cœur. Élevé par une mère chrétienne, M. Richard puisa de bas âge, sous le toit paternel, cette foi vive, ces sentiments de noblesse qui sont le propre de notre nationalité canadienne. Les dévoués Frères de la Doctrine Chrétienne eurent le plaisir de le compter, pendant plusieurs années consécutives, au nombre de leurs élèves. M. Richard n'a pas eu l'avantage de pouvoir se livrer à de longues études supérieures, mais il a puisé chez les Frères une somme de connaissances suffisante pour lui permettre de diriger ses affaires avec une intégrité et une capacité indiscutables.

En homme docile et intelligent, M. Richard sut bientôt se rendre maître du métier de boucher, et, en 1850, il prit un banc au grand marché Bonsecours, où il a toujours réussi d'une manière enviable.

Un fait que nous ne devons pas oublier de mentionner dans la biographie de ce brave citoyen, c'est qu'il unit son sort à Mlle Suzanne McThomas, fille d'un des anciens persécuteurs de ses ancêtres. La Société de Bienveillance de Notre-Dame-de-Bonsecours a l'honneur de le compter au nombre de ses membres.

M. Richard est un ancien directeur de la Société d'Assurance Mutuelle et, présentement, il est membre actif de la Chambre de Commerce Française. Il est, de plus, ex-président de la manufacture de papier Rolland, Dubord & Tourville.

M. Richard, avec toute l'humilité qu'on lui reconnait, ne s'est jamais mêlé aux luttes politiques, mais il a toujours enregistré son vote pour le candidat conservateur.

Pendant l'intelligente administration de Sir Geo. E. Cartier, qui toujours a su choisir ses hommes, quand il avait des emplois civils à distribuer, M. Jos. Richard fut nommé juge de paix, tâche difficile qu'il occupe encore aujourd'hui.

M. WILFRID MARSAN

M. Wilfrid Marsan, de la raison sociale "Marsan & Brosseau," naquit à Ste-Rose de Laval, en 1853. Il est le descendant d'une ancienne famille de Normandie dont



M. WILFRID MARSAN

les premiers représentants s'établirent au Canada sous le gouvernement de de Courcelles, le prédécesseur de Frontenac.

Aprés avoir fréquenté les écoles de son village natal, le jeune Marsan entra au collège de Ste-Thérèse de Blain-

ville, où il ne tarda pas à se distinguer dans plusieurs branches d'études.

En 1872, il vint s'établir à Montréal ; quelques années après, il était appelé à enseigner au "Business College," l'une des premières maisons d'éducation com-



M. A. A. GIBEAULT.

merciale du pays. Six années durant, M. Marsan se consacra aux devoirs du professorat qu'il abandonnait, vers 1882, pour se livrer au commerce actif.

En 1886, était formée la société Marsan, Brosseau & Gilchrist, qui dura une année. Après le départ de M. Hugh Gilchrist, les transactions furent continuées par MM. Marsan & Brosseau.

M. Wilfrid Marsan figure avec honneur sur la liste des financiers canadiens-français, il doit ses remarquables succès à sa parfaite intelligence des langues française et anglaise, à sa rare habileté dans l'expédition des affaires, et surtout à sa réputation d'homme sobre, honnête et persévérant. Il est membre du "Montreal Coal Exchange," de la Chambre de Commerce anglaise "Board of Trade and Corn Exchange," et de la Société Astronomique de France, présidée par Camille Flammarion, faisant partie de cette dernière société, par suite des études spéciales auxquelles il se consacre dans les heures dérobées aux affaires, à sa villa "Uranie," le seul observatoire privé connu au Canada.

Sans prendre part aux luttes politiques, M. Marsan est néanmoins un ami du parti conservateur.

M. ARTHUR ALPHONSE GIBEAULT.

M. A. A. Gibeault naquit à Saint-Isidore de Laprairie, et fit ses études partie chez les Frères des Écoles Chrétiennes, partie au collège de Montréal, où il se distingua par une intelligence très vive et un grand amour de l'étude sérieuse et approfondie. A l'âge de vingt-cinq ans M. Gibeault partit pour les États de la Nouvelle Angleterre, où il demeura pendant six ans. En 1873, il revint en Canada et entra comme simple employé à la Filature de Coton d'Hochelaga, où ses patrons eurent l'occasion d'apprécier, maintes et maintes fois son habileté au travail, et sa soumission à leurs ordres. En 1883, voulant reconnaître son mérite, et croyant que les capacités de M. Gibeault contribueraient largement au prestige de leur manufacture, il le nommèrent contre-maître, fonction qu'il remplit avec zèle et intégrité. Depuis dix ans, M. Gibeault est membre de la Société des Artisans Canadiens-Français comme percepteur. Il a été chef Ranger et député grand chef Ranger de l'Ordre des Forestiers Catholiques ; président pendant trois ans du Cercle Catholique ; pendant deux ans président de la société Saint-Jean-Baptiste, section Hochelaga, commissaire d'écoles depuis 1881 à 1886 et fut de nouveau nommé, en 1893, commissaire et juge de paix par le Lieutenant-Gouverneur en conseil. Dans toutes ces charges importantes et honorables M. Gibeault fut toujours à la hauteur de sa position et sut faire honneur à lui et à tous ses concitoyens Canadiens-Français d'Hochelaga. En politique, M. Gibeau est un fidèle et dévoué partisan du parti conservateur.



M. ARISTIDE BÉLAIR.

M. ARISTIDE BÉLAIR.

M. Aristide Bélair est un de ces hommes que l'on peut proposer comme modèle aux enfants et aux jeunes gens pour leur montrer à quelles positions on peut atteindre, avec de l'énergie, du travail et de la bonne conduite. Sorti d'une modeste école des Frères Saint-Viateur de

Saint-Jacques de l'Achigan, sa paroisse natale. M. Aristide Bélair n'a que quarante-deux ans, et cependant, il est maire de la ville de Maisonneuve depuis près de deux ans. A peine âgé de dix-sept ans, il quitta le foyer de sa famille pour venir gagner sa vie sur un théâtre plus



M. DAMIEN LALONDE

vaste, et resta pendant quatre ans dans le commerce d'épiceries. A vingt et un ans, il eut le courage de changer de voie, et de commencer son apprentissage comme menuisier. Dès qu'il connut à fond son nouveau métier, il se lança dans les entreprises de menuiserie. Sa réputation grandit rapidement, et il dut céder aux sollicitations de ses amis, et se laisser élire au siège de conseiller. Il a pris part à maintes décisions importantes, et finalement il a été élu maire de la ville de Maisonneuve. En politique, il a toujours soutenu le parti libéral. M. Aristide Bélair est membre de la Cour 365 des Forestiers Catholiques ; en 1888, il a été le deuxième vice-président de la Société Saint-Jean-Baptiste, section Sainte-Brigide.

M. DAMIEN LALONDE

En l'année 1855, naissait à l'Ile Perrot, comté de Vaudreuil, Damien Lalonde, manufacturier, de cette ville. Il est le fils de M. Hyacinthe Lalonde, brave cultivateur de cette paroisse. La famille Lalonde se compose de six enfants. Dès son enfance, M. Damien Lalonde commença ses classes à l'école modèle de sa paroisse et les continua au collège de Vaudreuil, où il se fit remarquer par son intelligence, et dans lequel il fit son cours commercial.

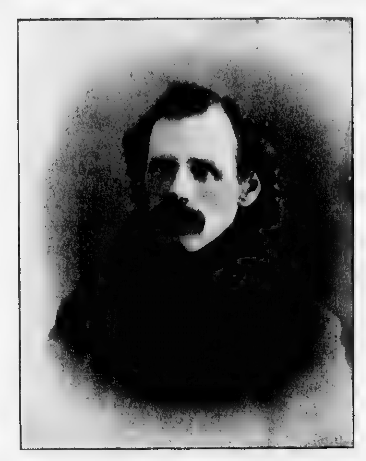
Ayant terminé ses études, à quinze ans, il partait pour Montréal, où il entrait chez MM. Rivet & St-Jean, marchands de nouveautés, et demeurait avec ces derniers pendant six ans.

En 1880, il ouvrait, en société avec son frère, un établissement considérable, à Valleyfield, dans les cantons de l'Est, pour faire le commerce de nouveautés. Deux ans après, son frère laissait la société, et M. Damien Lalonde continuait les affaires seul, et en dix ans, arrivait à être à la tête d'une jolie fortune. Malgré ses nombreuses occupations, il s'occupe d'affaires municipales. Il a été échevin du quartier Nord de Valleyfield, durant les années 1885 à 1887.

Mais poussé par sa fiévreuse activité et son énergie infatigable, il se décidait à venir dans notre grande cité, où il devait faire de brillantes affaires. C'est en 1889, qu'il achetait les terrains où sont ses vastes ateliers, et entreprenait le commerce des bois. Dans ce commerce, aussi bien que dans celui des nouveautés, il réussit admirablement, et fit d'excellentes affaires.

En 1891, il s'associait avec M. Joseph Girard. M. Damien Lalonde est un des membres les plus distingués et les plus actifs de la Chambre de Commerce de cette ville. Il est un des fondateurs de l'Union des Commis Marchands, et un des fondateurs et directeur de la Compagnie Électrique St-Jean-Baptiste.

En politique, il est libéral. En un mot, c'est un de nos Canadiens qui, par son travail et ses brillantes qualités d'homme d'affaires, mérite une place dans cette œuvre nationale.



M. D. A. BEAULIEU

M. D. A. BEAULIEU

M. D. A. Beaulieu, peintre-décorateur, 1986, rue Sainte-Catherine, comme chacun le sait, figure au premier rang parmi les plus habiles décorateurs de la Puissance. Ayant eu une expérience d'au delà de

vingt années, il est on ne peut mieux qualifié pour s'assurer la confiance du public, et peut garantir satisfaction complète à sa nombreuse clientèle. Il a exécuté plusieurs contrats considérables et difficiles à remplir, parmi lesquels nous pouvons mentionner les appartements de l'Orateur, à Ottawa, l'église Notre-Dame-de-Lourdes, la chapelle du Mont-Sainte-Marie, la cathédrale de Montréal, la chapelle des Carmélites à Hochelaga, etc. ; il a aussi exécuté un grand nombre de travaux importants que notre espace limité ne nous permet pas de mentionner. M. Beaulieu est aussi manufacturier de vitraux de couleurs, et est maintenant en position de fournir des ouvrages d'art du plus haut mérite au clergé et au public en général, d'une manière prompte et à des prix qui défient toute compétition. Aux travaux déjà



M. EDOUARD CHAUSSÉ

mentionnés, il nous a plu d'ajouter ci-dessous une liste de quelques-unes des chapelles et églises décorées par M. D. A. Beaulieu : les églises de Boucherville, Saint-Pierre de Montréal, de Saint-François-du-Lac, de Saint-Jean-de-Wickham, de Saint-Robert, de Saint-Aimé, de Saint-David, de Sainte-Victoire, de Saint-Sauveur de Québec, des Carmélites à Hochelaga; les autels des RR. PP. Oblats à Hull, autels, chaire et sanctuaire de l'église d'Oka, chaire de l'église de Saint-Jean-Baptiste et celle de l'église Saint-Vincent-de-Paul, maître autel de l'église Saint-Jean-Baptiste à Ottawa.

Parmi les résidences privées, on remarque entre autres celles de M. Jean Leclaire, rue Sainte-Famille, de M. M. P. Galarneau, Union Avenue, de M. M. D. Faucher, de M. Pallascio, de M. L. A. Sénécal, de son honneur le maire Grenier, maire de la cité de Montréal, ainsi que les steamers Montréal et Québec, de la Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario.

M. ÉDOUARD CHAUSSÉ

M. Édouard Chaussé est né à Saint-Sulpice, comté de L'Assomption, le 26 janvier 1844, du mariage de M. Sulpice Han, dit Chaussé, et de Mme Angèle Martinault.

M. Chaussé est le *self-made man* dans toute l'acception du mot. De simple apprenti menuisier, il est devenu l'un de nos importants marchands de bois, après avoir gagné rapidement les grades intermédiaires. Son activité, sa probité et son esprit d'initiative lui ont valu une grande influence et une grande popularité que le Gouvernement appréciait, le 27 octobre 1892, en le nommant membre du Bureau des Examinateurs des mesureurs et classificateurs de bois des Terres de la Couronne. Il est actuellement président de ce bureau.

En 1877, il fut élu échevin, représentant le quartier Sainte-Marie. Il est juge de paix et commissaire de la Cour Supérieure ; il fut aussi marguillier de Sainte-Brigide de Montréal, vice-président et président, à diverses reprises, de la Société Saint-Jean-Baptiste, section de Sainte-Brigide.

Malgré les soins divers qu'impliquent ces différentes charges, M. Chaussé n'a cessé d'étendre ses relations commerciales. Il fait, dans ce but, de fréquents voyages d'une extrémité à l'autre de la province. Trait curieux de son caractère, il se livre avec passion, à ses moments perdus, à l'étude de l'histoire et de l'astronomie.

Pendant plusieurs années, il s'est occupé de la construction. Une étendue considérable de terrain, dans la partie Est de Montréal, a été bâtie par lui.

Bref, voilà une carrière déjà bien remplie, quoique M. Chaussé soit encore assez jeune pour espérer recueillir d'autres lauriers.

De son mariage, en 1865, avec Mlle Rose de Lima Rivet, sont nés plusieurs enfants dont l'aîné, M. Alcide Chaussé, est architecte.

M. JOSEPH GODIN

Nous croyons être les interprètes des sentiments de tous ceux qui nous feront l'honneur de lire ce travail historique, en leur donnant quelques détails biographiques sur l'un de nos Canadiens-Français les plus distingués de la Côte-St-Paul.

M. Joseph Godin est né, le 2 mars 1843, à St-Philippe, comté de Laprairie, où son père, Laurent Godin, cultivateur, vint demeurer pendant trois ou quatre ans, mais l'amour de sa ville natale le fit retourner à L'Acadie.

M. Jos. Godin reçut son éducation à l'École Normale Jacques-Cartier, il fut ensuite attaché à cette institution pendant six ans, de février 1868 jusqu'en 1874, en qualité de secrétaire et de professeur.

Le commerce semblant lui promettre plus d'avenir que la carrière de l'enseignement, il abandonna l'École Normale Jacques-Cartier, et entra, comme teneur de livres, dans une manufacture de chapeaux. Il apprit bientôt le



M. JOS. GODIN

commerce de la chapellerie, et, lorsqu'il crut avoir assez d'expérience, il établit à Montréal, en 1877, une manufacture de chapeaux de laine et de feutre.

La fortune lui sourit et chaque année il voyait augmenter considérablement ses affaires ; en 1888, M. Godin transporta son atelier à la Côte-St-Paul, où il réside aujourd'hui.

Élu conseiller municipal en 1889, il donna sa démission l'année suivante, mais le pays a droit au dévouement de tous ses enfants, surtout lorsque les connaissances acquises par leurs talents et leur travail peuvent lui donner un concours plus précieux et plus effectif. Aussi M. Godin dut, de nouveau, accepter les honneurs civiques. Il est aujourd'hui maire de la Côte-St-Paul, président des commissaires d'écoles et marguillier. Il est aussi membre de la Chambre de Commerce, membre de la Société des Chevaliers Sauveteurs des Alpes-Maritimes, son diplôme lui fut envoyé de Nice, en France, le 11 juin 1889, en reconnaissance de son dévouement.

Il a appartenu au parti libéral jusqu'en 1874, époque à laquelle il est devenu conservateur.

M. TOUSSAINT J. AQUIN

M. Toussaint J. Aquin naquit, en 1847, à Vaudreuil, où il reçut une éducation élémentaire. Il se distingua des autres élèves par son ardeur au travail et sa haute intelligence. Au sortir de l'école, ses aptitudes remarquables pour la menuiserie le poussèrent dans cette branche, et il fit son apprentissage dans la boutique de son père, qui avait suivi cette carrière avec tant de succès. En 1873, après avoir passé quelques années à Chicago, il vint s'établir à Montréal, comme entrepreneur, et quinze ans plus tard, il fonda avec M. Louis P. Itzweire, au coin des rues Vinet et Tracey, à Ste-Cunégonde, une manufacture de portes et fenêtres. Le travail et le zèle infatigable de ces messieurs en ont fait l'un des établissements les plus prospères, dont l'île de Montréal ait à s'enorgueillir. D'une nature obligeante et toujours prêt à se dévouer aux intérêts publics, M. Aquin posa sa candidature pour représenter le quartier St-Augustin, dans la ville de St-Henri, afin de pouvoir travailler pour la prospérité de sa ville d'adoption. Les électeurs du quartier ont su reconnaître son grand mérite et l'ont élu par une forte majorité. Depuis cette époque, ils lui ont toujours continué leur confiance. Le rôle important qu'il a joué au Conseil de Ville n'a pas tardé à produire de bons fruits. Il est un des conseillers qui ont déployé le plus d'activité pour donner à la ville de St-Henri toutes les améliorations récentes, qui ont contribué si puissamment à en faire une ville remarquable sous tous les rapports, et lui assurer un bel avenir. Il a été, avec le maire Dagenais, l'âme d'un mouvement qui a excité l'admiration de tout le pays, en donnant un monument à Jacques Cartier sur le magnifique parc public de cette municipalité. Ce monument a été inauguré le jour même de la commémoration du bi-centenaire de la fondation du Canada. La ville de St-Henri est le seul endroit dans le pays où l'on puisse trouver un monument du fondateur du Canada. M. Aquin est toujours à la tête, quand il s'agit de fonder des sociétés de bienfaisance, bien persuadé du bien immense qui en résulte, et, de concert avec M. le maire



M. TOUSSAINT J. AQUIN

Dagenais, il a fondé la Société St-Joseph de St-Henri, dont il a été le deuxième président. Il est aussi membre de la Société des Artisans, de la C M. B. A., ainsi que de l'Alliance Nationale. Il s'est toujours montré catholique sincère et Canadien-Français de cœur.

M. EUGÈNE GUAY

M. Eugène Guay, qui est âgé de quarante-deux ans, est le fils d'un simple pêcheur de Saint-Joseph-de-Lévis. N'ayant jamais eu le bonheur de recevoir de l'instruction que dans les écoles du soir, pendant les quelques années qu'il demeura aux États-Unis, il arriva, à force d'énergie et de persévérance, à acquérir les connaissances indispensables aujourd'hui pour réussir.

Étant en état d'apprécier par lui-même l'immense avantage que la classe ouvrière peut retirer des écoles du soir, il a toujours été l'ami de ces écoles, et on peut dire, à son honneur, qu'il fut l'âme principale et qu'il contribua le plus à faire établir les écoles du soir à Saint-Henri, longtemps avant que le gouvernement Mercier y apportât



M. EUGÈNE GUAY

son attention. Il apprit le métier de corroyeur et garda cette position durant dix-sept ans.

Une découverte industrielle, qu'il fit pendant son séjour aux États-Unis et pour laquelle il prit un brevet d'invention, lui permit de créer une manufacture, en 1884, qui est aujourd'hui très florissante. Membre de l'Union Saint-Joseph de Saint-Henri et de l'Union Saint-Pierre, M. Guay fait aussi partie de la Société des Artisans Canadiens-Français. Il est, en outre, commissaire des Écoles Chrétiennes, ce qui est remarquable pour un homme qui a gagné par lui-même sa propre instruction.

En politique, M. Guay est libéral, mais ses nombreuses occupations ne lui permettent pas d'y prendre une part active. Il a une grande confiance dans les sociétés de bienfaisance, sachant le grand bien qui en résulte. Il fut, pendant plusieurs années, président de la société de l'Union Saint-Henri, de Saint-Henri.

M. ARTHUR ROY

Un jeune marchand qui a mérité, par ses talents et son habileté, une place d'honneur dans notre album artistique, scientifique et commercial, c'est M. Arthur Roy, à qui nous faisons justice, en le citant comme un exemple aux jeunes commerçants qui nous feront l'honneur de jeter un coup d'œil sur notre recueil biographique.

Né à Laprairie, en 1855, de parents honnêtes et chrétiens, M. Roy apprit, dès sa jeunesse, à aimer l'honnêteté, comme le meilleur moyen pour l'homme d'arriver au but qu'il se propose. Jeune et intelligent, le jeune Roy fut brillant pendant tout son cours commercial, qu'il fit sous la direction des Frères St-Viateur, au collège de Laprairie. Doué d'une mémoire riche et d'un jugement sain, le jeune écolier apprit la tenue des livres et les mathématiques comme par enchantement, aussi quand il sortit du collège, en 1876, M. Roy partit immédiatement pour Montréal, où il pourrait largement contribuer au progrès du commerce et mettre à profit toutes les connaissances commerciales qu'il possédait on ne peut mieux. Il ne fut pas longtemps à se chercher une place ; dès le moment que MM. Marsolais & Benjamin le virent, car il se présenta là d'abord, ils crurent voir, en M. Roy, un garçon fidèle, honnête, et un employé qui pourrait, par sa promptitude et ses manières engageantes, aider à rehausser le prestige de leur maison et l'acceptèrent comme commis au comptoir.

M. Roy, considérant comme un honneur d'être l'employé de la maison Marsolais & Benjamin, une des plus belles et des plus prospères maisons de commerce de la métropole de l'Amérique Britannique, sut être à la hauteur de sa position, et en peu de temps M. Roy s'était acquis l'estime générale, et une nombreuse pratique l'honorait de ses visites au magasin. Prompt à servir les clients, devinant dans les yeux de l'acheteur ce dont il avait besoin, et choisissant en un instant, au milieu d'un amas considérable d'articles, la pièce que désirait sa pratique, M. Roy s'est toujours fait remarquer par une agilité et une habileté sans pareilles. Mais à un moment donné, voyant que son estime grandissait chez les clients, il sortit de la maison Marsolais & Benjamin, au grand regret de ses patrons, qui voulurent augmenter son salaire pour le garder, pensant que c'était l'amour du gain qui le faisait partir, mais M. Roy ne voulut pas accepter, il voulait avoir un commerce où il serait chez lui, comme un roi sur son trône, noble ambition du marchand ! Il partit un magasin à son compte, après avoir été pendant onze ans, chez Marsolais & Cie, à s'amasser un petit capital qu'il fit fructifier avec toute l'intelligence qu'on lui connaît, et fit d'excellentes affaires pendant près de sept ans. En 1893, M. Roy accepta une société avec la maison Jérémie Perreault, assez connue pour qu'il nous suffise de dire que c'est une des plus anciennes et certainement une des meilleures maisons de commerce de Montréal.

M. Roy appartient à plusieurs sociétés de bienfaisance, telles que l'Union des Marchands, des Artisans, Société St-Jean-Baptiste, etc.

Comme politicien, M. Roy a toujours été fidèle au drapeau conservateur.



M. J.-B. VINET

M. JEAN-BAPTISTE VINET

L'extension qu'a prise le commerce des tabacs, depuis quelques années, est réellement considérable. Nous pouvons dire aujourd'hui, et nous devons en être fiers, que, grâce à nos manufacturiers de tabac de Montréal, cette ville est en état de rivaliser avec toutes les autres villes de la Puissance et celles de la république voisine.

L'un de nos marchands, à la fois manufacturier de tabac, les plus connus de la métropole est certainement M. J.-B. Vinet, dont nous allons donner quelques détails biographiques.

M. Jean-Baptiste Vinet naquit à Montréal, en 1837. Après avoir fréquenté, durant quelques années, les écoles des Frères de la Doctrine Chrétienne, il résolut d'embrasser la carrière commerciale et fit ses débuts à l'âge de treize ans. Il entra, comme apprenti, dans cette même manufacture qui est devenue la sienne plus tard. Après avoir travaillé six ans comme compagnon, il entra en société avec MM. A. Dubord et Pierre Contant. En 1868, M. A. Dubord ayant abandonné la société, M. Vinet resta alors avec son seul associé, M. Contant, jusqu'en 1882. C'est depuis lors que notre brave citoyen se trouve seul à la tête de cette manufacture, qui existe depuis plus de quarante-cinq ans. M. Vinet a toujours été établi sur la rue Saint-Paul, aux numéros 227 et 229. Son commerce a toujours été florissant.

Le parti conservateur a des attraits tout particuliers pour M. Vinet et il a toujours voté pour le candidat de ce parti.

M. E. F. G. DANIEL

Au nombre des pharmaciens les plus estimés de Montréal, nous devons citer M. Edmond F. G. Daniel, dont nous allons donner quelques détails biographiques.

M. Edmond F. G. Daniel naquit à Montréal, le 26 août 1858. Il reçut toute son éducation à l'école des Frères de la Doctrine Chrétienne, dans la paroisse Saint-Jacques. Doué d'une remarquable intelligence, le jeune Edmond fit de bonnes et fortes études qui lui permirent, à sa sortie de l'école, d'embrasser l'étude de la pharmacie. Il commença par être commis chez MM. Devins & Bolten, et y resta pendant cinq ans, puis passa ensuite treize ans chez MM. Laviolette & Nelson, agissant comme gérant pendant neuf ans.

Licencié, en 1890, par le Bureau et Collège des Pharmaciens, M. Daniel ouvrit une splendide maison sur la rue Notre-Dame, près la place Jacques-Cartier, en face du Palais de Justice. M. Daniel est un jeune homme sobre, honnête, capable et doué des plus belles qualités de l'esprit. Son commerce marche à merveille et sa pharmacie est une des mieux assorties et des plus fréquentées de la rue Notre-Dame.

Notre distingué ami et concitoyen est un des membres de la Société des Artisans, et des Forestiers Catholiques.



M. E. F. G. DANIEL

Se mêlant peu d'élections, et ne jugeant pas un parti meilleur qu'un autre, M. Daniel est indépendant et donne son vote au candidat qui se montre le plus digne de sa confiance.

M. JOS. ONÉSIME BÉTOURNAY

M. Joseph Onésime Bétournay est né, en 1852, à St-Urbain Ier, jolie paroisse du mémorable comté de Châteauguay.



M. JOS. ONÉSIME BÉTOURNAY

Il est descendant de l'une de ces bonnes vieilles familles canadiennes-françaises qui se sont toujours dévouées pour leur pays. Issu d'une mère très chrétienne, le jeune Bétournay hérita de ses qualités, et c'est grâce à elle qu'il a poursuivi sa carrière avec tant de courage, de talent et de persévérance.

Après avoir fréquenté avec assiduité les écoles de son village natal, le jeune Bétournay obéissant à ses penchants, embrassa la carrière commerciale. Il entra donc dans une bonne maison de commerce pour y faire son apprentissage, et y servit comme commis, pendant un certain nombre d'années.

C'est en 1880 qu'il fit partie de la société Jules Labine & Cie, avec laquelle il demeura pendant dix-huit mois, dans le commerce de la nouveauté. En 1882, se forma la société Beauchamps & Bétournay, qui exista jusqu'en 1890. C'est alors qu'il prit la maison seul, à son compte, et son commerce a été depuis des plus florissants.

M. Jos. Onésime Bétournay est membre de la Société des Artisans Canadiens-Français. Nous nous permettons de lui présenter nos meilleurs souhaits de réussite.

M. THÉODORE A. GROTHÉ

M. T. A. Grothé, fils de M. Jean Marie Grothé et de Mme Marie Célina Beauchamp, est né à Montréal, le 23 janvier 1853. Fils d'ouvrier, il alla à l'école des Frères de la Doctrine Chrétienne du quartier Saint-Laurent. Se sentant plus d'aptitudes pour un métier que pour une profession, il laissa l'école, à l'âge de douze ans, pour pratiquer, avec son père, l'état de bijoutier. Dans son métier, le jeune Grothé ne tarda pas à faire parler de lui ; il sut bien vite préparer les métaux, or ou argent, pour la confection des plus belles pièces de bijouterie, ce qui le mit, à peine âgé de vingt ans, au premier rang, parmi les plus habiles ouvriers de Montréal. En 1877, il établit, sur la rue des Fortifications, une fabrique de bijoux en gros, qui lui permit de fournir un certain nombre de marchands de la ville et de la campagne. En 1886, il transporta sa fabrique au numéro 95½, rue Saint-Laurent, en société avec son frère, M. Albert Uldéric, qui, trois ans plus tard, se noya accidentellement, le laissant seul pour conduire la fabrique et le magasin. Le 22 mai 1873, M. T. A. Grothé épousa Mlle Célanir Rose, qui est pour lui la compagne la plus chère qu'un homme bon et ambitieux peut rêver. De leur union naquirent treize enfants, dont sept vivent : Blanche Denise, Théodore Charles, Alexandre Ovide, Aimé Paul, Roméo Colbert, Fleur-Angé Olivine, Marguerite Gabrielle.

Depuis 1882, nous voyons son nom figurer à toutes les œuvres de bienfaisance, aux comités de régie ou bureaux de direction des sociétés Saint-Joseph, Saint-Pierre et des Artisans ; nous le voyons prendre une part active au progrès des sociétés. De 1891 à 1892, il fut fait président de la Saint-Jean-Baptiste, section de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, et 1894 lui apporta la charge de



M. T. A. GROTHÉ

marguillier. Quelque temps après, M. Grothé fut bien malade et retenu chez lui pendant plusieurs jours ; cela n'empêcha pas qu'il fut élu échevin de son quartier, avec une grande majorité, preuve de l'amitié dont il jouit, lui et toute sa famille.



LE PARTERRE — LA ROUTE DU COUVENT · LA CHAPELLE — LA FAÇADE DE DEVANT · LA SALLE D'ETUDE — ALLEE DU JARDIN

COUVENT DU SACRE-CŒUR (SAULT AU RECOLLET)



EGLISE ST VINCENT DE PAUL (RUE STE-CATHERINE)



EGLISE ST ANTOINE DE PADOUE (LONGUEUIL)



MONUMENT DE NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS

Le deux-cent-cinquantième anniversaire de la fondation de Montréal a été célébré cette année. Sur la place d'Armes, on a élevé une statue à de Maisonneuve, le fondateur de la ville, le citoyen, le soldat ; sur l'abri de Notre-Dame-de-Bonsecours on a élevé un monument à l'idée religieuse, qui animait de Maisonneuve, le jour où il plaçait la ville naissante sous l'égide de Marie. La construction est digne de l'idée, et le site est historique. En effet, ce fut de Maisonneuve qui donna à la sœur Bourgeois, le terrain sur lequel elle bâtit la première chapelle de Notre-Dame-de-Bonsecours, et ce fut le fondateur de notre ville qui abattit les premiers arbres et les transporta hors de la forêt pour déblayer le terrain à la plus ancienne église de notre ville. Le souvenir de la pensée de M. de Maisonneuve, de placer la ville sous la protection de la Vierge, est rappelé par une statue colossale de la mère de Dieu, couronnant le monument. "Ce n'est ni la Vierge-mère, serrant dans ses bras le futur Sauveur du monde ; ni l'Immaculée-Conception, laissant tomber des flots de bénédictions de ses mains rayonnantes ; ni la Reine des douleurs, le sein percé des sept dards mystérieux ; ni la Madone, refuge des pêcheurs, ouvrant ses bras à tous les repentis ; c'est Notre-Dame-de-Bonsecours, protégeant, d'un double geste, superbe de majesté et d'onction, tous ceux qui ont besoin du secours d'en haut, depuis les marins en péril, jusqu'à la tourbe des travailleurs, suant et peinant leur journée de travail quotidien." Le souvenir de la première chapelle, bâtie par la sœur Bourgeois, incendiée en 1657, et dont une partie des fondations sert d'assises à l'église actuelle ; le souvenir de cette première chapelle, disons-nous, est rappelé par celle qui est enclavée dans le monument. Elle peut contenir cinquante personnes, outre les officiants, et des navires du port, les marins peuvent voir le prêtre officiant sur le balcon en encorbellement, qui sert d'avancement à cette chapelle aérienne. La gravure que nous donnons est la reproduction du dessin original, dû à M. F. Ed. Meloche. Quelques changements apportés depuis ont ajouté ou ajouteront plus de valeur à l'œuvre, lorsque tout sera terminé ; ainsi, le groupe de la Foi, l'Espérance et la Charité sera remplacé par le groupe de M. de Maisonneuve et de la sœur Bourgeois, soutenus par la Foi. Ce que nous disons ailleurs de M. Meloche, comme artiste, se trouve confirmé ici, par les grandes qualités décoratives de ce monument, unique en Amérique. C'est un fait remarquable que les deux monuments élevés à Montréal, à la gloire de M. de Maisonneuve aient eu pour auteurs deux anciens camarades d'atelier : MM. Hébert et Meloche ont étudié ensemble sous M. Bourassa. L'œuvre qui nous occupe en ce moment étant trop considérable pour que nous puissions en donner une description détaillée, nous nous bornerons à citer quelques extraits de l'article que M. L. Fréchette a écrit sur ce sujet, dans la *Semaine Religieuse*, du 6 août 1892 :

" La pensée était hardie, et l'entreprise difficile pour parler au point de vue de l'esthétique seulement. Mais la fortune favorise les audacieux, et le bon abbé Lenoir a trouvé quelqu'un qui me semble avoir résolu le problème, haut la main.

" L'assiette est heureuse, solide d'aspect, et s'harmonise aussi bien avec la simplicité de la base qu'avec les fantaisies artistiques du couronnement.

" L'étage principal s'élève d'un beau jet, en gracieuses arcades, dans une formule ni trapue, ni trop fuselée, ni grêle, ni lourde, mais sachant combiner dans le détail de l'ornementation, aussi bien que dans la découpure du galbe, la force et la légèreté, par un ensemble de lignes d'une élégance irréprochable.

L'œuvre toute entière est d'une belle venue, bien conçue, bien harmonisée ; c'est l'expression d'une haute pensée et d'un sentiment profond, unis à des connaissances artistiques très sérieuses.

" Quant aux détails, ils sont purs de style, d'une élégante sobriété et d'une ordonnance habile."

M. JOSEPH ARTHUR ROBITAILLE

Au nombre des commerçants, en gros et en détail, de la rue St-Paul, M. Joseph Arthur Robitaille n'est certainement pas un des moins importants.



M. JOSEPH ARTHUR ROBITAILLE

M. Joseph Arthur Robitaille est né à St-Roch-l'Achigan, dans le grand comté de L'Assomption, en l'année 1844. Son père était le docteur James Robitaille, de St-Roch.

Il passa sa jeunesse sous le toit paternel, entouré des soins les plus affectueux de ses bons parents.

Après avoir fréquenté, durant quelques années, les écoles de la paroisse de St-Roch, le jeune Robitaille fit son entrée au collège de L'Assomption, où il fit une partie de ses études. Étant entré dans la vie active, il vint à Montréal, et servit comme commis pendant plusieurs années. C'est en 1878 que M. Robitaille commença à faire des affaires à son compte, vendant en gros et en détail, devant le marché Bonsecours. Il est resté établi à cette même place jusqu'en 1888, et transporta alors son magasin au coin des rues St-Paul et carré Jacques Cartier, à l'ancien magasin de T. Tiffin & Co. où maintenant il ne s'occupe que du commerce de gros. M. Robitaille s'est toujours occupé des importations des articles d'épiceries et conserves alimentaires, faisant une spécialité de thé, de vins et de liqueurs. Ses affaires ont toujours été des plus prospères.

Il est membre de la société St-Jean-Baptiste, de la Chambre de Commerce du district de Montréal, et du "Board of Trade," et il est, de plus, garde forestier.

La carrière de M. Robitaille est bien remplie jusqu'ici et nous lui souhaitons encore de nombreuses années de paix et de bonheur.

M. FRANÇOIS FROIDEVAUX

On lit toujours avec plaisir la biographie d'hommes dont la vie est parsemée d'incidents. En voici une qui intéressera certainement, surtout ceux qui ont l'honneur et l'avantage de connaitre M. Froidevaux. Notre distingué citoyen naquit dans le Jura, en Suisse, en 1832, où il passa la première partie de sa vie. Issu de parents très chrétiens, mais pas très riches, M. Froidevaux vit les années de sa jeunesse entourées des soins les plus diligents et les plus tendres. M. Froidevaux fréquenta, pendant quelques années, les écoles élémentaires de son village natal et montra toujours beaucoup de zèle pour l'étude et beaucoup de déférence pour ses maitres. Plus tard, il unit son sort à celui de Mlle Marie Ruffenacth, du Jura français. C'est en 1868 qu'il vint en Canada, et habile dans tous les métiers, il fut tour à tour forgeron et mécanicien, et finalement entrepreneur de toutes sortes, sur la rue Saint-Laurent.

L'Orphelinat de Montfort doit à M. Froidevaux le bienfait de la fondation de son établissement. Nous sommes heureux de remarquer que tous les gens intelligents du comté d'Argenteuil offrent tous les jours l'hommage de leurs chaleureuses sympathies à M. Froidevaux, pour avoir fondé, dans cet important comté, cette maison de bienfaisance. Notre citoyen distingué, autant par sa charité chrétienne que par ses capacités et sa probité dans les affaires, est un des bienfaiteurs de la société



M. FRANÇOIS FROIDEVAUX

St-Vincent-de-Paul, à laquelle il a distribué les vivres pendant plusieurs années. M. Froidevaux est directeur du chemin de colonisation de Montfort. La Société des Artisans le compte pour un de ses membres les plus dévoués. Quant à ce qui regarde la politique, M.

Froidevaux n'a pas plus de tendance vers le "bleu" que vers le "rouge," et quand il dépose son vote dans l'urne, c'est toujours pour le candidat qui lui semble le plus digne.



M. J. HORMISDAS PELLERIN

M. J. HORMISDAS PELLERIN

M. J. H. Pellerin, est âgé de quarante-huit ans et il possède, au numéro 985 de la rue Notre-Dame, l'une des premières manufactures de chaussures en gros que nous connaissions à Montréal.

M. Pellerin est né à Saint-Jacques-l'Achigan, du comté Montcalm, province de Québec.

Il passa les quatorze premières années de sa jeunesse dans son village natal, où il reçut de bonne heure une excellente éducation de parents très chrétiens et une instruction primaire à l'école de sa paroisse. Il vint ensuite à Montréal, avec les autres membres de sa famille, et prit des leçons particulières, afin d'agrandir la somme de connaissances qu'il avait puisée à Saint-Jacques-l'Achigan.

En 1874, notre compatriote entra en société avec son père, M. J. T. Pellerin, et c'est de cette année que date la fondation de la maison J. T. Pellerin & Fils, laquelle marche encore sous ce nom, malgré la perte douloureuse que le ciel a infligé à notre ami, en 1891, en lui enlevant son regretté père.

M. Pellerin n'est pas seulement un manufacturier, il est en même temps un inventeur très connu, non-seulement à Montréal, mais aussi dans certaines villes de la république voisine. Contraint d'abandonner l'exploitation de ses brevets, après trois ou quatre ans d'essai, faute de capitaux, M. Pellerin possède cependant encore une machine de son invention ; c'est un coupe-cuir au bord de la piqûre (*trimmer*), lequel fonctionne à merveille et est reconnu, aujourd'hui, pour ce qu'il y a de plus parfait en son genre.

M. Pellerin est très estimé de tous ceux qui le connaissent et nous devons le féliciter du succès constant qui est toujours venu couronner ses efforts et lui a permis d'étendre son commerce dans toutes les parties de la Puissance du Canada.

La Chambre de Commerce Canadienne-Française compte M. Pellerin pour un de ses membres importants ; il a été réélu, cette année, membre du conseil.

Les nombreuses victoires du parti conservateur ont toujours été un sujet de réjouissance pour notre compatriote.



INDEX DES BIOGRAPHIES